



Rapport Annuel 2021

Au bout de deux ans de pandémie

Partenaires de confiance en temps difficiles

Sommaire

01

1. SYNTHÈSE	
1.1 Le contexte opérationnel	18
1.2 Opérations et activités	19
1.3 L'impact sur le développement	20

02

2. LE CONTEXTE OPÉRATIONNEL	
2.1 Le contexte économique mondial	26
2.2 L'environnement économique africain	31

03

3. OPÉRATIONS ET ACTIVITÉS	
3.1 Opérations	56
3.2 Activités	75

04

4. IMPACT DES OPÉRATIONS ET ACTIVITÉS SUR LE DÉVELOPPEMENT DES ÉCHANGES COMMERCIAUX	
4.1 Commerce intra-africain	89
4.2 Industrialisation et développement des exportations	92
4.3 Position de leader du financement commercial	94

05

5. DISCUSSION ET ANALYSE DE LA DIRECTION CONCERNANT L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021	
5.1 Introduction	110
5.2 État du résultat global	110
5.3 État de la situation financière	115

06

6. ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021	121
--	-----

07

7. INFORMATIONS POUR LES INVESTISSEURS	214
--	-----

TABLEAUX

2.1 Évolution de la production mondiale	26
2.2 Afrique : Croissance réelle du PIB	32
2.3 Afrique : Inflation	34
2.4 Afrique : Position de réserve	35
2.5 Afrique : Évolution des taux de change	36
2.6 Prix des matières premières	38
2.7 Afrique : Commerce de marchandises	40
3.1 Afreximbank : Répartition des approbations de prêt et des encours par type de produit/programme	58
3.2 Afreximbank : Répartition des approbations de prêt et des encours par secteur	62
3.3 Afreximbank : Répartition des approbations de prêt et des encours par type d'institution bénéficiaire	64
3.4 Afreximbank : Répartition des approbations et des encours de prêts par Direction Commerciale	66
5.1 IFRS 9 Classification des prêts et avances de la Banque	114

GRAPHIQUES

2.1 Production mondiale et inflation	27
2.2 Afrique : Production par sous-région	31
2.3 Évolution des prix dans les groupes de matières premières	37
2.4 Tendances du commerce de marchandises africain	37
3.1 Afreximbank : Approbations des crédits	60
3.2 Afreximbank : Encours de crédit	60
3.3 Afreximbank : Répartition des encours de prêts par type de programme	61
3.4 Afreximbank : Répartition des approbations de prêts par secteur	64
3.5 Afreximbank : Nombre et volume moyen des Transactions Approuvées	65
3.6 Afreximbank : Maturité moyenne et écart type des transactions approuvées	65
3.7 Syndications/Crédits Club arrangés ou co-arrangés par Afreximbank	67
5.1 Afreximbank : Ratio coûts/revenus	113
5.2 Afreximbank : Ratio de créances douteuses par rapport aux prêts bruts	114
5.3 Afreximbank : Actifs	115
5.4 Afreximbank : Passifs	116

ENCADRÉS

2.1 Étude sur le financement du commerce africain : Principales conclusions et principaux enseignements pour stimuler le financement du commerce en Afrique	46
2.2 Introduction concernant les négociations en cours sur la zone de libre-échange continentale africaine	50
3.1 Analyse de la performance pendant le Plan stratégique V, 2017-2021	68
3.2 Bâtir un avenir meilleur : L'Afrique se dote d'un système de paiement intégré	84
4.1 Unis pour protéger : Présentation du travail du Groupe de Travail pour l'Acquisition de Vaccins en Afrique et du rôle d'Afreximbank	96
4.2 Innovations vers la résilience sanitaire et l'endiguement de la pandémie de l'Afrique	100
4.3 Connecter l'Afrique grâce aux salons : Le Salon du commerce intra-africain 2021	102
4.4 Centre médical d'excellence en Afrique : Dynamiser les exportations africaines de services dans le secteur de la santé	106

Faits saillants en termes de performance

Malgré un environnement mondial difficile, la Banque a enregistré une solide performance en 2021, dernière année de mise en œuvre de son Plan stratégique 5.

Par divers programmes et initiatives, la Banque a rempli son mandat de développement et ses priorités stratégiques, et a apporté un soutien essentiel à ses pays membres dans la lutte contre la COVID-19.

Principaux indicateurs macroéconomiques

La production mondiale a progressé de 5,9 % en 2021, contre 3,1 % en 2020.

Le taux de croissance réelle du PIB de l'Afrique s'est établi à 5,1 % en 2021, contre 1,8 % en 2020.

Approbations totales 14,97 milliards USD

Approbations de prêts programmes majeurs (milliards USD)

Ligne de crédit	8,82
-----------------	------

Financement direct	4,55
--------------------	------

- Augmentation générale de capital : 6,5 milliards USD – dont 2,6 milliards USD seront versés en cash
- Crédit de garantie d'engagement d'achat anticipé : 2 milliards USD soutenant l'accès aux vaccins contre la COVID-19 par les États membres

Augmentation en glissement annuel du total des actifs et garanties, à 24,93 milliards USD fin 2021

15.15%

Augmentation en glissement annuel des fonds propres à 4 milliards USD fin 2021

17%

Augmentation du résultat net en glissement annuel à 387 millions USD en 2021

10%

Rendement des capitaux propres moyens en 2021

10.6%

Vision

Transformer le
commerce africain

Mission

Favoriser l'expansion, la diversification et le développement du commerce africain en démontrant toutes les qualités d'un établissement financier de premier ordre, à but lucratif et socialement responsable, et en jouant le rôle d'un centre d'excellence pour toutes les questions liées au commerce africain.

Banquier Africain de l'année

African Banker Awards

Prix accordé au Professeur Benedict O. Oramah Président de la Banque et du Conseil d'Administration

En reconnaissance des contributions du Professeur Oramah dans la lutte de l'Afrique contre la pandémie de COVID-19.

Sous la direction du Professeur Oramah, Afreximbank a déboursé plus de 7 milliards de dollars américains pour aider les économies africaines à faire face aux impacts sanitaires et économiques de la pandémie. Dans le cadre d'un accord de financement historique de 2 milliards de dollars américains en 2021, Afreximbank a garanti l'achat de 400 millions de doses du vaccin Johnson and Johnson contre la COVID-19, ce qui a permis l'accès aux vaccins à 30 % de la population africaine et à certains pays des Caraïbes.

Prix 2021

Entités d'attribution	Récompenses	
1. <i>Trade Finance Global (TFG) International Trade Awards</i> (Global Annual Meeting of the Bankers Association for Finance and Trade (BAFT), Washington DC)	• Meilleure banque de développement multilatérale	
2. <i>EMEA Finance Achievement Awards</i>	• Meilleure opération durable de financement structuré : Garantie d'engagement d'achat anticipé de 2 milliards USD du Fonds africain pour l'Acquisition de Vaccins • Meilleure opération de financement structuré en Afrique du Nord : Crédits syndiqués multitranches de Canal Sugar de 700 millions USD • Opération de financement structuré la plus innovante de la région EMEA : financement du commerce et prêt à terme à Lucara Botswana (220 millions USD)	• Meilleure prêt syndiqué supranational : programme de prêt à 3 ans d'Afreximbank de 1,2 milliard USD • Meilleure prêt syndiqué en Afrique : Prêt RBL à Cheiron Petroleum de 405 millions USD • Meilleure prêt mono-line : crédit lié à l'infrastructure de la ZLECA de 100 millions USD à Orascom Construction • Meilleure institution financière de crédit Murabaha : crédits Murabaha syndiqués d'Afreximbank de 200 millions USD
3. <i>GFC Media Group Bonds & Loans Awards</i>	• Prêt syndiqué international de l'année Bank of Industry	
4. <i>Project Finance International Awards</i>	• Opération africaine de l'année : financement de 1,1 milliard USD pour l'acquisition d'une participation de 45 % dans OML 17 auprès de SPDC, par Heirs \ Holdings Oil and Gas Limited	
5. <i>The Global Finance Magazine Award</i>	• Meilleure banque d'Afrique (solutions de financement anti-crise) : Crédit d'Atténuation de l'Impact des Pandémies sur le Commerce de 3 milliards USD Mitigation Facility	
6. <i>Global Trade Review Award</i>	• Leader du commerce pour le soutien à la pandémie Crédit d'Atténuation de l'Impact des Pandémies sur le Commerce de 3 milliards USD Crédit de 520 millions USD avec Mitsubishi UFJ Financial Group (MUFG)	
7. <i>IFLR Award Africa</i>	• Équipe africaine interne de l'année • Choix des éditeurs : Africa Impact Deal Award 2021 Fonds africain pour l'Acquisition de Vaccins (AVAT) contre la COVID-19	
8. <i>Bloomberg's 2021 'Sub Saharan Africa Borrower Loans League Tables'</i>	• Meilleur arrangeur chef de file mandaté pour l'Afrique subsaharienne • Meilleur teneur de livres pour l'Afrique subsaharienne • Troisième agent administratif pour l'Afrique subsaharienne	

Le Président

Assemblée générale des Actionnaires
Banque Africaine d'Import-Export,
Le Caire, Égypte

Lettre de transmission

26 mars 2022

Cher Président,

Conformément à l'article 35 de la charte d'Afreximbank, j'ai l'honneur, au nom du Conseil d'Administration, de soumettre ci-joint le rapport des activités de la Banque pour la période du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021, avec ses états financiers audités et ceux du Groupe de la Banque, couvrant la même période.

Le rapport contient également un examen des environnements économiques internationaux et africains dans lesquels la Banque a fonctionné, et met en évidence l'impact sur le développement commercial de certaines opérations et activités de la Banque au cours de la période.

Je vous prie d'agréer l'assurance de ma très haute considération.

**Professeur
Benedict Oramah**
Président d'Afreximbank
et Président du Conseil
d'Administration



Filiales et initiatives spécialisées d'Afreximbank



Le Système de Paiement et de Règlement Panafricain (PAPSS) permet le paiement efficace des opérations intra-africaines en devises nationales, la promotion du commerce intra-africain, la minimisation des risques et la contribution à l'intégration financière en Afrique. Le PAPSS opère actuellement à partir du Caire, en Égypte.



FEDA

Le Fonds pour le développement des exportations en Afrique (FEDA), véhicule d'investissement à impact créé par un traité multilatéral, fournit des capitaux et des services financiers, non financiers et de soutien aux secteurs du commerce et associés en mettant l'accent sur les activités de promotion du développement économique, de diversification des exportations et de facilitation du commerce intra-africain. Son siège social est situé à Kigali, au Rwanda.



Afrexinsure

AfrexInsure offre une assurance spécialisée aux clients qui s'engagent dans le commerce et les investissements ayant vocation à faciliter le commerce en Afrique. AfrexInsure a commencé à travailler avec ses institutions partenaires, y compris des porteurs de risques, pour proposer des solutions de gestion d'assurance dans toute l'Afrique. Ayant son siège à Maurice, la principale base opérationnelle d'AfrexInsure est au Caire, en Égypte



MANSA

MANSA est une plateforme référentielle qui fournit une source unique de données primaires nécessaires à la conduite des vérifications préalables concernant les entités, établissements financiers, et entreprises africaines de toutes tailles. La plateforme fournit également une collecte complémentaire d'informations sur l'investissement en Afrique, des profils pays et les produits/services échangés par les pays africains.



African Medical Centre of Excellence AMCE

L'AMCE représente une opportunité unique d'améliorer le secteur des soins de santé à travers toute l'Afrique. Cette initiative facilite l'établissement d'un réseau d'établissements de soins de niveau quaternaire de classe mondiale sur l'ensemble du continent. L'AMCE propose une gamme complète de services médicaux (diagnostic, hospitalisation et ambulatoire) en oncologie, en hématologie, en cardiologie et des services généraux de santé ainsi que d'autres services essentiels, y compris les services universitaires, de résidence, hospitaliers et commerciaux. L'AMCE est en cours de développement à Abuja, au Nigeria.



Intra-African Trade Fair

L'IATF est conçu comme une plateforme durable pour faciliter l'échange d'informations sur le commerce et les investissements dans le but d'accroître le commerce et les investissements intra-africains, en particulier au fur et à mesure de la mise en œuvre de la ZLECA. L'IATF joue donc un rôle essentiel pour permettre aux entreprises d'accéder à un marché africain intégré de plus de 1,3 milliard de personnes et d'un produit intérieur brut (PIB) combiné de plus de 3 milliards USD, créé dans le cadre de la ZLECA.



Africa Vaccine Acquisition Trust (AVAT)

L'AVAT est un véhicule ad hoc utilisé par la Banque et le Groupe de Travail pour l'Acquisition de Vaccins en Afrique (AVATT) de l'Union Africaine pour obtenir les doses de vaccin contre la COVID-19 dans le cadre d'une garantie d'engagement d'achat anticipé de 2 milliards USD fournie par Afreximbank. Il a été institutionnalisé par l'UA en tant qu'agence pour l'approvisionnement groupé de vaccins et de médicaments en Afrique.



AVAT NFCC

Mécanisme de fourniture d'indemnisation forfaitaire sans égard à la responsabilité en règlement intégral et définitif de toutes les demandes au titre des effets indésirables graves prévus et imprévus résultant de vaccins achetés ou distribués dans le cadre de l'AVAT. Grâce à cette solution innovante, l'AVAT répond à la réticence face au vaccin qui a sévi sur le continent en prévoyant une indemnisation rapide, équitable et transparente au titre des effets indésirables graves associés aux vaccins contre la COVID-19.



Africa Medical Supplies Platform (AMSP)

Initiative à but non lucratif, destinée à donner accès à une base de données mondiale de fabricants et partenaires d'approvisionnement agréés, afin de permettre aux États membres de l'Union Africaine d'acheter des fournitures et des équipements médicaux certifiés. Afreximbank a co-développé la plateforme avec l'envoyé spécial de l'UA pour les fournitures liées à la COVID-19, M. Strive Masiyiwa, le CDC Afrique, la CEA et Janngo. La Banque fournit des services de paiement et d'échanges en soutien des opérations de l'AMSP.



Africa Quality Assurance Centre (AQAC)

Infrastructures de qualité à la pointe de la technologie ayant la capacité d'offrir des services de test, de certification, d'inspection et de formation couvrant une large gamme de produits. Les centres sont en cours de mise en œuvre dans toute l'Afrique pour soutenir celle de la ZLECA.

Conseil d'Administration

Professeur Benedict Okey Oramah
Président

Dr George Elombi
Secrétaire Exécutif

Membres du Conseil d'Administration
Catégorie A

M. Aliyu Ahmed
Dr Denny Kalyalya
M. Stefan Luis-François Nalletamby
M. Gamal Mohamed Abdel-Aziz Negm

Catégorie B

M. Kee Chong Li Kwong Wing
Dr John Panonetsa Mangudya
M. Jean-Marie Benoît Mani
M. Victor Jérôme Nembelessini-Silué

Catégorie C

M. Daniel Hanna
Mme Lili Yang

Administrateurs indépendants

M. Anil Dua
M. Ronald Sibongiseni Ntuli

Auditeurs externes

PricewaterhouseCoopers
KPMG

Direction

Professeur Benedict Okey Oramah
Président d'Afreximbank et Président du Conseil d'Administration

M. Denys Denya
Vice-président exécutif (services financiers, administratifs et bancaires)

Dr George Elombi
Vice-président exécutif (Gouvernance, Services juridiques)

M. Amr Kamel
Vice-président exécutif en charge du Développement commercial et de la Banque d'affaires

Mme Kanayo Awani
Directrice générale (Initiative de commerce intra-africain)

M. Nyevero Hlupo
Directeur financier

Dr Hippolyte Fofack
Économiste en chef et Directeur (recherche et coopération internationale)

M. Emeka Uzoigwe
Directeur (Stratégie et Innovation)

PM. René Awambeng
Responsable mondial (Relations clients)

M. Elias Kagumya
Responsable de la Gestion des Risques

M. Samuel Loum
Directeur (Évaluation du Crédit)

Dr Robert Tomusange
Directeur (Administration)

M. Stephen Tio Kauma
Directeur (Ressources humaines)

Mme Gwen Mwaba
Directrice (Financement du commerce)

M. Constantin Von Moltke
Directeur (Syndication et Agence)

Mme Samallie Kiyingi
Directrice (Services juridiques)

M. Ibrahim Sagna
Directeur (Conseil et Marchés de capitaux)

M. Kwabena Ayirebi
Directeur (Opérations bancaires)

M. Tito Alai
Directeur (Communications et Événements)

PM. Chandi Mwenebungu
Directeur (Trésorerie et Marchés)

M. Idrissa Diop
Directeur (Conformité)

M. Abel Osuji
Directeur (Audit Interne)

M. Olaleye Babatunde
Directeur (Technologies de l'information)

Mme Oluranti Doherty
Directrice (Développement des exportations) et Directrice suppléante Financement de projets et d'actifs

M. Yusuf Daya
Directeur (Relations avec l'UA/la ZLECA et Politique commerciale)

M. Kofi Asumadu
Directeur (Garanties et financement spécialisé)

M. Gerald Chihota
Directeur (Secrétariat du Conseil d'administration)

Synthese

1



Synthese

La deuxième année de la pandémie de COVID-19, 2021, a été marquée par des incertitudes et des défis qui ont affecté à la fois l’environnement opérationnel mondial et africain, en raison de la faiblesse persistante de la demande mondiale, des perturbations de la chaîne d’approvisionnement et de la volatilité des marchés financiers et des matières premières. Alors que la Banque achève la mise en œuvre de son cinquième plan stratégique Impact 2021 L’Afrique Transformée, couvrant 2017-2021, elle a intensifié ses opérations et ses activités à l’appui de ses États membres face à des défis croissants. Grâce à un déploiement efficace et à l’intensification de ses programmes et installations existants et au lancement de nouvelles initiatives et produits innovants, la Banque est devenue un acteur de premier plan dans les efforts de relance économique post-pandémie du continent.

Au cours de l’année, les opérations et les activités de la Banque ont été entreprises conformément au programme de travail et aux budgets

approuvés, ainsi qu’au mandat et aux priorités stratégiques à moyen terme de l’institution. Elles ont également été mises en œuvre conformément aux meilleures pratiques mondiales en matière de gouvernance, de gestion des risques et de reporting financier.

1.1 ENVIRONNEMENT OPÉRATIONNEL

Les réponses audacieuses et rapides à la pandémie ont ouvert la voie à une reprise rapide. Il s’agit notamment d’une politique monétaire accommodante et d’une relance budgétaire, en particulier des économies avancées, qui bénéficiaient d’une marge de manœuvre budgétaire et du privilège exorbitant d’émettre des devises de réserve, ainsi que du soutien contracyclique des institutions financières internationales et de développement et des progrès réalisés dans le domaine des vaccins et traitements contre la COVID-19. Dans une reprise mondiale synchronisée, la production mondiale a progressé de 5,9 pour cent en 2021. La reprise

mondiale synchronisée à la suite de la levée des mesures de restrictions a contribué à un rebond du commerce mondial, qui a augmenté d’environ 9,3 pour cent en 2021 après une contraction de 8,2 pour cent l’année précédente.

Après une contraction pour la première fois en 25 ans, les mesures de restrictions prises par les gouvernements pour protéger la population contre le virus de la COVID-19 ayant entraîné un arrêt brutal de l’économie mondiale, l’Afrique s’est redressée en 2021, affichant une croissance du PIB réel estimée à 5,1 pour cent, contre une contraction de 1,6 pour cent en 2020. La reprise a été soutenue par un fort rebond des prix des matières premières sous l’effet du renforcement de la demande mondiale, du retrait des restrictions liées à la pandémie, de la reprise de la consommation intérieure et d’une reprise progressive du tourisme.

1.2 OPÉRATIONS ET ACTIVITÉS

Dans le contexte économique mondial et africain qui prévaut, la Banque a intensifié ses opérations de prêt en faveur de ses États membres. En 2021, la Banque a maintenu un niveau élevé d’approbations de facilités de crédit à 14,97 milliards USD. Cela a toutefois été inférieur de 8,11 pour cent à celui de 2020, principalement en raison de la réduction du Crédit d’atténuation de l’impact des pandémies sur le commerce (PATIMFA) de la Banque. Toutefois, ce niveau d’approbations a été d’environ 21 % supérieur à celui de 2019 (pré-pandémique), qui s’élevait à 12,39 milliards USD. Le montant total des approbations depuis la création de la Banque a dépassé la barre des 100 milliards USD, atteignant 112,74 milliards USD.

Malgré la situation économique difficile, l’encours de crédits a augmenté de 11,89 %, passant de 16,77 milliards USD en 2020 à 18,76 milliards USD en 2021. S’ajoutant à l’exposition non financée de 3,04 milliards de dollars en 2021, la valeur totale des prêts et des passifs éventuels s’établit à 21,81 milliards de dollars en 2021, contre 19,11 milliards de dollars en 2020 (soit une augmentation de 14,23 pour cent).

Le Programme de Lignes de Crédit (LOCP) et le Programme de Financement Direct (DFP) furent les plus gros programmes de prêt déployés par la Banque pendant l’année, représentant dans leur ensemble environ 90 % des approbations et 85 % de l’encours des prêts. En 2021, la Banque a approuvé un total de 8,82 milliards de dollars dans le cadre du programme LOCP, contre 10,08 milliards de dollars l’année précédente, soit une diminution de 12,44 pour cent en glissement annuel, reflétant principalement le dénouement des interventions d’urgence dans le cadre de la PATIMFA. Toutefois, les approbations de l’année ont été de 22,93 pour cent supérieures au niveau de 2019. L’encours des prêts dans le cadre du LOCP est passé de 8,73 milliards USD en 2020 à 8,79 milliards USD en 2021.

Le total des approbations en vertu du DFP s’est élevé à 4,55 milliards USD, soit environ 12 pour cent de plus qu’en 2020. Le programme a représenté environ 30,41 pour cent du total des approbations durant l’année, ce qui en a fait le deuxième programme après le LOCP. Les approbations dans le cadre du programme ont soutenu divers secteurs, notamment la fabrication de vaccins, l’énergie, les mines et le tourisme. Les encours des prêts dans le cadre du programme ont augmenté de 5,00 milliards USD en 2020 à 7,15 milliards USD en 2021, soit une hausse de 42,93 %.

En 2021, la Banque a commencé à réduire le Crédit d’atténuation de l’impact des pandémies sur le commerce (PATIMFA) qui avait été lancé pour aider les pays africains à faire face aux impacts économiques et sanitaires de la pandémie de COVID-19. Les approbations en vertu du PATIMFA ont diminué de 64,67 pour cent, passant de 6,08 milliards de dollars en 2020 à 2,15 milliards de dollars en 2021. L’encours des prêts s’élevait à 4,44 milliards de dollars à la fin de l’année, et la part de la facilité dans l’encours total des prêts s’élevait à environ 23,69 pour cent.

Pendant l’année, la Banque est restée un important acteur continental pour mobiliser des financements en Afrique. Témoignant de son rôle majeur sur le marché africain des prêts syndiqués, la Banque a été classée premier arrangeur chef de file mandaté et troisième agent administratif de l’Afrique sub-saharienne dans le Tableau de Classement 2021 (Capital Markets Leagues Tables) de Bloomberg. Ce classement a reconnu le rôle continu de leader de la Banque en matière de mobilisation du capital au sein et en dehors du continent auprès d’une large palette d’investisseurs et de parties prenantes afin de répondre aux besoins de financement des emprunteurs africains.

Au cours de la dernière année de mise en œuvre du Plan stratégique 5, la promotion

L’encours total des prêts et l’exposition non financée ont augmenté de 14,23 % pour atteindre 21,80 milliards USD en 2021

14.23%

Les approbations en vertu du Programme de Financement Direct ont progressé de 11,93 % pour atteindre 4,55 milliards USD en 2021

11.93%

du commerce intra-africain est restée le principal pilier stratégique de la Banque. Les défis posés par la pandémie de COVID-19 ont une nouvelle fois confirmé l'importance pour l'Afrique, en général, et pour la Banque, en particulier, de prioriser le commerce intrarégional comme moyen d'améliorer la résilience face aux chocs externes. Au cours de l'année, la Banque a approuvé un montant total de 2,98 milliards de dollars pour les transactions commerciales intra-africaines, soit une augmentation de 106,83 pour cent par rapport au niveau de 2020 (1,44 milliards de dollars). Cela s'est également traduit par des transactions phares en 2021, dont 1 milliard de dollars dans le cadre du Programme Collaboratif de Garantie du Transit. Les secteurs des services financiers, de l'énergie, de la production manufacturière, des transports et des services ont été soutenus par le pilier commercial intra-africain. Fin 2021, le solde des encours des prêts commerciaux intra-africains a atteint 4,95 milliards de dollars US, soit 26,41 pour cent de l'exposition totale de la Banque.

Sur le thème « Building Bridges for a successful AfCFTA », la deuxième édition du Salon du commerce intra-africain IATF2021 s'est tenue à Durban, Afrique du Sud, du 15 au 21 novembre. Sept chefs d'État africains ont assisté à la cérémonie d'ouverture.

Au cours de la période, la Banque et le Secrétariat de la ZLECAf ont annoncé le déploiement opérationnel du Système panafricain de paiement et de règlement (PAPSS), une infrastructure des marchés financiers permettant des paiements immédiats et transfrontaliers en devises locales entre marchés africains. En simplifiant les transactions transfrontalières et en réduisant la dépendance vis-à-vis des devises fortes pour ces transactions, le PAPSS devrait stimuler considérablement le commerce intra-africain et soutenir la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine. PAPSS servira de plateforme à l'échelle du continent pour le traitement,

la compensation et le règlement des paiements commerciaux intra-africains, en s'appuyant sur un système multilatéral de règlement net. La mise en œuvre de l'infrastructure a lieu en collaboration avec le Secrétariat de la ZLECAf et avec l'appui de l'Union africaine.

Sur le plan de l'industrialisation, la Banque a réalisé des progrès significatifs dans plusieurs initiatives continentales, notamment le début de la construction du Centre africain d'assurance qualité (AQAC) dans l'État d'Ogun, au Nigeria. Ce centre sera capable de fournir des services de test, de certification, d'inspection et de formation couvrant les produits agricoles. C'est le premier d'une série de centres d'assurance qualité qu'Afreximbank a l'intention d'implanter dans toute l'Afrique pour soutenir l'industrialisation en veillant à ce que les produits africains soient fabriqués selon les normes internationales et leur permettant de participer au commerce intra-africain et mondial.

Malgré les difficultés liées à la COVID-19 qui se sont propagées à partir de 2020, la Banque a pu atteindre ses objectifs de financement en 2021. Un total d'environ 9,50 milliards de dollars US a été mobilisé de sources internationales et locales (Afrique) au cours de l'année, répartis entre diverses sources. Au total, 5,40 milliards de dollars ont été levés dans le cadre du Programme de Mobilisation des Ressources en Afrique et le solde a été levé auprès de sources de marché internationales. Parmi les opérations notables conclues à partir de sources internationales en 2021, on retrouve : (i) une émission obligataire internationale dans le cadre du programme GMTN existant de 5 milliards USD ; (ii) un prêt syndiqué ; et (iii) une opération de crédit consortial axée sur la Corée.

Une résolution notable adoptée par l'assemblée générale en 2021 était liée à l'augmentation générale du capital visant à lever 6,5 milliards de dollars supplémentaires, avec 2,6 milliards de dollars de capital versé afin d'accroître la capacité d'Afreximbank à soutenir

l'approvisionnement en vaccins contre la COVID-19 pour le continent africain et à aider les pays africains et leur secteur privé après la pandémie.

1.3 L'IMPACT SUR LE DÉVELOPPEMENT

2021 marque la fin de la mise en œuvre du cinquième plan stratégique de la Banque, IMPACT 2021-L'Afrique Transformée. Malgré les défis posés par la pandémie au cours des deux dernières années, Afreximbank a fait preuve de résilience, d'adaptabilité et de réactivité. La Banque a terminé 2021 avec 9,87 milliards de dollars de décaissements pour soutenir les entités et les gouvernements de ses États membres pour renforcer leur réponse et stimuler le commerce africain. La Banque a réalisé des progrès significatifs puisqu'elle a pu honorer chacun de ses quatre piliers stratégiques, à savoir le commerce intra-africain, l'industrialisation et le développement des exportations, le leadership dans le financement du commerce, ainsi que la solidité et la performance financières.

En 2021, la Banque a financé directement environ 1,7 pour cent du commerce intra-africain total et a facilité plus de 3,9 milliards de dollars (soit 3,2 pour cent) du total des échanges intrarégionaux. Il est prévu que les projets financés en 2021 au titre du pilier du commerce intra-africain devaient établir un lien entre, d'une part, 130 000 agriculteurs ruraux ainsi que de petites et moyennes entreprises (PME), et d'autre part, les marchés formels. La Banque a aidé 14 exportateurs africains d'équipements lourds pour infrastructures à remporter des contrats de construction d'une valeur de plus de 1 milliard USD sur le continent. La Banque a une nouvelle fois livré avec succès pour le continent le deuxième Salon du commerce intra-africain (IATF) à Durban, en Afrique du Sud. Le Salon a accueilli sept chefs d'État et 32541 participants en personne ainsi que 1501 exposants et 69 pays présents et 42 milliards de dollars d'accords commerciaux conclus, contre 1 080 exposants et 32 milliards



La Banque a approuvé 2,15 milliards USD au titre de PATIMFA ainsi que des crédits associés à ce dispositif, avec un encours de prêts de 4,44 milliards USD fin décembre 2021.

de dollars d'opérations commerciales de 45 pays à l'IATF 2018. Dans le domaine de la facilitation du commerce, le projet ferroviaire Dar es Salaam en Afrique de l'Est lierait la Tanzanie à ses voisins enclavés et améliorerait le flux de biens, de services, d'investissements et de personnes. La Banque a également soutenu de nombreuses initiatives de la ZLECAf afin d'assurer son succès.

En progressant dans son travail au titre du pilier stratégique de l'industrialisation et du développement des exportations, la Banque a continué à accroître son soutien, par le biais du financement et de services techniques, à l'instauration d'infrastructures industrielles et à la création d'exportations à valeur ajoutée. En 2021, la Banque a financé directement environ 0,6 pour cent des exportations de produits manufacturés de l'Afrique et a facilité 1,1 milliard de dollars (soit 1,0 pour cent) du total des exportations de produits manufacturés du continent. La construction d'un hôpital tertiaire moderne de 240 lits en Afrique de l'Est et de 12 polycliniques pour une capacité totale de 470 lits en Afrique de l'Ouest devrait créer environ 1 600 emplois directs et améliorer les résultats positifs en matière de santé dans les deux régions. La Banque a également soutenu la production de 250 millions de produits liés à la COVID-19 sur le continent afin d'équiper 10 millions d'Africains d'équipements de protection individuelle. En outre, l'acquisition de matériel roulant (12 locomotives et 220 wagons) et l'extension de la capacité de manutention ferroviaire permettraient à la zone économique spéciale du Gabon (GSEZ MP) de fournir deux trains supplémentaires et de réduire de 2 jours le délai de rotation, ce qui permettrait des économies supplémentaires de 70 millions de dollars.

S'agissant du pilier stratégique du leadership dans le financement du commerce, la Banque a contribué à réduire de près de 12,1 % (et 7,1 % par le fonds de levier de la Banque) le déficit de financement du commerce en Afrique en 2021. Fin 2021, la Banque avait intégré

430 banques africaines et accordé des lignes de confirmation de lettres de crédit à 160 banques dans 38 États membres. La Banque a en outre accordé 228 lignes de financement du commerce, d'un montant total de 5,3 milliards USD, à 19 pays dans l'ensemble de l'Afrique (principalement aux pays les moins avancés), pour répondre à leurs besoins dans ce domaine. Cela s'est traduit par 40 000 prêts secondaires à des petites et moyennes entreprises, bénéficiant principalement aux femmes et aux jeunes. L'année 2021 a été marquée par une reconnaissance et une croissance remarquables de la Plateforme MANSA par ses différentes parties prenantes et partenaires, ce qui s'est traduit par l'entrée en relation de 1 753 profils supplémentaires pour un total de 2 004 profils intégrés.

Dans le contexte de la crise pandémique, les États membres, les partenaires et les autres parties prenantes veulent des garanties plus fermes que les fonds consacrés au développement donnent des résultats, que tout est fait pour que les rares ressources de développement soient bien gérées et que ces investissements donnent les meilleurs résultats possibles. Le Cadre d'Évaluation de l'Impact sur le Développement du Commerce de la Banque aide Afreximbank à mieux suivre les progrès et à obtenir de meilleurs résultats de développement pour l'Afrique.

Le reste du Rapport annuel est organisé comme suit ; le chapitre 2 présente un point sur les grandes évolutions économiques et commerciales mondiales et africaines en 2021 qui ont influencé les opérations et les activités de la Banque. Le chapitre 3 examine les opérations de prêt et les principales activités entreprises au cours de l'exercice. Le chapitre 4 décrit l'impact sur le développement des interventions de la Banque sur ses États membres.

S'agissant du pilier stratégique du leadership dans le financement du commerce, la Banque a permis de réduire de près de 12,1 % l'insuffisance en termes de financement du commerce en Afrique en 2021.

12.1%

La Banque a accordé 228 lignes de financement du commerce, d'un montant total de 5,3 milliards USD, à 19 pays dans l'ensemble de l'Afrique (principalement aux pays les moins avancés), pour répondre à leurs besoins dans ce domaine. Cela s'est traduit par 40 000 prêts secondaires à des petites et moyennes entreprises, bénéficiant principalement aux femmes et aux jeunes.



Le Contexte
Opérationnel



Le PIB mondial a progressé
de 5,9 % en 2021

5.9%

L'Afrique a enregistré une
croissance du PIB de 5,1 %
en 2021

5.1%

Le Contexte Opérationnel

2.1 LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE MONDIAL

2.1.1 Évolution de la production

Le rebond après la récession économique de 2020 a été aussi synchronisé et rapide que la pandémie de COVID-19 - un événement de type « cygne noir » qui a conduit à la mise en place de mesures de restrictions (confinement, distanciation sociale et fermeture des frontières). Bien que ces mesures aient permis d'endiguer la propagation de la COVID-19, elles ont également déclenché des chocs de demande et d'offre à l'échelle mondiale et ont entraîné l'une des plus fortes contractions de l'économie mondiale, avec une baisse de 21 % des volumes du commerce mondial au plus fort de la pandémie entre mars et avril 2020 et une contraction du produit intérieur brut (PIB) mondial de 3,2 pour cent.

Les réponses audacieuses et rapides ont ouvert la voie à une reprise rapide. Il s'agit notamment d'une politique monétaire accommodante et d'une relance budgétaire, en particulier des économies avancées, qui bénéficiaient d'une marge de manœuvre budgétaire et du privilège exorbitant d'émettre des devises de réserve, ainsi que du soutien contracyclique des institutions financières internationales et de développement et des progrès réalisés dans le domaine des vaccins et traitements contre la COVID-19. Dans une reprise mondiale synchronisée, la production mondiale a progressé de 5,9 pour cent en 2021, la plupart des pays progressant au-dessus des tendances (tableau 2.1 et graphique 2.1a) (FMI 2021, 2022).

Tableau 2.1 Évolution de la production mondiale, 2019-2021

	Croissance réelle du PIB (variation annuelle en pourcentage)			Taux d'inflation (variation annuelle en pourcentage)		
	2019	2020	2021	2019	2020	2021
MONDE	2.8	3.1	5.9	3.5	3.2	4.3
ÉCONOMIES DÉVELOPPÉES	1.7	4.5	5.0	1.4	1.4	2.6
États-Unis	2.3	3.4	5.6	1.8	1.2	4.3
Royaume-Uni	1.4	9.4	7.2	1.8	0.9	2.2
France	1.8	8.0	6.7	1.3	0.5	2.0
Japon	0.0	4.5	1.6	0.5	0.0	0.2
Italie	0.3	8.9	6.2	0.6	0.1	1.7
Canada	1.9	5.2	4.7	1.9	0.7	3.2
Allemagne	1.1	4.6	2.7	1.4	0.4	2.9
Élément Mémor						
Zone euro	1.5	6.4	5.2	1.2	0.3	2.2
ÉCONOMIES EN DÉVELOPPEMENT	3.7	2.0	6.5	5.1	5.1	5.5
Afrique	3.3	1.6	5.1	9.2	10.8	11.6
Asie en développement	5.4	0.9	7.2	3.3	3.1	2.3
Amérique latine et Caraïbes	0.1	6.9	6.8	7.7	6.4	9.3
Europe en développement	2.5	1.8	6.5	6.6	5.4	8.4

Sources : Taux de change du FMI ; Base de données sur les Perspectives économiques mondiales du FMI ; Bloomberg.

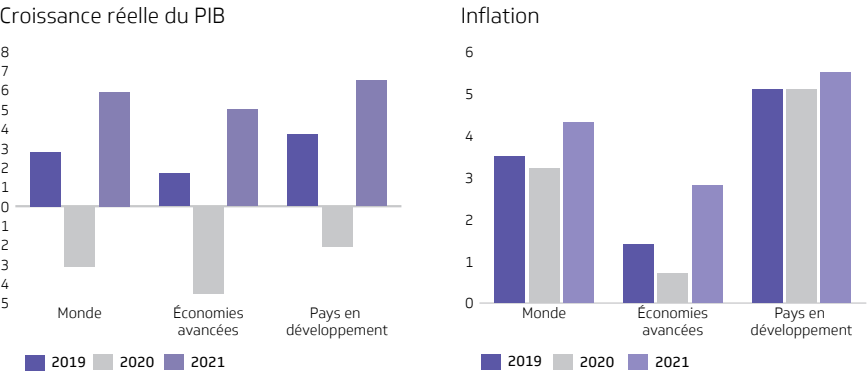
La reprise a été particulièrement forte dans les économies avancées, où la production a progressé de 5 %, soutenue par une marge de manœuvre budgétaire exceptionnelle et des mesures de relance monétaire. Leurs banques centrales ont joué un rôle majeur dans la phase de reprise de la pandémie, émergeant à la fois en tant que prêteurs mondiaux et teneurs de marchés en dernier ressort. La Réserve fédérale américaine et la Banque centrale européenne ont réduit leurs taux d'intérêt et élargi leurs programmes d'achat d'obligations et leurs bilans pour peser sur les taux d'intérêt à long terme.

Dans le cadre de la reprise favorisée par les vaccins, l'accaparement des vaccins et les politiques nationalistes adoptées par les économies avancées, ainsi que les mesures de relance, ont entraîné une reprise à deux vitesses. Le revenu par habitant devrait revenir à son niveau pré-pandémique dans plus de 40 % des pays à revenu élevé, où plus de 60 % de la population est vaccinée, comparativement à 25 % dans les pays à revenu intermédiaire et seulement 23 % dans les pays à faible revenu où les taux de vaccination sont nettement inférieurs à 36 % dans les premiers et moins de 5 pour cent dans les seconds (Reinhart et von Luckner 2022).

La reprise mondiale synchronisée à la suite de la levée des mesures de confinement a contribué à un rebond du commerce mondial, qui a augmenté d'environ 9,3 pour cent en 2021 après une contraction de 8,2 pour cent l'année précédente. Les économies de marché émergentes et en développement ont connu un rebond plus prononcé, leur volume commercial progressant de plus de 11 %, contre 8,3 pour cent pour les économies avancées. La demande de biens de consommation a dominé le rebond du commerce mondial, progressant fortement dans la phase post-restrictions de la pandémie. La hausse de la demande a alimenté les pressions inflationnistes, qui ont été exacerbées par les perturbations de la chaîne d'approvisionnement.

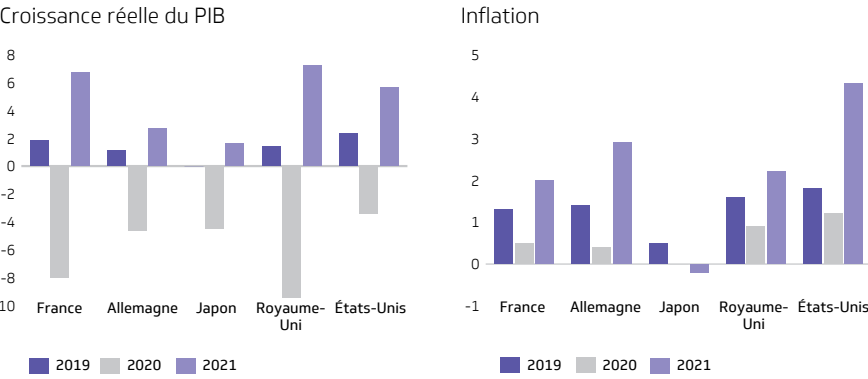
L'économie américaine s'est fortement redressée, affichant un taux de croissance

Graphique 2.1 a Production et inflation mondiales, 2019-21 (pourcentage)



Sources : Fonds monétaire international, perspectives de l'économie mondiale (janvier 2022) ; recherches d'Afreximbank.

Graphique 2.1 b. Production et inflation dans les principales économies avancées, 2019-21 (pourcentage)



Sources : Fonds monétaire international, perspectives de l'économie mondiale (janvier 2022) ; recherches d'Afreximbank.

estimé à 5,6 pour cent en 2021, après une contraction de 3,4 pour cent en 2020 (tableau 2.1 et schéma 2.1b). Outre les progrès réalisés dans le domaine de la vaccination et du traitement contre la COVID-19, la forte reprise a été soutenue par le soutien des pouvoirs publics aux entreprises. En plus d'atténuer le risque de faillites d'entreprises, qui ont été très peu nombreuses, ces mesures ont dopé la consommation intérieure et l'investissement par la libération de la demande latente.

Après une contraction de 6,4 pour cent en 2020, la production de la zone euro a rebondi, le PIB combiné progressant de 5,2 pour cent en 2021, soutenu par le vaste programme de relance monétaire et budgétaire. Au plus fort de la pandémie en juillet 2020, le Conseil de la zone euro a

approuvé le NextGenerationEU (NGEU) de 750 milliards d'euros, un plan de relance économique de l'UE destiné à soutenir les États membres pénalisés par la récession due à la pandémie de COVID-19. Malgré la nature synchronisée du rebond au sein de la zone euro, la reprise a été inégale. Alors que la reprise a été modérée en Allemagne, où la production a augmenté de 2,7 pour cent, elle a été forte en Italie, avec une hausse de 6,2 pour cent de la production et en France, où elle a progressé de 6,7 pour cent.

En dehors de la zone euro, l'économie du Royaume-Uni s'est nettement redressée, progressant de 7,2 pour cent en 2021. Elle est sortie de sa contraction de 9,4 pour cent l'année précédente en tant que pays à croissance la plus rapide de l'ensemble des économies avancées.

En revanche, la reprise au Japon, deuxième économie du groupe des économies avancées, a été relativement faible, reflétant la gravité des infections à la COVID-19, qui a atteint un niveau record plus tard au second semestre 2021. Le PIB n'a progressé que de 1,6 pour cent, après la contraction de 4,5 pour cent provoquée par la pandémie observée en 2020.

Dans le sillage de la reprise mondiale après la récession déclenchée par la pandémie, les marchés émergents et les économies en développement se sont fortement redressés après une contraction de 2 % en 2020, leur production totale ayant augmenté de 6,5 pour cent en 2021. Le rebond rapide et marqué du groupe reflète la combinaison de plusieurs facteurs. Les prix des matières premières ont été dopés par la réduction des écarts de production, les politiques budgétaires et monétaires accommodantes, ainsi que la libération de la demande latente. Ces facteurs ont eu des répercussions positives importantes sur les économies en développement, dont la plupart sont dépendantes des ressources naturelles. L'assouplissement des conditions de financement et le renforcement de la croissance de l'investissement et de la consommation intérieure dans ces économies émergentes et en développement, y compris la Chine où la production a augmenté de plus de 8 %, ont également contribué au rebond des économies émergentes.

L'Asie, qui avait été le principal moteur de la croissance mondiale, a poursuivi sur cette trajectoire avec une croissance du PIB estimée à 7,2 pour cent en 2021 après une contraction de 0,9 pour cent en 2020. La Chine a été la seule grande économie mondiale à croître en 2020 à 2,3 pour cent, alors que la pandémie a dévasté les entreprises du monde entier. Elle a maintenu sa trajectoire haussière, son PIB progressant de 8,2 pour cent en 2021, soutenu par une forte expansion budgétaire et un renforcement de la consommation intérieure dans un contexte de rééquilibrage progressif. L'Inde, qui a connu un net ralentissement, s'est contractée de 7,3 pour cent en 2020, a enregistré un net rebond en 2021, son PIB progressant de 9 %.

2.1.2 Évolution des prix

La période de revue a été caractérisée par une incertitude accrue et des tensions inflationnistes croissantes, notamment au second semestre (S1-21). Outre les déséquilibres entre l'offre et la demande, l'augmentation des coûts de santé et l'élargissement des déficits budgétaires, la récession due à la pandémie de COVID-19 a eu d'autres répercussions importantes. Les perturbations de la chaîne d'approvisionnement mondiale et les vastes mesures de relance monétaire et budgétaire prises par les gouvernements pour accélérer la reprise ont entraîné une forte hausse de l'inflation dans les pays avancés, émergents et en développement. Parmi les autres principaux moteurs de l'inflation figurent l'énergie et le resserrement des marchés du travail (notamment dans les économies avancées), les biens industriels non énergétiques et les produits alimentaires.

Sous l'effet de ces évolutions, l'inflation mondiale a augmenté de 3,2 % en 2020 à 4,3 % en 2021, avec d'importants écarts d'une région et d'un pays à l'autre. Dans les économies avancées, l'inflation a augmenté à un taux estimé à 2,8 % en 2021, contre 0,7 % en 2020 (Tableau 2.1 Graphique 2.1b). Aux États-Unis, où le resserrement du marché du travail a été un moteur majeur, l'inflation a atteint de nouveaux records en décembre 2021, atteignant 7 %. Cela a porté l'inflation moyenne annuelle à 4,3 pour cent en 2021, contre 1,2 pour cent en 2020. Après plusieurs années de faible inflation, la forte reprise de l'activité économique s'est accompagnée d'une montée des tensions inflationnistes. Même si la zone euro a enregistré un taux d'inflation annuel élevé moyen de 2,2 pour cent en 2021, contre 0,3 pour cent en 2020, les prix ont progressé, avec une inflation annuelle supérieure à 5 pour cent en décembre, contre 4,9 pour cent en novembre.

Les pressions inflationnistes généralisées ont entraîné une hausse des taux d'inflation dans les pays émergents et les économies en développement, y compris en Afrique. Dans l'ensemble, l'inflation annuelle moyenne des marchés émergents et des économies en développement a

atteint 5,7 pour cent en 2021, contre 5,1 pour cent en 2020. Dans certains pays d'Afrique et du Moyen-Orient, les prix des produits alimentaires ont fortement augmenté dans un contexte de pénuries domestiques et de renforcement de la demande mondiale. Dans la plupart des pays en développement, en particulier dans les pays à faible revenu, la dépréciation de la devise a alimenté les pressions inflationnistes en raison de la hausse des prix des biens importés.

2.1.3 Marchés financiers

Malgré les inquiétudes des investisseurs à l'égard des perspectives économiques mondiales face à la montée des infections à la COVID-19 et à l'émergence de nouveaux variants et à l'affaiblissement des flux de dette en devise locale, les marchés financiers internationaux ont rebondi après la récession due à la pandémie de 2020 (Rennison 2022) en raison de la forte reprise de l'économie mondiale, de l'émission accrue d'obligations en monnaie forte et de la participation accrue aux marchés de capitaux. Au plus fort de la pandémie en 2020, les marchés actions ont enregistré des pertes importantes en raison de l'atonie de l'activité des entreprises. La reprise de l'économie mondiale soutenue par le renforcement de la demande a contribué à la hausse des bénéfices des entreprises, ce qui a dopé l'activité sur les marchés actions en 2021.

Les mesures de politique monétaire et budgétaire prises par les gouvernements pour soutenir la reprise économique après la récession due à la pandémie ont poussé les marchés boursiers à clôturer 2021 sur un plus haut avec des gains à deux chiffres. La combinaison de mesures de relance budgétaire et de politiques monétaires accommodantes des grandes banques centrales, en plus de l'assouplissement des restrictions liées à la COVID-19, a fait grimper les marchés financiers à travers le monde, l'optimisme des investisseurs anticipant une reprise de la croissance sous l'effet d'une forte demande avec l'augmentation de la vaccination. A cet égard, l'indice FTSE All-World share a rebondi de 16,7 pour cent en dollar en 2021, en hausse de +14,1 pour cent par rapport à 2020 (Rennison 2022). La forte

L'inflation mondiale a augmenté de 3,2 % en 2020 à 4,3 % en 2021, avec d'importants écarts d'une région et d'un pays à l'autre.

performance boursière en 2021 a été particulièrement prononcée aux États-Unis, où les bénéfices ont progressé de 45 pour cent, soit leur plus haut niveau depuis 2008.

L'indice S&P 500 a progressé d'environ 27 pour cent au cours de la période sous revue, sous l'impulsion des valeurs énergétiques, qui ont augmenté d'environ 50 % en raison de la hausse des prix du pétrole. Avec un gain de 190 pour cent, Devon Energy a été le principal moteur de l'indice, tandis que les cours de Ford Motor, Moderna et Marathon Oil, entre autres sociétés, ont plus que doublé. La deuxième meilleure performance a été enregistrée par les sociétés immobilières, qui ont enregistré une hausse de plus de 40 pour cent de leurs cours, les valeurs technologiques ayant gagné environ 33 pour cent.

Les valeurs technologiques l'ont emporté sur les marchés boursiers outre-Atlantique, l'indice Pan-European Stoxx 600 progressant de 22 %. L'indice TOPIX a gagné 10,4 pour cent en 2021, en hausse de moins de 5 % en 2020, les actions japonaises clôturant l'année sur un plus haut. Toutefois, une répression réglementaire de Pékin a contribué à une baisse de plus de 14 pour cent de l'indice Hang Seng de Hong Kong.

La performance des marchés obligataires a été freinée par la hausse de l'inflation, l'incertitude de la reprise économique et le changement progressif du régime de la politique monétaire. Par conséquent, l'indice Morningstar US Core Bond a reculé de 1,6 pour cent, enregistrant son plus faible rendement annuel depuis 2013. Les obligations de la plupart des marchés émergents et des économies en développement ont également enregistré des performances médiocres, tandis que les fonds obligataires sensibles aux taux d'intérêt et libellés en dollar ont enregistré des pertes. En moyenne, les fonds obligataires en devise locale des marchés émergents ont chuté de 7,3 pour cent. Sur le marché obligataire, l'UE est devenue un grand emprunteur en émettant des obligations pour financer son fonds de relance post-pandémique. Elle a également vendu la plus grande obligation verte au monde, levant 12 milliards d'euros grâce à une demande record (FT 2022).

Sur le marché des changes, la hausse de l'indice du dollar (en hausse de 0,5 pour cent) a poussé la plupart des autres devises à la baisse. Parmi les pays développés, l'euro a le plus souffert et s'est déprécié en termes de taux de change effectif face au dollar américain. Il s'est déprécié de 4,9 pour cent, ce qui reflète l'élargissement du différentiel d'anticipations de taux d'intérêt à court terme entre les deux rivages de l'Atlantique. Les devises des pays émergents, y compris la lire turque, le rand sud-africain et le peso mexicain, ont connu une forte dépréciation. La devise turque est tombée à un plus bas historique de 10,44 liras par rapport au dollar, en baisse de 2,4 pour cent. Après s'être redressé de la perte due à la pandémie de 2020, le rand sud-africain est tombé à un niveau bas, tandis que le peso mexicain, devise la plus sensible à l'évolution du dollar en Amérique latine, a poursuivi sa chute face au dollar.

2.1.4 Conditions de financement
Malgré l'intensification des tensions inflationnistes en 2021, les conditions de financement sont restées globalement accommodantes. Même si la Réserve fédérale américaine a fait le pas important de revendre son programme d'achat d'obligations, accélérant le rythme de réduction de 15 milliards de dollars par mois à 30 milliards de dollars, elle a maintenu son taux directeur de 0 pour cent à 0,25 pour cent, même si le taux réel a probablement augmenté en partie pour refléter la hausse de l'inflation.

De même, les conditions de financement sont restées très accommodantes au sein de la zone euro. La Banque Centrale Européenne (BCE) a maintenu les achats d'obligations dans le cadre de son Programme d'achats d'urgence face à la pandémie (PEPP) de 1 850 milliards EUR et a maintenu l'horizon d'achats jusqu'en mars 2022. La BCE a maintenu le taux d'intérêt sur les principales opérations de refinancement et les taux d'intérêt de la facilité de prêt marginal et de la facilité de dépôt à respectivement 0,00 %, 0,25 % et -0,5 %.

En Chine, où l'objectif principal des responsables gouvernementaux était d'atténuer le risque d'un atterrissage

forcé afin d'atteindre l'objectif général de doubler le revenu par habitant d'ici 2035, les autorités monétaires ont poursuivi leur politique d'assouplissement tout au long de 2021. La Banque Populaire de Chine (PBC) a réduit le ratio de réserves obligatoires (RRR) de la Banque à deux reprises, en juillet et décembre 2021. La PBC a également abaissé de 5 bp le taux de référence des prêts à un an (LPR) en décembre 2021. En outre, la PBC a relevé ses prêts aux micro et petites entreprises (MSB) de 300 milliards de yuans et a réduit ses taux d'intérêt de 25 bp en décembre.

L'une des exceptions parmi les banques centrales d'importance systémique a été la Banque d'Angleterre, qui a relevé son taux bancaire de 0,15 points de pourcentage en décembre 2021, à 0,25 pour cent. Cette décision est intervenue en réponse à des pressions croissantes sur les prix, l'inflation atteignant 5,1 pour cent en novembre 2021. Toutefois, le Comité de politique monétaire a également voté pour maintenir le stock d'achats d'obligations d'État britanniques à 875 milliards de livres sterling.

Les tensions inflationnistes, qui ont débuté en 2021, se sont encore renforcées ces derniers mois, incitant les autorités monétaires à durcir leur politique monétaire. Compte tenu de pressions inflationnistes et d'anticipations toujours élevées, plusieurs hausses de taux sont attendues en 2022, ainsi que l'augmentation de la volatilité mondiale et des flux de capitaux. Après des années d'assouplissement des conditions de financement, qui ont débuté après la crise financière mondiale de 2008/09, le monde pourrait entrer dans un long cycle de resserrement. Cela pourrait avoir des répercussions importantes sur la croissance et la gestion macroéconomique dans les pays émergents et les économies en développement.

2.1.5 Évolution du commerce et du contexte commercial
La reprise soutenue de la demande mondiale et de la croissance après l'assouplissement croissant des mesures de restrictions liées à la pandémie, le déploiement généralisé de vaccins et le soutien des pouvoirs publics par

le biais de mesures de relance budgétaire et de politique monétaire ont contribué au rebond de l'activité économique et dopé la performance commerciale. Les dernières estimations de l'Organisation mondiale du commerce indiquent que la croissance du volume du commerce mondial, qui s'est contracté de 8,2 pour cent en 2020, a connu une forte reprise, rebondissant d'environ 9,3 pour cent en 2021. Selon les estimations, le commerce en dollars a augmenté à 38 620 milliards de dollars en 2021, contre 34 860 milliards USD en 2020, dépassant le niveau pré-pandémique de 38 390 milliards de dollars en 2019.

Dans les économies développées, le volume des exportations de marchandises s'est fortement redressé, augmentant d'environ 8,3 pour cent en 2021, après une forte contraction d'environ 9 pour cent en 2020. Les marchés émergents et les économies en développement ont enregistré un rebond des échanges commerciaux de 11,1 pour cent en 2021, après la contraction de 6,7 pour cent enregistrée en 2020. De même, les importations de marchandises ont affiché des performances solides, avec une croissance estimée de 10,9 pour cent par rapport à une contraction d'environ 6,9 pour cent en 2020. En Amérique du Nord, le volume des exportations de marchandises s'est resserré d'environ 8,7 % en 2021 par rapport à une croissance de 8,6 % en 2020. Les importations de marchandises se sont également fortement redressées, avec une croissance d'environ 12,6 pour cent, en forte hausse après une contraction de 6,1 pour cent en 2020. En Europe, les exportations de marchandises ont augmenté de 9,7 pour cent après une contraction de 7,9 pour cent en 2020. De même, les importations de marchandises ont bondi de 9,1 pour cent après avoir reculé de 7,6 pour cent en 2020.

Les économies en développement, principaux moteurs de la croissance mondiale et du commerce, ont également connu une forte reprise. En tant que groupe, le volume de leurs exportations de marchandises a augmenté de 8,4 pour cent en 2021, contre une contraction de 5,8 l'année précédente. La croissance de leurs importations de marchandises a été encore plus forte. Après une contraction de 9 pour cent en 2020, elle a progressé de

12,8 pour cent en 2021. L'Asie a enregistré des performances particulièrement solides, avec une accélération des exportations de marchandises d'environ 14,4 pour cent en 2021, après une croissance atone de 0,3 pour cent en 2020. Les importations ont progressé de 10,7 pour cent, contre une contraction de 1,2 pour cent en 2020.

En Amérique du Sud et centrale, les importations de marchandises ont augmenté de 19,9 pour cent en 2021, après avoir subi une forte baisse d'environ 9,9 pour cent en 2020. De même, les exportations de marchandises ont augmenté de 7,2 %, contre une baisse de 4,7 % sur la même période. Le Brésil, première économie de la région, a largement contribué à cette performance. Les exportations de marchandises du Brésil se sont nettement redressées, avec une croissance de 33,6 pour cent à 280,39 milliards de dollars en 2021, contre 209,9 milliards de dollars en 2020. Les importations du pays ont augmenté d'environ 38,1 pour cent, pour atteindre 219,4 milliards de dollars, contre 158,93 milliards de dollars sur la même période, la hausse de la demande ayant dopé les prix des matières premières dans un pays où les matières premières représentaient 67 % des exportations en 2021.

Le renforcement de la demande mondiale et l'assouplissement des restrictions ont soutenu la reprise du commerce mondial. La montée en puissance de l'innovation, en particulier l'évolution des infrastructures numériques et l'adaptation des entreprises et des consommateurs, ont également contribué à réduire les défis liés à la chaîne d'approvisionnement et à renforcer les restrictions liées au commerce et dues à la pandémie.

2.2 L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE AFRICAIN

2.2.1 Évolution de la production
Après une contraction pour la première fois en 25 ans, les mesures de restrictions prises par les gouvernements pour protéger la population contre le virus de la COVID-19 ayant entraîné un arrêt brutal de l'économie mondiale, l'Afrique

s'est redressée en 2021, affichant une croissance du PIB réel estimée à 5,1 pour cent, contre une contraction de 1,6 pour cent en 2020 (Tableau 2.1). La reprise a été soutenue par un fort rebond des prix des matières premières sous l'effet du renforcement de la demande mondiale, du retrait des restrictions liées à la pandémie, de la reprise de la consommation intérieure et d'une reprise progressive du tourisme.

Les plus grandes économies de la région, en particulier l'Égypte, le Nigeria et l'Afrique du Sud, ont soutenu la performance solide de la région. Par exemple, l'Afrique du Sud, qui s'est contractée à 6,4 pour cent en 2020, a rebondi avec une croissance estimée du PIB réel de 4,6 pour cent en 2021 alors que les activités dans le secteur des services (notamment dans les transports, l'industrie manufacturière et l'exploitation minière) se sont redressées. L'Égypte, qui a fait preuve de résilience en 2020, a progressé de 3,5 % pendant la récession due à la pandémie, et le PIB a progressé de 3,3 pour cent en 2021. De même, après une contraction de 1,8 pour cent en 2020, le PIB du Nigeria a progressé de 3 % en 2021, soutenu par l'amélioration des termes de l'échange sur les matières premières et le rebond particulièrement prononcé des prix du pétrole. En outre, les mesures monétaires et budgétaires accommodantes accélèrent la diversification des sources de croissance grâce à l'expansion de la production manufacturière.

En plus de l'assouplissement des conditions de financement à l'échelle mondiale, les performances économiques de l'Afrique ont également été soutenues par les efforts des gouvernements sous la forme d'un soutien budgétaire et monétaire temporaire (y compris des moratoires), ainsi que d'un financement contracyclique rapide et audacieux des institutions multilatérales et de financement du développement. En particulier, le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque africaine d'exportation-importation (Afreximbank) ont établi de nouveaux records de décaissements. Entre mars 2020 et décembre 2021, le FMI a approuvé plus

Tableau 2.2 Afrique : Croissance réelle du PIB, 2019 – 2021 (variation annuelle en pourcentage)

Pays	2019	2020	2021
Algérie	0.80	-4.90	3.4
Angola	-0.50	-5.40	0.7
Bénin	6.90	3.80	5.5
Botswana	3.00	-8.50	9.2
Burkina Faso	5.70	1.90	6.7
Burundi	1.80	-1.00	1.6
Cap-Vert	5.70	-14.80	4.0
Cameroun	3.70	-1.50	3.5
République centrafricaine	3.00	1.00	1.0
Tchad	3.00	-0.80	0.9
Comores	1.80	-0.50	1.6
République démocratique du Congo	4.40	1.70	3.9
République du Congo	-0.40	-8.20	0.2
Côte d’Ivoire	6.20	2.00	6.0
Djibouti	7.50	1.00	5.0
Égypte	5.60	3.60	4.5
Guinée équatoriale	-6.00	-4.90	3.5
Érythrée	3.80	-0.60	2.9
Eswatini	2.20	-2.40	1.5
Éthiopie	9.00	6.10	2.0
Gabon	3.90	-1.80	1.5
Gambie	6.20	-0.20	4.9
Ghana	6.50	0.40	4.7
Guinée	5.60	7.10	5.2
Guinée-Bissau	4.50	-1.40	3.3
Kenya	5.00	-0.30	5.6
Lesotho	-1.50	-5.40	2.8
Liberia	-2.50	-3.00	3.6
Libye	13.20	-59.70	123.2
Madagascar	4.40	-6.10	2.9
Malawi	5.40	0.90	2.2
Mali	4.80	-1.60	4.0
Mauritanie	5.80	-1.80	2.7
Île Maurice	3.00	-14.90	5.0
Maroc	2.60	-6.30	5.7
Mozambique	2.30	-1.20	2.5
Namibie	-0.60	-8.00	1.3
Niger	5.90	3.60	5.4
Nigeria	2.20	-1.80	3.0
Rwanda	9.50	-3.40	5.1
Sao Tomé-et- Principe	2.20	3.00	2.1
Sénégal	4.40	1.50	4.7
Seychelles	1.90	-12.90	6.9
Sierra Leone	5.50	-2.20	3.2
Somalie	2.90	-0.70	1.6
Afrique du Sud	0.10	-6.40	4.6
Soudan du Sud	0.90	-6.60	5.3
Soudan	-2.20	-3.60	0.9
Tanzanie	7.00	4.80	4.0
Togo	5.50	1.80	4.8
Tunisie	1.00	-8.60	3.0
Ouganda	7.70	-0.80	4.7
Zambie	1.40	-3.00	1.0
Zimbabwe	-6.10	-4.10	5.1

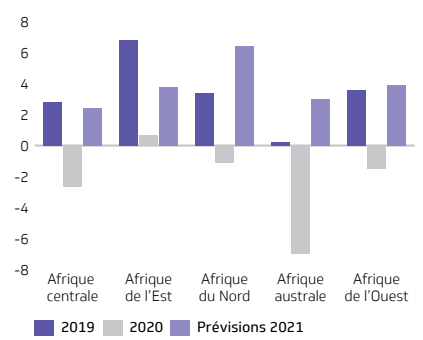
Source(s) : Fonds monétaire international, Base de données des perspectives de l’économie mondiale, octobre 2021 ; recherches d’Afreximbank

de 36 milliards de dollars d’aide financière à court terme liée à la COVID-19 (Facilité de crédit rapide et/ou instrument de financement rapide) aux pays africains. Afreximbank a versé plus de 19,6 milliards de dollars à ses pays membres pour soutenir les mesures d’intervention en cas de pandémie au cours de la même période.

2.2.1.1 Variations régionales

La performance économique du continent en 2021 masque les variations entre les sous-régions. L’Afrique du Nord est apparue comme la sous-région la plus dynamique du continent, avec une croissance moyenne du PIB réel estimée à 5,4 % en 2021 après une contraction de 1,1 pour cent enregistrée en 2020 (tableau 2.2 et graphique 2.2). Outre la reprise du tourisme et le renforcement de la demande mondiale, l’Égypte, première économie de la sous-région, a été le principal moteur de la reprise, avec 3,3 d’expansion de la production.

Graphique 2.2 Développement de la production en Afrique par région, 2019-2021 (%)



Sources : FMI, Perspectives de l’économie mondiale, janvier 2021 ; recherches d’Afreximbank.

L’Afrique de l’Ouest est apparue comme la deuxième sous-région à croissance la plus rapide du continent, enregistrant une croissance de la production réelle estimée de 3,9 pour cent en 2021, après une contraction de 1,5 pour cent en 2020. Le Nigeria, première économie de la sous-région, a été l’un des principaux moteurs de sa croissance. Son PIB a progressé de 3 pour cent en 2021, après une contraction de 1,8 pour cent l’année précédente, principalement sous l’effet de la hausse des prix des matières premières, en particulier du pétrole qui représente plus de 70 % des recettes du gouvernement et plus de 90 % des recettes de change. Mais la performance de la région a également été soutenue par un fort rebond des économies traditionnellement les plus dynamiques, la Côte d’Ivoire (6 %) et le Ghana (4,7 %).

En tant que seule sous-région du continent qui a évité une récession en 2020 en raison de la meilleure performance de l’agriculture, des dépenses publiques soutenues dans les grands projets d’infrastructure et de l’intégration économique régionale, l’Afrique de l’Est a poursuivi sur cette trajectoire de croissance soutenue. Dans l’ensemble, la sous-région a affiché un taux de croissance réel estimé de 3,4 % en 2021, contre 0,7 % en 2020. Au cours de la période sous revue, la performance économique de la région a été tirée par la vigueur des dépenses publiques dans les infrastructures, le renforcement de la demande mondiale et intérieure, l’augmentation des investissements privés, ainsi que les bons résultats de ses économies clés, dont le Rwanda (5,1 %), le Kenya (5,6 %) et la Tanzanie (4 %).

La production de l’Afrique australe a rebondi à un taux estimé de 3 pour cent en 2021, après une contraction de 7 pour cent enregistrée en 2020 en tant que sous-région la plus touchée par l’épidémie de COVID-19. Le fort rebond de l’Afrique du Sud, première économie de la sous-région, a principalement tiré la reprise. Selon les estimations, la croissance s’est établie à 4,6 %, après une contraction de 6,4 pour cent en 2021. D’autres économies qui ont soutenu la reprise de la région sont le

Botswana, dont la croissance est estimée à 9,2 pour cent en 2021, et l’Ile Maurice, qui a progressé de plus de 5 %.

L’Afrique centrale, sous-région la plus dépendante aux ressources naturelles sur le continent, a affiché une expansion estimée de la production de 2,4 % en 2021, contre une contraction de 2,7 % en 2020. Dans un contexte de reprise globalement faible dans la sous-région, il y a eu quelques exceptions. Les principaux moteurs de la croissance de la sous-région en 2021 ont été le Cameroun, avec un taux de croissance estimé de 3,5 pour cent, la République démocratique du Congo, dont la croissance atteint 3,9 pour cent, et la Guinée Équatoriale riche en pétrole, dont la croissance atteint 3,5 %. Ces pays représentaient environ 79 pour cent de l’expansion combinée de la production de la sous-région.

2.2.1.2 Évolution des prix

Dans le sillage des développements mondiaux et de l’environnement opérationnel de plus en plus difficile de déséquilibre entre l’offre et la demande, de perturbations de la chaîne d’approvisionnement mondiale, de hausse des prix de l’énergie et de pénuries alimentaires, l’inflation moyenne en Afrique a augmenté à 11,6 pour cent en 2021, contre 10,8 pour cent en 2020. La dépréciation des devises a également accentué les pressions inflationnistes dans la région. Toutefois, l’évolution des prix a montré des variations et a été particulièrement prononcée dans quelques pays d’Afrique du Nord (Libye et Soudan) et d’Afrique australe (Angola, Zambie et Zimbabwe).

Malgré des taux d’inflation élevés, qui ont dépassé les objectifs dans les économies à forte intensité de ressources comme le Nigeria (16,9 %), la Guinée (11,6 %), la Sierra Leone (11,3 %) et le Ghana (9,3 %), les pressions inflationnistes ont légèrement diminué en Afrique de l’Ouest, retombant à 5,9 pour cent en 2021, contre 6,1 pour cent en 2020. Cela s’explique par la baisse des prix dans quelques pays (Liberia, Sénégal, Sierra Leone) et par la dynamique de l’inflation dans le groupe de l’Union économique et monétaire

Tableau 2.3 Afrique : Inflation, 2019 - 2021 (variation annuelle en pourcentage)

Pays	2019	2020	2021
Algérie	2.00	2.40	6.5
Angola	17.10	22.30	24.4
Bénin	-0.90	3.00	3.0
Botswana	2.70	1.90	5.8
Burkina Faso	-3.20	1.90	3.0
Burundi	-0.70	7.30	5.6
Cap-Vert	1.10	0.60	1.5
Cameroun	2.50	2.40	2.3
République centrafricaine	2.70	2.30	3.7
Tchad	-1.00	4.50	2.6
Comores	3.70	0.80	1.0
République démocratique du Congo	4.70	11.40	9.4
République du Congo	2.20	1.80	2.0
Côte d'Ivoire	0.80	2.40	3.0
Djibouti	3.30	1.80	1.2
Égypte	13.90	5.70	4.5
Guinée équatoriale	1.20	4.80	0.5
Érythrée	-16.40	4.80	4.3
Eswatini	2.60	3.90	4.3
Éthiopie	15.80	20.40	25.2
Gabon	2.00	1.30	2.0
Gambie	7.10	5.90	7.0
Ghana	7.10	9.90	9.3
Guinée	9.50	10.60	11.6
Guinée-Bissau	0.30	1.50	1.9
Kenya	5.20	5.20	6.0
Lesotho	5.20	5.00	5.8
Liberia	27.00	17.00	5.9
Libye	0.20	2.80	21.1
Madagascar	5.60	4.20	6.0
Malawi	9.40	8.60	9.5
Mali	-2.90	0.50	3.0
Mauritanie	2.30	2.30	2.7
Île Maurice	0.50	2.50	5.1
Maroc	0.20	0.60	1.4
Mozambique	2.80	3.10	6.2
Namibie	3.70	2.20	4.0
Niger	-2.50	2.90	2.9
Nigeria	11.40	13.20	16.9
Rwanda	2.40	7.70	2.4
Sao Tomé-et- Príncipe	7.70	9.80	8.3
Sénégal	1.00	2.50	2.4
Seychelles	1.80	1.20	10.0
Sierra Leone	14.80	13.40	11.3
Somalie			
Afrique du Sud	4.10	3.30	4.4
Soudan du Sud	51.20	24.00	23.0
Soudan	51.00	163.30	194.6
Tanzanie	3.40	3.30	3.2
Togo	0.70	1.80	2.7
Tunisie	6.70	5.60	5.7
Ouganda	2.30	2.80	2.2
Zambie	9.20	15.70	22.8
Zimbabwe	255.30	557.20	92.5

Source : Fonds monétaire international, base de données sur les Perspectives économiques mondiales, octobre 2021

Tableau 2.4 Position des Réserves des Pays Africains, 2019–2021

Réserves en milliards USD				Croissance (%)			Mois de couverture des importations		
Pays	2019	2020	2021	2019	2020	2021	2019	2020	2021
Algérie	63.3	48.9	46.2	-21.1	-22.8	-5.4	24.0	13.8	11.6
Angola	16.3	14.9	17.9	6.0	-8.8	20.4	14.1	11.8	10.1
Bénin	1.0	1.6	1.9	2.4	56.1	21.5	4.2	5.1	5.3
Botswana	6.2	4.9	5.3	-7.3	-19.9	7.2	11.3	8.1	7.9
Burkina Faso	1.7	1.6	1.9	9.1	-8.7	23.8	5.8	3.8	4.4
Burundi	0.1	0.1	0.3	64.3	-17.8	209.9	1.5	1.1	2.9
Cap-Vert	0.7	0.7	0.7	21.7	-0.5	-9.2	11.2	8.7	7.2
Cameroun	3.7	4.0	4.8	7.5	8.0	19.5	8.4	6.0	6.5
République Centrafricaine	0.4	0.4	0.5	2.1	9.2	27.4	9.7	6.8	8.4
Tchad	0.1	0.4	0.4	-24.3	291.4	-9.8	1.3	1.1	1
Comores	0.2	0.3	0.3	1.4	46.3	11.7	12.0	10.3	10.2
Rép. Dém. du Congo	0.6	1.1	1.2	-7.0	78.5	6.1	0.5	2.2	2.2
République du Congo	0.6	0.7	3.4	11.6	35.2	357.1	3.0	0.6	2
Côte d'Ivoire	7.4	9.5	11.0	17.6	28.0	16.0	8.5	8.7	9.5
Djibouti	0.5	0.7	0.7	10.9	36.9	1.8	4.1	2.4	1.8
Égypte	40.7	38.5	44.4	5.4	-5.4	15.4	6.2	6.4	5.8
Guinée équatoriale	0.0	0.1	0.3	-25.9	56.7	396.7	0.4	0.3	1.3
Érythrée	0.2	0.2	0.2	17.6	-20.0	38.6	7.5	1.8	2.1
Eswatini	0.4	0.5	0.7	-0.1	23.9	25.5	2.9	3.9	4.4
Éthiopie	3.0	3.0	3.3	-25.1	2.2	8.0	1.4	2.1	1.9
Gabon	1.4	1.5	2.7	3.9	10.1	80.4	6.9	3.6	5.4
Gambie	0.2	0.4	0.5	25.8	60.5	17.4	5.9	6.7	7.2
Ghana	7.1	7.7	10.5	20.2	7.2	37.5	8.2	3.7	4.7
Guinée	1.2	1.5	2.1	7.5	22.1	38.7	4.2	2.8	4
Guinée Bissau	0.5	0.5	0.7	5.2		35.0	20.5	12.9	15.3
Kenya	9.1	8.3	9.3	11.7	-9.0	12.0	6.3	5.6	5.5
Lesotho	0.8	0.6	0.8	6.3	-19.8	29.1	4.9	3.7	4
Liberia	0.3	0.5	0.6	-37.6	54.1	16.8	2.0	5.6	6.5
Libye	79.0	72.8	80.7	-2.0	-7.8	10.9	59.3	48.2	38.6
Madagascar	1.7	2.0	2.6	-2.7	17.0	33.7	5.4	6.3	7.7
Malawi	0.8	0.6	0.7	8.6	-27.5	20.2	3.4	2.4	2.8
Mali	1.2	1.7	2.4	28.8	45.7	40.8	3.0	3.4	4.3
Mauritanie	1.0	1.5	2.1	11.9	46.8	37.3	3.5	4.9	6
Île Maurice	6.8	7.3	7.7	15.6	8.0	6.1	14.4	16.7	15.9
Maroc	25.3	36.0	35.7	7.7	42.1	-0.9	6.0	9.3	7.5
Mozambique	3.7	4.1	3.4	20.1	10.7	-15.8	5.1	5.9	4.3
Namibie	2.1	2.2	3.1	-4.6	5.9	41.1	3.0	5.7	5.9
Niger	1.6	1.7	2.0	46.1	9.4	16.1	5.3	6.4	6.8
Nigeria	38.6	36.7	40.5	-9.4	-4.8	10.3	10.0	6.1	7
Rwanda	1.5	1.8	2.0	8.1	23.3	9.8	5.5	6.1	5.6
Sao Tomé-et- Príncipe	0.0	0.1	0.1	7.9	59.7	30.0	3.8	7.9	8.1
Sénégal	2.9	3.2	4.6	21.3	8.9	45.0	4.3	4.3	5.6
Seychelles	0.6	0.6	0.6	5.6	-3.6	9.1	4.8	5.0	4.5
Sierra Leone	0.5	0.7	1.0	5.9	32.9	39.9	3.7	5.6	6.7
Somalie		—	—					—	—
Afrique du Sud	48.9	55.0	57.6	5.3	12.5	4.7	6.3	8.4	6.4
Soudan du Sud		0.1	1.0			685.3		0.1	1.2
Soudan	0.2			8.5	-100.0		0.2		
Tanzanie	5.6	4.8	6.7	10.5	-14.4	40.8	6.1	6.3	7.1
Togo	1.3	1.7	2.2	80.5	24.6	34.4	8.7	8.7	9.5
Tunisie	7.2	9.1	8.7	43.8	26.2	-5.0	3.9	5.6	4.3
Ouganda	3.2	3.8	4.5	0.6	18.8	15.8	5.2	4.5	4.8
Zambie	1.4	1.2	3.1	-7.7	-16.9	154.5	2.4	2.5	5.7
Zimbabwe	0.2	0.0	0.6	74.3	-77.4	1692.2	0.4	0.1	1.1
Total	403.2	401.9	446.3	-1.6	-0.3	11.1			
Moyenne							7.1	6.3	6.5

†Les taux de croissance correspondent aux calculs du personnel d'Afreximbank.

* IFS 2022 et EIU 2022

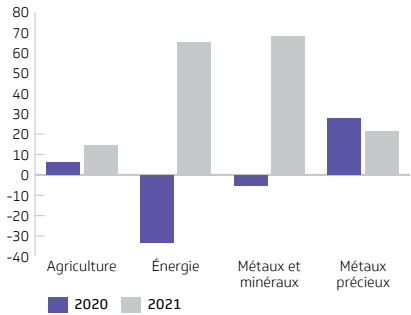
* Vide-Non disponible

Tableau 2.5 Afrique : Évolution des taux de change 2016–2021, par unité de dollar américain

Pays	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Variation en % entre			
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(5)	(2) & (1)	(3) & (2)	(4) & (3)	(5) & (4)
Algérie - dinar	109.44	110.97	116.59	119.44	126.75	135.00	5.06	2.44	6.13	6.50
Angola - kwanza	163.66	165.92	252.86	364.83	578.26	624.74	52.40	44.28	58.50	8.04
Bénin - franc	592.61	580.66	555.45	585.96	575.59	554.70	(4.34)	5.49	(1.77)	(3.63)
Botswana - pula	10.90	10.35	10.20	10.76	11.46	11.09	(1.42)	5.45	6.51	(3.22)
Burkina Faso - franc	592.61	580.66	555.45	585.96	575.59	554.53	(4.34)	5.49	(1.77)	(3.66)
Burundi - franc	1,654.63	1,729.06	1,782.88	1,845.62	1,915.05	1,975.90	3.11	3.52	3.76	3.18
Cap Vert - escudos	99.69	97.81	93.41	98.50	96.80	93.26	(4.49)	5.44	(1.73)	(3.65)
Cameroun - franc	592.61	580.66	555.45	585.96	575.59	554.50	(4.34)	5.49	(1.77)	(3.66)
République Centrafricaine- franc	592.61	580.66	555.45	585.96	575.59	552.40	(4.34)	5.49	(1.77)	(4.03)
Tchad - franc	592.61	580.66	555.45	585.96	575.59	552.40	(4.34)	5.49	(1.77)	(4.03)
Comores - franc	444.45	435.49	416.58	439.47	431.69	414.30	(4.34)	5.49	(1.77)	(4.03)
Rép. Dém. Congo - franc congolais	1,010.30	1,464.42	1,622.52	585.89	574.76	554.24	10.80	(63.89)	(1.90)	7.48
Congo, Rep. du- franc	592.61	580.66	555.45	1,647.76	1,851.12	1,989.50	(4.34)	196.66	12.34	(4.03)
Côte d'Ivoire - franc	592.61	580.66	555.45	585.96	575.59	552.40	(4.34)	5.49	(1.77)	-
Djibouti - franc	177.72	177.72	177.72	177.72	177.72	177.72	-	0.00	-	(3.57)
Égypte - livre	10.03	17.78	17.77	16.82	15.82	15.70	(0.09)	(5.34)	(5.97)	(0.75)
Guinée Équatoriale - franc	592.61	580.66	555.45	585.96	575.59	554.70	(4.34)	5.49	(1.77)	(3.63)
Érythrée- nakfa	15.35	15.08	15.08	15.08	15.08	15.08	-	-	-	-
Eswatini - lilangeni	14.71	13.32	13.23	14.44	16.46	14.78	(0.67)	9.12	14.02	(10.23)
Éthiopie - birr	21.73	23.87	27.43	29.07	34.93	43.82	14.93	5.98	20.15	25.46
Gabon - franc	592.61	580.66	555.45	585.96	575.59	554.50	(4.34)	5.49	(1.77)	(3.66)
Gambie - dalasi	43.37	46.61	48.15	50.06	51.50	51.22	3.31	3.97	2.87	(0.55)
Ghana - cedi	3.91	4.35	4.59	5.21	5.59	5.80	5.40	13.73	7.28	3.73
Guinée - franc guinéen	8,967.93	9,088.32	9,011.13	9,183.88	9,565.08	9,814.00	(0.85)	1.92	4.15	2.60
Guinée-Bissau - franc	592.61	580.66	555.45	585.96	575.59	554.10	(4.34)	5.49	(1.77)	(3.73)
Kenya - shilling	101.50	103.41	101.30	101.99	106.45	109.64	(2.04)	0.68	4.38	2.99
Lesotho - loti	14.71	13.32	13.23	14.45	16.46	14.77	(0.67)	9.18	13.92	(10.26)
Liberia - Liberia dollar	94.43	112.71	144.06	186.43	191.52	166.10	27.81	29.42	2.73	(13.27)
Libye - dinar	1.39	1.39	1.36	1.40	1.40	4.48	(2.07)	2.44	(0.02)	220.74
Madagascar - ariary	3,176.54	3,116.11	3,334.75	3,618.32	3,787.76	3,841.00	7.02	8.50	4.68	1.41
Malawi - kwacha	718.01	730.27	732.33	745.54	749.53	804.10	0.28	1.80	0.53	7.28
Mali - franc	592.61	580.66	555.45	585.96	575.59	554.50	(4.34)	5.49	(1.77)	(3.66)
Mauritanie - ouguiyas	35.24	35.79	35.68	36.69	37.19	36.20	(0.33)	2.84	1.36	(2.66)
Maurice - roupie	35.54	34.48	33.93	35.47	39.35	41.55	(1.59)	4.54	10.92	5.60
Maroc - dirham	9.81	9.69	9.39	9.62	9.50	8.99	(3.16)	2.46	(1.25)	(5.35)
Mozambique - metical	63.06	63.58	60.33	62.50	69.50	65.46	(5.12)	3.60	11.20	(5.82)
Namibie - dollar namibien	14.71	13.31	13.23	14.45	16.46	14.78	(0.59)	9.18	13.94	(10.22)
Niger - franc	592.61	580.66	555.45	585.96	575.59	554.53	(4.34)	5.49	(1.77)	(3.66)
Nigeria - naira	253.49	305.79	306.08	306.42	356.32	398.87	0.10	0.11	16.29	11.94
Rwanda - franc	787.25	831.55	861.09	899.35	943.28	988.90	3.55	4.44	4.88	4.84
Sao Tomé-et- Principe - dobra	22.15	21.74	20.75	21.88	21.51	20.89	(4.55)	5.46	(1.73)	(2.87)
Sénégal - franc	592.61	580.66	555.45	585.96	575.59	554.70	(4.34)	5.49	(1.77)	(3.63)
Seychelles - roupie	13.32	13.65	13.91	14.03	17.62	16.83	1.93	0.88	25.53	(4.46)
Sierra Leone - leone	6,290.30	7,384.43	7,931.63	9,010.22	9,829.93	10,394.20	7.41	13.60	9.10	5.74
Somalie - shilling	23,061.78	23,097.99	-	-	-	-	-	-	-	-
Afrique du Sud - rand	14.71	13.32	13.23	14.44	16.46	14.78	(0.67)	9.12	14.02	(10.23)
Sud-Soudan - livre	46.73	113.65	141.39	-	-	-	24.41	-	-	-
Soudan - livre	6.21	6.68	24.33	45.77	54.00	372.10	264.02	88.12	17.98	589.13
Tanzanie - shilling	2,177.09	2,228.86	2,263.78	2,288.21	2,294.15	2,297.78	1.57	1.08	0.26	0.16
Togo - franc	592.61	580.66	555.45	585.96	575.59	554.70	(4.34)	5.49	(1.77)	(3.63)
Tunisie - dinar	2.15	2.42	2.65	2.93	2.81	2.79	9.40	10.87	(4.16)	(0.65)
Ouganda - shilling	3,420.10	3,611.22	3,727.07	3,699.24	3,710.71	3,580.64	3.21	(0.75)	0.31	(3.51)
Zambie - kwacha	10.31	9.52	10.46	12.89	18.34	20.17	9.89	23.25	42.31	9.96
Zimbabwe - dollar américain*	1.00	1.00	1.00	8.50	51.30	86.40	-	750.00	503.53	68.42

Sources : IFS, 2021 ; EIU, 2021
Dollar américain* (2016-2018); †Les taux de croissance correspondent aux calculs du personnel d’Afreximbank.
* Vide-Non disponible

Graphique 2.3 Évolution des prix dans les groupes de matières premières (pourcentage)



Sources : Prix des matières premières, Banque mondiale (Feuille rose) 2021 ; recherches d’Afreximbank 2021.

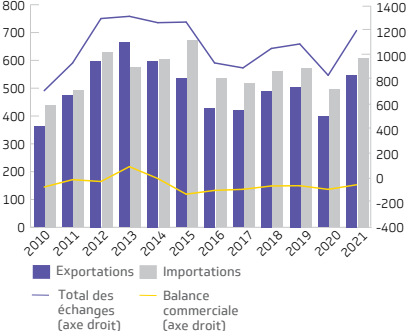
ouest-africaine (UEMOA), où l’ancrage de l’euro au CFA et la répression financière ont maintenu l’inflation à un niveau relativement faible, en moyenne 3 pour cent au cours de la période sous revue.

La baisse des taux d’inflation dans plusieurs pays, y compris l’Érythrée (4,3 %), le Rwanda (2,4 %), la Tanzanie (3,2 %) et l’Ouganda (2,2 %), a contribué à la faiblesse des pressions sur les prix dans la sous-région de l’Afrique de l’Est. Par conséquent, l’inflation annuelle moyenne a diminué, passant de 9,4 pour cent en 2020 à une estimation de 9 pour cent en 2021.

Alors que la plupart des pays de la région enregistrent une inflation à un chiffre, à l’exception de l’Angola (24,4 %), de l’Angola (10 %), de la Zambie (22,8 %) et du Zimbabwe (92,3 %), les pressions inflationnistes ont été modérées dans la sous-région de l’Afrique australe. L’inflation moyenne globale a baissé de 14,3 pour cent en 2021, en net recul par rapport à la baisse de 45,1 pour cent en 2020.

L’inflation annuelle moyenne globale dans la sous-région de l’Afrique du Nord a fortement augmenté à 33,8 pour cent en 2021, contre 26,1 pour cent en 2020. Cela s’explique en grande partie par la hausse des prix alimentaires et l’accélération de l’inflation dans quelques pays, dont la Libye (21,1 %) et le Soudan (194,6 %). L’exception a été l’Égypte, première économie de la sous-région d’Afrique du Nord, où l’inflation a chuté à 5,7 pour cent en 2020, soit le taux le plus bas depuis décembre 2005.

Graphique 2.4 Tendances du commerce de marchandises en Afrique, 2010-21 (milliards USD)



Sources : Fonds monétaire international, base de données de la Direction des statistiques commerciales ; et Afreximbank.

La région de l’Afrique centrale a enregistré le taux d’inflation le plus bas dans les cinq sous-régions du continent pour la troisième année consécutive, allant à l’encontre de la dynamique de l’inflation mondiale. Les tensions inflationnistes ont diminué en 2021, le taux d’inflation moyen étant passé de 4,8 pour cent en 2020 à 3,9 pour cent en 2021. Tout comme dans l’UEMOA, le rattachement du franc CFA utilisé par les pays d’Afrique centrale à l’euro a continué à favoriser la stabilité des prix dans la sous-région.

2.2.2 Réserves extérieures et évolution des taux de change

Le renforcement de la demande mondiale à l’issue de la pandémie a permis d’améliorer les termes de l’échange sur les matières premières et d’augmenter le niveau des réserves de change dans une région où plus de 80 % des pays sont dépendants des ressources naturelles (CTAD 2021). Par conséquent, les réserves de change de la région, qui se sont contractées pour la troisième année consécutive de 0,3 pour cent en glissement annuel à 401,9 milliards de dollars en 2020, contre 403,2 milliards de dollars en 2019, se sont fortement redressées en 2021, avec une hausse estimée de 11,1 pour cent en glissement annuel à 446,3 milliards de dollars (tableau 2.4). Avec l’énergie, en particulier les prix du pétrole, qui ont connu la croissance et la reprise les plus impressionnantes après la pandémie, les pays exportateurs de pétrole ont été les principaux bénéficiaires. Il s’agit notamment de la Guinée Équatoriale, où les réserves de

change ont augmenté de 396,7 pour cent, la République du Congo (357,1 pour cent), l’Angola (20,4 pour cent), la Libye (10,9 %) et le Nigeria (10,3 %).

Outre la hausse des prix des matières premières, la reprise des entrées de capitaux privés et le soutien continu des institutions multilatérales et régionales de financement du développement, y compris l’injection de liquidités par les droits de tirage spéciaux (DTS) du FMI, ont également dopé le stock de réserves du continent. Ensemble, la région a reçu 33 milliards de dollars de l’allocation exceptionnelle de 650 milliards de dollars. En outre, la levée progressive des restrictions liées à la COVID-19 et l’augmentation des arrivées de touristes et des entrées d’IDE qui en découlent, ainsi que l’augmentation des envois de fonds de migrants, ont accru le niveau des réserves. Ces évolutions positives ont porté la couverture moyenne des importations du continent à 6,5 mois en 2021, passant de 6,3 mois en 2020, au-dessus du seuil FMI de 3 mois de couverture des importations.

L’amélioration des comptes courants et budgétaires, sous l’effet de la flambée des prix des matières premières et de l’augmentation des recettes touristiques, des envois de fonds et des entrées de capitaux, a eu un impact positif sur la performance de nombreuses devises nationales en 2021. Par conséquent, la plupart des devises africaines se sont appréciées face au dollar américain pendant la période examinée (Tableau 2.5).

Parmi les monnaies africaines ayant affiché les meilleures performances figuraient celles des membres de l’Aire Monétaire Commune (Eswatini, Lesotho, Namibie, et Afrique du Sud)– qui ont vu leurs monnaies respectives s’apprécier d’environ 10,23 % par rapport au dollar américain en 2021. Outre l’amélioration des comptes extérieurs, l’inflation relativement faible au sein de l’union monétaire a contribué à soutenir les devises. Le dollar libérien s’est également apprécié d’environ 13,27 pour cent par rapport au dollar américain au cours de la période sous revue.

Les devises de l’Éthiopie, de la Libye, du Soudan et du Zimbabwe figuraient parmi les devises dont la performance fut la plus faible en 2021. La dépréciation du

Tableau 2.6 Afrique : Commerce de marchandises, 2019–2021

		Exportations de marchandises (en milliards USD)			Taux de croissance (%)	Part des exportations de marchandises (%)			Importations de marchandises (en milliards USD)			Taux de croissance (%)		Part des importations de marchandises (%)			Total du commerce de marchandises (en milliards USD)			Taux de croissance (%)		Part du total du commerce de marchandises			Valeur de la balance totale (exportations - importations) (milliards USD)			
Pays		2019	2020	2021	2020	2021	2019	2020	2021	2019	2020	2021	2020	2021	2019	2020	2021	2019	2020	2021	2020	2021	2019	2020	2021	2019	2020	2021
Algérie		33.13	19.38	34.35	-41.50	77.26	6.56	4.87	6.26	41.99	33.66	33.93	-19.84	0.81	7.34	6.80	5.58	75.12	53.04	68.28	-29.40	28.75	6.97	5.94	5.91	-8.86	-14.28	0.42
Angola		35.08	23.08	20.47	-34.21	-11.31	6.95	5.80	3.73	14.17	9.93	12.15	-29.93	22.35	2.48	2.01	2.00	49.25	33.01	32.61	-32.98	-1.18	4.57	3.70	2.82	20.91	13.15	8.32
Bénin		0.85	0.84	1.24	-1.18	47.51	0.17	0.21	0.23	2.91	2.60	3.12	-10.42	19.80	0.51	0.53	0.51	3.76	3.44	4.36	-8.33	26.57	0.35	0.39	0.38	-2.05	-1.76	-1.88
Botswana		5.05	3.73	6.34	-26.09	69.73	1.00	0.94	1.16	6.42	6.26	8.19	-2.60	30.97	1.12	1.26	1.35	11.47	9.99	14.53	-12.94	45.46	1.07	1.12	1.26	-1.37	-2.52	-1.86
Burkina Faso		3.24	4.38	6.25	35.24	42.62	0.64	1.10	1.14	3.57	4.12	5.37	15.32	30.29	0.62	0.83	0.88	6.81	8.50	11.62	24.79	36.65	0.63	0.95	1.00	-0.33	0.26	0.88
Burundi		0.18	0.16	0.11	-10.46	-29.54	0.04	0.04	0.02	0.89	0.91	1.05	2.46	15.07	0.16	0.18	0.17	1.07	1.07	1.16	0.27	8.33	0.10	0.12	0.10	-0.71	-0.75	-0.93
Cap-Vert		0.06	0.06	0.06	-12.68	13.05	0.01	0.01	0.01	0.79	1.13	1.18	43.27	4.03	0.14	0.23	0.19	0.85	1.19	1.24	39.09	4.45	0.08	0.13	0.11	-0.73	-1.08	-1.11
Cameroun		4.31	3.64	4.50	-15.48	23.40	0.85	0.92	0.82	5.75	6.22	8.09	8.30	30.06	1.00	1.26	1.33	10.06	9.87	12.59	-1.89	27.60	0.93	1.11	1.09	-1.44	-2.58	-3.60
République Centrafricaine		0.04	0.06	0.07	24.10	23.95	0.01	0.01	0.01	0.47	0.44	0.50	-6.61	14.90	0.08	0.09	0.08	0.51	0.49	0.57	-3.95	15.92	0.05	0.06	0.05	-0.42	-0.38	-0.43
Tchad		1.27	1.45	2.02	14.46	39.22	0.25	0.36	0.37	1.06	1.03	1.07	-3.02	3.56	0.19	0.21	0.18	2.33	2.48	3.09	6.48	24.40	0.22	0.28	0.27	0.20	0.42	0.95
Comores		0.05	0.02	0.02	-56.30	-16.76	0.01	0.01	0.00	0.20	0.27	0.33	33.02	22.87	0.04	0.05	0.05	0.25	0.29	0.35	15.54	19.94	0.02	0.03	0.03	-0.15	-0.25	-0.31
Rép. Dém. du Congo		13.18	13.79	25.63	4.59	85.85	2.61	3.47	4.67	12.94	11.87	16.15	-8.32	36.10	2.26	2.40	2.66	26.13	25.65	41.77	-1.81	62.84	2.43	2.87	3.61	3.34	2.99	4.34
Congo		5.59	4.90	6.62	-12.22	35.00	1.11	1.23	1.21	2.24	1.91	2.28	-14.89	19.54	0.39	0.39	0.38	7.83	6.81	8.90	-12.99	30.67	0.73	0.76	0.77	2.21	1.78	0.66
Côte d'Ivoire		12.73	12.42	14.48	-2.38	16.55	2.52	3.12	2.64	10.52	10.64	13.82	1.18	29.94	1.84	2.15	2.27	23.24	23.06	28.31	-0.77	22.73	2.16	2.58	2.45	-0.97	-0.94	-1.01
Djibouti		0.34	0.36	0.42	5.46	16.14	0.07	0.09	0.08	1.32	1.30	1.43	-0.89	9.61	0.23	0.26	0.24	1.66	1.66	1.85	0.42	11.02	0.15	0.19	0.16	0.24	1.92	9.48
Égypte		30.61	26.81	40.61	-12.41	51.48	6.06	6.74	7.41	78.57	60.88	76.62	-22.51	25.85	13.73	12.31	12.60	109.18	87.69	117.23	-19.68	33.69	10.13	9.83	10.14	-47.96	-34.07	-36.00
Guinée équatoriale		4.70	2.83	4.19	-39.80	48.12	0.93	0.71	0.76	1.03	0.89	0.80	-13.13	-9.89	0.18	0.18	0.13	5.73	3.72	5.00	-35.02	34.22	0.53	0.42	0.43	3.68	1.94	3.39
Érythrée		0.33	0.33	0.40	-0.27	22.21	0.07	0.08	0.07	0.32	0.36	0.39	13.54	7.19	0.06	0.07	0.06	0.65	0.69	0.79	6.50	14.36	0.06	0.08	0.07	0.01	-0.03	0.02
Eswatini		2.00	1.75	3.21	-12.53	83.22	0.40	0.44	0.58	1.85	1.62	2.52	-12.23	55.56	0.32	0.33	0.41	3.85	3.37	5.73	-12.39	69.92	0.36	0.38	0.50	0.15	0.13	0.69
Éthiopie		3.23	3.30	3.18	2.00	-3.56	0.64	0.83	0.58	18.37	16.40	15.52	-10.74	-5.33	3.21	3.31	2.55	21.60	19.70	18.70	-8.83	-5.03	2.01	2.21	1.62	-15.13	-13.10	-12.34
Gabon		5.58	4.13	4.30	-25.97	3.94	1.11	1.04	0.78	2.41	2.26	2.30	-6.36	1.82	0.42	0.46	0.38	7.99	6.39	6.59	-20.06	3.19	0.74	0.72	0.57	3.17	1.88	2.00
Gambie		0.03	0.03	0.03	7.66	24.90	0.01	0.01	0.01	0.49	0.55	0.68	11.96	22.26	0.09	0.11	0.11	0.52	0.58	0.71	11.75	22.39	0.05	0.07	0.06	-0.47	-0.53	-0.64
Ghana		16.78	18.77	18.55	11.86	-1.15	3.32	4.72	3.38	10.44	11.18	13.84	7.11	23.81	1.82	2.26	2.28	27.22	29.95	32.40	10.04	8.17	2.53	3.36	2.80	6.34	7.58	4.71
Guinée		3.12	4.27	6.11	37.06	43.04	0.62	1.07	1.11	3.51	3.75	3.90	6.90	4.10	0.61	0.76	0.64	6.62	8.02	10.01	21.09	24.84	0.61	0.90	0.87	-0.39	0.52	2.21
Guinée-Bissau		0.24	0.19	0.21	-21.91	15.48	0.05	0.05	0.04	0.27	0.28	0.41	2.90	45.27	0.05	0.06	0.07	0.51	0.47	0.62	-8.66	33.41	0.05	0.05	0.05	-0.03	-0.10	-0.19
Kenya		5.83	5.84	6.71	0.18	14.84	1.15	1.47	1.22	17.34	15.53	18.56	-10.42	19.48	3.03	3.14	3.05	23.17	21.37	25.27	-7.75	18.22	2.15	2.40	2.19	-11.51	-9.69	-11.85
Lesotho		1.09	0.90	0.96	-17.34	6.09	0.22	0.23	0.17	2.30	1.75	2.41	-23.85	37.55	0.40	0.35	0.40	3.39	2.65	3.36	-21.75	26.84	0.31	0.30	0.29	-1.20	-0.85	-1.45
Liberia		0.50	0.37	0.60	-26.99	64.04	0.10	0.09	0.11	4.08	4.24	5.34	3.94	25.92	0.71	0.86	0.88	4.58	4.60	5.94	0.55	28.95	0.43	0.52	0.51	-3.58	-3.87	-4.74
Libye		32.45	10.93	40.96	-66.31	274.63	6.43	2.75	7.47	15.67	12.79	17.31	-18.35	35.33	2.74	2.59	2.85											

Tableau 2.7 Commerce intra-africain 2019-2021, en milliards de dollar américain

Pays	Exportations			Taux de croissance, (%)		Part du total des exportations intra-africaines du pays, %			Importations			Taux de croissance, (%)		Part du total des importations intra-africaines du pays			Commerce intra-africain total			Taux de croissance (%)		Part du pays dans le total du commerce intra-africain		
	2019	2020	2021	2020	2021	2019	2020	2021	2019	2020	2021	2020	2021	2019	2020	2021	2019	2020	2021	2020	2021	2019	2020	2021
Algérie	1.38	0.81	1.44	-41.50	77.26	1.78	1.18	1.65	8.05	6.45	6.50	-19.84	0.81	10.42	8.67	8.17	9.43	7.26	7.94	-23.02	9.34	6.09	5.07	4.76
Angola	0.60	0.34	0.41	-43.29	20.58	0.77	0.49	0.47	1.13	0.52	0.68	-53.56	29.19	1.46	0.71	0.85	1.73	0.86	1.09	-50.01	25.82	1.11	0.60	0.65
Bénin	0.15	0.11	0.24	-28.08	123.25	0.19	0.16	0.28	0.71	0.53	0.73	-25.00	37.87	0.91	0.71	0.92	0.86	0.64	0.97	-25.54	52.39	0.55	0.45	0.58
Botswana	0.69	0.66	0.74	-4.56	12.19	0.89	0.96	0.85	4.43	4.20	5.31	-5.27	26.33	5.74	5.65	6.67	5.13	4.86	6.05	-5.17	24.40	3.31	3.40	3.63
Burkina Faso	0.37	0.36	0.37	-1.70	1.84	0.47	0.53	0.42	1.07	1.12	1.88	4.87	68.12	1.38	1.50	2.37	1.44	1.48	2.25	3.19	51.92	0.93	1.04	1.35
Burundi	0.04	0.06	0.05	31.29	-17.19	0.06	0.08	0.05	0.22	0.25	0.29	9.37	19.33	0.29	0.33	0.37	0.27	0.30	0.34	12.96	12.38	0.17	0.21	0.20
Cap-Vert	0.00	0.00	0.00	77.65	8.43	0.00	0.00	0.00	0.01	0.01	0.02	-10.74	21.77	0.02	0.02	0.02	0.02	0.01	0.02	-6.63	20.59	0.01	0.01	0.01
Cameroun	0.48	0.49	0.62	1.18	27.82	0.62	0.71	0.71	1.08	1.08	1.21	0.37	12.35	1.39	1.45	1.53	1.56	1.57	1.84	0.62	17.15	1.01	1.10	1.10
République Centrafricaine	0.01	0.01	0.02	59.75	31.92	0.01	0.02	0.02	0.06	0.05	0.06	-12.70	16.26	0.08	0.07	0.08	0.07	0.07	0.08	-4.49	19.23	0.05	0.05	0.05
Tchad	0.01	0.01	0.01	-35.66	66.05	0.02	0.01	0.02	0.22	0.19	0.23	-14.99	20.17	0.29	0.25	0.29	0.24	0.20	0.24	-16.17	22.18	0.15	0.14	0.14
Union des Comores	0.01	0.00	0.00	-66.96	5.45	0.01	0.00	0.00	0.02	0.02	0.02	18.62	14.28	0.02	0.03	0.03	0.02	0.02	0.03	-2.84	13.52	0.02	0.02	0.02
Rép. Dém. du Congo	0.31	0.52	0.73	69.89	40.64	0.39	0.76	0.84	0.58	0.28	0.35	-51.43	24.43	0.75	0.38	0.44	0.88	0.80	1.08	-9.39	34.96	0.57	0.56	0.65
Rép. du Congo	2.86	2.78	3.31	-2.54	19.00	3.68	4.05	3.80	2.38	2.32	2.94	-2.46	26.73	3.08	3.12	3.70	5.24	5.11	6.26	-2.51	22.52	3.38	3.57	3.75
Côte d'Ivoire	0.22	0.23	0.32	6.93	36.27	0.28	0.34	0.36	0.06	0.06	0.07	-0.59	18.88	0.08	0.08	0.09	0.28	0.30	0.39	5.27	32.64	0.18	0.21	0.23
Djibouti	5.42	3.77	6.42	-30.55	70.45	6.99	5.49	7.37	4.70	4.61	5.59	-1.91	21.21	6.09	6.20	7.03	10.13	8.38	12.01	-17.26	43.35	6.54	5.86	7.20
République Arabe d'Égypte	3.95	3.24	4.54	-17.95	40.38	5.08	4.71	5.21	1.94	1.22	1.29	-36.88	5.65	2.51	1.65	1.63	5.88	4.46	5.84	-24.19	30.85	3.80	3.12	3.50
Rép. de Guinée équatoriale	0.07	0.04	0.05	-36.18	21.49	0.09	0.06	0.06	0.06	0.07	0.09	14.68	26.02	0.08	0.09	0.11	0.13	0.11	0.14	-12.37	24.27	0.08	0.08	0.08
Érythrée	0.00	0.00	0.00	-45.68	45.32	0.00	0.00	0.00	0.02	0.03	0.06	26.01	109.55	0.03	0.04	0.08	0.02	0.03	0.06	23.91	108.73	0.02	0.02	0.04
Royaume d'Eswatini	1.85	1.61	3.05	-12.57	89.11	2.38	2.35	3.50	1.41	1.19	2.03	-15.09	69.66	1.82	1.60	2.55	3.25	2.81	5.08	-13.66	80.84	2.10	1.96	3.05
Rép. Dém.d'Éthiopie du Congo	0.99	0.99	1.01	-0.32	1.67	1.28	1.44	1.15	0.28	0.19	0.14	-33.85	-22.46	0.36	0.25	0.18	1.27	1.18	1.15	-7.73	-2.15	0.82	0.82	0.69
Gabon	0.11	0.15	0.26	34.75	78.86	0.14	0.21	0.30	0.22	0.20	0.21	-8.73	2.97	0.29	0.27	0.26	0.33	0.35	0.47	5.56	34.81	0.21	0.24	0.28
Gambie	0.02	0.02	0.02	25.69	-7.87	0.02	0.03	0.02	0.11	0.11	0.13	0.53	24.43	0.14	0.15	0.17	0.13	0.13	0.15	4.09	18.91	0.08	0.09	0.09
Ghana	2.95	3.93	4.26	33.30	8.43	3.80	5.73	4.89	1.04	1.00	1.33	-4.34	33.37	1.35	1.34	1.67	3.99	4.93	5.59	23.48	13.47	2.58	3.45	3.36
Guinée	0.29	0.33	0.43	14.91	28.99	0.37	0.49	0.49	0.25	0.27	0.27	8.57	-0.28	0.33	0.37	0.34	0.54	0.61	0.70	11.95	15.77	0.35	0.42	0.42
Guinée-Bissau	0.03	0.05	0.05	66.90	6.30	0.03	0.07	0.06	0.04	0.05	0.07	21.21	29.32	0.06	0.07	0.09	0.07	0.10	0.12	38.48	18.84	0.05	0.07	0.07
Kenya	1.87	1.81	2.08	-3.22	14.77	2.41	2.64	2.39	1.76	1.29	1.54	-27.01	19.83	2.28	1.73	1.94	3.64	3.10	3.62	-14.76	16.87	2.35	2.17	2.17
Royaume de Lesotho	0.49	0.40	0.39	-19.31	-0.87	0.63	0.58	0.45	1.86	1.35	1.86	-27.08	37.50	2.40	1.82	2.34	2.35	1.75	2.26	-25.45	28.79	1.52	1.22	1.35
Liberia	0.01	0.01	0.01	-29.55	64.04	0.01	0.01	0.01	0.40	0.41	0.52	3.94	25.92	0.52	0.56	0.66	0.41	0.42	0.53	3.12	26.55	0.26	0.29	0.32
Libye	0.14	0.09	0.31	-40.36	263.17	0.19	0.13	0.36	0.67	0.63	0.90	-5.76	42.96	0.86	0.84	1.13	0.81	0.71	1.21	-11.94	69.60	0.52	0.50	0.73
Madagascar, Rép. de	0.20	0.13	0.16	-36.11	26.65	0.25	0.18	0.18	0.38	0.28	0.39	-25.67	37.52	0.50	0.38	0.49	0.58	0.41	0.55	-29.21	34.19	0.37	0.29	0.33
Malawi	0.27	0.24	0.29	-10.73	21.33	0.34	0.35	0.33	0.79	0.92	1.09	16.52	18.82	1.02	1.24	1.37	1.05	1.16	1.38	9.65	19.33	0.68	0.81	0.83
Mali	1.75	2.50	2.54	42.90	1.46	2.25	3.64	2.91	2.31	2.52	2.91	9.02	15.61	2.99	3.38	3.66	4.06	5.02	5.45	23.62	8.56	2.62	3.51	3.27
Mauritanie, Rép. islamique de	0.22	0.24	0.29	8.11	19.44	0.29	0.35	0.33	0.29	0.20	0.26	-30.51	31.60	0.37	0.27	0.33	0.51							

birr éthiopien face au dollar américain s'explique en grande partie par l'instabilité socio-politique alimentée par le conflit régional du Tigré et la hausse de l'inflation. Le dinar libyen s'est déprécié d'environ 220,74 pour cent en raison de l'instabilité politique persistante et de l'insécurité, ce qui a perturbé la production de pétrole, principale source de réserves de change du pays. La livre du Soudan s'est dépréciée d'environ 589,13 pour cent par rapport au dollar américain en 2021. La pénurie de réserves de change, la prime de marché parallèle élevée et la montée de l'incertitude ont incité le gouvernement à dévaluer la devise à SDG375:1 USD en février 2021 par rapport à sa valeur de SDG55:1 USD en février 2020. Les pénuries de biens essentiels et la faiblesse des recettes d'exportation ont réduit l'offre de dollars et mis la pression sur le dollar zimbabwéen, qui s'est déprécié d'environ 68,42 pour cent par rapport au dollar américain en 2021.

2.2.3 Evolution des prix des matières premières

Les marchés de l'énergie se sont nettement améliorés après l'effondrement des prix et de la demande mondiale suite à l'épidémie de COVID-19 au premier trimestre 2020. La reprise des marchés pétroliers, largement tirée par la baisse progressive de la production de mai à décembre 2020, s'est poursuivie en 2021. Fin 2021, le prix moyen du pétrole brut était de 70,44 dollars le baril, en hausse de 71,1 pour cent par rapport au faible niveau de 39,99 USD au premier semestre 2020 et de 64,8 pour cent pour la moyenne de 2020.

Le renforcement de la demande de carburant sur le marché de l'énergie a tiré le marché du pétrole brut à la hausse, notamment l'utilisation accrue de l'énergie pour le refroidissement et le chauffage en raison des conditions météorologiques extrêmes, notamment aux États-Unis et en Chine. En outre, compte tenu de l'assouplissement des restrictions de voyage et de l'augmentation des volumes de vols internationaux, la demande de carburant pour avion a également augmenté, ce qui a renforcé les pressions sur les prix. En outre, le ralentissement de la production et les perturbations de l'approvisionnement en provenance de

l'OPEP et des pays de l'OPEP+, l'impact de l'ouragan Ida aux États-Unis et les difficultés opérationnelles de l'Angola et du Nigeria ont contribué à la montée des pressions sur les prix du pétrole. Dans une région où la plupart des économies dépendent des matières premières et des ressources naturelles, la reprise des prix du pétrole s'est reflétée dans les mouvements de l'indice composite Afreximbank African Commodity Index (AACI), qui a rebondi de 14 pour cent en glissement trimestriel, sa troisième hausse trimestrielle consécutive au premier semestre 2021. L'indice a progressé de 55 pour cent en glissement annuel au T2-21 (Afreximbank 2021).

Les prix des matières premières agricoles se sont également nettement redressés en 2021 après leur stabilité sur la période 2019/2020. L'indice moyen des matières premières agricoles a progressé de 14,3 pour cent entre 2020 et 2021. Les performances solides du maïs, du sucre, du caoutchouc, du soja et du café ont largement tiré la hausse des prix des matières premières agricoles.

Dopés par une forte demande d'aliments pour animaux et l'augmentation de la production d'éthanol aux États-Unis, les prix du maïs ont fortement rebondi de 55,3 pour cent en 2021 après une performance médiocre et une baisse de 1,7 pour 2020. La performance du sucre a été largement tirée par l'augmentation de la demande, dans le secteur de l'alimentation et des boissons, et par l'industrie pharmaceutique. La forte demande chinoise de caoutchouc pour la fabrication de pneus et la légère contraction de la production de Thaïlande, premier producteur mondial de caoutchouc, ont largement contribué au rebond des prix des matières premières.

D'autres matières premières agricoles, comme le soja, le café et l'huile de palme, ont suivi une trajectoire similaire, avec des hausses de prix importantes. Alors que la hausse de la demande d'huile de soja a dopé les prix du soja, le prix du café s'est redressé à la faveur d'une demande accrue de produits de café et de café instantané à faire à la maison.

En substitution des huiles végétales, qui ont continué à souffrir de perturbations de production, la demande d'huile de

palme a poursuivi sa hausse de 2020 et maintient son cours à la hausse. De même, la forte hausse des prix du pétrole brut, l'augmentation de la demande d'alternatives de biocarburants comme par conséquent l'huile de palme et le soja, qui sont utilisés dans sa production, ont encore tiré à la hausse leurs prix. Par conséquent, le prix de l'huile de palme a presque doublé, augmentant de 48,5 pour cent à 1 130,58 USD en 2021. Le marché du cacao a enregistré une hausse marginale de 1,35 pour cent des prix en 2021, en baisse par rapport à sa croissance de 2,28 pour cent sur la période 2019/2020. L'augmentation de l'offre des deux plus grands producteurs mondiaux (Côte d'Ivoire et Ghana avec une augmentation de l'offre de 5,7 pour cent et 18,75 pour cent respectivement) a contribué à la baisse des prix du cacao.

Contrairement à la plupart des matières premières, les prix du thé ont baissé de 1,4 pour cent en 2021, en grande partie en raison d'une production extrêmement importante en Inde et au Sri Lanka, par rapport au gain de 6,22 pour cent précédent en 2020. La réduction de la production au Kenya en raison de conditions climatiques défavorables n'a pas suffi à compenser la surabondance de l'offre qui a exercé des pressions baissières sur les prix.

Après un parcours mitigé sur la période 2019/2020, le marché des métaux/minéraux a connu un rebond notable, avec des hausses de prix dans la plupart des métaux et des minéraux. Dans le sous-secteur des minéraux précieux, le platine a enregistré la plus forte progression, avec une croissance de 22,27 pour cent en 2020/2021, contre 3,29 pour cent en 2019/2020. Les prix du platine ont augmenté sous l'effet de la hausse de la demande, de la substitution par la Chine du platine à la place du palladium et de la demande de platine dans la production d'hydrogène vert. Les évolutions observées dans le secteur des métaux/minéraux sont cohérentes avec l'AACI, qui a enregistré des gains stables de 5 pour cent sur le sous-indice des métaux/minéraux au cours du second semestre 2021.

Les prix de l'or ont fortement ralenti, se terminant par une croissance marginale de 1,66 pour cent de l'or, en baisse par

rapport au rebond de 27,13 pour cent de l'année précédente. Le rebond post-COVID-19 de l'économie mondiale a renforcé la confiance des investisseurs et réduit la ruée vers l'or suite à l'épidémie de COVID-19. De même, un ralentissement des achats d'or des banques centrales couplé à une remontée régulière des taux d'intérêt réels à long terme lié au retrait progressif du programme d'achat d'obligations ont conduit à une réallocation d'actifs.

Dans les autres métaux et minéraux du sous-secteur des métaux, la demande des pays de l'OCDE et de la Chine, ainsi qu'un ralentissement de la production, ont entraîné une hausse sensible des prix moyens du secteur s'élevant à 68 % de croissance, en hausse par rapport à la piètre performance d'une croissance négative de 5 % auparavant. Les prix de l'étain, de l'aluminium et du zinc ont fortement augmenté en raison de l'augmentation de la demande chinoise dans un contexte de contraintes de production. Les sanctions imposées par les États-Unis en 2018 à l'encontre de la Russie, un grand producteur mondial d'aluminium, continuent de façonner la dynamique du marché.

En ce qui concerne le zinc, les pénuries de production en Chine et au Mexique ont contribué à la hausse de la demande. Le cuivre a également bénéficié d'une forte demande en raison de son utilisation dans les secteurs de l'électronique, des énergies renouvelables et des voitures électriques. Bien que la Chine ait connu une baisse de la production automobile en 2020, la production a rebondi en 2021, ce qui a tiré la demande de cuivre raffiné.

2.2.4 ÉVOLUTION DU COMMERCE AFRICAIN

2.2.4.1 Performance du commerce africain

Dans le sillage de la forte expansion de l'économie mondiale, le commerce des marchandises de l'Afrique a rebondi de 29,58 pour cent à 1 156,36 milliards de dollars en 2021 après un net recul de 17,16 pour cent en 2020 (Graphique 2.6). Les hausses généralisées des prix des matières premières mondiales, y compris celles présentant un intérêt du point de vue des exportations africaines, s'est

avérée être le principal moteur de la croissance du commerce de marchandises total de la région. Le pétrole étant la composante principale du panier d'exportations de la région, représentant environ 37,4 pour cent des exportations totales, l'envolée des prix du pétrole brut a entraîné l'expansion du commerce du continent au cours de la période sous revue. Par conséquent, les exportateurs de pétrole ont vu leur part d'exportations africaines augmenter de 53,93 % pour s'établir à 213,49 milliards en 2021, contre 138,69 milliards USD en 2020.

La reprise des prix des matières premières non énergétiques a également dopé l'expansion du commerce africain au cours de la période sous revue. Les exportations nettes des pays importateurs de pétrole ont augmenté d'environ 29,33 pour cent à 334,94 milliards de dollars en 2021, contre 258,97 milliards USD en 2020. La forte performance de ce groupe de pays (quoique inférieure à celle des exportateurs de pétrole) a permis aux exportations de la région d'atteindre un taux de croissance de 37,91 pour cent en 2021, contre un recul de 21,27 pour cent en 2020.

L'envolée des prix des matières premières a été largement soutenue par la forte reprise des économies avancées, notamment en Amérique du Nord et en Europe, et par une croissance économique solide dans le groupe des pays en développement d'Asie. La Chine et l'Inde, qui ont enregistré les meilleures performances de croissance parmi les principales économies, ont entraîné une solide reprise de la demande mondiale de matières premières. Alors que la Chine est restée le premier partenaire commercial de l'Afrique et que l'Inde a consolidé sa deuxième position, d'autres pays, dont les États-Unis, connaissent un net rebond de leurs échanges commerciaux avec l'Afrique. Les importations commerciales américaines en provenance de la région ont augmenté d'environ 25,77 pour cent à 26,8 milliards de dollars en 2021, contre 21,3 milliards de dollars en 2020.

En ce qui concerne le pétrole, l'accord entre l'OPEP et les pays non membres de l'OPEP visant à maintenir la baisse

de la production de pétrole jusqu'au premier semestre de l'année, face à l'assouplissement progressif des mesures de restrictions déclenchées par la COVID-19 et à la normalisation croissante des activités socio-économiques, ainsi que les conditions financières accommodantes et les perturbations de l'offre, ont fortement dopé les cours du pétrole. Ils ont terminé l'année en moyenne autour de 70,44 dollars le baril, contre environ 42,23 dollars le baril l'année précédente. Ces évolutions, ainsi qu'une forte reprise des prix de plusieurs matières premières non énergétiques suivies par la Banque, dont l'aluminium, le café, le cuivre, le maïs, l'huile de palme, le platine, le soja et l'étain, ont largement contribué à la reprise des exportations africaines au cours de la période considérée.

Les importations de marchandises africaines ont elles aussi progressé, regagnant 22,88 % pour s'établir à 607,94 milliards USD en 2021, contre 494,75 milliards USD en 2020. Le taux de croissance plus faible des importations a diminué son déficit commercial, lequel est passé de 97,09 milliards USD en 2020 à 59,51 milliards USD en 2021 (Schéma 2.6 et Tableau 2.6). La hausse de la consommation d'énergie suite à la reprise des activités économiques a eu un impact significatif sur la performance du commerce africain. Les exportateurs de pétrole ont vu leurs importations augmenter de 21,93 pour cent à 200,35 milliards de dollars en 2021, contre 164,31 milliards de dollars en 2020, sous l'effet de la croissance soutenue des importations de l'Angola (22,35 pour cent), de la République du Congo (19,54 %), de l'Égypte (25,85 pour cent), de la Libye (35,33 %) et du Nigeria (31,55 pour cent).

S'agissant du groupe des importateurs nets de pétrole, leurs importations ont progressé de 23,35 % en 2021 pour atteindre 407,59 milliards USD en 2021, contre 330,44 milliards USD en 2020. Alors que la plupart des importateurs nets de pétrole ont vu leurs importations augmenter, la performance globale du groupe a été largement tirée par la forte croissance des importations dans plusieurs économies moyennes et

grandes économies, dont la République démocratique du Congo (36,10 %), la Côte d’Ivoire (29,94 %), le Ghana (23,81 %), le Maroc (26,20 %), le Mozambique (33,70 %), l’Afrique du Sud (36,81 %) et la Tanzanie (25,60 pour cent).

2.2.4.2 Commerce intra-africain

La valeur du commerce intra-africain s’est nettement redressée en 2021, atteignant 166,72 milliards de dollars après les deux années de baisse consécutives. La valeur du commerce intra-africain a augmenté de 16,53 pour cent en 2021 par rapport à une baisse de 7,64 pour cent en 2020. Le commerce extérieur a augmenté encore plus que le commerce intra-africain, atteignant 1 156 milliards avec un taux de croissance de 29,58 pour cent en 2021, après la forte baisse en 2020 de 17,16 pour cent. Si la forte baisse de 2020 reflète l’impact des mesures de restrictions sur le commerce, la forte reprise du commerce africain 2021 a été tirée par la reprise mondiale forte et synchronisée, avec une croissance du PIB de 5,9 pour cent, le renforcement de la demande mondiale et le fort rebond des prix des matières premières. Cette tendance a été soutenue par de vastes et ambitieuses mesures de relance monétaire et budgétaire, le redressement du commerce mondial, l’amélioration de la compréhension et de la gestion de la pandémie de COVID-19, avec une disponibilité croissante des vaccins, et des thérapies et tests améliorés.

L’Afrique du Sud a maintenu sa position de principale nation du commerce intra-africain, enregistrant une valeur totale du commerce intra-africain de 32,81 milliards USD, en hausse par rapport aux 27,01 milliards USD enregistrés en 2020. Cela s’explique principalement par le rebond du cours du pétrole, qui représente la part prépondérante des importations de l’Afrique du Sud depuis le reste du continent. L’Afrique du Sud représentait 19,68 % du commerce intra-africain total en 2021, contre 18,88 % en 2020. Si l’Afrique est une importante source d’importations de l’Afrique du Sud, représentant 10,10 % des importations totales du pays en 2021, le continent est

une destination d’exportation encore plus importante pour l’Afrique du Sud. Pendant la période examinée, l’Afrique a été la destination de plus de 28 % des exportations totales de l’Afrique du Sud.

L’Afrique du Sud importe environ 40 % de son pétrole brut depuis le continent, dont 63 % proviennent du Nigeria. Le Nigeria est le plus important fournisseur de pétrole brut à l’Afrique du Sud, devant l’Arabie saoudite. Si les importations sud-africaines provenant d’Afrique sont dominées par l’énergie, représentant environ 55 % du total des importations depuis le continent, ses exportations vers le reste du continent sont plus diverses et comprennent le combustible et les produits combustibles, les pierres précieuses, véhicules et machines. Les principaux marchés d’Afrique du Sud sont les pays de l’Union douanière d’Afrique australe (SACU) et la Communauté de développement de l’Afrique australe (SADC). Le Botswana est le principal partenaire commercial bilatéral de l’Afrique du Sud au sein de la région, suivi du Mozambique, de la Namibie, de la Zambie et du Zimbabwe.

En Afrique centrale, la République démocratique du Congo (RDC) demeure le pays se livrant le plus au commerce intra-africain, qui échange plus avec des pays d’Afrique australe que d’autres pays membres de la Communauté économique des États de l’Afrique Centrale (CEEAC). Sa part du commerce africain total a augmenté de plus de 40 %, de 8,38 milliards USD en 2020 à 12,01 milliards USD en 2021. Grâce à cette forte reprise, la RDC est devenue le deuxième pays de commerce intra-africain, revenant à sa deuxième place après avoir chuté à la quatrième place en 2020. L’Afrique du Sud demeure son principal partenaire commercial bilatéral en Afrique, puisque ce pays représente la majeure partie des importations de la RDC depuis le continent. Les principales exportations de la RDC vers l’Afrique du Sud sont le cuivre raffiné, les diamants et les pièces de véhicules. Ses importations depuis l’Afrique du Sud sont essentiellement composées par les

machines et les appareils mécaniques ainsi que les produits pharmaceutiques.

Le gouvernement de la RDC est par ailleurs resté engagé envers l’intégration régionale et est en train de renforcer la coopération sur le continent en élargissant les échanges avec les pays voisins dont les membres de la CEEAC. À cet égard, la RDC et d’autres pays membres de la CEEAC ont maintenu la dynamique de leur programme d’intégration régionale en ratifiant le traité révisé de la CEEAC. La RDC peut jouer un rôle clé en fournissant des ressources minérales aux chaînes de valeur industrielles et manufacturières, en soutenant les chaînes de valeur agricoles et agroalimentaires et en servant d’épicentre pour que le commerce intra-africain stimule le développement de l’Accord sur la Zone de Libre-échange Continentale africaine (ZLECAf), entré en vigueur l’année dernière.

En Afrique de l’Ouest, la valeur des échanges du Nigeria avec le continent a augmenté de 8,62 % pour s’établir à 8,41 milliards USD, contre une valeur de 7,75 milliards USD en 2020, la part du Nigeria dans le commerce intra-africain total ayant légèrement diminué à environ 5,05 % contre 5,41 % 2020. Toutefois, la situation du Nigeria s’est légèrement améliorée, le pays étant devenu le troisième pays de commerce intra-africain en 2021. Environ 6,65 % des exportations du Nigeria sont à destination des pays africains, l’Afrique du Sud, le Togo et la Côte d’Ivoire étant les trois principales destinations des exportations nigérianes vers le reste du continent. Les importations du Nigeria en provenance du reste du continent sont restées relativement faibles, représentant moins de 3,29 % de ses importations totales. Bien que le pétrole brut continue de dominer les exportations du Nigeria vers le reste de l’Afrique, la composition de son commerce transfrontalier évolue.

En Afrique du Nord, l’Algérie est devenue le premier pays de commerce intra-africain, en quatrième position dans la distribution des principales nations commerciales intra-africaines. Ses échanges

commerciaux avec le continent ont augmenté de 9,34 % à 7,94 milliards USD en 2021. Environ 8,17 % (6,50 milliards USD) des importations totales de l’Algérie sont issues de l’Afrique, tandis que 1,65 % (1,44 milliard USD) de ses exportations totales sont à destination de l’Afrique. Bien que l’Égypte soit la neuvième dans la distribution des principales nations commerciales intra-africaines, les échanges commerciaux du pays avec le continent ont augmenté de 30,85 pour cent à près de 6 milliards de dollars en 2021. Environ 6 % (4,54 milliards USD) des exportations totales de l’Égypte sont dirigées vers l’Afrique, tandis que 1,65 % (1,29 milliard USD) de ses importations totales viennent de l’Afrique. Les autorités d’Égypte et d’Algérie ont continué à faire des efforts pour stimuler le commerce avec le reste de l’Afrique. Les deux pays sont restés des membres actifs de la zone panarabe de libre-échange (ZPLE) en vertu de laquelle les droits d’importation sont supprimés pour les importations intra-CER issues de l’Égypte, de la Tunisie, de la Libye, du Maroc et du Soudan. Les deux pays ont également ratifié l’accord ZLECAf.

Parmi les autres pays importants contribuant au commerce intra-africain figurent le Zimbabwe, la Namibie, la Côte d’Ivoire, le Botswana, l’Égypte, le Ghana, le Mali et la Zambie, dont l’ensemble représentait environ 48,85 % du commerce intra-africain total en 2021 contre 40,47 % en 2020. Ils ont été stimulés par l’Égypte, la Zambie, le Botswana, et la Côte d’Ivoire, qui ont vu leurs échanges commerciaux fortement progresser, enregistrant une solide croissance de 30,85 %, 29,31 %, 24,40 % et 22,52 % respectivement. Les petites contractions du commerce intra-africain ont été enregistrées par l’Ouganda (9,04 %), le Soudan (8,15 %), l’Éthiopie (2,15 %) et São Tomé et Príncipe (0,06 %), leurs parts dans le commerce africain étant tombées à 2,17 pour cent (contre 2,78 pour cent), 0,26 pour cent (contre 0,33 pour cent), 0,69 pour cent (contre 0,82 pour cent) et 0,021 pour cent (contre 0,025 pour cent), respectivement au cours de la période d’examen.

L’un des principaux accomplissements obtenus grâce aux efforts continus de stimulation du commerce intra-africain en 2021 fut la remarquable avancée de la mise en œuvre de la ZLECAf, entrée en vigueur le 1er janvier 2021. Alors qu’il était envisagé que les échanges commencent sur la base de barèmes douaniers et de concessions juridiquement applicables et réciproques, avec des règles d’origine et des documents douaniers convenus, la complexité des négociations et les négociations prolongées sur les règles d’origine ont causé le retard des échanges significatifs en vertu de la ZLECAf.

Malgré tout, des progrès significatifs ont été réalisés, avec plus de 87 % des règles d’origine convenues. En outre, les travaux préparatoires aux négociations sur le commerce des services, la propriété intellectuelle, les investissements et le commerce numérique ont commencé. À ce jour, 42 pays ont également présenté leurs offres douanières initiales et 43 pays ont présenté leurs offres initiales de services. L’année sous revue a également été marquée par le respect par huit autres pays africains de leurs exigences nationales pour la ratification de l’Accord sur la ZLECAf, six pays ayant déposé leurs actes de ratification et devenant des États parties à l’Accord. Le nombre d’États parties s’établit désormais à 41. 2022 promet d’être une année chargée, avec le début des baisses de droits de douane et l’augmentation des échanges commerciaux dans le cadre de la ZLECAf à mesure que les dernières questions relatives aux règles d’origine sont résolues. Les négociations sur le commerce des services devraient également s’accélérer à mesure que les États parties préparent les négociations de phase II.

Afreximbank travaille en étroite collaboration avec la Commission de l’UA et le Secrétariat provisoire de la ZLECAf pour soutenir la mise en œuvre de la ZLECAf par le biais d’un certain nombre d’initiatives stratégiques. Il s’agit notamment du Salon du commerce intra-africain (IATF), du Comité Panafricain de Commerce et d’Investissement dans le Secteur Privé, en tant que plateforme de plaidoyer

visant à renforcer la participation du secteur privé africain aux négociations commerciales et à l’élaboration des politiques d’investissement ; et du Système panafricain de paiement et de règlement (PAPSS), lancé à des fins commerciales le 13 janvier 2022, à la suite d’un pilote opérationnel réussi dans six pays d’Afrique de l’Ouest. Le PAPSS facilitera la compensation et le règlement des transactions commerciales intra-africaines en devises africaines et augmentera les contraintes de liquidité afin d’améliorer la croissance du commerce intra-africain. La Banque travaille avec le Secrétariat de la ZLECAf sur plusieurs produits, dont le Dispositif d’Ajustement de la ZLECAf, afin de permettre aux pays de s’adapter de façon ordonnée aux soudaines pertes significatives de recettes douanières résultant de la mise en œuvre de l’accord. En outre, la garantie de transit entre États est proposée dans le cadre de l’objectif global d’Afreximbank consistant à faciliter et à promouvoir le commerce intra-africain en minimisant certains des obstacles associés au transport de marchandises entre les différents pays africains. La Banque commence également à construire le Centre africain d’assurance qualité (AQAC).

La valeur du commerce intra-africain s’est nettement redressée en 2021, atteignant 166,72 milliards de dollars après deux années de baisse consécutives. La valeur du commerce intra-africain a augmenté de 16,53 pour cent en 2021 par rapport à une baisse de 7,64 pour cent en 2020.

Encadré 2.1 Étude sur le financement du commerce africain : Principales conclusions et principaux enseignements pour stimuler le financement du commerce en Afrique

L'impact sans précédent de la pandémie de COVID-19 sur les systèmes de santé, économiques et financiers à travers le monde, combiné à des mesures (distanciation sociale, confinements et fermetures des frontières) afin d'endiguer la propagation du virus et d'en atténuer les répercussions, a plongé le monde dans un grand ralentissement mondial synchronisé. La production mondiale, qui, avant la pandémie, devait progresser de 3,3 % en 2020 selon les estimations, s'est contractée de 2,1 % et l'Afrique a connu sa première récession économique en 25 ans, avec une contraction de 1,6 %. De même, le commerce mondial a décliné de 5,3 % en 2020. Le ralentissement de la croissance mondiale et du commerce mondial a été particulièrement important au deuxième trimestre 2020, lorsque la mise en œuvre de mesures de confinement a entraîné un arrêt brutal de l'économie mondiale et provoqué une inversion massive des flux de capitaux en provenance des économies de marché en développement. Les flux de capitaux sortants en provenance des économies de marché en développement sont élevés à plus de 100 milliards USD au premier trimestre 2020. Les flux de capitaux sortants en provenance d'Afrique ont dépassé 5 milliards USD sur la même période, avec un flux sortant d'environ 0,4 milliard USD en provenance du seul marché égyptien et 3,1 milliards USD du seul marché sud-africain. Cette hémorragie de capitaux a ébranlé les banques africaines qui, pour beaucoup, ont enregistré une forte baisse de leurs actifs nets étrangers. Cela a renforcé

les contraintes de liquidité auxquelles elles étaient confrontées et a fragilisé leur capacité à financer la croissance du commerce africain. Afin de mieux comprendre l'impact de la COVID-19 sur le financement du commerce sur le continent, notamment au premier trimestre 2020, Afreximbank, en collaboration avec la Commission économique pour l'Afrique des Nations unies (CEA) et l'initiative Pour la Finance au service de l'Afrique de la Banque africaine de développement, a interrogé les banques commerciales du continent sur l'impact de la pandémie sur leurs activités de financement du commerce et pour déterminer dans quelle mesure le ralentissement lié à la pandémie avait affecté la dynamique du financement du commerce extérieur. Les conclusions de cette étude ont servi de base aux recommandations et aux mesures politiques impératives pour accélérer le processus de reprise de l'économie post-COVID-19 grâce au commerce.

Cette enquête portait sur les quatre premiers mois de 2020, dont le mois d'avril, le sommet du ralentissement causé par la pandémie, lorsque le commerce mondial s'est contracté de plus de 5 %. L'indice Afreximbank African Commodity Index, l'indice composite pondéré par les échanges commerciaux, utilisé par la Banque pour suivre les cours des principales matières premières présentant un intérêt pour l'Afrique a chuté de 44 % au premier trimestre 2020 à cause des perturbations causées par la pandémie sur la demande mondiale et les prix des matières premières. Cette enquête a été adressée à plus de 370 banques commerciales

sur le continent et a obtenu un taux de réponse supérieur à 50 %, avec une répartition géographique équilibrée. En termes de répartition des actifs, les banques participantes représentaient environ 58 % du total des actifs détenus par les banques commerciales africaines pour un montant de 1 500 milliards USD. Bien que les résultats de cette enquête illustrent l'impact négatif du ralentissement causé par la pandémie sur le financement du commerce dans la région, ce qui se traduit notamment par un rejet accru des lettres de crédit, ils mettent également en évidence d'importantes disparités sur le continent. Voici un résumé des principales conclusions de cette enquête :

Perturbation importante des échanges commerciaux. L'étude a largement conforté le récit selon lequel le COVID-19 a affecté les activités de financement du commerce des banques sur le continent et a perturbé de manière significative les échanges commerciaux. Plus précisément, l'activité liée aux lettres de crédit et les opérations de correspondance bancaire ont connu une forte baisse, ce qui a encore accru le déficit du financement du commerce sur le continent tout en réduisant à néant les gains réalisés dans le cadre de l'essor du commerce africain au cours des années précédant l'épidémie.

Hausse de la demande de financement du commerce. Un large éventail de personnes interrogées, dans toutes les sous-régions, quelle que soit la taille de la banque et quelle que soit sa structure, indique

une augmentation de la demande en financement du commerce. Près de 37 % des personnes interrogées ont indiqué une augmentation de la demande de la part de leurs clients à l'exportation. Sur le plan géographique, l'Afrique australe et l'Afrique de l'Ouest ont enregistré les plus fortes hausses de la demande de financement du commerce et, en termes de taille de banque, les plus petites d'entre elles ont enregistré les augmentations des demandes les plus fortes. Il convient de noter que la demande de financement supplémentaire ne reflète pas nécessairement l'expansion de nouvelles activités, mais est plutôt susceptible d'être le reflet des difficultés rencontrées par les petites et moyennes entreprises lors de la conclusion d'opérations commerciales existantes ou du fait des difficultés imputables à la trésorerie ou au fonds de roulement.

Lettres de crédit : demande variable, rejet accru et réduction des relations de correspondance bancaire. Bien que 27 % des banques interrogées aient constaté un accroissement de la demande de lettres de crédit, 39 % ont indiqué une diminution de cette demande, et 34 % n'indiquent aucune évolution dans ce domaine. D'un point de vue régional, les banques d'Afrique du Nord ont enregistré le plus grand nombre de demandes de crédit documentaire sur le continent, suivies par les banques d'Afrique de l'Ouest anglophone. Cette enquête a montré une augmentation significative des rejets de lettres de crédit au cours des quatre premiers mois de 2020 par rapport à la

même période en 2019, 30 % des personnes interrogées indiquant une augmentation des taux de rejet. Pour ce qui est des relations de correspondance bancaire, les banques et les institutions financières de premier plan ont annulé et/ou réduit les plafonds des lignes de crédit pour les banques africaines, l'Europe représentant environ 50 % de cette évolution.

Hausse de l'aversion au risque chez les banques nationales et privées. Les banques nationales et privées semblent aussi réticentes à assumer le risque que les banques étrangères ; toutefois, si le retrait des banques internationales face à l'incertitude accrue pouvait s'inscrire dans une tendance de fond, l'augmentation relative de l'aversion au risque chez les banques nationales pourrait être en grande partie due à des contraintes de liquidité temporaires et à des difficultés d'accès aux devises.

Hausse de l'appétence au risque des institutions publiques. Les institutions financières publiques semblent avoir une plus grande appétence au risque et ont largement contribué aux flux de liquidités pendant la crise. Cela a permis de créer les conditions nécessaires à une reprise rapide après la pandémie. Le net contraste en matière de perception du risque entre les banques privées nationales et les banques publiques dont l'État est l'actionnaire majoritaire laisse penser que d'autres facteurs pourraient avoir un impact sur l'allocation des crédits et le financement du commerce. De plus, étant donné

que la plupart des lettres de crédit et des retraits des services de correspondance bancaire semblent basés sur un sentiment de risque élevé, il faut faire beaucoup plus pour remédier à cette perception erronée et persistante, ce qui entraîne des primes de risque élevées.

Des réalités réglementaires différentes à travers l'Afrique. À une extrémité de la palette des mesures réglementaires, certaines banques centrales et certaines autorités de régulation ont pris des mesures exceptionnelles pour faciliter le dédouanement des marchandises sans documentation papier, en s'appuyant sur des lettres de crédit pour procéder aux règlements en matière de coûts, tandis que, dans le même temps, d'autres banques centrales et autorités de régulation continuaient à exiger des documents papier et semblaient restreindre l'utilisation des lettres de crédit pour faciliter les flux de produits pharmaceutiques et de denrées alimentaires.

Des interventions audacieuses des organismes multilatéraux, des agences de crédit à l'exportation et des banques centrales. Les organismes multilatéraux, y compris les institutions de financement du développement et les agences de crédit à l'exportation, ont pris des mesures rapides et audacieuses pour répondre aux besoins pressants de financement du commerce face au durcissement des conditions de financement et à la dégradation de la qualité du crédit. Les institutions régionales de financement du

Encadré 2.1 Étude sur le financement du commerce africain : Points clés et principaux enseignements pour stimuler le financement du commerce en Afrique

développement à travers toute l'Afrique ont rapidement mis en place de nouveaux crédits pour réduire les contraintes de liquidité et soutenir la croissance du commerce, notamment Afreximbank par le biais de son Crédit d'Atténuation de l'Impact des Pandémies sur le Commerce (PATIMFA), dans le cadre duquel la Banque a décaissé plus de 7 milliards USD, tout comme la BAD par le biais de son crédit de réaction rapide face au COVID-19. Les liquidités fournies par Afreximbank et d'autres institutions de financement du développement aux banques pour leur permettre de rester solvables et de maintenir leurs activités de prêt aux petites et moyennes entreprises et aux ménages ont été essentielles pour amortir le choc causé par le ralentissement survenu dans le sillage de la pandémie.

En leur qualité de régulateurs, la plupart des banques centrales africaines ont réagi à la pandémie en prenant des mesures importantes et rapides, notamment des politiques monétaires souples et des exigences prudentielles favorables telles que la réduction des ratios de réserves obligatoires, afin de favoriser l'accès au financement tout en assurant la stabilité du secteur financier. De plus, la plupart des banques centrales ont accordé une certaine latitude aux banques commerciales en ce qui concerne le respect des exigences réglementaires et de conformité, en allongeant les délais de production des déclarations, en réduisant les charges prudentielles et la mise en place de réunions virtuelles régulières

pour minimiser les interactions en face-à-face pendant la crise. Grâce à ces mesures exceptionnelles visant à alléger les contraintes réglementaires et à accroître la disponibilité des liquidités au sein du système financier, les banques centrales ont soutenu les flux de biens et le commerce afin de permettre une reprise économique rapide dans la phase post-confinement de la pandémie.

À la suite des conclusions de cette étude, les éléments suivants pourraient être essentiels pour s'assurer que le déficit de financement du commerce de l'Afrique, s'il n'est pas résorbé, ne se creuse pas :

Nécessité de renforcer les relations de correspondance bancaire au niveau national et d'obtenir un soutien accru des institutions régionales de financement du développement. Les banques locales et régionales de l'Afrique doivent conclure des relations de correspondance bancaire afin de tirer parti des opportunités de croissance créées par l'exode des grandes banques internationales du secteur du financement du commerce sur le continent. Les besoins en financement du commerce en Afrique sont importants et devraient encore augmenter lors de la mise en œuvre de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine. Les institutions de financement du développement, qui sont déjà des acteurs majeurs, devront jouer un rôle encore plus important en renforçant leur soutien aux banques

commerciales participant à des activités de financement du commerce.

Meilleure coordination et cohérence accrue des mesures de réponse au COVID-19. Les résultats de l'enquête suggèrent que les banques centrales ont été en mesure de réagir avec souplesse aux mesures réglementaires liées à la pandémie et que ces mesures ne constituent pas un obstacle significatif aux flux de financement du commerce. Cependant, il existait une incohérence importante aux niveaux réglementaire et transactionnel : par exemple, si certaines autorités de régulation ont pris des mesures pour faciliter le dédouanement des marchandises sans documentation papier, d'autres n'ont pas été mesure de faire preuve de la même souplesse face aux perturbations importantes des services de messagerie internationale. Il semblerait qu'il existe là une opportunité pour promouvoir, et peut-être faciliter, une meilleure cohérence entre les options d'intervention en cas de pandémie dans les sous-régions, et ce faisant, pour peut-être directement favoriser un accroissement du commerce intra-africain et un ensemble plus vaste de conditions favorisant la reprise post-pandémique.

Dialogue accru entre les banques centrales et le secteur et renforcement du dialogue entre les gouvernements et les institutions de financement du développement. La Covid-19 et les défis qui y sont associés ont incité les autorités de

régulation des marchés de capitaux et les banques centrales à dialoguer avec les acteurs du secteur et à étudier la viabilité de la création de nouveaux mécanismes de financement du commerce grâce à la participation des gestionnaires d'actifs et de fonds de capital-investissement dans l'allocation des capitaux au financement du commerce, y compris le commerce Sud-Sud et le commerce intra-africain. Ce dialogue accru créera un cadre ou un mécanisme qui renforcera à son tour le dialogue entre les gouvernements et les institutions de financement du développement afin que ces dernières puissent continuer à agir en première ligne dans la lutte contre la pandémie. Ce rôle comprend l'accroissement des risques pris, l'assouplissement des critères d'accès au crédit et l'utilisation de mécanismes de garantie gouvernementaux pour augmenter les liquidités des banques en difficulté, dans une volonté de protéger les petites et moyennes entreprises et de sauver des emplois, et plus généralement, de mieux préparer la région à gérer de crises futures.

Accroissement de la pression en faveur de la digitalisation et adoption des technologies financières en pleine mutation. Bien que les mesures prises par les banques centrales aient soutenu le commerce et la reprise économique, elles ont été largement considérées comme des mesures palliatives. Les banques de l'échantillon ont indiqué que les réglementations dans leurs pays n'étaient pas pleinement en adéquation avec les innovations

technologiques émergentes et les défis majeurs auxquels leur industrie est confrontée. Les efforts en faveur d'une numérisation accrue dans le domaine du financement du commerce international pourraient atténuer une partie des préoccupations réglementaires du secteur, contribuer à accroître l'efficacité et réduire les coûts. Les banques et les entreprises du continent doivent également intégrer pleinement les technologies financières en constante évolution, qui peuvent étendre les facilités de financement du commerce international aux traders informels et aux autres petites entreprises. Les plateformes en ligne, les sociétés de traitement des paiements et les sociétés de télécommunications pourraient s'appuyer sur les relations commerciales existantes et utiliser leur connaissance des clients. L'utilisation des technologies financières dans le domaine du financement du commerce en est à ses balbutiements, mais celles-ci disposent d'un formidable potentiel d'amélioration de la capacité et de l'efficacité des fournisseurs de financement du commerce international à servir un éventail plus large de clients, tout en réduisant à la fois le risque de contraintes de liquidité et la dépendance actuellement excessive vis-à-vis des devises fortes pour les échanges transfrontaliers. Le Système de Paiement et de Règlement Panafricain (PAPSS) dirigé par Afreximbank est à la fois innovant et parfaitement dans son

époque. Pour que les technologies puissent réaliser tout leur potentiel, une action cohérente et coordonnée, en particulier du point de vue réglementaire et politique, est nécessaire dans le cadre d'une consultation plus large des acteurs du secteur.

Plus de réformes et de données fiables. Créer un environnement propice à l'essor du commerce et de son financement en Afrique nécessitera de vastes réformes transversales à travers tout le continent. Les réformes des secteurs bancaire et des services financiers, ainsi que de l'environnement réglementaire, pourraient contribuer au renforcement des infrastructures existantes, y compris les infrastructures techniques telles que la connectivité Internet. Comme le montrent les résultats de l'enquête, les garanties insuffisantes et la solvabilité réduite des clients ont été les principales raisons du rejet des demandes de financement du commerce en Afrique au premier trimestre 2020. À cet égard, la plateforme de référentiel MANSA d'Afreximbank, qui fournit une source unique de données primaires nécessaires à la conduite de la due diligence client sur les entités africaines, est une étape importante, mais qui nécessite un vaste soutien au niveau continental afin d'avoir un impact plus grand sur le financement du commerce africain.

Encadré 2.2. Introduction Concernant les Négociations en Cours
Sur la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine

La Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECA) pourrait être la plus grande zone de libre-échange au monde, faisant le lien entre plus de 1,3 milliard de personnes réparties dans 55 pays participants avec un produit intérieur brut (PIB) combiné d'environ 3 400 milliards USD. Depuis la signature de l'Accord portant création de la ZLECA en mars 2018 à Kigali, Rwanda, les États parties à cet accord poursuivent activement les négociations en vue d'entamer la mise en œuvre. La ZLECA regroupe trois composantes clés : (1) l'Accord-Cadre de la ZLECA, un cadre juridique de haut niveau qui définit et précise la portée et l'objet de l'accord. Il identifie les objectifs de la volonté de créer la ZLECA tout en fournissant des lignes directrices concernant les mécanismes institutionnels par lesquels les États membres peuvent négocier, faire remonter des informations et adopter des décisions découlant de leurs délibérations ; (2) les protocoles de l'Accord, qui fournissent un examen plus approfondi et plus précis des obligations incombant aux États qui sont partie à celui-ci et détaillent les objectifs, les dérogations et les mécanismes par lesquels ces États mettront en œuvre l'accord portant création de la ZLECA ; et (3) les annexes, directives, listes et appendices des protocoles regroupant tous les documents nécessaires qui fournissent une explication claire des obligations qui incombent à chaque État partie. Chaque protocole dispose de ses propres annexes, lignes directrices, listes et appendices qui donneront effet au Protocole dans la pratique.

Ratification

Les accords multilatéraux tels que l'accord portant création de la ZLECA lient juridiquement les pays signataires aux obligations énoncées dans les textes et exigent la transposition de l'accord dans le droit national. Pour que cette transposition soit effective, il devient donc impératif d'obtenir l'adhésion et la ratification par les parlements nationaux. L'accord portant création de la ZLECA ne fait pas exception à ce processus. Les États membres de l'Union Africaine qui ont signé l'accord doivent donc ratifier l'accord-cadre de la ZLECA et déposer leurs instruments de ratification auprès de l'Union Africaine. Une fois les instruments de ratification déposés, un État membre de l'Union Africaine est reconnu comme un État partie à l'Accord. Fin février 2022, 54 des 55 États membres de l'Union Africaine avaient signé l'accord portant création de la ZLECA et 42 l'avaient ratifié, seuls 12 pays ne l'avaient donc pas ratifié. L'Érythrée est le 55^e pays africain, et était, à la fin du mois de février 2022, le seul dont la signature ne soit actuellement pas acquise.

État des Négociations

L'Accord portant création de la ZLECA sera, entre les États membres de l'Union Africaine, un accord commercial global et mutuellement avantageux portant sur les échanges de marchandises et services, l'investissement, les droits de propriété intellectuelle, la politique de concurrence, le commerce numérique, les femmes et les jeunes.

Les négociations relatives à la ZLECA se déroulent en deux phases. La Phase I porte sur le commerce de marchandises, le commerce des services, et les règles et procédures relatives au règlement des différends. La phase II porte sur la politique de concurrence, l'investissement et les droits de propriété intellectuelle. Le commerce numérique et les femmes dans le commerce ont également été inclus dans la phase II.

En ce qui concerne le commerce des marchandises, des travaux sont actuellement menés pour finaliser les calendriers des concessions tarifaires et des règles d'origine, qui sont des éléments clés pour garantir la pleine mise en œuvre du Protocole sur le commerce de marchandises. Les listes des concessions tarifaires et des règles d'origine constituent la pierre angulaire de la libéralisation du commerce de marchandises et l'établissement d'une union douanière continentale. Les concessions tarifaires identifient les produits qui seront libéralisés et déterminent le délai de suppression progressive des barrières tarifaires. Les pays africains se sont engagés à supprimer ces barrières sur 90 % des lignes tarifaires (biens échangés) à un horizon de 5 ans pour les pays autres que les pays les moins avancés et 10 ans pour les pays les moins avancés (PMA). Les 10 % de marchandises restants sont ensuite subdivisés en 7 % représentant les « produits sensibles » qui doivent être libéralisés à des échéances respectives de 10 ans pour les pays

autres que les pays les moins avancés et 13 ans pour les autres, tandis que 3 % des marchandises sont exclues de cette libéralisation. Les règles d'origine déterminent l'éligibilité d'un produit à l'application de tarifs préférentiels dans le cadre d'un accord de libre-échange et ont des implications majeures pour le périmètre du commerce subordonné audit accord et la croissance des chaînes de valeur régionales.

Concernant les annexes relatives aux concessions tarifaires, le Secrétariat de la ZLECA a reçu et vérifié techniquement 44 offres douanières, y compris des offres de quatre Unions douanières, à savoir l'Union économique et monétaire de l'Afrique centrale, la Communauté d'Afrique de l'Est, la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest plus la Mauritanie, et l'Union douanière d'Afrique australe.

Pour ce qui est des règles d'origine, 87,7 % des lignes tarifaires ont été convenus, avec des questions laissées en suspens sur l'automobile et le textile. En outre, plusieurs documents ont été convenus, notamment les certificats d'origine, la déclaration d'origine et les déclarations du fournisseur et du fabricant qui seront utilisées à des fins de négociation dans le cadre de la ZLECA. Les futurs travaux sur les règles d'origine seront axés sur les domaines suivants : finalisation du manuel des règles d'origine et élaboration de réglementations sur les secteurs naissants et les zones économiques spéciales.

En ce qui concerne le commerce des services, cinq secteurs prioritaires initiaux ont été identifiés, notamment les services aux entreprises, les communications, la finance, le tourisme et les transports. À ce jour, 46 pays africains ont soumis leurs offres initiales sur les services. Leur vérification technique est en cours afin de s'assurer que celles-ci sont conformes aux modalités adoptées et aux Lignes directrices pour la négociation du commerce des services dans le cadre de la ZLECA. Des audits réglementaires ont également été réalisés dans plusieurs États membres. En outre, cinq sous-comités du Comité sur le commerce des services ont été créés : un sous-comité sur les engagements spécifiques ; un sous-comité sur la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles ; un sous-comité sur les règles de la ZLECA en matière de commerce des services ; un sous-comité sur les questions liées au commerce des services ; et un sous-comité sur les cadres réglementaires. Le délai de finalisation des négociations sur les services dans les cinq secteurs prioritaires a été prolongé jusqu'au 30 juin 2022.

En ce qui concerne le règlement des différends, en vertu de l'article 20 de l'Accord portant création de la ZLECA tel qu'il a été élaboré par le Protocole sur le règlement des différends, l'organe de règlement des différends est chargé de surveiller la mise en œuvre de la ZLECA. Des mesures procédurales nécessaires ont été prises

pour que l'organe chargé du règlement des différends puisse mener à bien sa mission, notamment en invitant les États parties à désigner des experts commerciaux à la Liste indicative des participants, parmi lesquels des personnes seraient choisies pour siéger aux commissions de règlement des différends ; et l'organe de règlement des différends a créé un organe d'appel permanent chargé de statuer sur les appels interjetés dans les affaires réglées par des comités spéciaux.

En matière d'investissement, les travaux menés en vue de l'élaboration du Protocole sur l'investissement ont débuté et un Comité d'investissement a été créé en mai 2021. De plus, le renforcement des capacités et l'implication des parties prenantes régionales ont également commencé à identifier les questions relatives aux investissements à inclure dans le Protocole.

Concernant les droits de propriété intellectuelle, un comité des droits de propriété intellectuelle a été créé en mai 2021. Sa mission consiste à organiser les négociations du Protocole sur les droits de propriété intellectuelle. Le Comité a élaboré des modalités de négociation du Protocole, et des activités de renforcement des capacités sont prévues pour les États parties.

En ce qui concerne le commerce numérique, l'Assemblée de l'Union Africaine a accepté d'inclure le commerce numérique dans le cadre de la ZLECA. Les premiers travaux en

Encadré 2.2. Introduction Concernant les Négociations en Cours Sur la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (suite)

vue de la signature d'un protocole sur le commerce numérique ont débuté, y compris des études préliminaires sur les dispositions relatives au commerce numérique en vue d'une inclusion dans l'accord portant création de la ZLECA. De plus, un Comité sur le commerce numérique a été créé avec pour mission de superviser les négociations sur le commerce numérique.

Pour ce qui est de la question des femmes dans le commerce, les États membres de l'Union Africaine ont fait part de leur volonté de créer un environnement permettant aux femmes de tirer pleinement profit des avantages offerts par la ZLECA. Conformément à cette directive, le Secrétariat de la ZLECA a entamé des travaux préparatoires en vue de l'élaboration d'un protocole sur les femmes et les jeunes dans le cadre de la ZLECA. Alors que ces travaux ne font que débuter, le Secrétariat a également lancé des consultations dans 24 pays afin de recueillir les points de vue et les préoccupations des femmes.

Progrès sur les instruments de soutien à l'accord portant création de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine

Outre les négociations en cours, des progrès significatifs ont également été réalisés sur d'autres initiatives en faveur de l'opérationnalisation et de la mise en œuvre pratique de la ZLECA. Afreximbank, en collaboration avec l'Union Africaine et la ZLECA, a également lancé en 2018 le Salon du commerce intra-africain afin de soutenir la ZLECA et a tenu avec succès sa deuxième édition à Durban en Afrique du Sud en novembre 2021. Des progrès considérables ont également été réalisés dans le domaine du développement et du déploiement du Système de Paiement et de Règlement Panafricain, qui aidera les Africains à payer les transactions commerciales transfrontalières dans leur monnaie nationale. Cette plateforme révolutionnaire permettra d'économiser plus de 5 milliards USD par an en coûts de transaction de paiement et jouera

un rôle de plus en plus important dans l'accélération des transactions, sur le continent, qui sous-tendent l'opérationnalisation de la ZLECA.

Des progrès ont également été réalisés en ce qui concerne la mise en place du Fonds d'ajustement de la ZLECA. Ce Fonds a pour but de faciliter et d'aider, par le biais de financements, d'assistance technique, de subventions et de fonds de compensation, les États parties, les entreprises publiques, les sociétés commerciales privées et les petites entreprises, y compris celles détenues et exploitées par des femmes et notre jeunesse, à s'adapter et à participer efficacement à l'environnement commercial libéralisé et intégré créé par la ZLECA. Sa structure a été approuvée et l'accord de gestion du Fonds a été conclu, ouvrant ainsi la voie à la mobilisation des ressources et au déploiement du Fonds.

Opérations et Activités

3



Le total des crédits approuvés s'est élevé à 14,97 milliards USD en 2021, soit une baisse de 8,11 % par rapport à 2020, principalement en raison de la liquidation du crédit PATIMFA.

US\$14.97 bn

L'encours total des prêts est passé de 16,77 milliards USD fin 2020 à 18,76 milliards USD fin 2021.

US\$18.76 bn

Opérations et Activités

3.1 OPERATIONS

2021 couvre la cinquième et dernière année de mise en œuvre du Plan V Impact 2021 : L’Afrique Transformée, la Banque a mené ses opérations et activités dans le contexte actuel de la pandémie de COVID-19 et du déploiement lent des programmes de vaccination à travers l’Afrique. La Banque a continué à jouer un rôle déterminant en soutenant les économies de ses États membres face aux conséquences économiques sévères de la pandémie en apportant des solutions de financement innovantes et en soutenant des initiatives continentales phares. Au cours de la deuxième année de pandémie, la Banque est devenue la première institution financière du continent dans la lutte contre la COVID-19 en renforçant son soutien dans le cadre de ses programmes et installations existants, en déployant de nouveaux produits innovants et en lançant de nouveaux partenariats.

3.1.1 Examen des opérations de crédit

En 2021, la Banque a maintenu un niveau relativement élevé d’approbations de facilités à 14,97 milliards USD, soit 8,11 pour cent de moins qu’en 2020,

principalement en raison de la réduction de la facilité PATIMFA. Toutefois, ce chiffre a été d’environ 21 % supérieur à celui de 2019 qui s’élevait à 12,39 milliards USD. Le montant total des approbations depuis la création de la Banque a dépassé la barre des 100 milliards USD, atteignant 112,74 milliards USD.

Les encours de prêts ont augmenté de 11,89 pour cent, passant de 16,77 milliards de dollars en 2020 à 18,76 milliards de dollars en 2021 (graphiques 3.1 et 3.2). En ajoutant l’exposition totale non financée de 3,06 milliards de dollars en 2021, la valeur totale des prêts et des passifs éventuels s’établit à 21,83 milliards de dollars en 2021, contre 19,11 milliards de dollars en 2020 (soit une augmentation de 14,23 pour cent).

3.1.1.1 Programme Ligne de Crédit

Le Programme de Lignes de Crédit (LOCP) est un instrument par le biais duquel la Banque octroie des prêts et garanties aux petites et moyennes entreprises commerciales dont la taille du bilan et le chiffre d’affaires ne leur permettraient normalement pas de prétendre à un prêt direct de la Banque. Parmi les crédits consentis dans le cadre du LOCP figurent notamment les facilités de financement du commerce (exportation-importation), de financement avant et après

exportation, de confirmation de lettres de crédit et le refinancement, et de garantie de remboursement.

En 2021, la Banque a approuvé un total de 8,82 milliards de dollars dans le cadre du programme LOCP, contre 10,08 milliards de dollars l’année précédente, soit une diminution de 12,44 pour cent en glissement annuel, reflétant principalement le dénouement des interventions d’urgence dans le cadre de la PATIMFA (installation majeure lancée en 2020). Toutefois, les approbations de l’année ont été de 22,93 pour cent supérieures au niveau de 2019. Avec une part de 58,97 % du total, le LOCP a été le plus important programme d’approbation en 2021.

L’encours des prêts dans le cadre du LOCP est passé de 8,73 milliards de dollars en 2020 à 8,79 milliards de dollars en 2021 (une augmentation de 0,76 pour cent), le programme représentant 46,88 pour cent du portefeuille total à la fin 2021 (tableau 3.1 et figure 3.3).

3.1.1.2 Programme de Financement Direct

Grâce au Programme de Financement Direct (DFP), la Banque assure un financement direct avant et après exportation ainsi que des crédits liés aux échanges aux entreprises dont la taille du bilan atteint au moins 2 millions USD et le chiffre d’affaires annuel au moins 10 millions USD.

Le total des approbations en vertu du DFP s’est élevé à 4,55 milliards USD, soit environ 12 pour cent de plus qu’en 2020. Le programme a représenté environ 30,41 pour cent du total des approbations durant l’année, ce qui en a fait le deuxième programme après le LOCP. Les approbations dans le cadre du programme ont soutenu divers secteurs, notamment l’énergie, la fabrication de vaccins, les mines et le tourisme. L’encours des prêts dans le cadre du programme est passé de 5,00 milliards de dollars en 2020 à 7,15 milliards de dollars en 2021 (hausse de 42,93 pour cent) et sa part dans l’encours total des prêts s’établissait à 38,14 pour cent à fin 2021 (tableau 3.1 et figure 3.3).

3.1.1.3 Programme de Financement de Projets

Dans le cadre du Programme de Financement de Projets, la Banque fournit des financements assortis d’un recours limité afin d’appuyer des projets d’exportation, notamment dans les secteurs de l’exploitation minière, de la production manufacturière et pour des projets apparentés, ainsi que les projets d’infrastructure qui facilitent les exportations ou qui génèrent des services commercialisables d’infrastructure (énergie, infrastructures portuaires, télécommunications, etc.), etc. Le programme vise également à accompagner les acteurs du secteur privé ainsi que les organismes publics de pays africains à réaliser des projets essentiels qui, sans être nécessairement générateurs directs d’exportations, créent un environnement propice aux investissements dans le secteur des exportations.

Les approbations dans le cadre du Programme de financement de projets ont diminué de 24,88 pour cent, passant de 616,13 millions de dollars en 2020 à 462,85

millions de dollars en 2021. Les principaux secteurs visés dans le cadre du programme ont été l’énergie, les métaux et les minéraux et la production manufacturière. Ce programme représentait 3,09 % du total des approbations de l’année. Le solde de l’encours des prêts au titre de ce programme s’est élevé à 747,62 millions USD en 2021 (6,34 % de moins qu’en 2020), représentant 3,98 % du portefeuille total de prêts de la Banque (Tableau 3.1 et Schéma 3.3).

3.1.1.4 Programme d’Achat/d’Escompte de Créances

Le Programme d’achat/d’escompte de créances comprend un ensemble de facilités impliquant l’achat de créances particulières ou de groupes de créances résultant de la vente de biens et services à des acheteurs nationaux ou étrangers, avec ou sans recours contre le vendeur. Les facilités exploitées dans le cadre de ce programme sont le forfaitage, la facilité d’escompte de factures/créances, la facilité d’affacturage et de gestion des créances et la facilité mixte d’escompte/de financement et de refinancement de factures.

En 2021, la Banque a approuvé 400,88 millions de dollars (contre 784,58 millions de dollars en 2020) à l’appui de transactions dans les secteurs de l’énergie, des télécommunications et de l’aviation, dans le cadre du programme d’achat/escompte des créances. Le programme représentait environ 2,7 % du total des approbations de l’année. L’encours des prêts du programme s’est élevé à 284,56 millions de dollars représentant 1,52 pour cent du portefeuille en 2021 (Tableau 3.1 et Schéma 3.3).

3.1.1.5 Programme de Financement du Développement des Exportations

Le pilier Industrialisation et Développement des Exportations du 5ème Plan stratégique la Banque est positionné pour piloter la transformation structurelle de la production et des exportations africaines en exportations à plus forte valeur ajoutée et en biens manufacturés par le biais du Programme de Financement du Développement des Exportations. Par le biais de ce programme, la Banque associe des services de crédit, de gestion

des risques, de jumelage, d’accès au marché et de conseil axés sur la création de produits d’exportation de marchandises hors matières premières destinés à être vendus sur un large éventail de marchés à l’exportation. Par le biais de ce programme, la Banque a pour objectif de favoriser la production pour l’exportation de marchandises hors matières premières, notamment de produits manufacturiers, et les projets régionaux, y compris de services commercialisables d’infrastructure.

La Banque a approuvé un total de 451,69 millions de dollars dans le cadre du programme, soit une augmentation significative par rapport au niveau de 36,99 millions de dollars enregistré l’année précédente. Grâce à ce programme, la Banque a soutenu les secteurs de l’agriculture, de l’énergie, de la production manufacturière et des services. Certaines de ces opérations ont été syndiquées. L’encours des prêts dans le cadre du programme est passé de 135,77 millions de dollars en 2020 à 169,46 millions de dollars en 2021 (augmentation de 24,81 pour cent), le programme représentant environ 1 pour cent du total du portefeuille (tableau 3.1 et figure 3.3).

3.1.1.6 Programme de Financement sur Actifs

Le Programme de Financement sur Actifs permet de répondre à la demande croissante des entrepreneurs africains en termes de financement leur permettant d’acquérir des actifs corporels dans le cadre de projets de privatisation et de promotion de la production locale. L’un des avantages de ce programme réside dans le fait que les actifs peuvent offrir une garantie solide dans la mesure où l’on s’attend en général à ce que leur valeur augmente avec l’inflation.

L’encours des prêts dans le cadre de ce programme a augmenté à 1 117,94 millions de dollars en 2021, contre 945,77 millions de dollars en 2020, représentant environ 6 pour cent du total du portefeuille de prêts (tableau 3.1 et figure 3.3).

Tableau 3.1 Afreximbank : Répartition des approbations de prêt et des encours par type de produit/programme 2019-2021

Type de Programme	Approbations (mn USD)			Taux de croissance, (%)		Part des approbations par type de programme (%)			Encours (mn USD) (Fin de période)			Taux de croissance, (%)		Part des encours par type de programme (%)		
	2019	2020	2021	2019/2020	2020/2021	2019	2020	2021	2019	2020	2021	2019/2020	2020/2021	2019	2020	2021
Ligne de crédit	7182.36	10083.94	8829.81	40.40%	-12.44%	57.92%	61.88%	58.97%	4865.71	8731.66	8480.60	79.45%	-2.88%	39.29%	52.06%	45.19%
Financement direct	3496.54	4068.09	4553.36	16.35%	11.93%	28.20%	24.97%	30.41%	4321.82	5007.94	7459.91	15.88%	48.96%	34.90%	29.86%	39.75%
Du financement de projets	593.13	616.13	462.85	3.88%	-24.88%	4.78%	3.78%	3.09%	960.78	798.19	756.50	-16.92%	-5.22%	7.76%	4.76%	4.03%
Achat/Escompte de Créances	563.81	784.58	400.88	39.16%	-48.91%	4.55%	4.81%	2.68%	665.78	636.97	284.56	-4.33%	-55.33%	5.38%	3.80%	1.52%
Développement des exportations	551.00	36.99	451.69	-93.29%	1121.11%	4.44%	0.23%	3.02%	115.88	135.77	171.86	17.16%	26.58%	0.94%	0.81%	0.92%
Prêt adossé à des actifs	0.00	55.25	0.00	-	-100.00%	0.00%	0.34%	0.00%	1378.51	945.77	1117.98	-31.39%	18.21%	11.13%	5.64%	5.96%
Autres*	12.70	650.00	274.40	5018.11%	-57.78%	0.10%	3.99%	1.83%	74.94	517.11	495.06	590.03%	-4.26%	0.61%	3.08%	2.64%
Éléments du Mémorandum																
Programme Pays	1360.86	3103.91	691.48	128.08%	-77.72%	10.98%	19.05%	4.62%	1802.23	2258.24	2341.75	25.30%	3.70%	14.55%	13.46%	12.48%
Syndications ^a	3797.91	2838.73	2476.39	-25.26%	-12.76%	30.63%	17.42%	16.54%	5777.29	8128.95	8243.62	40.71%	1.41%	46.65%	48.46%	43.93%
AFGAP ^b	2791.73	1550.81	3795.71	-44.45%	144.76%	22.51%	9.52%	25.35%	1424.85	1348.02	3042.72	-5.39%	125.72%	11.51%	8.04%	16.21%
PATIMFA	-	6085.22	2150.00	-	-64.67%	0.00%	37.34%	14.36%	-	4945.29	4446.36	-	-10.09%	0.00%	29.48%	23.69%
Total	12399.54	16294.98	14972.99	31.42%	-8.11%	100.00%	100.00%	100.00%	12383.42	16773.41	18766.47	35.45%	11.88%	100.00%	100.00%	100.00%
Totaux Cumulés ^c	81440.46	97735.44	112708.43	20.01%	15.32%											

* Source: Afreximbank
* Programme d'achat d'effets et Programme de préfinancement de flux futurs
a Inclut les cofinancements et les participations."
b Programme de garantie d'Afreximbank."
c Depuis que la Banque a commencé ses opérations en septembre 1994"

3.1.1.7 Autres programmes

Cette catégorie inclut les programmes d'achat de billets et de flux futurs. Le Programme d'Achat d'Effets permet à la Banque d'assurer un financement à des entreprises via l'achat de billets à ordre ou d'instruments similaires émis ou acceptés par la Banque et avalisés ou garantis par une banque ou tout autre organisme jugé(e) acceptable.

Dans les situations où l'on peine à trouver d'autres formes de garantie, les offres de concours dans le cadre du Programme de préfinancement de flux futurs permettent d'assouplir les transactions de financement complexes. Ces offres reposent, pour leur remboursement, sur des créances non générées par l'exportation de biens physiques, y compris les montants à recevoir au titre des cartes de crédit ou des chèques et d'autres effets hôteliers, les transferts de fonds effectués

par les migrants, les redevances découlant des accords bilatéraux de services aériens, les redevances aériennes et les redevances dans le domaine de la pêche.

Au cours de l'année, la Banque a approuvé un montant total de 274,40 millions de dollars pour soutenir ces deux programmes, soit une diminution de 57,78 pour cent par rapport à 2020. Par le biais de ces programmes, la Banque a soutenu plusieurs transactions dans les secteurs de l'énergie, de la production manufacturière et des services dans les régions d'Afrique de l'Est et australe.

Les encours de prêts dans le cadre des deux programmes ont légèrement diminué de 4,84 %, passant de 517,11 millions USD à la fin du S1-20 à 492,07 millions USD à la fin du S1-21. Les deux programmes ont représenté 2,62 pour cent du portefeuille total en 2021 (Tableau 3.1 et Schéma 3.3).

3.1.1.8 Éléments du Mémorandum

3.1.1.8.1 Programme Pays

En vertu du Programme Pays, la Banque aide ses États membres lorsque ceux-ci sont confrontés à des situations particulières qui ne relèvent pas des solutions proposées par les différentes gammes de produits de la Banque. Le programme a été conçu pour aider les pays africains faisant face à des difficultés économiques ou pour soutenir la stratégie de développement économique d'un pays. En 2021, cinq pays (Burundi, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Soudan et Zimbabwe) étaient éligibles au programme.

Au cours de l'année, la Banque a approuvé un total de 691,48 millions de dollars dans le cadre du programme, soit une diminution de 77,72 pour cent par rapport à l'année précédente. Ces approbations ont profité à plusieurs secteurs

économiques dans les cinq pays. En outre, les pays participant au programme ont bénéficié d'un soutien dans le cadre de la garantie d'engagement préalable de la Banque sur les marchés publics (2 milliards de dollars bénéficiant à tous les États membres) soutenant leur acquisition de vaccins auprès de fabricants mondiaux. En ce qui concerne les prêts, l'exposition de la Banque au programme est passée de 2,25 milliards de dollars en 2020 à 2,34 milliards de dollars en 2021, soit 12,48 pour cent de l'exposition totale de la Banque à la fin de l'année (tableau 3.1 et figure 3.3).

3.1.1.8.2 Programme de Syndications

Le Programme de Syndications est un programme de partage des risques que la Banque utilise pour faciliter le financement international des projets et du commerce sur le continent africain. Dans le cadre

de ce programme, la Banque organise ou rejoint un syndicat ou un groupe de banques internationales et/ou africaines de renom, dans le but d'apporter un financement à des entités africaines.

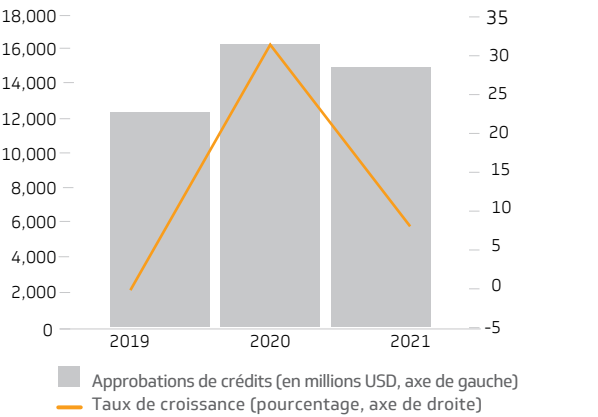
En 2021, la Banque a approuvé un total de 2,47 milliards USD dans le cadre du Programme de Syndications, représentant 16,54 pour cent du total des approbations de l'année. Les sociétés opérant dans les secteurs de l'énergie, des services financiers et des métaux et minéraux ont représenté la part la plus importante de ces syndications. L'encours de crédits syndiqués en 2021 s'est élevé à 8,32 milliards USD, soit 1,26 pour cent par rapport à 2020. Le Programme a représenté 43,86 pour cent du portefeuille total en 2021 (Tableau 3.1 et Schéma 3.3).

3.1.1.8.3 Programme de Garantie d'Afreximbank

L'AFGAP propose diverses solutions de rehaussement du crédit dans le cadre de la stratégie « Exim-Plus » de la Banque, qui propose des solutions complètes de facilitation du commerce et de financement, associées au crédit à l'exportation et au financement spécialisé du commerce. L'AFGAP vise à libérer des capitaux et à tirer parti du financement en Afrique en aidant à réduire les risques liés aux transactions africaines afin de les rendre plus attrayants pour les investisseurs et les financiers.

La Banque a approuvé 3,79 milliards USD dans le cadre du programme en 2021, soit une augmentation significative (+144,76 pour cent) par rapport aux 1,55 milliard de dollars enregistrés l'année précédente.

Graphique 3.1 Afreximbank : Approbations de crédits, 2019-2021



Source: Afreximbank.

Cette augmentation s’explique principalement par les approbations de la Banque dans le cadre de la Garantie d’Engagement d’Achat Anticipé (2 milliards de dollars) et du Programme Collaboratif Africain de Garantie de Transit d’Afreximbank (1 milliard de dollars). L’encours de prêt dans le cadre du programme s’élevait à 1,88 milliard USD fin 2021 (Tableau 3.1 et Schéma 3.3).

3.1.1.8.4 Dispositif d’atténuation de l’impact de la pandémie sur le commerce

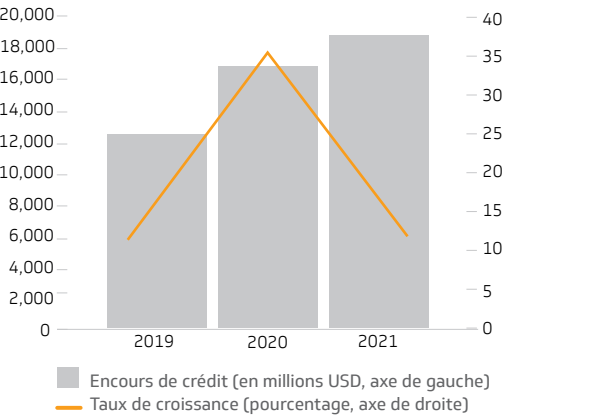
Le Dispositif d’atténuation de l’impact de la pandémie sur le commerce (PATIMFA) a été lancé par la Banque en mars 2020 afin d’aider ses pays membres à gérer l’impact négatif des chocs économiques et sanitaires causés par la pandémie de COVID-19. En 2021, deuxième année de mise en œuvre de la facilité, les approbations accordées dans le cadre de la PATIMFA ont chuté de 64,67 pour cent, passant de 6,08 milliards de dollars en 2020 à 2,15 milliards de dollars en 2021. Comme on l’a vu plus haut, cela a reflété la nécessité de déboucler la facilité en 2021 à mesure que les économies africaines

se redressaient. L’encours des prêts s’élevait à 4,44 milliards de dollars à la fin de l’année, et la part de la facilité dans l’encours total des prêts s’élevait à environ 23,69 pour cent (tableau 3.1 et figure 3.3).

3.1.1.8.5 Financement des vaccins contre la COVID-19

En mars 2021, le Conseil d’Administration d’Afreximbank a approuvé une garantie d’engagement d’achat anticipé de 2 milliards USD (APC) en faveur de divers fabricants agréés de vaccins contre la COVID-19 pour couvrir le coût des vaccins contre la COVID-19 pour l’approvisionnement ultérieur des États membres de l’Union Africaine (UA) et des pays de la Communauté des Caraïbes (CARICOM). À la suite de cette approbation, un contrat a été signé entre le Fonds pour l’Acquisition de Vaccins pour l’Afrique (AVAT) et Johnson & Johnson le 28 mars 2021, pour la fourniture de 220 millions de vaccins contre la COVID-19 sur une base engagée, avec possibilité d’achat de 180 millions de doses supplémentaires. Par la suite, 42 États membres de l’UA et de la CARICOM ont adhéré au contrat

Graphique 3.2 Afreximbank : Encours de crédit au 31 décembre, 2019-2021



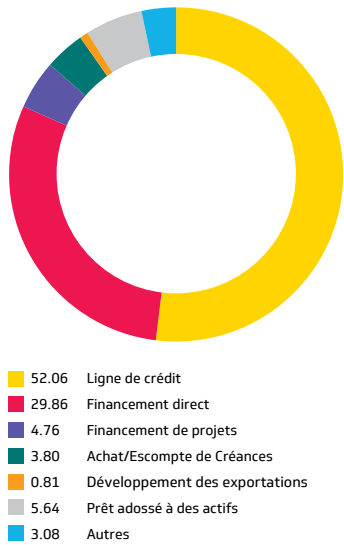
Source: Afreximbank.

avec Johnson & Johnson après avoir signé des Actes d’Engagement visant à obtenir un volume supérieur aux 220 millions de doses initialement commandées. Ce crédit est devenu opérationnel en avril 2021, lorsqu’Afreximbank a effectué l’acompte de 330 millions USD pour le compte des États membres participants. L’acompte a permis au fournisseur de lancer la production des vaccins si nécessaires, et les livraisons prévues par le contrat, qui ont commencé en août 2021, se poursuivront jusqu’en septembre 2022. Les États membres participants ont jusqu’à 12 mois pour rembourser leur part de l’acompte. Le solde du prix de la commande de chaque pays est payable à chaque livraison soit en espèces, soit par l’intermédiaire d’une facilité de paiement par versements échelonnés disponible auprès d’Afreximbank.

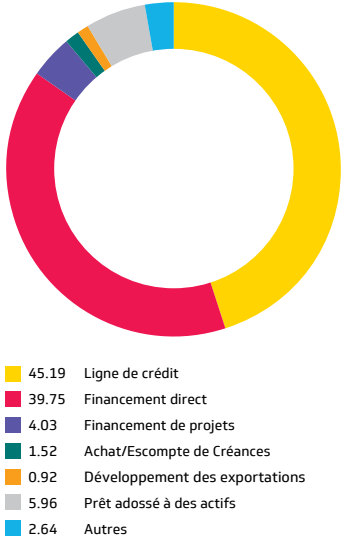
Par contrat, l’AVAT a fait de l’UNICEF son Agent d’achat et de paiement, tandis que la Banque mondiale a été invitée à participer au programme en tant que partenaire de vente afin de permettre à Afreximbank de réduire substantiellement

Graphique 3.3 Afreximbank : Répartition des Encours de Prêts par Type de Programme. 2020-2021

2020



2021



Source: Afreximbank.

son exposition initiale aux risques des 2 milliards USD initiaux.

La Banque et l’AVAT ont également mis en place le Régime d’indemnisation sans égard à la responsabilité de l’AVAT. Le Régime d’indemnisation sans égard à la responsabilité de l’AVAT pour les États membres participants fournit une indemnité forfaitaire en règlement intégral et définitif pour toute demande d’indemnité des personnes ayant subi des effets indésirables graves entraînant une déficience permanente ou un décès lié à un vaccin contre la COVID-19 obtenu ou distribué dans le cadre de l’AVAT, ou à l’administration d’un tel vaccin au sein de l’un des États membres participants.

3.1.2 Analyse des transactions

3.1.2.1 Secteurs financés

Conformément au modèle d’affectation des ressources aux secteurs réels par l’intermédiaire de ses intermédiaires de financement du commerce (IFC), le secteur des services financiers est resté le principal bénéficiaire du soutien de

la Banque avec un montant approuvé de 8,76 milliards de dollars en 2021, représentant 58,52 pour cent du total des approbations pour l’année. Ce soutien croissant reflète également l’approbation par la Banque de 93 nouvelles relations de correspondant bancaire, de services commerciaux et d’intermédiaires en financement du commerce international, contre 85 enregistrées en 2020. Il s’agit de 35 nouvelles lignes AFTRAF approuvées, 38 nouvelles relations IFC créées et 20 nouvelles banques qui ont utilisé la plateforme AfPAY de la Banque au cours de l’année.

Malgré un environnement opérationnel difficile pour le secteur, y compris le retrait des grandes banques internationales du financement de projets d’énergie fossile affectant principalement des opérations syndiquées, les approbations de la Banque au secteur de l’énergie (pétrole et gaz, électricité, etc.) ont augmenté de 1,52 pour cent, passant de 2,41 milliards USD en 2020 à 2,45 milliards USD en 2021. Le secteur représente 16,4 pour cent du

total des approbations, en second lieu pour le secteur des services financiers. Le secteur de l’énergie est resté un secteur stratégique pour le continent, car il représente une part importante du PIB et des recettes budgétaires et d’exportation de nombreuses grandes économies africaines. Les prêts de la Banque à l’attention du secteur ont été transmis par le biais de plusieurs programmes, dont le Programme de Financement Direct, le Programme de Financement de Projets et le Programme de Financement du Développement des Exportations. En termes d’encours de prêts, l’exposition de la Banque au secteur de l’énergie s’est élevée à 4,92 milliards de dollars en 2021, représentant environ 26,25 pour cent du total du portefeuille de prêts, ce qui en fait le secteur avec la deuxième exposition la plus importante pour la Banque.

En 2021, la Banque a approuvé un montant total de 2 161,05 millions de dollars pour le secteur manufacturier, contre 483,82 millions de dollars en 2020. Cette hausse s’explique principalement par l’approbation



Tableau 3.2 Afreximbank : Répartition des approbations de prêt et des encours par secteur, 2019–2021

Financement par secteur		Approbations (mn USD)			Taux de croissance, (%)		Part des approbations par secteur (%)			Encours (mn USD) (Fin de période)			Taux de croissance, (%)		Part des encours par secteur (%)		
	2019	2020	2021	2019/2020	2020/2021		2019	2020	2021	2019	2020	2021	2019/2020	2020/2021	2019	2020	2021
Services financiers	7728.38	12168.55	8762.23	57.45%	-27.99%		62.33%	74.68%	58.52%	5592.40	9179.61	9884.11	64.14%	7.67%	45.16%	54.73%	52.67%
Énergie	3383.20	2419.38	2456.18	-28.49%	1.52%		27.28%	14.85%	16.40%	3730.95	3321.06	4922.04	-10.99%	48.21%	30.13%	19.80%	26.23%
Télécommunications	429.10	240.00	55.00	-44.07%	-77.08%		3.46%	1.47%	0.37%	612.22	536.75	535.91	-12.33%	-0.16%	4.94%	3.20%	2.86%
Services	339.41	268.48	621.61	-20.90%	131.53%		2.74%	1.65%	4.15%	725.88	999.99	1437.05	37.76%	43.71%	5.86%	5.96%	7.66%
Fabrication	270.38	483.82	2161.05	78.94%	346.66%		2.18%	2.97%	14.43%	1000.87	1421.76	1305.84	42.05%	-8.15%	8.08%	8.48%	6.96%
Métaux et minéraux	142.00	10.00	494.00	-92.96%	4840.00%		1.15%	0.06%	3.30%	302.32	50.84	47.44	-83.18%	-6.69%	2.44%	0.30%	0.25%
Transport	89.68	303.05	231.54	237.92%	-23.60%		0.72%	1.86%	1.55%	327.03	1086.12	527.33	232.12%	-51.45%	2.64%	6.48%	2.81%
Agriculture	17.39	401.70	191.38	2209.95%	-52.36%		0.14%	2.47%	1.28%	91.75	177.28	106.75	93.22%	-39.78%	0.74%	1.06%	0.57%
Total	12399.54	16294.98	14972.99	31.42%	-8.11%		100.00%	100.00%	100.00%	12383.42	16773.41	18766.47	35.45%	11.88%	100.00%	100.00%	100.00%
Total Cumulé*	81440.46	97735.44	112708.43	20.01%	15.32%												

Source : Afreximbank
a Depuis que la Banque a commencé ses opérations en septembre 1994”

de 2 milliards de dollars en vertu de la Garantie d’Engagement d’Achat Anticipé approuvés par la Banque pour soutenir les efforts des États membres en vue d’assurer l’accès aux vaccins contre la COVID-19 autorisés par les fabricants mondiaux. Par conséquent, la part du secteur dans les approbations totales a augmenté à 14,43 pour cent au cours de l’année, contre 3 pour cent l’année précédente.

Les décaissements bruts aux projets manufacturiers se sont élevés à 1,65 milliard de dollars en 2021, les encours de prêts au secteur s’élevant à 1,30 milliard de dollars en 2021, contre 1,42 milliard USD en 2020. Toutefois, ce secteur est demeuré au troisième rang en termes d’approbations après les secteurs des services financiers et de l’énergie. Ce secteur représentait une part de 6,96 pour cent du portefeuille de prêts.

Au cours de l’année, la Banque a approuvé 621,61 millions de dollars pour le secteur des services, soit une augmentation d’environ 130 pour cent par rapport au niveau de 2020 (268,48 millions dollars). Le secteur des services a représenté plus de 4 % des approbations totales de l’année, ce qui en fait le quatrième secteur après les

services financiers, l’énergie et l’industrie manufacturière. Les encours de prêts dans le secteur des services s’élèvent à 1 178,94 millions de dollars en 2021, contre 999,99 millions de dollars à fin 2020.

En 2021, la Banque a approuvé 494,00 millions de dollars pour le secteur des minéraux et des mines, ce qui a profité à quatre sociétés d’Afrique centrale, australe et de l’Ouest dans le cadre des programmes de financement de projets et de financement direct. Le secteur représentait 3,3 % du total des approbations. L’exposition de la Banque au secteur s’établissait à 47,43 millions USD à fin 2021.

Dans le cadre des programmes de développement des exportations, de financement direct et de ligne de crédit, la Banque a approuvé un total de 191,38 millions de dollars pour soutenir le secteur agricole. Le solde des prêts au secteur agricole a diminué, passant de 177,28 millions de dollars en 2020 à 111,63 millions de dollars en 2021.

En 2021, les transactions approuvées par la Banque en soutien des secteurs du transport et des télécommunications se

sont élevées à 231,54 millions USD et 55,00 millions USD, respectivement. Ensemble, ces deux secteurs représentaient environ 2 % du total des approbations de 2020. Le solde des prêts des deux secteurs s’établit respectivement à 779,52 millions de dollars et 535,67 millions de dollars. Ce Programme représentait environ 7 % du portefeuille total en fin d’année (Tableau 3.2 et Schéma 3.4).

3.1.2.2 Institutions bénéficiaires

Le total des approbations de crédit de la Banque aux institutions financières a augmenté de 20,67 %, passant de 10,98 milliards USD en 2020 à 8,71 milliards USD en 2021. Alors que la baisse en glissement annuel s’explique par le déboucement du PATIMFA en 2021, comme nous l’avons évoqué précédemment, il y a eu une hausse de 17,59 pour cent par rapport au niveau enregistré en 2019 (7,40 milliards USD). La part des Institutions Financières dans le total des approbations reste la plus élevée, à 58,19 pour cent en 2021. L’encours de prêts aux institutions financières s’est élevé à 9,87 milliards de dollars en 2021, en hausse de 7,01 pour cent par rapport à 9,23 milliards de dollars en 2020. Les institutions financières représentaient environ 53 pour

cent du portefeuille total de prêts de la Banque fin 2021.

L’augmentation de 15,91 pour cent des approbations accordées aux Souverains, atteignant 3,37 milliards de dollars en 2021, témoigne des efforts continus de la Banque pour soutenir directement les gouvernements africains et leurs agences en temps de crise. Cela fait suite à une hausse de 108 pour cent enregistrée en 2020. Les Souverains représentaient par conséquent 22,51 % du total des approbations de l’année. Fin 2021, l’encours de prêts aux souverains s’élevait à 3,30 milliards USD, soit 2,67 pour cent par rapport à 2020. La part des souverains dans le portefeuille total s’établit à 17,63 pour cent en 2021, contre 19,2 pour cent en 2020.

Après une baisse de 33,10 pour cent en 2020, les approbations aux entreprises ont augmenté de 20,20 pour cent en 2021 pour atteindre un niveau de 2,88 milliards de dollars. Toutefois, cette situation est restée inférieure aux 3,59 milliards de dollars enregistrés en 2019. Alors que la Banque a intensifié son soutien aux Institutions Financières et aux Souverains, dans le contexte de la crise économique

déclenchée par la pandémie de COVID-19, les entreprises sont restées d’une importance capitale pour la reprise post-pandémique du continent. Les entreprises ont représenté un peu moins de 20 % du total au cours de l’année. L’encours des prêts aux entreprises a augmenté de 29,21 pour cent, passant de 4,31 milliards de dollars en 2020 à 5,57 milliards de dollars en 2021 (tableau 3.3).

3.1.2.3 Direction du commerce financé

Au cours de la dernière année de mise en œuvre du Plan 5, la promotion du commerce intra-africain est restée le principal pilier stratégique de la Banque. Les défis posés par la pandémie de COVID-19 ont une nouvelle fois confirmé l’importance pour l’Afrique, en général, et pour la Banque, en particulier, de prioriser le commerce intrarégional comme moyen d’améliorer la résilience face aux chocs externes.¹

Au cours de l’année, la Banque a approuvé un montant total de 2,98 milliards de dollars pour les transactions commerciales intra-africaines, soit une augmentation de 106,83 pour cent par rapport au niveau

de 2020 (1,44 milliards de dollars). Cela reflète également certaines transactions phares approuvées par la Banque en 2021, dont 1 milliard de dollars dans le cadre du Programme Collaboratif de Garantie de Transit. Les transactions commerciales intra-africaines ont porté sur tous les secteurs économiques soutenus par la Banque, y compris les services financiers, l’énergie, la production manufacturière, les transports et les services. Par conséquent, la part du commerce intra-africain dans les approbations totales est passée de 8,87 pour cent en 2020 à 19,96 pour cent en 2021. Fin 2021, le solde des prêts commerciaux intra-africains s’élevait à 4,95 milliards USD, représentant 26,41 pour cent de l’exposition totale de la Banque. Alors que la Banque exécute la dernière année de son cinquième plan stratégique, la part du commerce intra-africain dans le portefeuille de prêts devrait rester élevée.

Les approbations de soutien aux échanges commerciaux mixtes (liés aux transactions qui devraient avoir un impact sur le commerce intra-africain et extra-africain) ont chuté à 7,47 milliards de dollars en

1 De plus amples détails sur les principales initiatives commerciales intra-africaines mises en œuvre et soutenues par la Banque figurent ci-après dans la section 3.1.3.



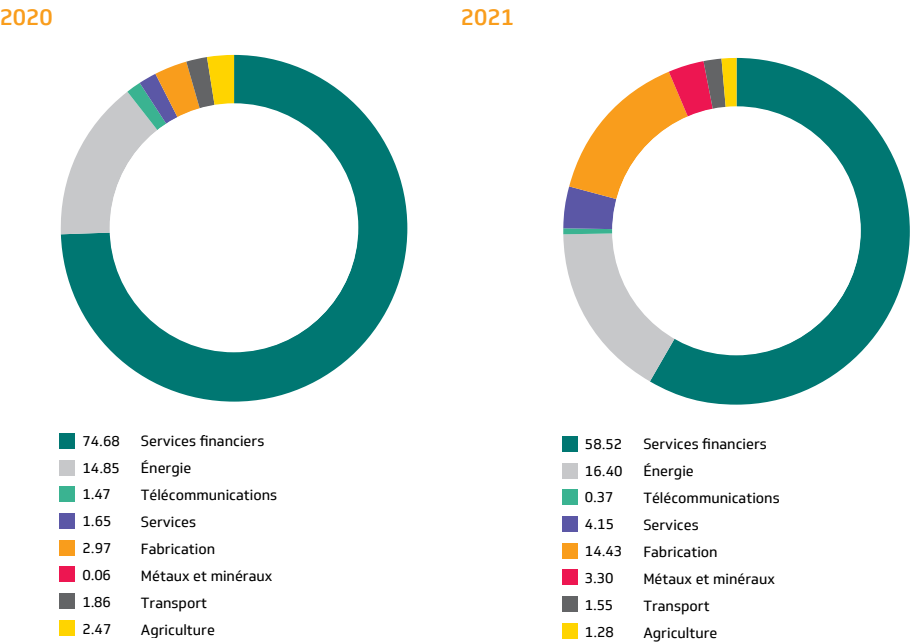
Tableau 3.3 Afreximbank : Répartition des approbations de prêt et des encours par type d’institution bénéficiaire, 2019-2021

Type d’Institution Bénéficiaire	Approbations (mn USD)			Taux de croissance, (%)	
	2019	2020	2021	2019/2020	2020/2021
Institutions financières	7408.78	10982.61	8712.23	48.24%	-20.67%
Entreprises	3593.54	2404.19	2889.86	-33.10%	20.20%
Entités souveraines	1397.22	2908.18	3370.90	108.14%	15.91%
Total	12399.54	16294.98	14972.99	31.42%	-8.11%
Total Cumulé*	81440.46	97735.44	112708.43	20.01%	15.32%

Source : Afreximbank
* Depuis que la Banque a commencé ses opérations en septembre 1994

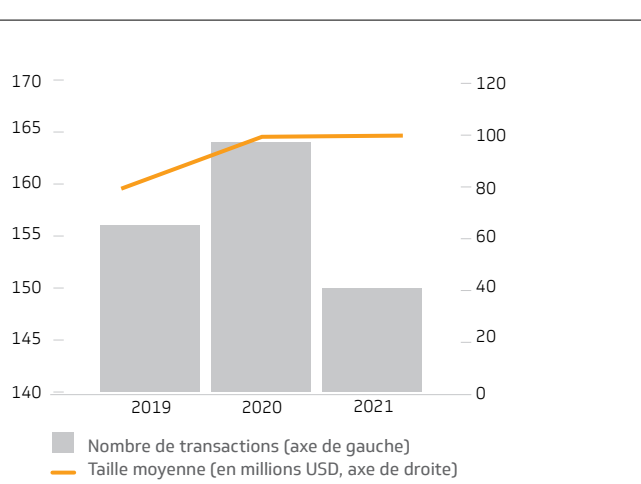
Part des Approbations par Type d’Institution Bénéficiaire (%)			Encours (mn USD) [Fin de période]			Taux de croissance, (%)		Part des approbations par type d’institution bénéficiaire (%)		
2019	2020	2021	2019	2020	2021	2019/2020	2020/2021	2019	2020	2021
59.75%	67.40%	58.19%	5631.93	9232.83	10006.74	63.94%	8.38%	45.48%	55.04%	53.32%
28.98%	14.75%	19.30%	4669.48	4318.51	5573.04	-7.52%	29.05%	37.71%	25.75%	29.70%
11.27%	17.85%	22.51%	2082.01	3222.07	3186.69	54.76%	-1.10%	16.81%	19.21%	16.98%
100.00%	100.00%	100.00%	12383.42	16773.41	18766.47	35.45%	11.88%	100.00%	100.00%	100.00%

Graphique 3.4 Afreximbank : Répartition des Approbations de Prêt par Secteur, 2020-2021 (pourcentage)



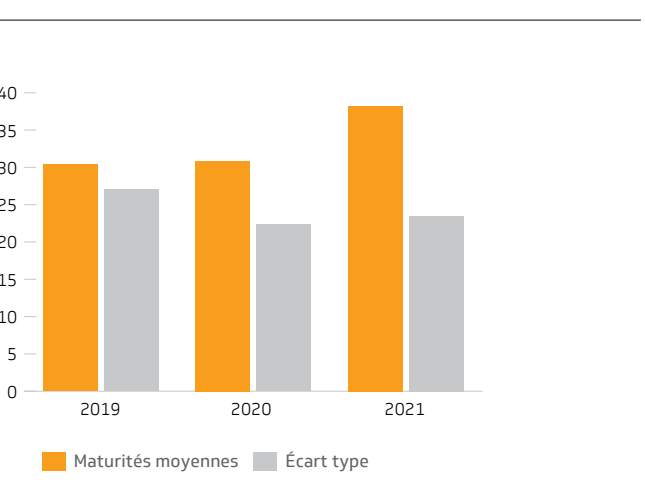
Source: Afreximbank.

Graphique 3.5 Afreximbank : Nombre et taille moyenne des Transactions Approuvées, 2019-2021



Source: Afreximbank.

Graphique 3.6 : Maturités Moyennes et Écart Type, 2019-2021 (mois)



Source: Afreximbank.

Tableau 3.4 Afreximbank : Répartition des approbations de prêt et des encours par Direction Commerciale, 2019-2021

Direction Commerciale	Approbations (mn USD)			Taux de croissance, (%)	
	2019	2020	2021	2019/2020	2020/2021
Intra-africain ^a	1,015.37	1,444.65	2,988.01	42.28%	106.83%
Extra-africain ^b	1,152.00	583.17	4,511.20	-49.38%	673.57%
Mixte ^c	10,232.17	14,267.16	7,473.78	39.43%	-47.62%
Total	12,399.54	16,294.98	14,972.99	31.42%	-8.11%
Total Cumulé ^d	81,440.46	97,735.44	112,708.43	20.01%	15.32%

Source: Afreximbank.
^a Lié à des transactions ayant un impact attendu exclusivement sur le Commerce intra-africain
^b Lié à des transactions ayant un impact attendu exclusivement sur le Commerce extra-africain
^c Lié à des transactions ayant un impact attendu exclusivement sur le Commerce extra-africain et le Commerce intra-africain (commerce mixte)
^d Depuis que la Banque a commencé ses opérations en septembre 1994

2021. Les transactions à l'appui d'un commerce directionnel mixte sont restées les plus importantes en termes de part des approbations totales à 49,92 pour cent en 2021, contre 87,56 pour cent en 2020. Les transactions soutenant les échanges commerciaux extra-africains ont enregistré un niveau d'approbation de 4,51 milliards USD en 2021. Les encours de prêts liés aux échanges africains à direction mixte a atteint 3,91 milliards USD à la fin de l'année 2021, soit 20,84 pour cent de l'exposition totale. Les encours de prêts liés aux transactions de commerce extra-africain ont progressé à 9,89 milliards USD à fin 2021, soit une proportion du total de 52,75 pour cent (Tableau 3.4).

3.1.2.4 Taille et autres caractéristiques des transactions

Reflétant son soutien continu aux États membres pendant la deuxième année de la pandémie, le nombre de transactions approuvées est resté élevé en 2021 à 150 contre 156 et 164 en 2019 et 2020, respectivement. La taille moyenne des transactions est restée quasiment inchangée à 99,82 millions de dollars en 2021, contre 99,36 millions de dollars en 2020. (Schéma 3.5).

La maturité moyenne des transactions approuvées a augmenté à 38,21 mois en 2021, en baisse par rapport à 30,85 mois en 2020. L'écart type (qui mesure la dispersion autour de la valeur moyenne)

des transactions approuvées a baissé, à 22,37 mois en 2020, contre 23,48 mois en 2021 (Schéma 3.6).

3.1.2.5 Mobilisation de financements pour l'Afrique

Entre autres instruments traditionnels, la Banque mobilise des financements pour l'Afrique en arrangeant ou en co-arrangeant des prêts syndiqués et des crédits consortiaux et en invitant d'autres partenaires de financement à partager le risque de telles transactions ; en accordant à des prêteurs s'exposant à des risques en Afrique des garanties leur permettant de financer ces crédits ; en mobilisant des capitaux en son nom sur les marchés financiers et en les prêtant à des entités emprunteuses qui n'auraient normalement pas accès aux marchés financiers internationaux ; et en fournissant des services de conseil qui facilitent les flux de prêts et d'investissement direct étranger vers l'Afrique.

En 2021, la Banque est intervenue en qualité de chef de file mandaté pour 10 transactions syndiquées d'un montant total de 5,78 milliards USD, contre 23,17 milliards USD en 2020, soit une diminution due aux défis mondiaux et régionaux sur les marchés de la syndication². La part de la Banque dans ces transactions syndiquées s'élevait à 718 millions USD, avec un ratio de levier de 8,05 (soit 8,05 USD en faveur du continent par 1 USD engagé par la Banque), contre le ratio

de 6,8 enregistré en 2020. (Schéma 3.7).

Témoignant de son rôle majeur sur le marché africain des prêts syndiqués, la Banque a été classée premier arrangeur chef de file mandaté et troisième agent administratif de l'Afrique sub-saharienne dans le Tableau de Classement 2021 (Capital Markets Leagues Tables) de Bloomberg. Ce classement a reconnu le rôle continu de leader de la Banque en matière de mobilisation du capital au sein et en dehors du continent auprès d'une large palette d'investisseurs et de parties prenantes afin de répondre aux besoins de financement des emprunteurs africains.

3.1.3 Grandes caractéristiques opérationnelles

3.1.3.1 Ouverture de la succursale de Yaoundé

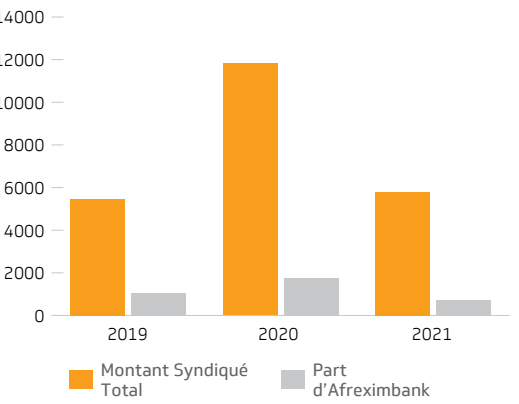
Dans le cadre de son expansion géographique sur le continent, Afreximbank a ouvert le 24 septembre son bureau régional d'Afrique Centrale à Yaoundé, Cameroun. Le nouveau bureau couvre la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAS). Le renforcement de l'empreinte géographique d'Afreximbank reflète l'expansion des États membres de la Banque de 37 à 51 depuis 2015. Avec cette vaste adhésion, Afreximbank a reconnu la nécessité d'être plus proche de ses marchés et de sa clientèle dans la région.

Avec l'ouverture de la succursale, la Banque a souhaité plus que tripler ses interventions dans la région de l'Afrique centrale pour dépasser les 5 milliards de dollars en 5 ans. La Banque utilisera ses Garanties d'Investissement et de Risque Pays pour attirer les investissements directs africains ainsi que les investissements directs étrangers d'un montant de plus de 4 milliards de dollars dans la sous-région d'ici cinq ans. La Banque a également fixé l'objectif d'augmenter le nombre de banques bénéficiant de ses installations de services commerciaux en Afrique centrale de 4 à 15 banques en deux ans et d'étendre leurs lignes de financement du commerce international de 85 millions de dollars en 2020 à 500 millions de dollars d'ici 2025.

3.1.3.2 Le Salon du commerce intra-africain

La deuxième édition du Salon du commerce intra-africain de la Banque, IATF2021, s'est tenue à Durban, en Afrique du Sud, du 15 au 21 novembre. Sur le thème « Building Bridges for a successful AfCFTA », le salon a attiré des milliers de visiteurs au Centre international des congrès de Durban. 1 501 exposants étaient présents (dont 214 qui ont participé à distance), 46 pays africains et 23 pays non africains (au total 69). Le total des opérations réalisées durant l'événement s'est élevé à 42,1 milliards USD, contre un objectif fixé de 40 milliards de dollars.

Graphique 3.7 : Syndications/Club Deals arrangés ou co-arrangés par la Banque, 2019-2021 (millions USD)



Source: Afreximbank.

Dans le cadre d'une démonstration de l'appui des dirigeants au Salon du commerce intra-africain, soulignant son importance et son impact bénéfique pour stimuler la croissance spectaculaire des échanges commerciaux et les investissements dans toute l'Afrique, sa cérémonie d'ouverture a été abordée par sept chefs d'État africains actuels et anciens : Son Excellence Cyril Ramaphosa, (Afrique du Sud) ; S.E. Muhammadu Buhari,

(Nigeria) ; S.E. Ancien Président Olusegun Obasanjo, Président du Conseil consultatif de l'IATF ; S.E. Hakainde Hichilema, (Zambie) ; S.E. Lazarus Chakwera, (Malawi) ; et S.E. Emmerson Mnangagwa (Zimbabwe). Son Excellence Hussein Mwinyi représentant S.E. Samia Suluhu Hassan (Tanzanie) et Son Excellence Edouard Ngirente, (Premier ministre du Rwanda), a assisté à l'événement représentant S.E. Paul Kagame.

2 Voir la section 3.1.3.21 ci-dessous pour une discussion détaillée sur les développements syndiqués en Afrique.

Encadré 3.1 : Analyse de la performance pendant le Plan stratégique V, 2017-2021

Depuis sa création, Afreximbank a adopté la planification stratégique comme outil pour atteindre ses objectifs à moyen terme. Dans le prolongement de cette pratique, le cinquième plan stratégique de la Banque, intitulé « Plan stratégique V : IMPACT 2021 (l'Afrique Transformée) » couvrant la période 2017-2021, s'est appuyé sur le Cadre de planification stratégique et d'analyse de la performance du tableau de bord prospectif, et cela a défini les aspirations et les objectifs stratégiques de la Banque. Ce Plan s'articulait autour de quatre 4 piliers stratégiques qui sont le commerce intra-africain, l'industrialisation et le développement des exportations, le leadership en matière de financement du commerce et la solidité et la performance financières.

Les efforts visant à stimuler le **Commerce Intra-africain** figuraient parmi les priorités du Plan stratégique V et l'objectif stratégique de la promotion du commerce intra-africain était une priorité commerciale essentielle pour la Banque au cours des cinq dernières années, comme le prévoyait la stratégie de la Banque en matière de commerce intra-africain qui était articulé autour de trois grands axes : Créer, Connecter et Distribuer, mais aussi un axe connexe, Mesurer. La Banque a fait progresser la part de son portefeuille dédiée aux

transactions commerciales intra-africaines, passant de 15 % fin 2016 à 27,1 % à la fin du mois de décembre 2021 par rapport à l'objectif défini de 24 %. De même, le portefeuille total spécifiquement dédié au département chargé de l'Initiative pour le commerce intra-africain (ICAI) s'élevait à environ 5,8 milliards USD à la fin de décembre 2021, contre un niveau initial de 0,75 milliard USD en 2016. La Banque a organisé deux éditions du Salon du commerce intra-africain (IATF) pendant le Plan V. La première édition s'est tenue en 2018 au Caire, en Égypte. Elle a attiré plus de 1 000 exposants de plus de 45 pays avec à la clé des transactions conclues pour une valeur de 32,6 milliards USD. La deuxième s'est tenue en 2021 à Durban, en Afrique du Sud, et a attiré plus de 32 000 participants de 128 pays et plus de 1 506 exposants venus de 59 pays, ce qui a engendré des transactions d'un montant supérieur à 42,1 milliards USD. Dans le cadre du programme Intra-Champs, la Banque a financé plusieurs transactions d'envergure et effectué des décaissements à hauteur de plus de 1,6 milliard USD en faveur de plus de 17 Intra-Champs, dont Dangote Industries Ltd, Export Trading Group, El Sewedy Electric Group, Arab Contractors, Orascom Construction, Samcrete, Hassan Allam, OCP, STEG, Loukil, Oakwood African Investment et Vista group, entre autres. Parmi

les autres réalisations majeures, on note également la mise en place du Programme de financement et de garantie des investissements intra-africains ; la facilitation de l'émergence et de la croissance des sociétés d'exportation commerciales ; la mise en œuvre du Système de Paiement et de Règlement Panafricain ; le développement de l'initiative Creative Africa Nexus, la mise en œuvre du programme de formation « Comment exporter » avec le Centre du Commerce International (CCI), ainsi que le soutien à la mise en œuvre de l'Accord portant création de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECA) grâce à des initiatives telles que le Crédit d'ajustement de la ZLECA à hauteur de 10 milliards USD.

Le pilier **Industrialisation et Développement des Exportations** du 5^e Plan stratégique de la Banque était positionné pour piloter la transformation structurelle de la production et des exportations africaines en exportations à plus forte valeur ajoutée et en biens manufacturés, principalement à l'appui de la volonté de la Banque de promouvoir le commerce intra-africain. Ce pilier a soutenu et facilité la production de produits destinés à l'exportation hors matières premières, en particulier la production en vue de l'exportation,

et a encouragé les projets régionaux, notamment les infrastructures favorables au commerce. Plus de 27 projets de fabrication d'un montant de 6 milliards USD ont été approuvés dans le cadre du Plan, ce qui a profité à des clients dans toute l'Afrique. En outre, plus de 5 milliards USD ont été décaissés pour les exportations de produits manufacturés et de services. Environ 2,2 milliards USD ont été décaissés pour des infrastructures ayant vocation à faciliter le commerce, couvrant des projets tels que les chemins de fer régionaux, les ports, les barrages, les routes et les aéroports. Pour contribuer à la réalisation de cet objectif stratégique, la Banque a mis en place plusieurs produits et diverses initiatives, dont la création du Fonds pour le développement des exportations en Afrique avec un investissement initial de 325 millions USD, qui a conduit à la toute première prise de participation de la Banque dans Liquid Telecom et à d'autres investissements ultérieurs. Dans le cadre du Plan V, la Banque a également lancé le Programme de développement des petites et moyennes entreprises avec la volonté de promouvoir l'intégration régionale via le commerce intra-africain, et de fournir un soutien technique pour permettre aux PME de produire de manière compétitive sur leurs marchés locaux (en tant qu'exportateurs indirects) et de

se développer pour devenir des chaînes de valeur internationales. Dans le cadre de son initiative du Centre médical d'excellence africain, la Banque a investi dans le développement d'un centre médical de premier ordre destiné au Liberia et en Ouganda, afin de stimuler l'excellence et de promouvoir le tourisme médical intra-africain. La création, par la Banque, de son premier Centre médical d'excellence africain au Nigeria a également bénéficié d'une forte exposition, tout comme la création de Centres d'assurance qualité africains en tant que centres accrédités au niveau international pour offrir des services d'évaluation de la conformité, y compris les essais, l'inspection et la certification, et une académie de formation chargée de la transmission au marché local du savoir-faire en matière d'évaluation de la conformité.

Dans le sillage de sa vision de transformation du commerce en Afrique, la Banque a continué d'exercer son **leadership en matière de financement du commerce** grâce à plusieurs projets tels que l'accroissement des flux de financement internationaux en Afrique grâce à son rôle de levier ; pour chaque dollar investi par la Banque, l'objectif était d'attirer 4 dollars sur le continent, ce que la Banque a dépassé en décembre

2021, lorsque le ratio de levier des transactions syndiquées a atteint 8,05 dollars. La Banque s'est également maintenue en bonne place dans différents classements. À cet égard, pendant deux années consécutives, à savoir 2020 et 2021, la Banque s'est classée 1^{er} arrangeur chef de file mandaté, ainsi que 1^{er} teneur de livres et 3^e agent administratif dans le classement Bloomberg Global Capital Markets League pour les prêts aux emprunteurs d'Afrique subsaharienne. Pendant la durée du Plan, le total des décaissements du département Financement du commerce s'est élevé à plus de 26 milliards USD, contre un objectif de 12,97 milliards USD. En outre, la Banque a établi des relations d'intermédiaire dans les domaines du financement du commerce et des services de correspondance avec plus de 289 banques, soit environ 106 millions USD de revenus générés par les activités de lettres de crédit et de garanties de la Banque. De même, pendant la durée du Plan V, le Programme de facilitation du commerce d'Afreximbank (AFTRAF) a attiré plus de 161 banques avec une utilisation cumulée totale de 1,26 milliard USD en décembre 2021. Parmi les autres réussites majeures obtenues dans le cadre des initiatives stratégiques mises en œuvre au titre de ce pilier, on trouve le Crédit Contracyclique de

Encadré 3.1 : Analyse de la performance pendant le Plan stratégique V, 2017-2021 (suite)

Liquidité pour le Commerce avec environ 6,5 milliards USD utilisés ; le Crédit d'Atténuation de l'Impact des Pandémies sur le Commerce avec plus de 7 milliards USD de décaissements ; le Crédit Collaboratif de Réaction à la Pandémie de COVID-19 avec 1,5 milliard USD de décaissements approuvés, ainsi que la fourniture, par le Groupe de travail africain sur l'acquisition de vaccins (AVATT) de plus de 220 millions de doses du vaccin J&J en vertu d'une garantie de 2 milliards USD et la mise en place de la Plateforme africaine d'approvisionnement en fournitures médicales. D'autres initiatives qui étaient à différents stades de mise en œuvre à la fin du Plan, y compris le déploiement du Programme de financement des chaînes d'approvisionnement, le lancement du programme d'assurance captive (MGA/AfrexInsure), la mise en œuvre du Programme de promotion des exportations du pays (COEXPRO)/ EXIM Plus, le lancement de la Proposition de Services de Paiement d'Afreximbank, la mise en œuvre de l'initiative de cession des créances et le développement de l'activité d'affacturage.

Dans le cadre du pilier **Solidité financière et performance** du Plan stratégique V, la Banque a considérablement élargi son portefeuille de prêts et mis en œuvre des initiatives efficaces pour augmenter ses actifs, passant de 10,1

milliards USD en 2016 à 18,2 milliards USD en décembre 2021, enregistrant ainsi un taux de croissance exceptionnel de 80 %. En outre, le total des actifs est passé de 11,7 à 21,9 milliards USD et les garanties ont augmenté de 500 millions USD en 2016 pour atteindre 1,9 milliard USD en 2021. La croissance de l'actif est en grande partie portée par celle du portefeuille de prêts de la Banque. Conformément à l'objectif de la Banque en matière de gestion efficace de ses activités de prêt et d'emprunt, la marge nette a atteint 3,54 % en décembre 2021, contre un objectif initial de 2,7 %. En outre, l'objectif de capitaux propres de la Banque avait été pleinement atteint grâce à une augmentation de 142 % par rapport à 2016, passant de 1,63 milliard USD à 3,95 milliards USD en 2021, principalement en raison d'une injection de nouveaux fonds propres et d'une génération de capital interne liée à une rentabilité plus élevée. Parallèlement, la Banque avait élaboré un plan quinquennal de mobilisation des fonds propres qui a été mis en œuvre et a atteint son objectif de 1 milliard USD de capital remboursable. Les principales réalisations dans le cadre de ce pilier stratégique comprennent la mobilisation d'actions de catégorie D grâce à l'émission réussie de certificats de dépôt à la Bourse de Maurice (SEM). Il s'agit de la première levée de fonds effectuée par une institution multilatérale africaine sur une Bourse africaine.

Par ailleurs, la Banque a adopté la norme IFRS 9 à compter du 1er janvier 2018. Malgré un environnement économique mondial extrêmement difficile en raison de la pandémie de COVID-19 et les perturbations de la chaîne d'approvisionnement au cours de l'année 2020, les 3 agences chargées de noter la Banque, à savoir Moody's, Fitch et GCR, ont affirmé que la notation de celle-ci était respectivement de Baa1, BBB- et A-, avec des perspectives stables pour Moody's et des perspectives positives pour Fitch et GCR, reflétant donc entre autres la solidité de la solvabilité et de la liquidité de la Banque, entre autres caractéristiques.

Dans le domaine de la satisfaction des parties prenantes, la Banque a obtenu un score composite global de 83,23 % par rapport à l'objectif de 80 % dans le cadre de l'enquête de satisfaction réalisée auprès des clients externes, de l'enquête auprès des actionnaires et de l'enquête interne auprès du personnel de la Banque. Le Cadre d'Afreximbank pour la résolution des problèmes des parties prenantes externes a été approuvé en 2018, et la résolution des conclusions de l'enquête et des problèmes identifiés lors de celle-ci est devenue la priorité absolue au sein de la Banque.

Pour améliorer le développement des affaires, la Banque a donné la priorité à l'innovation et au développement de produits, les technologies

numériques émergentes, les idées novatrices et les informations du marché pour développer et proposer plusieurs produits et solutions innovants à l'appui des activités de développement des affaires, de l'amélioration des processus, etc. Parmi ces initiatives et solutions innovantes figurent le Système de Paiement et de Règlement Panafricain, le Référentiel des procédures de vigilance des clients (MANSA) et le Portail d'information commerciale, entre autres.

En termes de développement de produits, dans le cadre du Plan V, plus de 14 nouveaux crédits ont été développés et approuvés, notamment le Programme mondial, le Programme de financement des investissements intra-africains, le Crédit d'Atténuation de l'Impact des Pandémies sur le Commerce et la facilité de financement des contrats et de la manufacture à façon. La mise en place du département Relations Clients a permis d'améliorer la création d'entreprises et la gestion de la relation avec les clients puisque la Banque, par l'intermédiaire de ses succursales, a assuré une commercialisation active des produits et des programmes ainsi que la diversification géographique, comme en témoigne l'utilisation de 100 % du portefeuille de programmes de la Banque à fin décembre 2021 : 49 États membres ont ainsi bénéficié des produits et

services de la Banque au cours du Plan V. L'ouverture des agences d'Afrique orientale et centrale à Kampala, en Ouganda, et à Yaoundé, au Cameroun, a également contribué aux résultats de ces efforts.

La Banque a continué à améliorer son efficacité opérationnelle en s'assurant que ses opérations et services soient fournis afin de satisfaire les besoins spécifiques de ses clients en termes de temps et de qualité, et d'efficacité du processus. Ainsi, le coefficient d'exploitation a été en permanence inférieur à 25 % par rapport à l'objectif fixé de 30 %. La mise en œuvre des projets tant en termes de budgets que d'achèvement dans les délais impartis a également fait l'objet d'un suivi attentif.

La Banque a continué à discuter avec des parties prenantes sur le continent : 9 autres pays ont adhéré à l'Accord portant création de la Banque par rapport à l'objectif de 8 défini pour la période du Plan V, portant le nombre total de pays membres (pays l'ayant ratifié) à 50 pays en décembre 2021 ; 12 pays supplémentaires ont ratifié l'Accord portant création de la Banque, alors que l'objectif du Plan V était de 8, portant ainsi leur nombre total à 44.

La gestion des risques est restée au premier plan de la gestion et des activités opérationnelles de la Banque. Dans le cadre du Plan V, des étapes importantes ont été

franchies, notamment la révision des politiques et procédures de gestion des risques (RMPP), ce qui demeure le document de référence pour la gestion des risques au sein de la Banque, tout comme l'adoption d'une déclaration de tolérance au risque et du modèle de notation de 14 échelons. Durant la pandémie mondiale de COVID-19, la Banque a fait preuve d'une incroyable résilience et d'une grande capacité d'adaptation grâce à une gestion efficace de la continuité de l'activité. Sous la direction de l'Équipe de gestion des crises, la Banque a été en mesure d'évaluer, de suivre et de répondre de manière proactive à tous les défis induits par la pandémie auxquels le personnel de la Banque et les opérations commerciales ont été confrontés. Grâce aux mesures des performances définies pour cet objectif stratégique dans le cadre du Plan V, la Banque a obtenu de très bons résultats.

Au cours de la durée du Plan, la Banque a poursuivi ses efforts visant à recruter et former de nouveaux membres du personnel sur la base de ses besoins stratégiques. Plusieurs fonctions clés ont été créées et dotées de ressources durant le Plan V. La capacité des ressources humaines de la Banque est passée de 166 en 2016 à 305 personnes en décembre 2021. La Banque a poursuivi la mise en œuvre du Cadre de Développement des

Encadré 3.1 : Analyse de la performance pendant le Plan stratégique V, 2017-2021 (suite)

Talents d'Afreximbank, un cadre de compétences adapté aux besoins de la Banque. La Banque a également continué à mettre en œuvre des plans de formation annuels pour son personnel et a mis à disposition des outils d'apprentissage permettant au personnel d'atteindre des objectifs individuels de développement des compétences, tels que le portail LMS.

Les formidables réussites de la Banque dans le cadre de la mise en œuvre du Plan stratégique V ont été permises par des outils de gestion de la performance particulièrement efficaces. Avec l'adoption du Cadre de planification stratégique et de gestion des performances du tableau de bord prospectif, les objectifs, les mesures et les cibles ont été clairement définis pour les trois niveaux de la Banque. En conséquence, le score moyen d'engagement des employés a atteint 85,4 % entre 2017 et 2021, contre un objectif annuel de 80 %.

Parmi les autres initiatives, citons le déploiement d'un Programme de détachement et d'échange solide entre la Banque et des partenaires spécifiquement sélectionnés, notamment avec les banques d'import-export de Chine et d'Inde, ainsi que la mise en œuvre du programme des jeunes professionnels de la Banque et du programme sabbatique et la poursuite du programme à destination des stagiaires. La Banque a adopté une série de technologies durant le Plan V afin d'améliorer l'efficacité

opérationnelle et la fourniture de ses produits et services. Plusieurs systèmes clés de la Banque ont été livrés au cours de cette période de planification, tels que le système bancaire central Finacle et le système Salesforce, entre autres.

Les efforts de la Banque pour répondre aux ambitions stratégiques du Plan V ont été pour le moins impressionnants malgré les incertitudes qui prévalaient dans l'environnement opérationnel, notamment les répercussions négatives de la pandémie de COVID-19, la volatilité des marchés financiers et des matières premières et les perturbations de la chaîne d'approvisionnement, qui ont prédominé pendant la majeure partie des deux dernières années du Plan stratégique V alors que l'économie et les activités commerciales connexes ont été durement touchées et se sont fortement contractées. Globalement, plusieurs projets ont été lancés au cours du Plan V. Ceux-ci ont progressivement pris de l'ampleur au fil des ans et constitueront ainsi les piliers du prochain plan stratégique, le Plan stratégique VI :

Ce 6^e Plan stratégique intitulé - **Impact 2026 (Étendre les frontières)** a été approuvé par le Conseil d'Administration pour la période 2022-2026 et s'appuie sur quatre piliers stratégiques fondamentaux, à savoir le commerce intra-africain et la mise en œuvre de la ZLECA ; l'Industrialisation et le Développement des exportations

; le Leadership dans la banque de commerce mondial en Afrique et la Durabilité financière. Derrière chacun des piliers stratégiques sont mis en place des objectifs, des initiatives, des programmes et des instruments financiers grâce auxquels les priorités identifiées dans le plan stratégique seront réalisées. Il a été élaboré dans le cadre, notamment, des expériences et connaissances acquises, des opportunités identifiées pendant la mise en œuvre du Plan V, des difficultés internes et externes rencontrées dans le cadre de la mise en œuvre du Plan V, du mandat et de la mission de la Banque, et des perspectives à moyen terme des économies africaine et mondiale. La Banque mettra donc en œuvre le Plan Stratégique VI afin de renforcer et de prolonger les victoires obtenues dans le cadre du Plan Stratégique V.

3.1.3.3 Augmentation générale de capital d’Afreximbank

Afreximbank a lancé une augmentation générale de capital (AGC) de 6,5 milliards de dollars afin d’accroître sa capacité à exécuter son mandat principal et à diversifier sa gamme de services. L’AGC renforcera la capacité de la Banque à soutenir l’achat de vaccins contre la COVID-19 sur le continent, stimulera les efforts de reprise post-pandémique des économies africaines et orientera la mise en œuvre de la ZLECAf, entre autres initiatives stratégiques. Reconnaisant le mandat d’Afreximbank et son rôle essentiel sur le continent, les ministres des Finances de l’Union Africaine, le Conseil exécutif de l’UA et la 34e session ordinaire de l’Assemblée des chefs d’État de l’UA ont approuvé la capitalisation supplémentaire d’Afreximbank. Les États membres africains devraient contribuer à hauteur de 1,5 milliard USD en capital versé (3,9 milliards USD de capital exigible) pour atteindre leur contribution totale dans le cadre de l’augmentation générale de capital. Le Conseil d’Administration de la Banque a ouvert l’AGC à d’autres actionnaires de la Banque à hauteur de 1,1 milliard USD pour leur permettre de participer au prorata de leur participation dans Afreximbank, portant ainsi la taille totale de l’AGC à 6,5 milliards USD (dont 2,6 milliards USD seront versés). L’AGC a été approuvée par les Actionnaires d’Afreximbank lors de leur 28ème assemblée annuelle de juillet 2021

3.1.3.4 Notations de crédit souveraines

Afreximbank a reçu un ensemble de solides notations de crédit et de perspectives « Positives » de la part de Moody’s, Fitch Ratings et GCR Ratings, soulignant sa solidité financière et sa performance. Ces notations ont renforcé l’accès aux capitaux à des coûts compétitifs, assurant le succès continu des principales initiatives stratégiques visant à stimuler le commerce africain.

La révision par Fitch de ses perspectives sur la note de défaut à long terme de

l’émetteur (IDR) d’Afreximbank de Stable à Positif « reflète principalement l’importance croissante de la banque en tant que principale banque multilatérale de développement (MDB) fournissant des financements aux emprunteurs non-souverains en Afrique ». L’agence a en outre confirmé l’IDR de la Banque à BBB-, son IDR à court terme à F3 et sa dette de premier rang non garantie à BBB-. Fitch a observé que « l’augmentation de capital significative (6,5 milliards de dollars, dont 2,6 milliards USD payés) approuvée par le Conseil d’Administration en juin souligne l’importance stratégique accrue de la banque pour ses actionnaires africains. »

Par ailleurs, Moody’s a confirmé la notation Baa1 de la Banque avec une perspective Stable, tandis que GCR a confirmé la note des émetteurs à long terme et à court terme sur l’échelle internationale d’Afreximbank, respectivement de A- et de A2, avec une révision de Stable à Positive. L’agence a noté que cette perspective positive tient compte de ses attentes « pour le statut de la Banque comme l’une des banques multilatérales de développement les plus influentes en Afrique (ci-après dénommées « MDB »), confortée par son impact sur le développement sur le continent africain (mesuré par le portefeuille de prêts) s’approchant désormais de la barre des 20 milliards de dollars ». GCR a également confirmé la note de l’émetteur à long terme sur l’échelle internationale de la Banque dans le cadre du programme Global Medium Term Note (GMTN) de 5 milliards de dollars, avec une perspective Positive. Suite à l’engagement de décembre 2021, JCR, Japan Credit Rating Agency, a attribué à la Banque des notations à long terme sur l’échelle internationale de A-, avec une perspective Stable.

Les notes de crédit solides obtenues par la Banque sont essentielles à son mandat permanent, ce qui lui permet d’accéder aux marchés financiers mondiaux et de permettre à Afreximbank d’accéder à des financements à un coût raisonnable. L’affirmation du statut « investment grade » d’Afreximbank et la révision à la hausse des perspectives de Fitch ont confirmé la pertinence systémique de

la Banque par sa solide résistance à la pandémie. Les agences de notation ont également souligné la confiance continue dans la capacité de la Banque à générer des rendements financiers attractifs tout en remplissant son mandat principal d’expansion, de diversification et de développement du commerce africain.

3.1.3.5 Programme Continental de Garantie de Transit

La Banque a signé l’acte d’adhésion à l’accord intertitres pour la mise en œuvre de l’accord régional conclu avec le COMESA sur la garantie de transit douanier/l’accord d’obligations. La Banque devrait commencer à mettre en œuvre son Programme Continental de Garantie de Transit de 1 milliard USD, dont environ 200 millions USD sont destinés à la région COMESA. L’accord a été signé par le professeur Benedict Oramah, Président d’Afreximbank et le Dr Elirehima Joshuo Doriye, Président du Conseil du Régime de Garantie Régionale du Transit Douanier (RGTD). Il ouvre la voie à la mise en œuvre du Programme Collaboratif Africain de Garantie de Transit d’Afreximbank (AACTGS), qui vise à fluidifier la circulation des biens à travers l’Afrique au moyen d’une garantie de transit unique à l’échelle du continent, tirant parti de la technologie. Dans le cadre de l’AACTGS, en collaboration avec l’Union Africaine (UA), le COMESA et d’autres Communautés économiques régionales, Afreximbank deviendra un garant régional et continental, offrant des cautions de transit couvrant l’ensemble des frontières que les marchandises doivent traverser. La Banque ne déplacera pas les opérateurs existants mais collaborera avec eux en partageant les risques, renforçant ainsi leur capacité à émettre des obligations au niveau local.

Par le biais de ce dispositif, Afreximbank veillera à ce que, lorsque les marchandises n’achèvent pas leur transit, les sommes soient versées conformément aux droits de douane et impôts qui auraient été exigés, améliorant ainsi la perception des taxes pour les nations africaines. En outre, les garanties de transit accordées par la Banque permettront aux entreprises de libérer des fonds de roulement autrement

immobilisés à titre de garantie contre des obligations de transit, tout en accélérant la circulation des marchandises de part et d’autre des frontières. En accélérant les temps de transport et en réduisant les coûts, le dispositif profitera aux fabricants africains, leur permettant d’accéder facilement aux contributions dont ils ont besoin pour leur activité et de répercuter leurs économies aux consommateurs.

3.1.3.6 Avancée du Fonds d’ajustement de la ZLECAf

La Banque a été, en février 2022, mandatée par le Sommet de l’UA pour soutenir le développement de la Facilité d’ajustement de la ZLECAf. En 2021, la Banque a présenté le Rapport sur la Facilité d’ajustement au Conseil des ministres du Commerce de la ZLECAf. Le Conseil a félicité la Banque pour le soutien apporté à la ZLECAf, y compris la facilité d’ajustement de la ZLECAf, et a demandé au Secrétariat de la ZLECAf de collaborer avec Afreximbank à la mise en place de la facilité d’ajustement au Secrétariat de la ZLECAf. Le Conseil des ministres chargé du commerce a adopté la structure du Fonds d’ajustement, qui comprend le Fonds de base, le Fonds général et le Fonds de crédit, et a nommé Afreximbank en tant que gestionnaire du Fonds. La taille totale estimée du Fonds d’ajustement est de 8 à 10 milliards de dollars au cours des 6 à 10 prochaines années. Afreximbank prévoit de soutenir le Fonds avec un montant pouvant aller jusqu’à 1 milliard de dollars.

3.1.3.7 Accord sur les vaccins Afreximbank-AFC

La Banque a signé un accord de collaboration avec Africa Finance Corporation (AFC) visant à faciliter et financer la fabrication de vaccins sur le continent ; cet accord est crucial pour soutenir l’Afrique dans sa lutte contre les maladies comme la COVID-19. En vertu de cet accord signé en avril, Afreximbank et AFC sélectionneront et contacteront des partenaires pour co-financer les projets de fabrication de vaccins en Afrique. Les deux institutions apporteront un soutien préliminaire aux initiateurs et aux organisateurs du projet, tout en intensifiant les efforts en matière de politique et de mobilisation pour lever

les principaux obstacles au marché. Les obstacles communs comprennent le passage des frontières, la logistique routière et de fret, la chaîne du froid et le stockage sur le continent, ainsi que l’accès au marché. Les principaux objectifs sont de parvenir à l’autosuffisance de l’Afrique pour un approvisionnement durable et sûr en vaccins de routine pour la population du continent, et d’améliorer la capacité du continent à répondre aux épidémies telles que celle de COVID-19.

3.1.3.8 Étude sur le financement du commerce africain

La Banque, en collaboration avec la Commission économique pour l’Afrique des Nations Unies (CEA), la Banque africaine de développement (BAD) et le partenariat « Pour la Finance au service de l’Afrique » (MFW4A) a publié le 15 avril 2021 le Rapport d’étude sur le financement du commerce africain, qui offre une meilleure compréhension du paysage du financement du commerce en Afrique et de son évolution durant la pandémie de COVID-19. Il s’agit de la première du genre, à avoir interrogé 185 banques de toute l’Afrique, représentant plus de 58 % du total des actifs détenus par les banques africaines. Le rapport souligne le rôle que le financement du commerce peut jouer pour surmonter les retombées sociales et économiques de la pandémie de COVID-19 afin d’accélérer le processus de redressement économique grâce à la croissance du commerce et de l’investissement.

Le rapport souligne que le commerce africain s’élève à 1 077 milliards USD, mais que les banques en financent 417 milliards USD, soit environ 40 %, tandis que la moyenne mondiale est de 80 %. Le rapport a formulé de nombreuses recommandations, notamment un engagement accru entre les banques centrales et l’industrie, une accélération de la digitalisation et de l’adoption de technologies ; et de meilleures données, ce qui permettra de mieux comprendre et évaluer les risques pour le continent.

3.1.3.9 Centre d’assurance qualité en Afrique

Au cours de la période, la Banque a

annoncé le début de la construction du Centre d’assurance qualité en Afrique (AQAC) dans l’État d’Ogun, au Nigeria. Ce centre à la pointe de la technologie sera capable de fournir des services de test, de certification, d’inspection et de formation couvrant les produits agricoles. C’est le premier d’une série de centres d’assurance qualité qu’Afreximbank a l’intention d’implanter dans toute l’Afrique pour soutenir l’industrialisation à travers le continent en veillant à ce que les produits africains soient fabriqués selon les normes internationales et leur permettant de participer au commerce intra-africain et mondial. Des infrastructures de qualité et de première classe sont considérées comme essentielles pour faciliter le commerce dans le cadre de la ZLECAf.

La construction de l’AQAC de l’État d’Ogun a débuté le 25 février 2021. Le Centre, qui devrait démarrer ses activités d’ici au deuxième semestre 2022, offrira plus de 400 emplois locaux, dont plus de 180 dans les domaines hautement qualifiés de l’assurance qualité, des tests, de l’inspection et de la certification. En outre, une académie de formation sur place offrira au secteur public et privé des formations sur les normes et l’assurance qualité, ainsi que les compétences nécessaires pour que les entreprises puissent être compétitives sur les marchés régionaux et internationaux.

3.1.3.10 Coopération avec les pays de la CARICOM

Dans le cadre de la stratégie de l’Afreximbank visant à promouvoir les relations commerciales et d’investissement avec la diaspora africaine, le président Oramah a effectué une visite officielle en tant qu’invité du gouvernement de la Barbade pour explorer les possibilités d’intérêt mutuel. Afreximbank et le gouvernement de la Barbade ont signé un protocole d’accord pour élargir les liens commerciaux et d’investissement entre l’Afrique et l’État de l’île des Caraïbes. Dans le cadre du protocole d’accord, les deux parties étudieront les opportunités de co-investissement et de financement du commerce visant à renforcer les liens économiques entre l’Afrique et la Barbade. Lors de la visite, le président Oramah a

commenté : « La coopération entre les nations du Sud mondial peut devenir un moteur de croissance et de prospérité. Les économies des pays africains et de la Barbade partagent un patrimoine commun, une dynamique entrepreneuriale et des opportunités communes. En se rapprochant, Afreximbank et le gouvernement de la Barbade profiteront de la puissance du commerce pour créer de nouveaux emplois, développer de nouvelles industries et récolter les fruits d'un échange riche de biens, de services et de culture entre l'Afrique et la Barbade. » La Banque a convenu en principe de mettre en place un montant initial de 250 millions de dollars dans une facilité appelée Facilité Africano-Caribéenne de financement du commerce et des investissements pour soutenir les échanges commerciaux et d'investissement entre l'Afrique et les Caraïbes.

3.1.3.11 Réélection du Président Oramah au Comité Exécutif de FCI

À la lumière de la reconnaissance des efforts d'Afreximbank dans la promotion de l'affacturage en Afrique, le professeur Oramah a été réélu au Comité Exécutif de FCI, l'organe représentant mondial de l'industrie de l'affacturage, du financement des factures et des prêts d'actifs. Le Président a été élu à l'unanimité lors de la 53ème Assemblée annuelle de FCI le 24 septembre 2021 pour représenter les Membres Affiliés de FCI. Le Président a déclaré : « Je continuerai à tirer parti de l'appui de FCI pour mettre en œuvre des stratégies prospectives pour la croissance de l'affacturage, et veiller à ce que les réseaux de fonctionnaires de la Banque et les décideurs soient étendus à la famille FCI pour la promotion du développement en Afrique ».

C'est la troisième fois que le professeur Oramah a été réélu au Comité Exécutif de FCI à la suite de son élection en 2017 et 2019. Il a été choisi aux côtés de Mme Doaa Hafez, directrice générale et responsable des fonctions techniques de Egypt Factors, dont la candidature a été soutenue par Afreximbank, ce qui fait que deux délégués africains sont nommés pour la première fois au Comité Exécutif de FCI. Leur élection renforce la position de l'Afrique dans le premier organisme d'affacturage mondial et est une

reconnaissance de l'importance croissante du marché africain.

3.1.3.12 Progrès réalisés dans le Centre médical africain d'excellence

Au cours de l'année, la Banque a réalisé d'importants progrès dans le développement du Centre médical africain d'excellence (AMCE) au Nigeria, avec des travaux de construction imminents. Il s'agit d'une époque historique pour la Banque, car l'AMCE Nigeria est la première du genre sur le continent africain.

L'initiative AMCE est le fruit de l'alliance stratégique d'Afreximbank avec King's College Hospital, Londres (« KCH ») visant à développer des centres d'excellence médicaux à travers l'Afrique. L'AMCE d'Abuja, au Nigeria, sera le premier des projets de centres médicaux d'excellence qu'Afreximbank entend développer sur le continent afin de fournir une gamme de services de santé spécialisés en Afrique. Elle implique la mise au point et l'exploitation opérationnelle d'un établissement hospitalier de 500 lits de niveau quaternaire, axé sur trois maladies principales non transmissibles, à savoir l'oncologie, l'hématologie, la cardiologie avec des capacités de soins généraux.

3.1.3.13 Progrès dans la mise en œuvre de la stratégie automobile

Suite au développement de la Stratégie automobile Afreximbank en 2020, la Banque a entamé la mise en œuvre de la stratégie et annoncé un Crédit de financement automobile africain Afreximbank d'1 milliard de dollars lors du forum automobile organisé durant l'IATF. Au cours de l'exercice 2021, certaines des activités clés ont été :

- Adhésion à l'Association africaine des constructeurs automobiles (AAAM).
- Collaboration avec AAAM et d'autres partenaires dans l'organisation du Salon Auto du 15 au 21 novembre 2021 dans le cadre de l'IATF. 19 exposants et 43 entreprises y ont participé. Un forum automobile a également été organisé lors de l'événement, suivi d'un atelier automobile.

- Collaboration avec l'AAAM, l'UA et le Secrétariat de la ZLECAf pour élaborer la stratégie automobile continentale. Une note conceptuelle a été finalisée en 2021 qui a servi de base à l'élaboration d'une Stratégie. Plusieurs réunions ministérielles ont eu lieu pour donner des orientations sur les éléments clés de la stratégie.

3.1.3.14 Harmonisation des normes

En 2021, la Banque, en collaboration avec la Société Islamique Internationale de Financement Commercial (ITFC) par le biais du Programme de ponts commerciaux entre l'Afrique et l'Afrique (AATB) a soutenu l'Organisation africaine de normalisation (ORAN) afin d'harmoniser les normes relatives aux dispositifs pharmaceutiques et médicaux en Afrique visant à promouvoir la qualité et la sécurité des médicaments et des dispositifs médicaux importés ou fabriqués sur le continent.

Parmi les 121 normes harmonisées dans le cadre de différents comités techniques de l'ORAN et du comité d'évaluation de la conformité, on compte (i) la Directive sur la réglementation de la médecine traditionnelle africaine, (ii) la Directive sur l'autorisation de mise sur le marché des produits pharmaceutiques destinés aux humains et (iii) la Directive sur la réglementation et l'évaluation de la conformité des instruments médicaux. En outre, l'ORAN a harmonisé 36 normes supplémentaires dans le domaine de la technologie et de l'ingénierie automobile. La Banque a également animé une table ronde sur l'harmonisation des normes africaines des produits pharmaceutiques, qui s'est tenue lors de l'IATF2021, où un protocole d'entente a été signé entre l'ORAN et le Secrétariat de la ZLECAf.

3.1.3.15 Programme Afrique Créative

Au cours de l'année, la Banque a enregistré avec succès un certain nombre de réalisations dans le cadre de son Programme Afrique Créative, dont :

Fashion week au Portugal : Suite à la conclusion en juin 2021 d'un partenariat

de trois ans avec l'ANJE (Association nationale des jeunes entrepreneurs), la Banque a soutenu la première cohorte de 20 designers de mode africaine à la Fashion week au Portugal du 13 au 16 octobre 2021. L'initiative vise à promouvoir l'industrie de l'habillement, de la mode et du textile en Afrique au Portugal et à travers l'Europe.

Cookout Masterclasses : La Banque a organisé des master classes de composition de chansons dans cinq régions d'Afrique, à savoir le Nord, le Sud, le Centre et l'Est, l'Ouest (anglophone) et l'Ouest (francophone). 389 créateurs africains ont assisté à ces master classes qui ont offert à 100 collaborateurs africains une occasion unique de rejoindre la liste grandissante d'artistes africains reconnus par la loi avec des participations dans l'édition des chansons qu'ils aident à écrire.

3.1.3.16 Développements sur les marchés de syndication

Les défis sur les marchés de crédit africains ont continué à se faire sentir en 2021 en raison de la poursuite de la pandémie de COVID-19 et des difficultés économiques qui y sont associées. Bien que les capitaux de l'extérieur du continent soient généralement désireux de revenir en Afrique, les investisseurs se sont montrés globalement plus réticents à prendre des risques et se sont concentrés principalement sur des emprunteurs de qualité. Cela oblige Afreximbank à remplir son rôle d'institution financière contra-cyclique et à élargir de manière proactive l'accès au capital commercial aux emprunteurs des pays où l'accès aux financements internationaux est resté limité. Par ailleurs, Afreximbank a fait appel à sa réputation et à son expertise en tant qu'arrangeur et agent administratif de premier plan des prêts syndiqués en Afrique pour s'épanouir dans le capital d'un large éventail d'investisseurs partenaires, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du continent. La Banque a également utilisé ses partenariats formels et informels pour renforcer la coopération avec les institutions sœurs de financement du développement régional en Afrique. Par ailleurs, la Banque a été en

mesure d'allouer d'importantes sommes de capitaux aux emprunteurs finaux sur le continent grâce à sa propre activité d'emprunt, qui a continué d'attirer des liquidités auprès d'un large éventail d'institutions financières africaines et non africaines, malgré les pressions économiques persistantes.

Bien que 2021 ait connu une baisse significative des volumes de prêts syndiqués en Afrique, les interventions décisives d'Afreximbank sur le marché des prêts ont contribué au maintien de la confiance des investisseurs et à lisser le ralentissement économique de nombreux emprunteurs souverains, financiers et d'entreprises, évitant ainsi les défauts potentiels dans ces secteurs.

3.1.3.17 Rapport sur l'état d'avancement du Parc industriel (PI) PK 24

S'attaquer aux goulets d'étranglement des infrastructures implique la mise en place de zones économiques spéciales qui fonctionnent bien, en tant que centres de production et de commerce autonomes. Afreximbank redouble d'efforts et instaure des partenariats innovants afin d'aider certains pays pilotes à établir des parcs industriels ou des zones économiques spéciales, notamment l'instauration du parc industriel PK-24 à Abidjan, en Côte d'Ivoire, ayant obtenu l'accord de développement des autorités ivoiriennes. Le projet de parc industriel PK-24 implique l'élaboration d'un parc industriel multi-sectoriel dans le cadre des lois ivoiriennes relatives au partenariat public-privé (PPP). Le parc aura la capacité d'accueillir jusqu'à 60 entreprises locataires, en mettant l'accent sur la transformation de matières premières, comme le cacao, les noix de cajou, les fruits et légumes, ainsi que sur la petite manufacture de produits pharmaceutiques, l'assemblage d'équipements et les appareils électroménagers, entre autres. Le Parc comprendra des infrastructures sur site telles que des routes, de l'électricité, de l'eau, des renseignements, des technologies de communication, une gestion des déchets, des usines de fabrication, des entrepôts, un complexe

logistique, des bureaux et des bâtiments commerciaux et résidentiels. Le parc industriel couvrira environ 113 hectares et sera démarqué en zones.

Le Parc devrait contribuer aux objectifs d'industrialisation du gouvernement ivoirien en fournissant aux entreprises des actifs et des services d'infrastructure rentables pour produire des exportations à valeur ajoutée sur les marchés de la ZLECA, en accroissant l'emploi et les entrées d'investissements étrangers directs, et en transférant des connaissances, des idées et des technologies.

Afreximbank s'associe à ARISE Integrated Industrial Platforms (Arise IIP), une entreprise agroalimentaire mondiale de premier plan basée à Singapour, pour concevoir, financer et exploiter des écosystèmes industriels dans toute l'Afrique.

3.1.4 Point sur les Filiales

3.1.4.1 Progrès de l'Accord FEDA

La République de Guinée a signé l'Accord pour la création du Fonds pour le développement des exportations en Afrique (FEDA), filiale d'Afreximbank axée sur l'impact sur le développement, qui fournit des fonds propres et quasi-fonds propres aux entreprises qui développent le commerce et l'exportation à valeur ajoutée de biens et services en Afrique. L'accord d'établissement a été signé le 31 mars 2021 par le ministre des Affaires étrangères, M. Ibrahima Khalil Kaba, au nom de la République de Guinée. La Guinée devient le troisième signataire de l'accord d'établissement après le Rwanda en novembre 2020 et la Mauritanie en janvier 2021. La signature de l'accord par la Guinée a constitué une étape très importante dans la mesure où elle a permis aux procédures d'établissement juridique de FEDA d'avancer vers l'achèvement. L'accord d'établissement confère à FEDA la capacité juridique de mener des affaires en son nom propre en tant qu'Organisation internationale avec des privilèges et immunités accordés à d'autres institutions financières multilatérales sur le continent.

3.1.4.2 Investissement
Inaugural FEDA

FEDA a réalisé un investissement minoritaire dans Liquid Intelligent Technologies (Liquid), un groupe panafricain de technologies de télécommunications. Il s’agit du premier investissement réalisé par FEDA, ce qui lui a permis de devenir une partie prenante dans le paysage des infrastructures technologiques en pleine croissance en Afrique, dans lequel Liquid est un acteur de premier plan. Avec un réseau de fibre optique qui s’étend actuellement à plus de 100 000 km en Afrique subsaharienne, l’une des régions à forte croissance du marché des données au monde, Liquid dispose d’un accès direct à l’infrastructure internationale de câbles sous-marins et d’investissements importants dans les centres de données sur l’ensemble du continent. Liquid est le seul opérateur en Afrique subsaharienne disposant d’un réseau de fibre multi-pays d’une telle étendue géographique. L’infrastructure de Liquid facilite donc la connectivité intra-extra-africaine, réduisant ainsi les coûts de communication et de commerce, conformément au mandat de FEDA et de l’Afreximbank.

3.1.4.3 Déploiement opérationnel
du PAPSS

Au cours de la période, la Banque et le Secrétariat de la ZLECAF ont annoncé le déploiement opérationnel du Système panafricain de paiement et de règlement (PAPSS), une infrastructure révolutionnaire des marchés financiers permettant des paiements immédiats et transfrontaliers en devises locales entre marchés africains. En simplifiant les transactions transfrontalières et en réduisant la dépendance vis-à-vis des devises fortes pour ces transactions, le PAPSS devrait stimuler considérablement le commerce intra-africain et soutenir la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine. PAPSS servira de plateforme à l’échelle du continent pour le traitement, la compensation et le règlement des paiements commerciaux intra-africains, en s’appuyant sur un système multilatéral de règlement net.

Sa mise en œuvre complète devrait permettre au continent d’économiser plus de 5 milliards USD de frais de transaction chaque année.

Afreximbank est le principal agent de règlement, en partenariat avec les banques centrales africaines participantes. Le projet est soutenu par l’Union africaine, le secrétariat de la ZLECAF et Afreximbank. La mise en service du PAPSS a suivi une phase pilote réussie dans les pays de la zone monétaire ouest-africaine (ZMOA). Le West Africa Monetary Institute (WAMI) a collaboré avec Afreximbank pour lancer le système dans la ZMOA. Afreximbank fournira une garantie de règlement sur le système de paiement ainsi que des facilités de caisse à l’ensemble des agents de règlement. Afin d’accélérer l’expansion et d’assurer la finalisation des règlements, Afreximbank a approuvé 500 millions de dollars pour soutenir la compensation et le règlement dans les pays de la zone monétaire ouest-africaine (ZMOA). On estime que 3 milliards de dollars supplémentaires seraient nécessaires pour soutenir la mise en œuvre des systèmes à l’échelle du continent.

3.1.4.4 AFREXInsure - Services de
gestion d’assurance

Au cours de 2021, la Banque a réussi à créer une filiale, Afrexim Insurance Management Company (« AfrexInsure »). Cette société est établie à Maurice et est agréée par la Commission des services financiers de Maurice en tant que gestionnaire d’assurance. AfrexInsure offre une assurance spécialisée aux clients qui s’engagent dans le commerce et les investissements ayant vocation à faciliter le commerce en Afrique. AfrexInsure a commencé à travailler avec ses institutions partenaires, y compris des porteurs de risques, pour proposer des solutions de gestion d’assurance en Afrique.

3.2 ACTIVITIES

3.2.1 Activités de trésorerie,
gestion des risques et conformité

3.2.1.1 Activités de trésorerie

Malgré les difficultés liées à la COVID-19 qui se sont propagées à partir de 2020,

la Banque a pu atteindre ses objectifs de financement en 2021. Un total d’environ 9,50 milliards de dollars US a été mobilisé de sources internationales et locales (Afrique) au cours de l’année, répartis entre diverses sources. Cela excluait les crédits qui avaient été conclus au cours de l’année mais non utilisés. Au total, 5,40 milliards de dollars ont été levés dans le cadre du Programme de Mobilisation des Ressources en Afrique et le solde a été levé auprès de sources de marché internationales. Parmi les opérations notables conclues à partir de sources internationales en 2021, on retrouve : (i) une émission obligataire internationale dans le cadre du programme GMTN existant de 5 milliards USD ; (ii) un prêt syndiqué ; et (iii) une opération de crédit consorcial axée sur la Corée.

Sur les 9,50 milliards USD levés en 2021, 1,3 milliard USD sont liés à une émission obligataire. En mai 2021, la Banque a eu recours aux marchés obligataires internationaux en émettant des obligations à double échéance (5 et 10 ans) dans le cadre de son Programme de Titres de Créance Mondiaux à Moyen Terme (GMTN). Des roadshows virtuels réussis ont permis à la Banque, le 10 mai 2021, de valoriser deux tranches d’une émission de 600 millions USD à 5 ans et d’une émission de 700 millions USD à 10 ans. Les deux tranches ont été valorisées de manière compétitive. Soutenue par une forte demande, le carnet d’ordres combiné final s’est élevé à 4,5 milliards USD avec un total de 1,30 milliard USD alloué, soit 3,5 fois le niveau de souscription.

En décembre 2021, la Banque a conclu une opération très réussie sur le marché des prêts syndiqués. Lancée le 25 novembre 2021 à un groupe restreint de banques relationnelles pour un montant équivalent à 600 millions de dollars, la facilité a été souscrite de plus de 2,3 fois, ce qui a permis à la Banque de relever le montant de 1,20 milliards de dollars par la suite tout en réduisant les banques sur l’opération. Cette opération réussie, lancée dans un contexte de volatilité des marchés qui a résulté de l’annonce de la variante Omicron de la COVID-19, témoigne de la solidité des relations avec les investisseurs de la

Banque ainsi que de l’importance et de la confiance du marché dans la solidité financière de la Banque et son importance pour le continent. Afin d’optimiser davantage la diversification de ses passifs, la Banque a conclu un autre crédit consorcial tout aussi réussi en décembre, lequel était axé sur la Corée du Sud. C’était la deuxième fois qu’un crédit de cette nature était conçu pour la Banque en Corée, après celui conclu en 2018. Au total, 9 prêteurs ont participé au crédit consorcial, qui a attiré 340 millions de dollars dans une facilité visant à lever 200 millions de dollars. Les prêteurs ont été réduits et la facilité a été fermée à 300 millions USD.

S’agissant des remboursements, le principal risque de refinancement en 2021 est apparu en mai, lorsqu’un crédit syndiqué de 900 millions USD est arrivé à échéance. L’obligation a été refinancée par une autre obligation qui a été conclue le même mois. S’agissant des dépôts du CENDEP, la Banque a réussi à atteindre son taux de rétention cible d’au moins 85 pour cent des dépôts.

Durant la période considérée, la Banque a continué à gérer le risque de change découlant de ses opérations de financement en empruntant dans la devise de prêt et/ou en concluant des contrats dérivés de change avec des contreparties solvables, lorsque la devise de l’emprunt n’est pas fonctionnelle. Il est impératif de noter que tous les dérivés de change conclus par la Banque en 2021 ont présenté un coût compétitif et bien inférieur au coût de financement de la devise fonctionnelle de la Banque.

Dans le cadre de son processus de gestion des liquidités, et conformément à sa politique d’investissement, la Banque a également placé des fonds en instruments d’investissement à court terme liquides auprès de contreparties notées « investment grade » approuvées par le Conseil d’Administration. Par conséquent, la Banque a clôturé l’année par une solide position de liquidité d’environ 3,36 milliards USD.

Afin d’améliorer l’efficacité opérationnelle de sa fonction de Trésorerie, la Banque a mis en œuvre d’importants projets

informatiques en 2021. Il s’agit notamment de l’amélioration de la capacité du système de gestion de la trésorerie (SGT) à tenir compte des taux sans risque au lieu des taux Libor qui sont progressivement supprimés. Ces améliorations étaient nécessaires car elles permettent de doter la fonction Trésorerie et des Marchés des outils les plus performants afin de s’adapter à l’évolution des technologies et des pratiques de marché.

Au cours de 2021, la Banque a entrepris le processus d’évaluation annuelle de la gestion de la notation de crédit. Les évaluations annuelles ont été réalisées en juin 2021 avec trois agences de notation (à savoir Global Credit Rating Ltd (GCR), Moody’s et Fitch Ratings). Le résultat du processus a été très positif, Fitch et GCR ayant révisé la perspective de notation de la Banque de « stable » à « positive », tout en confirmant la notation de crédit à long terme de la Banque à BBB- et A- respectivement. Moody’s a également confirmé la note de crédit à long terme de la Banque à Baa1, avec une perspective « stable ». La Banque a également ajouté la Japan Credit Rating Agency, Limited (JCR) au panel d’agences de notation de crédit qui notent la Banque. À la suite de cet engagement, en décembre 2021, la JCR a attribué à Afreximbank une notation à long terme selon l’échelle internationale de A-, avec une perspective « Stable ». Un tel résultat témoigne de la solvabilité de la Banque et de son importance systémique croissante sur le continent.

Enfin, au travers d’un Groupe de travail sur la transition Libor (LTWG) qui a été constitué pour superviser la transition des taux de référence LIBOR vers les taux sans risque (RFR), la Banque a finalisé les travaux préparatoires qui ont permis d’assurer la préparation de ses systèmes et processus.

3.2.1.2 Gestion du risque

Parmi les principaux risques que présente la Banque figurent (a) le risque commercial et le risque lié à la stratégie, (b) le risque de crédit, (c) le risque opérationnel, (d) le risque de liquidité, (e) le risque de marché, (f) le risque lié à la conformité et

(g) le risque lié à la réputation et (h) les risques liés au Mandat. Le profil de risque global de la Banque au 31 décembre 2021 était GREEN, ce qui indique que le profil de risque de la Banque sur l’ensemble de son univers de risque clé correspondait aux niveaux d’appétence et de tolérance approuvés par le Conseil d’Administration.

En 2021, les activités de gestion du risque se sont concentrées sur l’amélioration, le renforcement et l’amélioration du cadre de gestion des risques de la Banque. Les principales initiatives à cet égard comprennent la mise en œuvre et l’automatisation continues des outils de gestion des risques opérationnels de la Banque, dont les autoévaluations de contrôle des risques (RCSA), les indicateurs de risque clés (KRI) ainsi que l’automatisation des rapports et tableaux de bord de risque opérationnel. Par l’intermédiaire de sa fonction Remédiation des prêts, la Banque a continué à réaliser des progrès significatifs pour s’assurer que la qualité des actifs reste saine malgré l’impact de la pandémie de COVID-19 grâce à des efforts efficaces de reprise et de remédiation. Dans le cadre de son Cadre Environnemental Social et Gouvernance (ESG), la Banque a poursuivi la mise en œuvre de diverses initiatives visant à renforcer les garanties opérationnelles et institutionnelles. Plus précisément, la Banque a révisé les procédures ESG et mis en œuvre des programmes de renforcement des capacités afin d’améliorer les performances internes conformément aux meilleures pratiques.

En outre, la Banque a renforcé sa capacité de gestion du risque et continué à atténuer les risques auxquels ses employés, ses clients et ses opérations commerciales sont confrontés en raison de la pandémie de COVID-19.

De plus, la Banque a une culture solide des risques grâce à plusieurs activités de sensibilisation aux risques, en dispensant une formation à la gestion des risques à l’échelle de la Banque et grâce à un engagement continu en faveur de l’automatisation de ses processus de gestion des risques. Parmi certaines initiatives finalisées durant l’année ont

figuré : (a) l’approbation des manuels de procédure de gestion des risques de la Banque qui guideront la mise en œuvre des politiques de gestion des risques approuvées (b) le déploiement d’un programme de sensibilisation à la gestion des risques à l’échelle de la Banque, et (c) la surveillance de la situation liée à la COVID-19, l’évaluation de l’impact et la prise de mesures appropriées, (d) la finalisation et l’approbation des procédures de gestion des risques de la Banque et (e) la mise en œuvre du cadre de Bâle III. Ces initiatives permettront de renforcer encore davantage l’ERMF de la Banque.

3.2.1.3 Activités de conformité

Voici les faits marquants des activités de Conformité de la Banque en 2021 :

Risques de criminalité financière : Au cours de l’année, la Banque a renforcé sa capacité à surveiller et à gérer les risques de non-conformité. Elle a investi et déployé des systèmes automatisés de surveillance du risque de non-conformité. Elle a également mis en place des systèmes de criblage des clients et des transactions ainsi qu’un référentiel central de données permettant une visibilité totale des systèmes opérationnels de la Banque, facilitant ainsi la surveillance et le criblage continus des clients, des transactions et des parties aux transactions. Les nouvelles relations ont été évaluées afin de déterminer si un crime financier avait été commis. Les relations existantes d’Afreximbank sont par ailleurs soumises à des examens réguliers dans le cadre d’un processus de contrôle continu. Des mesures appropriées ont été mises en place pour atténuer les risques identifiés, conformément au Cadre de Gestion du Risque d’Entreprise.

Conformité réglementaire : La Banque a continué de surveiller et de conseiller diverses parties prenantes sur les questions réglementaires affectant ses produits, ses transactions et ses relations d’affaires, afin de s’assurer que ses activités sont menées d’une manière qui ne contreviendra pas à la réglementation applicable, même avec son statut d’autorégulation.

Formation et communication interne :

L’ensemble du personnel de la Banque a participé au module annuel de formation en ligne de conformité sur la lutte contre le blanchiment d’argent et le financement du terrorisme. La Banque a également facilité une formation virtuelle pour le personnel et pour le Conseil d’administration en novembre 2021. Des bulletins périodiques ont également été diffusés au personnel sur les questions de conformité contemporaines afin de les tenir au courant de l’évolution de l’environnement de conformité en constante évolution de la Banque.

Formations externes : En 2021, la Banque a collaboré avec l’Association des banquiers pour la finance et le commerce (BAFT) afin d’offrir une formation de correspondant bancaire aux institutions financières africaines. Au total, 4 sessions virtuelles sous-régionales ont été organisées (sous-régions d’Afrique de l’Ouest du Sud, de l’Est, de la Francophonie et de l’Afrique de l’Ouest). Plus de 100 participants ont participé aux sessions de différents établissements financiers et organismes de réglementation.

3.2.2 Questions relatives aux actionnaires

Les défis mondiaux liés à la pandémie qui ont débuté en 2020 ont persisté en 2021 et ont continué de perturber de nombreuses entreprises et activités sociales, y compris celles de la Banque. C’est pour cette raison que, comme lors de l’assemblée générale annuelle 2020 des actionnaires, l’assemblée générale annuelle de 2021 s’est également tenue par correspondance conformément à l’article 20 (11) de la Charte. Cela a permis aux actionnaires de prendre des décisions critiques qui ont permis d’assurer la gouvernance, la gestion et les opérations de la Banque en cette période inédite et difficile.

L’ensemble des résolutions présentées a été approuvée à la majorité requise des Actionnaires conformément à l’article 20 (11) de la Charte et le résultat du vote a été annoncé aux Actionnaires par le Président de l’Assemblée Générale du 30 juillet 2021. Il convient également de souligner, parmi les décisions prises, le soutien à l’augmentation de capital générale (ACG) visant à lever 2,6 milliards

USD supplémentaires en capital versé afin d’accroître la capacité d’Afreximbank à soutenir l’achat de vaccins contre la COVID-19 pour le continent africain et à aider les économies africaines ainsi que leur secteur privé après la pandémie, entre autres finalités, qui a reçu un soutien indéfectible de la part des Actionnaires qui ont participé à l’exercice.

D’autres résolutions approuvées par l’Assemblée Générale, notamment l’adoption du rapport annuel 2020 et des états financiers audités, ainsi que la déclaration et la distribution de dividendes d’un montant de 87,92 millions de dollars pour l’exercice clos le 31 décembre 2020 ont été recommandées par le Conseil d’Administration. Les actionnaires ont par ailleurs approuvé la reconduction du mandat de Price Waterhouse Coopers, Zimbabwe, et de KPMG, Égypte, en tant que co-commissaires aux comptes de la Banque au titre de l’exercice 2021. En outre, les Actionnaires des catégories concernées ont approuvé l’élection de 2 nouveaux administrateurs représentant les Actionnaires des Catégories « A » et « C », à savoir M. Aliyu Ahmed et Mme Yang Lili, respectivement.

Au cours de l’année, et au-delà de l’Augmentation Générale de Capital (AGC), la Banque a poursuivi la mise en œuvre de son objectif stratégique de mobilisation de fonds propres auprès de différentes sources pour répondre à la forte demande de financement et d’initiatives de ses États participants et d’autres clients, notamment compte tenu des besoins d’accompagnement extraordinaires liés à l’impact économique et sanitaire de la pandémie de COVID-19. En réponse, les actionnaires ont continué de soutenir la Banque en injectant de nouveaux capitaux, notamment en réinvestissant leurs dividendes. À cet égard, les actionnaires nouveaux et existants ont acquis 15 947 actions supplémentaires dans toutes les catégories, ce qui a permis d’ajouter 265 millions de dollars en capital libéré et prime d’émission. Un nouvel actionnaire, Matrix Energy Limited (Nigeria), a rejoint la Banque en 2021 par le biais d’un processus de transfert de toutes les actions de classe « B » précédemment détenues par Aenergia (Angola). En outre, trois

actionnaires de catégorie « B » existants, à savoir Genesis Investment Bank LTD, Afrasia Bank Zimbabwe Limited et Interfin Banking Corp, ont transféré toutes leurs actions de catégorie « B » à un actionnaire existant, FBC Bank Limited (Zimbabwe). En conséquence, à la fin de l’année 2021, le nombre d’actionnaires s’élevait à 153 contre 156 en 2020. Le nombre total d’actions souscrites s’élevait à 151 463 actions d’une valeur nominale de 1,51 milliard USD, contre 135 516 actions d’une valeur nominale de 1,36 milliard USD fin 2020. Au terme de la période de référence, l’ensemble des actionnaires avaient satisfait à leurs obligations de remboursement.

3.2.3 Réunions et coopération

En 2021, avec la levée des restrictions sur les déplacements internationaux et les déplacements de personnes, les activités impliquant des réunions physiques et la coopération internationale ont repris mais restent nettement inférieures aux niveaux pré-pandémiques. La Banque s’est montrée très active au cours de l’année dans l’organisation d’événements continentaux, dont le Salon du commerce intra-africain , qui s’est tenu physiquement à Durban en Afrique du Sud en novembre 2021. Il s’agit du premier événement majeur organisé physiquement par la Banque depuis le début de la pandémie début 2020.

Assemblées annuelles d’Afreximbank : La 28ème Assemblée Générale Ordinaire de la Banque a eu lieu par correspondance en juin 2021. Quant à 2020, la série d’événements autour de l’Assemblée Générale Ordinaire, y compris les séminaires et les réunions des groupes consultatifs, a été annulée.

Conseil Consultatif du Salon du commerce intra-africain 2021 : Le Conseil Consultatif de l’IATF2021 a tenu plusieurs réunions en préparation du Selon du commerce prévue à Durban (Afrique du Sud) du 15 au 21 septembre 2021. Les membres du Conseil Consultatif de l’IATF 2021 ont discuté des modalités préparatoires et examiné l’état d’avancement de l’organisation du salon professionnel du continental. Les réunions ont été présidées par Son

Excellence Olusegun Obasanjo, président du Conseil Consultatif de l’IATF 2021 et ancien président de la République fédérale du Nigeria. Organisée par Afreximbank en collaboration avec l’Union africaine et organisée par le Gouvernement sud-africain, IATF2021 a fait partie d’initiatives plus larges pour soutenir la mise en œuvre de la ZLECAf.

Conférence annuelle Babacar Ndiaye d’Afreximbank : Son Excellence La professeure Ameenah Gurib-Fakim, ancienne Présidente de l’Ile Maurice et lauréate du Prix 2007 de l’Oréal-UNESCO pour les femmes et la science, a prononcé un discours à l’occasion de la cinquième conférence annuelle Babacar Ndiaye sur « L’importance de la science, de la technologie et de l’innovation dans la transformation des économies africaines ». Elle a appelé les dirigeants africains à combler les lacunes scientifiques et technologiques de la région pour profiter pleinement de la ZLECAf. La professeure Gurib-Fakim a prononcé le discours liminaire lors de l’événement phare annuel de la Banque et a mis à nu une série de statistiques montrant que l’Afrique était bien en retrait du reste du monde en matière de science, de technologie et d’innovation (STI). Par exemple, seulement 0,1 pour cent de toutes les demandes de brevet sont enregistrées en Afrique, contre 65 pour cent en Asie et 25 pour cent en Amérique du Nord. L’Afrique n’est également responsable que de 2 pour cent des résultats de recherche dans le monde et de 1 pour cent des dépenses de recherche.

La série de conférences Babacar Ndiaye, lancée par Afreximbank il y a cinq ans, rend hommage au rôle fondateur du Dr Babacar Ndiaye dans la création d’Afreximbank. En tant que président de la Banque africaine de développement de mai 1985 à août 1995, il a soutenu la création de plusieurs grandes institutions continentales pour piloter le processus de croissance économique et de transformation structurelle des économies africaines.

Événement de Networking Factoring : Afreximbank, en collaboration avec FCI, a mené avec succès un événement

de réseautage virtuel de deux jours pour l’Afrique et le Moyen-Orient. Cet événement a été l’occasion pour la communauté d’affacturation d’examiner la manière dont son secteur s’est comporté pendant l’épidémie de COVID-19. Il a réuni différents acteurs du secteur pour relier, échanger des idées et faire affaire avec des partenaires en Afrique et au Moyen-Orient. Afreximbank, en tant que co-organisateur, a présenté sa Stratégie d’Affacturation sur un stand virtuel dédié qui a été visité par plus de 50 % des participants.

Introduisant l’évènement le 23 mars 2021, M. Peter Mulroy, Secrétaire Général de FCI, a dit que cet évènement de réseautage de deux jours a été conçu pour permettre à tous les membres du réseau FCI d’organiser des réunions bilatérales afin de faire à nouveau appel aux banques correspondantes existantes et d’en rencontrer de nouvelles.

A l’occasion de la conférence, Mme Kanayo Awani, Présidente du chapitre Afrique de FCI, a discuté des stratégies de promotion de l’affacturation comme une approche alternative de financement pour les petites et moyennes entreprises (PME) qui ne peuvent obtenir un financement bancaire traditionnel. Elle a précisé : « Chez Afreximbank, nous croyons fermement que l’affacturation, une forme de financement commercial par lequel une entreprise vend ses comptes débiteurs avec une décote, fournit une solution viable et durable pour combler le déficit de financement des PME et contribuera à stimuler la croissance des PME et, en retour, à soutenir la transformation structurelle et le développement commercial de l’Afrique. L’affacturation constitue une alternative importante à d’autres sources de financement disponibles pour les PME telles que les prêts bancaires, le crédit-bail, le capital-risque ».

Formation au financement du commerce : Afreximbank a organisé un programme de formation virtuel avec 18 institutions financières de 15 pays d’Afrique francophone. Les séances ont été l’occasion pour les professionnels du secteur de comprendre les dernières

3 Cf. discussion sur l’IATF dans la section 3.1.3 ci-dessus.

évolutions du secteur et de discuter des études de cas avec des experts et des pairs. Une formation a également été dispensée sur les produits de financement du commerce et les meilleures pratiques mondiales, y compris les lettres de garantie, les garanties, la vérification des documents et les règles mondiales pertinentes. Afreximbank a également présenté le Programme de Facilitation des Échanges de la Banque, en donnant aux participants une idée de la manière dont ils pourraient s'appuyer sur les services de confirmation des échanges commerciaux, les garanties et les engagements de remboursement irrévocables de la Banque lors des processus de réduction des risques. Prenant la parole à l'ouverture du programme de formation, M. René Awambeng, Director & Global Head of Client Relations chez Afreximbank a déclaré qu'avec une bonne connaissance des produits de financement du commerce, les banques du continent pourraient jouer leur rôle très important en phase avec les meilleures pratiques mondiales, engendrant une évolution positive vers la stimulation du commerce intra-africain, garantissant la disponibilité de biens et de matières premières essentiels, dopant la croissance industrielle, créant de nouveaux emplois et augmentant le niveau de vie.

Atelier Financement du cinéma en Afrique : En septembre 2021, la Banque a organisé un atelier sur le financement du cinéma en Afrique, avec la collaboration de PwC Nigeria, Michael Auret (CEO du Spier Film Fund) et Marie Lora Mungai (Producteur cinéma et TV). Cet événement, auquel ont participé des représentants compétents de la chaîne de valeur du crédit, a pour objectif d'approfondir leur compréhension de l'industrie mondiale du cinéma, de l'industrie cinématographique africaine et des modes traditionnels de financement du secteur avec des moyens de l'adapter à l'Afrique. Grâce au partenariat de la Banque avec PwC Nigeria, d'autres sessions seront proposées à l'avenir.

MANSA Afrique de l'Est : Dans le cadre de ses activités de marketing et de sensibilisation, et à la lumière de l'exploitation de la ZLECAf, la Plateforme de due diligence client en Afrique

(Plateforme MANSA) a été lancée en Ouganda, au Kenya, au Rwanda, au Burundi, en Tanzanie et à Zanzibar. MANSA, qui est une plateforme numérique centralisée qui fournit une source unique de données de connaissance du client (KYC) requises pour effectuer des vérifications de due diligence à l'égard des contreparties en Afrique, avec un accent particulier sur les institutions financières africaines, les entreprises et les PME a été lancée dans la région de l'Afrique de l'Est en collaboration avec le Conseil des affaires de l'Afrique de l'Est (EABC), organe supérieur des fédérations du secteur privé d'Afrique de l'Est.

Mme Maureen Mba, Directrice de l'Initiative MANSA, a commenté au Kenya qu'Afreximbank s'est engagée à travailler avec les secteurs public et privé pour transformer le commerce africain et promouvoir l'industrialisation. Elle a précisé que la ZLECAf devait briser les barrières au commerce à travers les corridors commerciaux en Afrique, encourager le commerce transfrontalier et forger des alliances vers la construction d'une Afrique industrialisée, ce qui stimulera le commerce intra-africain au-delà des 16 % actuels.

Séminaire annuel sur le financement structuré du commerce : Le séminaire et atelier d'Afreximbank Financement du commerce s'est tenu les 7 et 8 décembre 2021 sous le thème « Power to Trade : Financing African Trade in the AfCFTA Era » a attiré plus de 500 personnes, notamment des cadres supérieurs de banques africaines, d'institutions financières, d'institutions de réglementation, de fonds spéculatifs, de fonds nationaux africains, d'institutions de capital-risque, d'entreprises se livrant au commerce et mettant en œuvre des projets de fabrication et d'infrastructure privatisée, des intermédiaires pour le financement du commerce et des projets d'Afreximbank, ainsi que des cabinets d'avocats et compagnies d'assurance africains.

Cet événement a rassemblé des présentations et des débats d'experts sur un large éventail de sujets liés au financement du commerce international, notamment l'impact de la pandémie de

COVID-19 et la suspension du LIBOR pour le financement du commerce international. Les discussions ont également porté sur l'affacturage, les innovations dans le commerce structuré et le financement des matières premières, la numérisation du commerce et le rôle de l'information commerciale dans la réduction du risque. Les participants ont également pris connaissance des avantages qu'ils peuvent tirer du système panafricain de paiement et de règlement d'Afreximbank et du référentiel MANSA de la Banque pour la Due Diligence Client.

Prêts annuels et événements sur les marchés de capitaux : En 2021, Afreximbank a toujours été à l'avant-garde du dialogue sur les marchés africains des prêts en finançant les principales conférences et événements sur les prêts spécialisés pour l'Afrique. Bien que tous les événements aient été organisés pratiquement, la Banque a été représentée par des intervenants à la conférence annuelle de la GFC sur les obligations, les prêts et les Sukuk, par l'événement francophone régional du GFC et par la conférence de l'Association des marchés de prêts en développement. La participation à ces événements annuels a été importante avec plus de 500 prêteurs, cabinets d'avocats et emprunteurs/émetteurs. Ils ont servi de forum de présentation et de débat sur tous les aspects du développement des prêts africains et des marchés de capitaux. Dans son rôle d'intervenant et d'animateur/participant, la Banque a utilisé la plateforme offerte par ces conférences pour faire la promotion de son mandat, de ses activités et de ses initiatives stratégiques et de sa position de leader du marché des prêts syndiqués en Afrique.

Journées annuelles des souscripteurs d'assurance Afreximbank : En 2021, la Banque a organisé une journée des souscripteurs d'assurance en septembre. Lors de cette manifestation annuelle récurrente, la Banque présente son mandat, ses résultats financiers, ses initiatives stratégiques ainsi que ses projets de prêts aux souscripteurs du marché privé de l'assurance. Ces acteurs du marché de l'assurance sont restés de

proches partenaires et des participants au risque non financé dans le cadre de nombreuses interventions de la Banque sur des prêts et d'autres initiatives spécifiques, contribuant ainsi à la levée de capitaux de la Banque sur le continent.

Forum des Prêts Syndiqués Africains (ASF) : La Banque, par le biais de son équipe Syndication et Agence, accueille et assure l'administration d'une réunion trimestrielle récurrente dont elle a l'initiative à Londres et qui rassemble tous les investisseurs actifs sur le marché africain des prêts syndiqués. Cet événement, auquel participent de 25 à 35 institutions, est devenu un forum de dialogue et de promotion d'une communauté du marché des prêts syndiqués en Afrique. Londres demeure l'un des principaux centres financiers pour la levée de capitaux. En raison de la restriction de voyage imposée par la pandémie, l'ASF s'est tenu pratiquement en 2021 par le biais de réunions de groupes virtuels de plus petite taille avec des institutions financières de premier plan actives sur le marché africain des prêts syndiqués.

3.2.4 Le Conseil d'Administration
Le Conseil d'Administration et ses comités ont organisé des réunions statutaires et spéciales au cours de l'année et ont respecté les exigences de la Charte. Toutes les réunions se sont tenues virtuellement en raison des restrictions de voyage imposées par la pandémie de COVID-19, à l'exception des réunions du Conseil d'Administration de septembre qui se sont tenues physiquement entre le 23 et le 24 septembre 2021 à Yaoundé, Cameroun, en marge du lancement officiel de la succursale de Yaoundé en Afrique centrale.

Le Conseil d'Administration s'est réuni trimestriellement et a abordé des aspects affectant la croissance et l'expansion de la Banque. Parmi les questions examinées, le Conseil d'Administration a examiné le Rapport annuel 2020 et approuvé les états financiers de la Banque pour l'exercice clos au 31 décembre 2020, ainsi que le dividende pour 2020 et la nomination et la rémunération des Commissaires aux comptes indépendants pour l'exercice 2021, qui a été approuvée

lors de la 28ème Assemblée Générale des Actionnaires pour approbation.

Le Conseil a également examiné divers rapports, notamment l'état d'avancement des préparatifs du 6ème plan stratégique et la deuxième édition du Salon du commerce intra-africain (IATF), qui s'est ensuite tenu avec succès à Durban (Afrique du Sud) du 15 au 21 novembre 2021, l'état de la mise en œuvre des filiales et des unités autonomes, y compris le Fonds pour le développement des exportations en Afrique (FEDA), le Système panafricain de paiement et de règlement (PAPSS) et l'Agence générale gérée (AfrexInsure). Le Conseil a obtenu des informations régulières sur la mise en œuvre des initiatives stratégiques de la Banque, dont le Programme d'industrialisation et de développement des exportations, le Centre d'assurance qualité africain (AQAC) et le Centre d'Excellence Médicale en Afrique (AMCE).

Une attention particulière a été portée à la surveillance de l'impact de la pandémie de COVID-19 sur les activités de la Banque, le portefeuille de prêts et ses parties prenantes, ainsi que la réalisation de diverses initiatives liées à la COVID-19, telles que le mécanisme d'acquisition de vaccins pour les États membres de l'Union africaine par le biais du Fonds d'acquisition de vaccins pour l'Afrique (AVAT) et l'institutionnalisation d'AVAT, de la Plateforme africaine d'approvisionnement en fournitures médicales (AMSP) et du Fonds du régime d'indemnisation sans égard à la responsabilité (ANFCST) que la Banque avait aidé à développer en réponse à la pandémie.

Conformément aux meilleures pratiques de gouvernance, le Conseil d'Administration a adopté les Lignes directrices actualisées sur les opérations des parties intéressées qui régissent l'approche de la Banque dans le traitement des transactions dans lesquelles un membre du Conseil d'Administration/membre suppléant du Conseil d'Administration a un intérêt et a examiné les termes de référence de ses différents comités. Le Conseil a également poursuivi la pratique de l'évaluation annuelle de son rendement afin d'en évaluer l'efficacité.

Le Conseil a également participé à la session de réflexion sur le 6ème plan stratégique qui s'est tenue à Dubaï, au lancement officiel de la succursale d'Afrique centrale à Yaoundé et a participé à la cinquième conférence annuelle Babacar Ndiaye ainsi qu'au lancement réussi du Centre médical d'excellence en Afrique (AMCE).

Le perfectionnement professionnel du Conseil d'Administration reste un domaine d'intérêt pour s'assurer que les administrateurs possèdent les compétences et les connaissances nécessaires pour réagir aux changements dans l'environnement des affaires. Les administrateurs ont été tenus au courant des lois et règlements applicables, des changements apportés aux règles, aux normes et aux codes, ainsi que des tendances sectorielles pertinentes. Ainsi, les membres du Conseil d'Administration ont suivi des formations visant à renforcer les compétences des administrateurs et à comprendre les enjeux clés. Ces formations se sont concentrées sur l'impact de la COVID-19 sur le secteur des services financiers ; la cotation par la Banque des Certificats de dépôt à la Bourse de Maurice et la présentation du Portail du commerce africain (ATG), l'écosystème de la plateforme numérique développée par la Banque et comprenant plusieurs initiatives telles que le Système panafricain de paiement et de règlement (PAPSS), la Plateforme Africaine de Due Diligence Client (MANSA), le Portail d'Informations Commerciales (TIP), le Portail d'information et de réglementation du commerce (TRIP), la Plateforme d'échanges commerciaux en Afrique (ATEX), entre autres.

Au cours de la période considérée, les Comités du Conseil d'administration ont délibéré sur les questions relatives aux opérations et activités de la Banque. A cet égard, le Comité Exécutif (EXCO), le Comité de Gestion des Succursales (BMC), le Comité d'Audit (AUDCO), le Comité Stratégie et Risque (STRIC) et le Comité de Rémunération (REMCOT) et le Comité de Développement du Centre de Commerce Africain d'Afreximbank (AATCDC) du Conseil d'Administration ont tenu des réunions virtuelles et ont délibéré sur des questions relevant de leur mandat respectif.

Au cours de la période, le Comité Exécutif (EXCO) a passé en revue des rapports sur les opérations de crédit de la Banque, son portefeuille de prêts, les investissements et emprunts, la conformité, les prêts syndiqués et garanties, ainsi que sur les services de conseil. D'autres questions ont été étudiées par le Comité Exécutif, notamment un examen du programme de Crédit d'Atténuation de l'Impact des Pandémies sur le Commerce (PATIMFA) et une mise à jour des récents événements politiques et économiques survenus dans les états participants sélectionnés, ainsi que leur impact sur les activités de la Banque. Le Comité a prêté attention à plusieurs questions touchant le continent, comme les répercussions plus élevées des coups d'État et les questions extérieures susceptibles d'affecter le portefeuille de prêts, y compris la tendance mondiale à passer des énergies fossiles à des sources d'énergie « vertes » plus durables.

Le Comité de Gestion des Succursales a pris en compte les rapports sur les activités des bureaux des succursales et a proposé des mesures pour améliorer leur efficacité opérationnelle et administrative. Le Comité de Gestion des Succursales a également examiné la proposition de construction des bureaux permanents à Harare et Abuja dans le cadre du concept de Centre du commerce africain d'Afreximbank.

Le Comité d'audit a passé en revue divers rapports d'audit réalisés par les auditeurs internes et commissaires aux comptes de la Banque, y compris les rapports de suivi, afin de veiller à la mise en œuvre efficace des recommandations des auditeurs. Le Comité a également examiné le rapport annuel 2020, les comptes et le rapport des commissaires aux comptes. En outre, le Comité d'Audit a approuvé la portée de l'intervention des auditeurs internes et commissaires aux comptes ainsi que la Charte d'Audit. Le comité a également pris acte de la stratégie et des rapports sur les risques.

Le Comité Stratégie et Risque (STRIC) a joué un rôle important à la suite de l'épidémie de COVID-19 dans l'évaluation du profil de risque de la Banque et le suivi de l'adéquation, de la solidité et de la résilience des cadres de gestion des risques en place.

Les principaux risques considérés par le Comité sont les risques stratégiques, opérationnels, de crédit, de liquidité, de conformité et de réputation. A cet égard, le Comité a examiné les rapports de gestion des risques et de remédiation des prêts et a tenu une réunion dédiée pour effectuer une revue détaillée du portefeuille de prêts, y compris les obligations douteuses passées (PDO), la liste de surveillance et les transactions radiées. Il a également examiné les rapports de conformité. En ce qui concerne la stratégie, la STRIC a examiné les rapports d'étape sur la mise en œuvre du 5ème plan stratégique de la Banque ainsi que les préparatifs du 6ème Plan stratégique. En outre, le Comité a suivi la performance des diverses initiatives de la Banque, dont le PATIMFA, la Plateforme africaine d'approvisionnement en fournitures médicales (AMSP), visant toutes à aider ses pays membres à gérer l'impact négatif de la pandémie de COVID-19.

Le Comité de Rémunération (REMCO) a examiné diverses questions visant à améliorer la rémunération et le bien-être du personnel, y compris l'examen de la politique de performance et de rémunération et l'adoption d'un régime d'aide à la propriété assistée par l'employeur.

Le Comité de Construction de Succursales qui a été rebaptisé Comité de Développement des Centres Commerciaux Africains de Afreximbank. Il fournit des informations stratégiques sur la construction de succursales permanentes de la Banque. À cet égard, le Comité a souligné les étapes importantes franchises dans la construction des Centres Commerciaux Africains de Afreximbank (AATC) au sein des 2 villes sélectionnées pour la construction, à savoir Harare et Abuja, ainsi que les progrès réalisés dans l'acquisition de terres pour la construction d'AATC dans la nouvelle capitale de l'Égypte et à Abidjan, Kampala et Yaoundé.

3.2.5 Mobilisation des adhérents

Le nombre d'État africains participants était stable à 51 à la fin 2021. Les discussions se sont poursuivies avec les États qui ne sont pas encore participants afin qu'ils le deviennent. Les efforts visant à encourager les pays membres africains à ratifier l'Accord

portant création de la Banque ont abouti à la confirmation de la ratification par 2 pays, à savoir les Comores et le Soudan du Sud.

3.2.6 Succursales

En 2021, les activités des succursales de la Banque situées à Abidjan, Abuja, Harare, Kampala et en Afrique du Nord ont cadré avec leurs objectifs opérationnels.

3.2.6.1 Succursale d'Abidjan

En 2021, la Succursale d'Abidjan couvrant la Région d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale francophones a été témoin d'une expansion du volume des activités générées de 2,8 milliards USD en 2019 à 3,6 milliards USD en 2020 et 4,2 milliards USD en 2021, soit une progression de 16,6 pour cent. Les transactions d'un montant de 1,21 milliard USD ont été approuvées durant 2021, contre 1,12 milliard USD l'année passée soit une hausse de 7 pour cent. Le passif éventuel a fortement augmenté à 342,7 millions de dollars en 2021, contre 74,8 millions de dollars en 2020 soit une augmentation de 358 pour cent. Parallèlement, les versements de prêts cumulés ont été ramenés à 334,9 millions de dollars en 2021, contre 607 millions de dollars en 2020 et 405 millions de dollars en 2019, ce qui s'est traduit par un encours total de prêts de 1,2 milliard de dollars en 2021. Le revenu total s'est élevé à 102 millions USD, reflétant la hausse des remboursements de prêts, la décision des États de reporter les tirages de prêts et le ralentissement de l'exécution des transactions dans un contexte de coup d'État militaire au Tchad, au Mali, en Guinée et de pandémie de COVID-19.

3.2.6.2 Succursale d'Abuja

En 2021, le Bureau régional d'Abuja, qui couvre l'Afrique de l'Ouest anglophone, a enregistré une augmentation de 6,11 pour cent du revenu total, passant de 383,02 millions de dollars en 2020 à 410,66 millions de dollars en 2021, sous l'effet d'une augmentation des nouveaux décaissements de 3,04 milliards de dollars en 2020 à 3,29 milliards de dollars en 2021. Cela représente une croissance en glissement annuel des

nouveaux décaissements de 8,32 pour cent. La croissance des décaissements a également entraîné une augmentation correspondante de la taille du portefeuille de prêts à 6,21 milliards de dollars, soit une hausse de 16,94 pour cent par rapport à 5,31 milliards de dollars en 2020. Le total des produits d'intérêts a augmenté de 0,70 pour cent, passant de 321,08 millions de dollars en 2020 à 326,64 millions de dollars en 2021. En termes de revenus de conseil, le Bureau régional d'Abuja a enregistré une croissance de 21,05 pour cent passant de 34,30 millions de dollars en 2020 à 41,52 millions de dollars en 2021.

3.2.6.3 Succursale de Harare

Au cours de l'année, le volume des activités générées par la Succursale de Harare a diminué de 51 % en passant de 7,10 milliards USD en 2020 à 3,47 milliards USD en 2021⁴. Sur ce volume, les transactions approuvées par le Comité Exécutif du Conseil d'Administration s'élevaient à 1,2 milliards USD (2020 : 3,6 milliards USD), soit une baisse en glissement annuel de 67 pour cent. Le volume des transactions à différents stades de développement a diminué de 53 pour cent pour atteindre un niveau de 2,56 milliards de dollars (2020 : 5,5 milliards USD). Le volume de crédits d'exploitation à la fin de la période considérée s'élevait à 4,0 milliards USD (composés de crédits financés de 3,6 milliards USD et de crédits non financés de 0,4 milliard USD), soit une hausse de 5 % par rapport au niveau de fin 2020 (3,8 milliards USD). Cette évolution des activités commerciales de la Succursale de Harare s'est traduite par un chiffre d'affaires annuel attribuable à la Succursale de 291 millions USD (2020 : 284 millions USD), ce qui représente une hausse de 2,0 %.

3.2.6.4 Succursale de Kampala

En 2021, la Succursale de Kampala couvrant 11 pays de la région de la Corne de l'Afrique et de l'Afrique de l'Est a enregistré une hausse de 17 pour cent de l'encours des prêts de 2,08 milliards USD en 2020 à 2,44 milliards en 2021. La Succursale a conservé un volume moyen de projets en cours de 1,4 milliard USD en 2021 et validé des approbations totales

de crédits d'une valeur de 1,15 milliard USD en 2021, soit une hausse de 5 % par rapport à 1,7 milliard USD en 2020. Le total des décaissements a augmenté de 32 %, passant de 1,06 milliard USD en 2020 à 1,41 milliard USD en 2021. Le revenu total généré par la Succursale en 2021 s'est élevé à 173 millions USD contre 156 millions USD en 2020, soit un taux de croissance de 11 %.

3.2.6.5 bureau de la Direction générale de l'Afrique du Nord

En 2021, la succursale d'Afrique du Nord a enregistré une augmentation de 22 pour cent des encours de prêts, passant de 4,25 milliards de dollars en 2020 à 5,15 milliards de dollars en 2021. Le total des décaissements en 2021 a diminué à 3,63 milliards USD, contre 4,1 milliards USD en 2020. Le revenu total généré par la région a augmenté à 165,09 millions de dollars en 2021, contre 133,8 millions de dollars en 2020, soit un taux de croissance de 23,50 pour cent.

3.2.7 Ressources humaines et administration

3.2.7.1 Ressources humaines

Attribution de ressources :

Le personnel de la Banque a augmenté de 11,7 pour cent, passant de 246 au 31 décembre 2020 à 275 au 31 décembre 2021. Afin de s'assurer de la disponibilité des capacités pour répondre aux besoins actuels et futurs de la Banque, des collaborateurs supplémentaires ont été recrutés dans les domaines de la Relation Clientèle, des Opérations Bancaires, des Relations UA/ZLECAf et de la Politique commerciale, Trésorerie, Évaluation de Crédit, Remédiation de Crédit et Finance. Une nomination clé a été celle du Directeur Relations et Politique commerciale UA/ ZLECAf qui a renforcé cette nouvelle fonction critique.

Construction d'Afreximbank par le biais du développement :

Le parcours de leadership est un parcours qui nécessite un apprentissage continu et une montée en compétences. Le programme Coaching des Dirigeants d'Afreximbank est la réponse de la

Banque à ce besoin afin de faire vivre sa vision de transformation de l'Afrique. Le coaching s'est avéré être l'une des interventions de montée en compétences les plus efficaces avec des avantages, notamment une meilleure performance individuelle et d'équipe, des niveaux accrus de motivation et d'orientation des objectifs, l'autonomie et la confiance en soi. Le premier programme de coaching comprenait 14 participants et comportait des retours d'expérience, une planification du développement avec des objectifs individuels, d'équipe et d'impact organisationnel.

Des parcours de développement d'équipe ont été réalisés avec différentes équipes, notamment un cadre d'intelligence émotionnelle d'équipe qui permet des équipes hautement performantes. Des plans d'action concrets ont été élaborés et ont mis en œuvre un changement de dynamiques d'équipe vers un meilleur échange des flux.

Par ailleurs, la Banque a continué d'accompagner ses collaborateurs et ses parties prenantes externes dans le renforcement de leurs capacités en matière de Financement du commerce par la mise en place d'une Académie Afreximbank. Cette Académie servira de pôle de renforcement des capacités de la Banque, et devrait commencer dans la phase initiale à gérer et déployer une large gamme d'offres de cours internes et externes déjà existantes dans la Banque. Le développement du concept et de la vision de l'Académie a été achevé en 2021 et l'objectif est de mettre en œuvre et de déployer cette Académie avant la fin 2022.

Construction d'Afreximbank par le biais de la performance :

Étant donné que le « Feedback » est un facteur essentiel pour stimuler la performance, la Banque a mis en place un « Guide sur la recherche, le don et la réception des commentaires ». Elle a également mis en place de nouvelles fonctionnalités grâce à l'élément « Amélioration Continue de la Performance » et « Obtenir un Feedback » dans le système de gestion des performances de la Banque (MySuccess) afin de renforcer la culture du feedback au sein du personnel.

4 Cette baisse est due à des efforts délibérés visant à cibler des transactions dont le pourcentage de clôture est élevé.

Soutenir le bien-être des employés d'Afreximbank :

Le bien-être des collaborateurs est une priorité chez Afreximbank. Dans le cadre du programme de la Banque visant à améliorer encore davantage le bien-être de ses employés et de résoudre plus particulièrement les problèmes posés par la pandémie de COVID-19, la Banque a recruté deux (2) consultants en médecine dans chaque lieu d'établissement des bureaux régionaux de la Banque afin de fournir une aide médicale et un conseil au personnel.

La Banque a géré l'administration de doses de vaccins Johnson & Johnson Vaccines au personnel du siège social du Caire pour les membres du personnel et leurs personnes à charge ainsi qu'au personnel des ambassades africaines du Caire. En outre, la Banque a facilité diverses séances de sensibilisation à la COVID-19 administrées par des prestataires de services, dont Allianz International et International SOS, afin de fournir à son personnel un support et des informations pour gérer les problèmes physiques et mentaux occasionnés par la pandémie.

Philosophie de rémunération et Proposition de valeur employeur-employé (E²VP©)

Les activités de la Banque ont continué à se développer, sa philosophie de rémunération a permis d'attirer et de retenir les meilleures compétences professionnelles et les meilleurs talents. Pour ce faire, la direction et le personnel de la Banque reçoivent des incitations appropriées pour encourager l'amélioration de la performance et récompenser de manière adaptée et équitable leurs contributions individuelles au succès de la Banque.

3.2.7.2 Administration

En 2021, le Département Administration a habilité les fonctions de la Banque par le biais de divers projets et activités exposés ci-après.

Gestion des locaux et bureaux : Au cours de l'année, la Banque a assuré un environnement de travail sûr, propice et sécurisé pour son personnel, tout en

sécurisant et préservant la fonctionnalité de ses locaux et de ses actifs. A cet égard, la Banque a mis en œuvre un plan comprenant des plans d'exploitation et de maintenance complets pour l'ensemble des locaux, équipements et systèmes de la Banque ainsi que des services en nature. La Banque a également mené à bien plusieurs projets à fort impact visant à améliorer encore ses processus et ses opérations internes, à accroître l'automatisation et à réduire son empreinte carbone.

Afreximbank - Centre du commerce africain : La Banque a entrepris d'établir des centres du commerce africain à titre d'initiative spéciale permettant de combler l'insuffisance d'informations commerciales et d'exploiter le commerce intra-africain. La Banque a l'intention de transformer ses bâtiments existants et futurs en des complexes commerciaux emblématiques constituant un guichet unique intégré qui fournit des informations commerciales ainsi que des services commerciaux et assure le financement du commerce. La Banque a engagé plusieurs consultants afin de réaliser les travaux de pré-construction pour les centres du commerce situés à Abuja et Harare. Le processus d'appel d'offres d'un entrepreneur pour l'AATC d'Abuja a été achevé et le Conseil d'Administration a approuvé l'intégration de l'entrepreneur principal. La construction a débuté à Abuja et devrait débuter à Harare en 2022. La mise en service des centres du commerce d'Abuja et d'Harare est prévue en 2024 et 2025, respectivement.

3.2.8 Gestion de la continuité des activités et des crises

Au vu de la persistance d'un environnement de fonctionnement et d'exploitation dans ses différents sites opérationnels, Afreximbank a continué à améliorer et tester son Plan de continuité d'activité (BCP), son Plan de gestion des crises, et son Plan d'évacuation de sécurité (SEP) et d'intégrer encore davantage la gestion de la continuité d'activité (BCM) aux opérations quotidiennes de la Banque. La Banque a mené à bien plusieurs activités de BCM en 2021 dans un contexte de pandémie

de COVID-19, dont le dispositif Work from Home (WFH).

La Banque a organisé plusieurs séances de sensibilisation et d'orientation à l'intention de nouveaux collaborateurs couvrant la BCM et la préparation aux urgences. La surveillance de l'environnement opérationnel et les conseils de sécurité, médicaux et en matière de déplacement ont tous été réalisés avec succès compte tenu des conditions difficiles liées à la COVID-19. La Banque a organisé et facilité deux sessions virtuelles de partage de connaissances COVID-19 par ISOS à l'ensemble du personnel afin de les sensibiliser aux souches du coronavirus et aux mesures connexes de prévention sanitaire. La Banque a également facilité la vaccination pour son personnel et les membres de leurs familles avec un total de 1 638 vaccinés.

3.2.9 Technologie de l'Information et des Communications

La Banque a continué à faire de grands progrès en matière de transformation du commerce numérique, d'amélioration des processus et d'automatisation des opérations. Les principales réalisations de la période ont été la mise en œuvre réussie de plateformes technologiques sécurisées et la connectivité du Système panafricain de paiement et de règlement (PAPSS) et du Salon du commerce intra-africain (IATF).

L'expérience client digitale a été améliorée grâce à la mise en place du traitement direct (STP) sur la banque électronique. Les processus de Conformité ont été renforcés par le déploiement d'un Système de Criblage des Sanctions renforcé. En outre, un système moderne d'entrepôt de données d'entreprise a été mis en place afin de faciliter l'accès rapide à des tableaux de bord utiles pour les processus décisionnels. En outre, les systèmes bancaires de base ont été mis à niveau de manière proactive afin d'assurer le respect en temps opportun du passage du LIBOR aux taux sans risque (RFR).

Les infrastructures et les systèmes de sécurité ont été renforcés au siège et aux succursales afin d'améliorer la résilience et

l'agilité de la continuité de l'activité dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Une plateforme digitale de gestion de crise a également été déployée pour soutenir la fluidité des opérations commerciales.

3.2.10 Relations avec les autres banques

En 2021, la Banque a approuvé 93 nouvelles relations de correspondant bancaire, de services commerciaux et d'intermédiaires en financement du commerce international, par rapport à l'objectif de l'année, 70, et aux banques enregistrées en 2020, 85. Il s'agit de 35 nouvelles lignes AFTRAF approuvées, 38 nouvelles relations IFC créées et 20 nouvelles banques qui ont utilisé la plateforme AfPAY de la Banque au cours de l'année. Les nouvelles relations de correspondant bancaire, d'intermédiaire en financement du commerce et AFTRAF de la Banque ont couvert 40 des 51 États membres de la Banque, portant la couverture géographique à 78,4 pour cent en 2021, contre 62,7 pour cent en 2020.

Compte tenu de la croissance des nouvelles relations établies, la valeur totale des opérations de financement du commerce international décaissées par la Banque au cours de l'année s'est élevée à 6,42 milliards de dollars. La Banque a également engagé des efforts considérables pour renforcer les relations commerciales existantes avec d'importantes institutions financières du marché des eurocrédits : visites commerciales, participation à des crédits syndiqués et/ou crédits consortiaux constitués par certaines de ces banques partenaires, co-montage de certaines opérations de financement d'opérations commerciales ou de projets réalisées en 2021.

Encadré 3.2 Bâtir un avenir meilleur : L’Afrique se dote d’un système de paiement intégré

JUSTIFICATION D’UN SYSTÈME DE PAIEMENT ET DE RÈGLEMENT À L’ÉCHELLE DE L’AFRIQUE

Le niveau actuel du commerce intra-africain représente, selon les estimations, entre 15 et 18 % du commerce africain total selon les années. Cela reste très faible par rapport à d’autres régions, sachant qu’il existe un fort potentiel de commerce au sein de l’Afrique. Plusieurs raisons expliquent la relative faiblesse du commerce intra-africain. Le manque d’informations commerciales adéquates, structures rigides, les schémas commerciaux historiques (liens historiques avec les anciens pays colonisateurs), les problèmes de facilitation du commerce et de réglementation, la faible réalisation des engagements régionaux et le mauvais état des infrastructures de facilitation du commerce (obstacles à la circulation des marchandises) sont souvent cités parmi ces raisons. Toutefois, le système de paiement, de compensation et de règlement fragmenté sur un continent doté de 41 monnaies différentes est de plus en plus considéré comme un défi majeur car il entraîne le détournement du commerce intra-africain et augmente le coût à bien des égards. Cela a également rendu difficile la formalisation d’un commerce intra-africain informel qui se déroule massivement par-delà les frontières. La valeur du commerce informel intra-africain est estimée à environ 50 milliards USD par an.

Les systèmes de paiement régionaux fragmentés n’ont pas favorisé le développement économique en Afrique et n’ont pas encouragé le commerce intra-africain au rythme nécessaire pour accroître sensiblement sa part des échanges commerciaux internationaux. Les systèmes de paiement sous-régionaux sont un bon début, mais il est devenu impératif de procéder à l’intégration économique de l’Afrique pour accélérer la croissance économique sur le continent. Un système de paiement et de règlement à l’échelle du continent peut favoriser l’essor du commerce et des échanges intra-africains, notamment grâce à la participation active des banques centrales, des institutions financières, des communautés économiques régionales, du secteur privé et d’autres parties prenantes. Un tel système peut avoir plus d’impact s’il est en mesure de nationaliser les paiements réalisés dans le cadre du commerce intra-africain en permettant qu’il soit libellé dans des monnaies nationales africaines, le règlement final étant effectué en monnaie forte. Cette approche permettra de réduire le coût du change de ce commerce intra-africain, de réduire le détournement du commerce et les coûts des paiements intra-africains estimés à 5 milliards USD actuellement. Bien que ce modèle soit intéressant, au fil du temps, il a été difficile à mettre en œuvre en raison de l’absence d’une entité crédible pour la confirmer le caractère définitif du règlement en monnaie forte. Afreximbank a conceptualisé, développé et collabore avec le

Secrétariat de la ZLECA et l’UA pour mettre en œuvre un Système de Paiement et de Règlement Panafricain (PAPSS).

Grands axes du système de paiement et de règlement panafricain

Le PAPSS est une infrastructure des marchés financiers au cœur de l’intégration économique et financière de l’Afrique. Cette infrastructure de paiement et de règlement centralisée est destinée au commerce et aux paiements commerciaux. Elle est conçue selon les grands axes suivants :

- Capacité à s’intégrer aux systèmes de paiement aussi bien nationaux que régionaux
- Capacité à effectuer les paiements instantanément et en monnaie locale
- Prise en charge des paiements dans plusieurs devises
- Règlement sur une base multilatérale nette et en dollar américain (USD)

Objectif du Système de Paiement et de Règlement Panafricain

La mise en place du PAPSS a trois objectifs principaux :

- Faciliter les échanges commerciaux intra-africains et formaliser une partie des échanges non déclarés.
- Proposer une alternative aux relations de paiement et de règlement coûteuses et fastidieuses afin de simplifier le commerce et les autres activités économiques entre

les pays africains, par le biais d’un système de compensation et de règlement des paiements simple, abordable et dont les risques sont maîtrisés (réduisant ainsi les retards grâce à des paiements instantanés).

- éduire la dépendance vis-à-vis des devises (en utilisant la monnaie locale).

Soutiens et partenariats stratégiques

Lors de son 12^e sommet extraordinaire, qui s’est tenu à Niamey, au Niger, le 7 juillet 2019, l’Assemblée de l’Union Africaine a lancé le PAPSS et en a fait un instrument clé de la mise en œuvre de l’Accord portant création de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECA). Lors de la 35^e Session ordinaire de l’Assemblée de l’Union Africaine, celle-ci a chargé la ZLECA et Afreximbank de mettre en œuvre ce système au sein de l’intégralité du continent et de finaliser les cadres réglementaires correspondants.

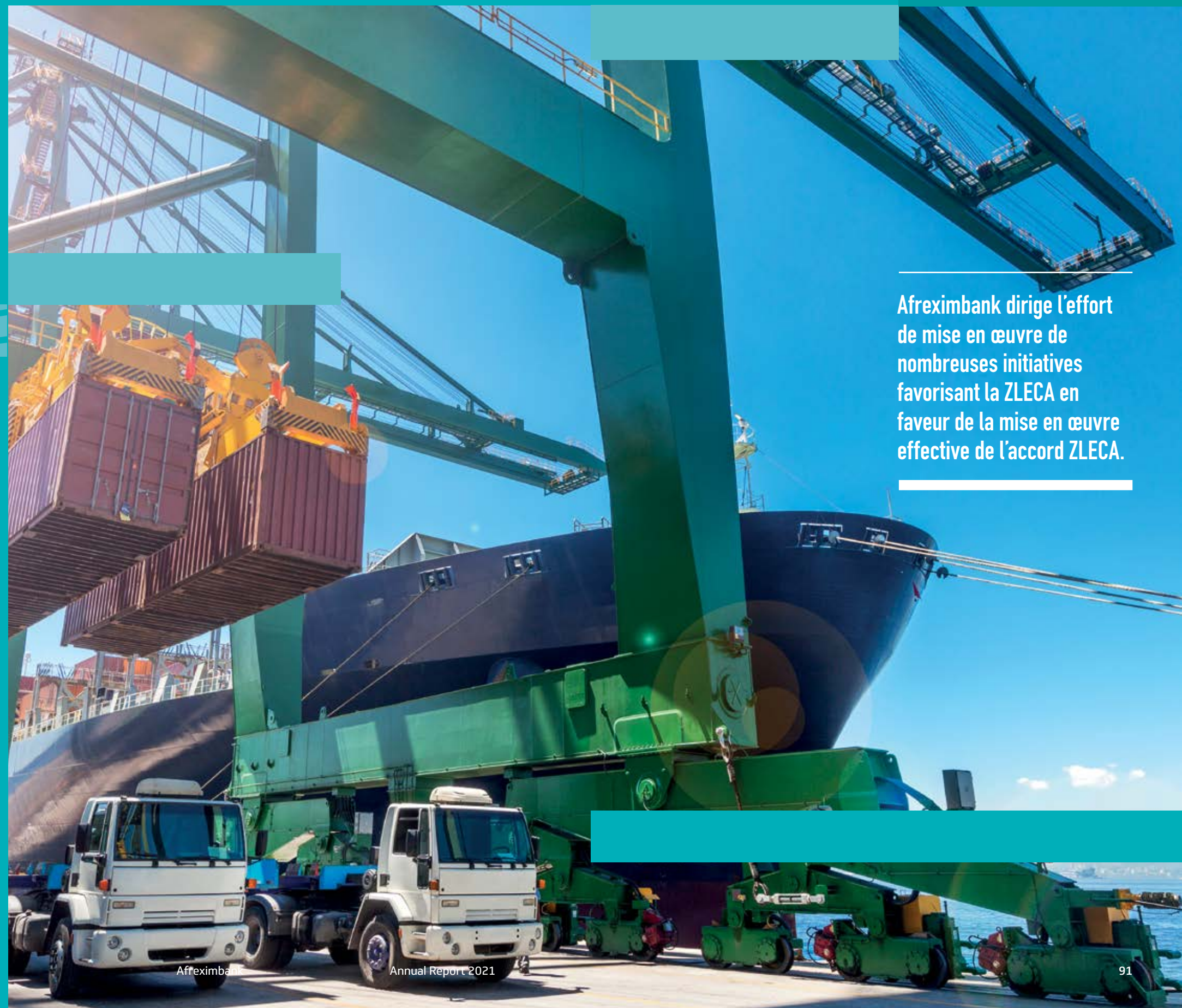
État d’avancement

La phase pilote du PAPSS s’est concentrée sur les six pays de la Zone monétaire d’Afrique de l’Ouest (ZMAO), à savoir la Gambie, le Ghana, la Guinée, le Liberia, le Nigeria, et la Sierra Leone, et elle s’est achevée avec succès en août 2021. Le lancement commercial a eu lieu le 13 janvier 2022, à Accra, au Ghana. La mise en œuvre à l’échelle du continent est en cours.

Impact des opérations et activités sur le développement commercial

4

Afreximbank dirige l'effort de mise en œuvre de nombreuses initiatives favorisant la ZLECA en faveur de la mise en œuvre effective de l'accord ZLECA.



Impact des opérations et activités sur le développement commercial

L'année dernière a été une année spéciale pour Afreximbank, qui marque la fin de son cinquième plan stratégique (2017-2021). C'est également l'année de lancement de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECA), qui a le potentiel d'offrir d'importantes possibilités de stimuler le commerce intra-africain et d'avoir un impact plus important sur les objectifs stratégiques de la Banque.

En raison de la propagation mondiale et de l'impact de la pandémie de COVID-19 sur l'Afrique, la Banque a été particulièrement sollicitée en tant que partenaire de confiance de ses clients. C'est pourquoi la Banque a terminé 2021 avec 9,87 milliards de dollars de décaissements. La Banque a continué à bien progresser quant à la concrétisation de chacun de ses principaux piliers stratégiques. Malgré les défis sans précédent posés par la pandémie de COVID-19 au cours des deux dernières années, la Banque est restée concentrée et a réalisé des progrès significatifs dans la réalisation de chacun de ses principaux piliers stratégiques.

À cet égard, les projets financés en 2021 dans le cadre du pilier stratégique du commerce intra-africain devraient relier 130 000 agriculteurs et petites

et moyennes entreprises en Afrique de l'Est, du Sud et de l'Ouest à des marchés formels. La Banque a une nouvelle fois livré avec succès pour le continent le deuxième Salon du commerce intra-africain (IATF) à Durban, en Afrique du Sud. Le Salon a accueilli sept chefs d'État et 32541 participants en personne ainsi que 1501 exposants et 69 pays présents et 42 milliards de dollars d'accords commerciaux conclus, contre 1 080 exposants et 32 milliards de dollars d'opérations commerciales de 45 pays à l'IATF 2018. Dans le domaine de la facilitation du commerce, le projet ferroviaire Dar es Salaam en Afrique de l'Est lierait la Tanzanie à ses voisins enclavés et améliorerait le flux de biens, de services, d'investissements et de personnes. La Banque a aidé 14 exportateurs africains d'équipements lourds pour infrastructures à remporter des contrats de construction d'une valeur de plus de 1 milliard USD sur le continent. La Banque a également soutenu de nombreuses initiatives de la ZLECAf afin d'assurer son succès.

En progressant dans son travail au titre du pilier stratégique de l'industrialisation et du développement des exportations, la Banque a continué à accroître son soutien, par le biais du financement et de services techniques, à l'instauration d'infrastructures industrielles et à

la création d'exportations à valeur ajoutée. En 2021, la Banque a financé directement environ 0,6 pour cent des exportations de produits manufacturés de l'Afrique et a facilité 1,1 milliard de dollars (soit 1,0 pour cent) du total des exportations de produits manufacturés du continent. La construction d'un hôpital tertiaire moderne de 240 lits en Afrique de l'Est et de 12 polycliniques pour une capacité totale de 470 lits en Afrique de l'Ouest devrait créer environ 1 600 emplois directs et améliorer les résultats positifs en matière de santé dans les deux régions. La Banque a également soutenu la production de 250 millions de produits liés à la COVID-19 sur le continent afin d'équiper 10 millions d'Africains d'équipements de protection individuelle. En outre, l'acquisition de matériel roulant (12 locomotives et 220 wagons) et l'extension de la capacité de manutention ferroviaire permettraient à la zone économique spéciale du Gabon (GSEZ MP) de fournir deux trains supplémentaires et de réduire de 2 jours le délai de rotation, ce qui permettrait des économies supplémentaires de 70 millions de dollars.

S'agissant du pilier stratégique du leadership dans le financement du commerce, la Banque a contribué à réduire de près de 12,1 % (et 7,1 % par le fonds de levier de la Banque) le déficit de financement du commerce en Afrique en 2021. Fin 2021, la Banque avait intégré 430 banques africaines et accordé des lignes de confirmation de lettres de crédit à 160 banques dans 38 États membres. La Banque a en outre accordé 228 lignes de financement du commerce, d'un montant total de 5,3 milliards USD, à 19 pays dans l'ensemble de l'Afrique (principalement aux pays les moins avancés), pour répondre à leurs besoins dans ce domaine. Ces lignes de crédit se sont traduites par 40 000 prêts secondaires à des petites et moyennes entreprises, bénéficiant principalement aux femmes et aux jeunes. L'année 2021 a été marquée par une reconnaissance et une croissance remarquables de la Plateforme MANSA par ses différentes parties prenantes et partenaires, ce qui s'est traduit par l'entrée en relation de 1 753 profils supplémentaires pour un total de 2 004 profils intégrés.

En 2021, la Banque a commencé à mettre en œuvre les notations d'évaluation d'impact sur le développement du commerce TDIA dans son évaluation initiale des crédits afin de déterminer dans quelle mesure elles sont susceptibles de l'aider à remplir ses objectifs de développement, de guider la sélection des facilités de manière optimale et de favoriser des opérations plus significatives. Après le déploiement réussi de la série TDIA en juin 2021, afin d'améliorer les connaissances et de renforcer la capacité interne de mise en œuvre efficace des lignes directrices de notation, l'outil de notation a été automatisé et la formation du personnel a été achevée. Trois produits d'évaluation ont été livrés (1 évaluation de projet, 1 évaluation sectorielle et 1 évaluation pays) contribuant à l'apprentissage et à la responsabilisation pour la réalisation des priorités stratégiques de la Banque. Le Rapport annuel 2021 sur l'efficacité du développement du commerce (ATDER) est détaillé et sera publié en même temps que le rapport annuel et les états financiers de la Banque.

4.1 COMMERCE INTRA-AFRICAIN

L'un des principaux obstacles au développement du commerce intra-africain est la faible complémentarité du commerce régional, qui peut être surmontée par un meilleur accès au marché. Le potentiel d'exportation actuellement inexploité s'élève à 8,6 milliards de dollars et le potentiel dynamique des augmentations de l'offre et de la demande était estimé à 13,3 milliards de dollars d'ici 2025. Un potentiel d'exportation supplémentaire de 9,2 milliards de dollars US (20 milliards de dollars) est prévu grâce à la libéralisation partielle (complète) des droits de douane dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine au cours des cinq prochaines années. La ZLECAf devrait libérer le potentiel inexploité et créer un tremplin pour une croissance orientée vers les exportations si elle est mise en œuvre efficacement.

Forte de ses programmes et partenariats financiers sur mesure, flexibles et innovants, la Banque soutient de nombreuses initiatives favorisant la ZLECAf afin d'assurer son succès.

En 2021, la Banque a financé directement environ 1,7 pour cent du commerce intra-africain total et a facilité plus de 3,9 milliards de dollars (soit 3,2 pour cent) du total des échanges intrarégionaux.

4.1.1 Soutenir la mise en œuvre de la ZLECAf

Afreximbank dirige l'effort de mise en œuvre de nombreuses initiatives favorisant la ZLECAf en faveur de la mise en œuvre effective de l'accord ZLECAf. De bons progrès ont été réalisés dans la finalisation de la mise en place et de l'opérationnalisation du Fonds d'Ajustement de la ZLECAf, tel que mandaté par les chefs d'État de l'Union africaine lors de leur 33ème Session ordinaire de février 2020. Le Fonds facilitera et aidera, par le biais de financements, d'assistance technique, de subventions et de fonds de compensation, les États parties à la ZLECAf, les entités privées et les personnes, y compris les femmes, les jeunes et les micro, petites et moyennes entreprises, à s'adapter et participer efficacement à l'environnement commercial fondé aux termes de l'Accord.

Le fait d'effectuer des paiements transfrontaliers plus facilement, à moindres frais et de façon plus sûre constitue aussi une étape essentielle évidente de la mise en œuvre de la ZLECAf. Adopté en juillet 2019 par les chefs d'État de l'Union africaine pour faciliter la mise en œuvre de l'accord ZLECAf, le Système panafricain de paiement et de règlement (PAPSS), mis en œuvre en partenariat avec le Secrétariat de la ZLECAf, l'UA et les banques centrales participantes, est pleinement fonctionnel et en cours de pilotage dans la zone monétaire ouest-africaine (ZMOA). L'Institut monétaire ouest-africain (WAMI) est partenaire de la réalisation du projet à la ZMOA. Les six banques centrales de la ZMOA ont échangé des messages de paiement en devises locales et réglés au niveau d'Afreximbank. Suite à la migration dynamique réussie, plus d'une vingtaine de banques commerciales avaient adhéré fin 2021 à PAPSS et quinze finalisaient la révision de l'accord d'adhésion. En facilitant les paiements en monnaie locale pour les biens et les services dans le commerce intra-africain, le système pourrait aider à formaliser une part importante des 50 milliards de dollars estimés de commerce transfrontalier informel dans la région.

Le coût moyen du fret en pourcentage de la valeur des importations est d'environ 11,4 pour cent pour l'Afrique par rapport à 6,8 pour cent pour les pays en développement selon l'estimation de l'UNCTAD. Par le biais de son Programme Collaboratif Africain de Garantie de Transit (ACTGS), la Banque vise à faciliter la circulation des marchandises dans le cadre d'un cautionnement de transit unique (par opposition à l'émission d'un cautionnement à chaque frontière) au sein des communautés économiques régionales dans le cadre de la ZLECAf. La Banque a approuvé la première garantie de transit commercial favorisant un exportateur malawien de maïs au Soudan du Sud en novembre 2021. Cette garantie permettra à l'exportateur malawien de déplacer librement les marchandises au travers de plusieurs frontières vers la destination ultime du Juba. Cela réduira considérablement les coûts et les délais de réalisation de ces expéditions.

L'hétérogénéité des normes africaines, au sein des Communautés économiques régionales (CER) et des pays, rend le commerce intra-africain coûteux, sujet à litige et faible. En 2021, la Banque, en collaboration avec la Société Islamique Internationale de Financement Commercial (ITFC) par le biais du Programme de ponts commerciaux entre l'Afrique et l'Afrique (AATB) a soutenu l'Organisation africaine de normalisation (ORAN) afin d'harmoniser les normes relatives aux dispositifs pharmaceutiques et médicaux en Afrique visant à promouvoir la qualité et la sécurité des médicaments et des dispositifs médicaux importés ou fabriqués sur le continent. Au total, 121 normes ont été harmonisées dans le cadre de différents comités techniques (CT) et Comité d'évaluation de la conformité (CACO) de l'ORAN. L'ORAN a également harmonisé 36 normes supplémentaires en matière de technologie et d'ingénierie automobiles.

Afin de débloquent le potentiel inexploité et de créer un tremplin pour une croissance orientée vers l'exportation dans le secteur automobile africain, Afreximbank, dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie automobile, travaille avec l'Association Africaine des constructeurs automobiles (AAAM), l'UA, le Secrétariat de la ZLECAf et l'UNECA pour mener une étude approfondie pour cartographier les chaînes de valeur potentielles de l'automobile en Afrique de l'Ouest ainsi qu'une étude sur le Cadre de financement automobile. Ces études, en cours de finalisation, éclaireront la stratégie automobile continentale développée par la Banque, en collaboration avec l'AAAM, l'UA et le Secrétariat de la ZLECAf.

4.1.2 Connecter les industries africaines aux marchés

Le principal instrument permettant d'accroître la diversification économique et d'explorer de nouvelles opportunités d'exportation est la facilitation de l'entrée sur le marché grâce à une transparence accrue des règles commerciales et à l'accessibilité des informations de marché, comme par exemple le Portail de réglementation commerciale (TRADAR)

de la Banque qui a été développé et alimenté par des réglementations en matière de commerce et d'investissement dans presque 55 pays africains. Un lancement officiel est attendu en 2022.

Le Portail d'informations commerciales (TRADAR Intelligence) en est également à son dernier stade de développement. Selon les données douanières publiées dans la base de données sur la dynamique des exportations, le taux de survie moyen des exportateurs africains sur les marchés africains au cours de leur première année est faible, à 24 pour cent. Au cours de la deuxième année, seuls 10 % des nouveaux entrants survivront sur les marchés étrangers. L'entrée sur le marché est la plus importante parmi les principaux secteurs d'exportation, avec une forte corrélation négative avec la survie à l'exportation des entreprises au cours de leur première année. La connaissance du marché peut jouer un rôle important dans la réduction des coûts expérimentaux liés à l'entrée sur un nouveau marché d'exportation et au soutien des entreprises exportatrices sur les marchés de destination.

L'initiative du Salon du commerce intra-africain (IATF) de la Banque permet déjà une ouverture du continent africain. Malgré la pandémie en 2021, la Banque a une nouvelle fois livré avec succès pour le continent le deuxième Salon du commerce intra-africain (IATF) à Durban, en Afrique du Sud. Le Salon a accueilli sept chefs d'État et 11 828 participants en personne ainsi que 1 161 exposants et 59 pays présents et 42 milliards de dollars d'accords commerciaux conclus, contre 1 080 exposants et 32 milliards de dollars d'opérations commerciales de 45 pays à l'IATF 2018).

4.1.3 Promouvoir l'intégration régionale, le commerce et l'investissement

Dans le cadre de ses efforts continus pour promouvoir les investissements intra-africains et améliorer le commerce et le développement des chaînes de valeur régionales, la Banque, par le biais de son Programme Mondial dédié aux

Multinationales Africaines (champions du commerce intra-africain), a continué de soutenir les principaux producteurs et exportateurs africains dans le commerce intra-africain.

En 2021, la Banque a financé l'une des principales banques en Égypte pour se développer en Afrique de l'Est et renforcer son soutien à la croissance du commerce Égypte-Afrique. Ce dispositif permettra à la banque égyptienne d'ouvrir cinq nouvelles succursales dans quatre pays d'Afrique de l'Est, en créant 200 emplois directs et en augmentant le commerce Égypte -Afrique de 156 millions de dollars. Dans le même esprit, l'une des principales banques de Gambie a également été soutenue pour acquérir 4 banques en Guinée, au Burkina Faso, au Mali et au Togo, renforçant ainsi la profondeur des marchés financiers de ces pays tout en facilitant le commerce en Afrique de l'Ouest.

En outre, la Banque a facilité plus de 1 milliard de dollars de contrats pour les principaux exportateurs africains d'équipements d'infrastructure lourds dans plus de 12 pays qui couvrent chaque région du continent afin de les aider à concurrencer efficacement les acteurs mondiaux dans les marchés africains, ce qui leur a permis de remporter des contrats de construction dans tous les pays africains. Ces contrats vont de la construction d'un complexe hôtelier aux Comores par une filiale égyptienne en pleine propriété à la construction de routes en RDC et Madagascar, et au développement d'une centrale photovoltaïque en RDC par une société égyptienne de construction. Les autres contrats comprennent la construction de la fabrication textile en Angola, la fourniture de 400 autobus au Malawi, la fourniture de télévision numérique terrestre en Sierra Leone, au Togo, au Libéria, en RDC, au Gabon, en Guinée, au Sénégal, en Guinée Équatoriale et à Madagascar, et la réhabilitation d'une ligne ferroviaire au Congo.

La Banque a permis plus de 1 milliard USD de contrats pour les principaux exportateurs africains d'équipements d'infrastructure lourds dans plus de 12 pays couvrant chaque région du continent, afin de les aider à concurrencer efficacement les acteurs mondiaux dans les marchés africains, ce qui leur a permis de remporter des contrats de construction dans tous les pays africains.

4.1.4 Tirer parti de la facilitation
du commerce intra-africain

Une réduction des coûts du commerce et des transactions réduit les coûts pour toutes les entreprises, rendant plus d'entreprises productives pour entrer et survivre sur le marché intérieur et à l'exportation. Les infrastructures logistiques sont essentielles pour réduire les coûts de transport.

En raison de l'importance de la Tanzanie en tant que principale voie commerciale et hub reliant les pays limitrophes de la région au port d'Afrique de l'Est (Dar es Salaam), en 2021, la Banque a investi dans un projet ferroviaire de 202 km de Dar es Salaam. Le projet permettra de relier le port de Dar es Salaam à la vaste boucle intérieure du Burundi à la partie est de la République démocratique du Congo (RDC), au Malawi, à l'Ouganda et à la Zambie. Le port de Dar es Salaam traite environ 14,8 millions de tonnes par an, ce qui représente près de 40 pour cent des marchandises transportées par voie de chemin de fer centrale et par route vers le Burundi, le Rwanda, l'Ouganda et la RDC, dont 96 pour cent sont transportés par route et 4 pour cent par chemin de fer selon l'étude de CANARAIL. On estime que le trafic à traiter par le port de Dar es Salaam et transporté par chemin de fer après le projet augmentera à 49 % et stimulera le commerce entre ces pays d'Afrique de l'Est.

La Banque a également soutenu activement la mise en place d'une infrastructure et de systèmes ferroviaires intégrés efficaces au Ghana (Ghana Western Railway Corridor), Liberia-Guinée (Corridor ferroviaire intégré de Guinée-Liberia), Angola-Zambie (projet de corridor ferroviaire de Lobito), Bénin-Niger (corridor ferroviaire Cotonou-Parakou-Niamey), République du Congo (projet de chemin de fer Mayoko et Pointe-Noire), et Afrique du Sud-Eswatini (projet de liaison ferroviaire d'Eswatini).

4.1.5 Transformer le commerce
intra-africain par l'innovation

La modernisation et la numérisation du système commercial exigent l'amélioration des systèmes de commandes électroniques

dans la chaîne d'approvisionnement et d'autres processus commerciaux, y compris l'expédition de fret, le courtage de maison de douane, le dédouanement, le paiement des droits et taxes et la conformité. L'intégration de la numérisation dans les réformes commerciales dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine pourrait non seulement contribuer à accroître l'efficacité des systèmes de production et de commerce, mais aussi réduire les coûts du commerce transfrontalier pour les biens et les services.

Pour saisir les nouvelles opportunités, la Banque est à la phase finale de développement d'un écosystème numérique (le Portail du Commerce Africain). Le portail est une plateforme de regroupement pour héberger et interconnecter les cinq produits technologiques de la Banque PAPSS, MANSA, le Portail d'Informations Commerciales, la Plateforme réglementaire du commerce et la Plateforme d'échanges commerciaux en Afrique. Le portail contribuera à réduire les délais et les coûts du commerce en Afrique, ce qui encouragera une plus grande participation du secteur privé aux échanges commerciaux grâce à un accès accru aux services commerciaux et aux paiements et financements intra-africains.

4.2 INDUSTRIALISATION
ET DEVELOPPEMENT DES
EXPORTATIONS

L'Afrique est considérée comme « le prochain grand centre manufacturier du monde », qui pourrait capter une partie des 100 millions d'emplois manufacturiers à forte intensité de main-d'œuvre qui quitteront la Chine d'ici 2030. Selon les analystes, la production manufacturière africaine dépassera 1 000 milliards USD par an d'ici 2025, environ la moitié de la production restant sur le continent et le reste étant exporté vers d'autres régions du monde. Cette tendance crée une opportunité considérable pour le continent. L'Afrique bénéficie d'un positionnement unique pour tirer parti de sa main-d'œuvre à bas coût, de ses ressources naturelles abondantes et de ses matières premières.

La pandémie de COVID-19 a même rendu plus imminente une révolution de la production manufacturière africaine. La Banque travaille avec les secteurs public et privé et des organisations internationales spécialisées pour libérer le potentiel de production et faciliter l'industrialisation, favorisant une croissance inclusive et une reprise durable en Afrique.

En 2021, la Banque a financé directement environ 0,6 pour cent des exportations de produits manufacturés de l'Afrique et a facilité 1,1 milliard de dollars (soit 1,1 pour cent) du total des exportations de produits manufacturés du continent.

4.2.1 Favoriser l'agroalimentaire
pour diversifier les économies

Dans le cadre de ses efforts de promotion de la diversification des exportations, la Banque soutient activement la transformation de matières premières africaines en vue de leur exportation, et a accordé la priorité aux secteurs africains de l'industrie légère et de l'agro-transformation, qui restent en grande partie sous-exploités.

En 2021 la Banque a investi dans la chaîne de valeur du coton en soutenant l'achat de semences de coton auprès d'agriculteurs locaux à travers toute l'Afrique, par l'intermédiaire d'une société agroalimentaire en Tanzanie pour la transformation et l'exportation de produits textiles finis et filés. L'intervention devrait augmenter de 91 millions de mètres la capacité de transformation du coton de l'entreprise en fil, tissus et draps, ainsi que de vêtements de 942 234 pièces, bénéficiant à 82 424 agriculteurs africains et créant plus de 2 200 emplois directs.

Dans le cadre de sa stratégie pour promouvoir l'émergence et l'expansion d'entreprises exportatrices, la Banque, par le biais de ses investissements dans l'un des conglomérats agricoles intégrés les plus importants et les plus dynamiques en Afrique, a renforcé son soutien afin de fournir aux petits exploitants agricoles des pays africains un accès au marché et un éventail de services facilitant l'exportation, et de garantir qu'une juste part de la valeur ajoutée revient

aux producteurs. Ce soutien contribuera à la création d'environ 350 emplois directs supplémentaires sur l'ensemble du continent, au bénéfice de 4 500 agriculteurs locaux.

4.2.2 Accorder l'accès aux
infrastructures liées au commerce

Le développement de centres médicaux régionaux d'excellence, y compris les hôpitaux de pointe, est une solution durable à la fois au coût prohibitif du tourisme médical et à l'augmentation des inégalités d'accès aux soins de santé.

Reconnaissant cette situation et dans le cadre de ses efforts visant à promouvoir des centres régionaux d'excellence dans le secteur de la santé, la Banque a investi en 2021 dans la construction d'un hôpital tertiaire moderne de 240 lits doté d'installations de diagnostic et de traitement de pointe qui sera situé à Lubowa, en Ouganda. L'hôpital et les infrastructures connexes comprennent une école de formation médicale, un hébergement pour le personnel, un centre de réadaptation, un motel et des installations de conférence. Le projet devrait créer environ 2 000 emplois pendant la phase de construction et 1 000 emplois (50 % de femmes) pendant la phase d'exploitation et améliorer les résultats en matière de santé en Ouganda et promouvoir le tourisme de santé intra-africain.

La Banque finance également la construction de 12 polycliniques pour une capacité totale de 470 lits au Ghana. L'impact global du développement sera l'amélioration de l'accès aux services de santé primaires, la réduction du fardeau des hôpitaux de santé des districts, l'amélioration de la qualité des soins de santé et la réduction des inégalités croissantes en matière d'accès aux soins de santé en Afrique. Les polycliniques ont le potentiel de fournir des services à plus de 260 000 patients au Ghana et de créer des emplois pour 590 médecins et infirmières.

Dans le cadre de ses efforts continus pour s'assurer de la disponibilité sur le continent des équipements de

protection individuelle et d'autres produits liés à la COVID-19, la Banque a soutenu en 2021 un fabricant africain en Ouganda pour acheter des machines et des équipements pour la production de masques, de masques chirurgicaux non tissés, de blouses médicales, de surblouses et charlottes jetables et d'autres produits liés à la COVID-19 sur le continent. Cette opération devrait aboutir à la production d'environ 250 millions de pièces d'équipements de protection individuelle, au bénéfice de 10 millions d'africains et de la création de 300 emplois directs.

S'attaquer aux goulets d'étranglement des infrastructures implique également la mise en place de zones économiques spéciales qui fonctionnent bien, en tant que centres de production et de commerce autonomes. En 2021, la Banque a investi dans le développement d'un parc industriel intégré verticalement au Bénin, qui sera situé à Glo-Djigbe (28 kilomètres de Cotonou). Une fois terminé, le projet devrait attirer 59 locataires dans les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre agroalimentaire et de fabrication légère au Bénin, avec une capacité de production potentielle de plus de 800 000 tonnes métriques par an, créant 287 000 emplois directs et indirects.

Dans le même ordre d'idées, pour réduire les volumes croissants de trafic dans la zone économique spéciale du Gabon (GSEZ MP) et répondre à la demande minière existante de ses clients, la Banque a également soutenu l'acquisition de stocks roulants (12 locomotives et 220 wagons) et l'extension de la capacité de manutention ferroviaire pour permettre à GSEZ de fournir deux trains supplémentaires. Grâce à ce crédit, une réduction des délais de traitement de 2 jours est prévue, ajoutant 70 millions de dollars aux économies des importateurs/exportateurs, et créant 50 emplois directs.

L'Afrique du Sud dispose de la deuxième plus grande réserve de titane au monde qu'elle exporte sous sa forme brute et non transformée vers l'Australie, les

États-Unis, l'Asie et l'Europe pour la poursuite de sa transformation avant de le réimporter comme pigment TiO2.

Pour transformer structurellement le secteur et permettre au pays d'augmenter la chaîne de valeur du titane, la Banque a mis à disposition du gouvernement de l'Afrique du Sud un crédit de préparation du projet afin de permettre le développement de la première usine de transformation du titane entièrement intégrée du continent, avec une capacité de 80 000 tonnes métriques par an (« MTPA ») qui sera située à Richards Bay Industrial Development Zone (« RBIDZ ») située à Alton, Richards Bay, Durban, Afrique du Sud. Le crédit sera déployé pour préparer l'ensemble des études de rentabilité et de faisabilité. Une fois mis en service, le projet devrait permettre au pays d'économiser environ 100 millions de dollars US par an de l'importation de produits de pigment de titane transformés, de générer des revenus d'exportation de 125 millions de dollars chaque année, de créer 1 100 emplois directs et indirects, et d'exporter au moins 20 pour cent de ses produits transformés vers les pays africains, en promouvant le commerce intra-africain dans le contexte de la ZLECAf. En particulier, le projet a d'importants effets de démonstration que la Banque vise à reproduire sur le continent à travers diverses ressources minérales.

La Banque a également profité de son mécanisme de préparation du projet pour aider le gouvernement du Rwanda à exploiter le méthane, une source d'énergie renouvelable naturellement présente au lac Kivu, en lavant le gaz et en le convertissant en gaz naturel comprimé (GCN) qui sera utilisé à des fins de consommation industrielle et de consommation au détail. Le crédit doit être déployé pour préparer des études de rentabilité et de faisabilité. Une fois entièrement mis en service, le projet devrait améliorer la sécurité énergétique du Rwanda et réduire la dépendance à l'importation de 33 % en libérant les engagements en devises du pays et

en lui permettant de soutenir d’autres secteurs, de soutenir les initiatives de décarbonation et de transition énergétique, d’apporter des actifs courants avec un coût d’investissement estimé à 315 millions de dollars et de créer environ 1 000 emplois directs et indirects.

Au Nigeria, la Banque a également soutenu le projet d’électricité intégrée verticalement d’Aba. Une centrale de production d’électricité de 141 MW est en cours de construction pour fournir de l’électricité aux PME et aux grandes industries dans et autour de la ville d’Aba de l’État d’Abia. Le projet a atteint un stade d’achèvement de 90 pour cent. On estime que 2 500 emplois seront créés pendant la phase de construction et plus de 400 emplois post-construction.

4.2.3 Aider les petites et moyennes entreprises exerçant leurs activités dans les chaînes d’approvisionnement à l’exportation

La Banque avance dans l’industrie de la création. En 2021, la Banque a organisé des cours Cookout Master dans cinq régions d’Afrique, 389 créateurs africains ont assisté à ces master classes, offrant ainsi à plus de 100 collaborateurs africains une occasion unique de rejoindre la liste grandissante d’artistes africains reconnus par la loi avec des participations dans l’édition des chansons qu’ils aident à écrire. La Banque travaille à la commercialisation des chansons créées.

Dans le même esprit, suite à l’exécution d’un partenariat de trois ans avec l’ANJE (Association nationale de jeunes entrepreneurs), la Banque a soutenu en juin 2021 la première cohorte de 20 designers africains de mode à la Fashion week du Portugal qui s’est tenue en septembre 2021. L’initiative a contribué à promouvoir l’industrie africaine des vêtements de mode et de la fabrication textile au Portugal et dans toute l’Europe.

Par le biais de sa Facilité de financement du cinéma, la Banque a également versé 5 millions de dollars en 2021 à un producteur de cinéma reconnu pour la production de cinq films. L’opération offre l’opportunité d’attirer les talents et d’afficher des

ressources créatives à travers l’Afrique, au bénéfice de 199 PME africaines dans le secteur de la création. Afin de combler le déficit de financement des PME et de faciliter la contribution accrue des PME au développement industriel, la Banque a continué à soutenir les PME impliquées dans la chaîne d’approvisionnement à l’exportation par le biais de l’affacturage.

4.2.4 Fonds pour le développement des exportations en Afrique

L’Afrique a besoin de financements à long terme pour renforcer ses capacités d’exportation et faciliter son programme d’industrialisation. Le Fonds pour le développement des exportations en Afrique (FEDA) est une filiale de la Banque axée sur le développement, dont l’objectif est d’élargir les offres de la Banque afin d’inclure des investissements en actions et de faciliter les investissements directs étrangers dans les secteurs d’exportation africains afin de combler le déficit de financement en fonds propres,

En 2021, le FEDA a investi dans un acteur de premier plan dans l’industrie africaine des télécommunications, des médias et de la technologie, un projet d’infrastructure commerciale visant à faciliter l’approvisionnement en gaz en tant que source d’énergie plus propre et moins coûteuse pour les pays d’Afrique de l’Ouest et l’un des principaux acteurs de l’industrie des biens de consommation en mutation rapide en Mauritanie.

Par ailleurs, en 2021, le FEDA a signé un accord de joint-venture pour la création d’un fonds de crédit - FEDA Gateway Africa Credit Opportunities Fund (ACOF ou le Fonds). Le Fonds compléterait les activités de prêt d’Afreximbank sur le continent et élargirait le champ d’intervention de la Banque pour couvrir l’ensemble du spectre de la structure du capital afin d’accroître la fourniture du financement en fonds propres à long terme nécessaire à l’industrialisation et au développement des exportations de l’Afrique.

En termes de mobilisation des membres, la FEDA a enregistré cinq États membres d’Afreximbank, à savoir le Rwanda, la Mauritanie, la Guinée, le Togo et le Soudan

du Sud comme premier ensemble d’États membres de la FEDA. En ce qui concerne la constitution juridique, la FEDA a rempli les conditions de sa création juridique en septembre 2021 avec la signature et la ratification de l’accord d’établissement de la FEDA par deux États membres d’Afreximbank (Rwanda et Guinée). Avec la réalisation de sa constitution juridique, l’entité est désormais en mesure d’exercer son activité en son nom. Les Entités FEDA House (FEDA HoldCo, FEDA Investment Management et FEDA boursière)

4.3 LEADERSHIP DANS LE FINANCEMENT DU COMMERCE

Selon les estimations du Fonds monétaire international (FMI), l’Afrique a besoin de financements supplémentaires d’environ 285 milliards de dollars jusqu’en 2025 pour répondre de manière adéquate à la COVID. Selon les estimations de la Banque africaine de développement (BAD), les besoins en infrastructures du continent s’élèvent à 130 à 170 milliards de dollars par an. L’Afrique doit compter sur ses ressources financières pour financer ses échanges commerciaux et sa transformation économique avec une part de financement du commerce de l’ordre de 67,6 à 107,5 milliards de dollars et un appétit réduit pour les financiers internationaux notamment en cas de crise.

Le maintien de la croissance du financement du commerce au fil du temps restera crucial non seulement pour une croissance économique forte et robuste dans le monde post-pandémique, mais aussi pour la mise en œuvre réussie de l’Accord de libre-échange continental africain (ZLECAf). Grâce à la technologie, à ses programmes de financement innovants et à ses partenariats, la Banque contribue à combler les lacunes en termes de financement et de connaissances sur le marché africain du financement du commerce.

En 2020, La Banque a contribué à réduire le déficit de financement du commerce extérieur de l’Afrique de près de 12,1 pour cent (et 7,1 pour cent grâce au rôle de levier de la Banque). Les interventions de la Banque en réponse à la COVID-19 ont profité à 415 millions d’Africains (environ 30 % de la population du continent) dans les cinq régions.

Dans le cadre de son programme de facilitation des échanges commerciaux, la Banque a intégré 430 banques africaines en 2021 et a consenti des confirmations de lettres de crédit à 160 banques, ce qui a profité à 38 États membres. La Banque a en outre accordé 228 lignes de financement du commerce, d’un montant total de 5,3 milliards USD, à 19 pays dans l’ensemble de l’Afrique (principalement aux pays les moins avancés), pour répondre à leurs besoins dans ce domaine. Ces lignes de crédit se sont traduites par 40 000 prêts secondaires à des petites et moyennes entreprises, bénéficiant principalement aux femmes et aux jeunes.

La disponibilité des données est essentielle pour établir un environnement favorable aux liens positifs entre le financement du commerce et le commerce en Afrique. La Plateforme MANSA d’Afreximbank, qui fournit une source unique de données primaires nécessaires à la conduite de la due diligence client sur les entités africaines, est une étape importante.

L’année 2021 a été marquée par une reconnaissance et une croissance remarquables de la Plateforme MANSA par ses différentes parties prenantes et partenaires, ce qui s’est traduit par l’entrée en relation de 1 753 profils supplémentaires pour un total de 2 004 profils intégrés au 31 décembre 2021, enregistrant une croissance de 698,41 pour cent par rapport aux 251 profils intégrés en 2020. Les profils intégrés comprennent 182 institutions financières, 302 macro, petites et moyennes entreprises et 1 520 entreprises représentant 9,08 pour cent, 15,07 pour cent et 75,85 pour cent du total des profils.

AFREXIM Insurance Management Company (AfrexInsure), filiale d’Afreximbank, a été créée en tant que gestionnaire d’assurance panafricain. Grâce à AfrexInsure, Afreximbank soutient la croissance du commerce et du développement en Afrique en s’assurant qu’elle est idéalement placée pour offrir une assurance spécialisée pour soutenir les entreprises africaines. AfrexInsure offre une couverture d’assurance vitale pour les investissements commerciaux et liés au commerce, y compris les infrastructures, contribuant ainsi à l’ensemble du commerce et du développement économique de l’Afrique, conformément au mandat d’Afreximbank.

Dans le cadre de son programme de facilitation du commerce, la Banque a intégré 430 banques africaines en 2021 et a consenti des confirmations de lettres de crédit à 160 banques, ce qui a profité à 38 États membres. La Banque a en outre accordé 228 lignes de financement du commerce, d’un montant total de 5,3 milliards USD, à 19 pays d’Afrique, pour répondre à leurs besoins dans ce domaine.

Encadré 4.1. Unis pour protéger : Présentation du travail du
Groupe de Travail pour l’Acquisition de Vaccins en Afrique et
du rôle d’Afreximbank

Lorsque le Groupe de Travail pour l’Acquisition de Vaccins en Afrique (AVATT) a été créé par le Bureau de l’Assemblée des chefs d’État et de gouvernement de l’Union Africaine en novembre 2020, il était clair que le continent serait vulnérable dans le domaine de l’accès aux vaccins contre la COVID-19, car les capacités de production disponibles avaient été engagées en faveur de pays plus riches. De plus, nous ignorions si les promesses de soutenir la plateforme mondiale de partage de vaccins, COVAX, seraient honorées à mesure que la concurrence géopolitique pour l’approvisionnement en vaccins s’intensifiait. Faute d’un accès suffisant aux vaccins, les conséquences sociales, économiques et sanitaires de la pandémie risquaient d’aggraver les problèmes existants en Afrique.

La création de l’AVATT par le Président de l’Union Africaine de l’époque, Son Excellence le Président Cyril Ramaphosa d’Afrique du Sud, était un effort spécifiquement destiné à sauver le continent de la calamité et de la honte liées à un manque d’accès aux vaccins contre la COVID-19. Afreximbank a été nommée membre clé de l’AVATT et s’est vu confier le rôle de conseiller financier. Il est remarquable qu’en dépit d’un marché extrêmement tendu, l’AVATT ait pu conclure un accord avec Johnson and Johnson pour une commande ferme de 220 millions de ses doses uniques de vaccin contre la COVID-19, avec

une option pour 180 millions de doses supplémentaires (portant à 400 millions le nombre total de doses). Grâce à la Garantie d’engagement d’achat anticipé (APC) de 2 milliards USD fournie par la Banque en matière d’achats avancés, l’AVATT a été en mesure de négocier, d’acheter et de déployer 400 millions de doses de vaccins contre la COVID-19 de Johnson et Johnson (qui couvraient 30 % de la population africaine) en 2021.

Cette évolution est importante pour la Banque et l’Afrique à bien des égards :

- Premièrement, pour la toute première fois, l’Afrique a mis en commun ses ressources et utilisé ses institutions pour répondre collectivement à une urgence à l’échelle à la fois du continent et du monde. Le résultat est l’aboutissement de mois de collaboration sans précédent entre l’Envoyé spécial de l’Union Africaine sur la COVID-19, M. Strive Masiyiwa (Coordinateur AVATT), Afreximbank, les Centres africains de contrôle et de prévention des maladies (CDC) et la Commission économique pour l’Afrique des Nations unies.
- Deuxièmement, cela a rappelé aux pays d’Afrique que même si les dons étaient les bienvenus, la responsabilité de leur santé et de leur sécurité était d’abord de leur ressort et non de celui des donateurs. Ce n’est que lorsqu’ils paient pour se protéger que les

donateurs les soutiennent plus facilement ; La plateforme AVATT a reçu 700 millions USD de la Fondation Mastercard, 25 millions USD du groupe MTN, 25 millions de doses de vaccin du gouvernement américain, d’Afreximbank et d’autres donateurs. La Banque mondiale a conclu un partenariat unique avec l’AVATT pour prendre en charge une part importante du financement des doses de vaccin.

- Troisièmement, cela a montré la nécessité d’institutions africaines fortes, engagées et gérées de manière professionnelle. Sans des institutions fortes telles que l’Union Africaine, les Centres de contrôle et de prévention des maladies africains, la Commission économique pour l’Afrique des Nations unies et Afreximbank, cette réalisation historique n’aurait pas été possible.
- Quatrièmement, le monde tout entier a pris note de cette volonté d’agir. Des représentants d’organisations d’autres régions du monde ont pris contact avec la Banque et l’AVATT pour en savoir plus et rechercher un soutien. Le succès ainsi obtenu lui a également valu des félicitations du monde entier, y compris de la part du secrétaire d’État des États-Unis.
- Enfin, cet effort en matière de vaccins a donné naissance à trois institutions qui sont susceptibles de perdurer et d’être essentielles à la sécurité sanitaire de l’Afrique.

Celles-ci sont :

- Le Fonds pour l’Acquisition de Vaccins pour l’Afrique (AVAT) qui a été créé en tant qu’agence d’achat groupé pour les vaccins ;
- la Plateforme africaine d’approvisionnement en fournitures médicales, une plateforme numérique créée pour regrouper les commandes d’approvisionnement, allouer les fournitures disponibles et fournir des services logistiques essentiels pour le compte de l’AVAT ; et
- le Régime d’indemnisation sans égard à la responsabilité de l’AVAT (AVATNFCS), un véhicule à usage spécial qui gérera les contributions financières prélevées sur chaque dose de vaccin, lesquelles permettront de régler toute réclamation découlant des effets indésirables graves dont le destinataire de vaccins peut souffrir.



Encadré 4.2. Innovations vers la résilience sanitaire
et l’endiguement de la pandémie de l’Afrique

Depuis mars 2020, l’Afrique et le reste du monde sont confrontés à la plus grave crise sanitaire de l’histoire moderne ; la pandémie de COVID-19 a coûté la vie à des millions de personnes et dévasté l’économie mondiale. En plus d’exposer au grand jour les faiblesses structurelles et les insuffisances persistantes du système de santé mondial, elle a montré que le principe du « chacun pour soi » adopté par la plupart des pays a prévalu sur une approche globale collaborative. En fait, la thésauroisation des vaccins et des équipements médicaux essentiels par quelques pays développés a empêché de nombreux autres pays, en particulier en Afrique, d’avoir accès équitablement à ces vaccins et à ces fournitures médicales. Par exemple, alors que le taux de vaccination a atteint 100 pour cent dans de nombreux pays, l’Afrique est à la traîne : seulement 10 % de sa population totale avait reçu au moins une dose des vaccins approuvés par l’Organisation mondiale de la santé à la fin de 2021.

Cette réalité reflète la nécessité, pour le continent africain, de renforcer de toute urgence sa résilience en matière de santé, non seulement pour contenir la pandémie actuelle, mais aussi pour faire face à d’éventuelles crises sanitaires à venir. Les dirigeants d’Afreximbank ont compris, dès le début de la crise, la nécessité d’adopter une approche axée sur

l’innovation à l’échelle du continent tout entier dans la lutte contre la pandémie. La Banque a décidé d’élaborer et de lancer rapidement un ensemble de solutions et de produits innovants avec le double objectif d’améliorer la résilience sanitaire de l’Afrique et de contribuer à la lutte contre la pandémie. En travaillant avec divers partenaires sur le continent et en dehors, la Banque a procédé à des transformations profondes ayant des implications positives à long terme pour le système de santé africain. Voici quelques-unes de ces initiatives majeures :

PLATEFORME AFRICAINE
D’APPROVISIONNEMENT EN
FOURNITURES MÉDICALES

Lancée en 2020, la Plateforme africaine d’approvisionnement en fournitures médicales est une plateforme de santé basée sur la technologie qui fait le lien entre les acheteurs de fournitures médicales et les fournisseurs agréés¹. Elle a été développée en collaboration avec l’Envoyé Spécial de l’UA pour les achats de vaccins contre la COVID-19 (M. Strive Masiyiwa), les Centres de contrôle et de prévention des maladies (CDC) africains et la Commission économique pour l’Afrique des Nations unies afin de garantir l’efficacité de l’approvisionnement en matériel médical dans le cadre de la pandémie. Elle a amélioré l’accès aux soins

de santé en Afrique et soutenu les efforts des pays africains en matière d’éradication des maladies. Elle a été développée et exploitée par Janngo avec le soutien opérationnel de Vaya, deux sociétés du secteur de la haute technologie, ainsi qu’Afreximbank qui a fourni des services commerciaux et de paiement. Grâce à l’accès à une plateforme continentale unique, la Banque et ses partenaires ont fourni aux 55 États membres de l’Union Africaine la possibilité d’acheter des équipements et des fournitures médicaux certifiés² par l’intermédiaire d’un vaste réseau de fabricants et de partenaires stratégiques africains et mondiaux. Le secteur privé africain bénéficiera également de l’approvisionnement offert par cette plateforme.

Grâce à l’apport d’un capital de départ d’environ 3,1 millions USD, l’objectif est que la Plateforme africaine d’approvisionnement en fournitures médicales devienne pérenne et poursuive son activité après la pandémie. La mise en œuvre réussie de la plateforme en tant que solution continentale à long terme offrira aux pays africains la résilience dont ils ont besoin pour faire face aux maladies et potentiellement aux futures pandémies ou épidémies. Cette plateforme renforcera également sa capacité à soutenir les achats et la logistique des gouvernements africains et du secteur privé.

FONDS AFRICAIN POUR
L’ACQUISITION DE VACCINS
(AVAT)

Grâce au **Groupe de Travail pour l’Acquisition de Vaccins en Afrique** (AVATT), lancé en 2020, Afreximbank a mis en place une structure financière unique intégrant un engagement d’achat aux fabricants de vaccins contre la COVID-19 et un plan de paiement par versements échelonnés visant à garantir un accès équitable aux vaccins contre la COVID-19 pour les États africains. Grâce à ce dispositif, la Banque et ses partenaires se sont procuré des centaines de millions de doses, dont 220 millions de doses du vaccin contre la COVID-19 de Johnson & Johnson (dose unique), avec une campagne de vaccination qui a eu lieu au second semestre 2021. Le **Fonds pour l’Acquisition de Vaccins pour l’Afrique** (AVAT) contribuera aux efforts de l’Union Africaine afin d’atteindre un taux de vaccination

de 70 % de la population africaine. L’AVAT est un fonds créé sous la forme d’un véhicule à usage spécial pour soutenir l’approvisionnement. Cette acquisition a été rendue possible grâce à un mécanisme de garantie de 2 milliards USD approuvé par la Banque, laquelle a également agi en qualité de conseiller financier et transactionnel, garant, conseiller en paiements échelonnés et agent payeur. La Banque a également mis en place, au cours de l’année, différents projets pour encourager ses partenaires régionaux et internationaux à mobiliser davantage de ressources dans le cadre de l’approvisionnement en vaccins. Le gouvernement américain, la Fondation Mastercard, MTN, le gouvernement français et le Département des Relations Internationales et de la Coopération de l’Afrique du Sud, etc. ont tous fait don de millions de doses de vaccin à plusieurs pays africains par le biais des programmes de l’AVAT.

Au total, 41 pays africains et 6 pays caribéens ont reçu des doses de vaccins dans le cadre de ce programme d’ici la fin 2021

Régime d’indemnisation sans
égard à la responsabilité

En 2021, dans le cadre de ses activités visant à lutter contre la pandémie, l’AVAT a lancé le régime d’indemnisation sans égard à la responsabilité, un mécanisme qui vise à fournir une indemnisation forfaitaire sans égard à la responsabilité en règlement intégral et définitif de toutes les demandes au titre des effets indésirables graves prévus et imprévus résultant de vaccins achetés ou distribués par le biais du Cadre de l’AVAT. Grâce à cette solution innovante, l’AVAT répond à la réticence face au vaccin qui a sévi sur le continent en prévoyant une indemnisation rapide, équitable et transparente au titre des effets

Table B4.3.1

Types de préjudices	Vaccins et personnes affectées	Méthode de calcul de l’indemnisation
Indemnisation en cas d’effets indésirables graves (y compris décès) suite à l’administration du vaccin contre la COVID-19.	Le demandeur doit avoir été vacciné dans le cadre de l’AVAT dans un État membre qui a transmis une notification à l’AVAT au titre du Régime NFCS.	Prélèvement de 0,30 \$ sur le nombre prévu de demandes auxquelles il a été donné suite. Indemnisation = PIB moyen par habitant de l’État membre participant concerné multiplié par 12 multiplié par un facteur de nocivité compris entre 0,5 et 1,5 (selon la gravité du préjudice subi). Les frais d’hospitalisation engagés seront également remboursés sous réserve d’un plafond journalier, dans la limite de 60 jours.

1 La plateforme est détenue à 100 % par le Fonds africain pour l’Acquisition de Vaccins ; il s’agit toutefois d’un accord temporaire entre les Mandants jusqu’à l’achèvement de sa constitution juridique.
2 Y compris, sans limitation, des équipements de protection individuelle, des dispositifs de gestion clinique, des kits de diagnostic, des médicaments et des vaccins.

3 À savoir : Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Belize, Guyana, Jamaïque et Trinité-et-Tobago.

Encadré 4.2. Innovations vers la résilience sanitaire
et l’endiguement de la pandémie de l’Afrique (suite)

indésirables graves associés aux vaccins contre la COVID-19⁴. Cette Plateforme a pour objectifs principaux de : (1) encourager l’adoption du vaccin, (2) susciter des niveaux élevés de confiance, d’équité, de solidité et de transparence, et (3) décourager les procédures devant les tribunaux et réduire le besoin d’indemnisation. Ce mécanisme a été lancé officiellement au premier trimestre 2022.

Ce régime d’indemnisation sans égard à la responsabilité sera géré par l’ESIS, l’un des principaux fournisseurs mondiaux de services d’administration et de gestion des risques tiers. Un comité scientifique, sous l’égide d’experts internationaux indépendants, dont le directeur des Centres de contrôle et de prévention des maladies (CDC) en Afrique, procédera à des examens réguliers de l’évolution de la littérature relative aux vaccins contre la COVID-19 et fournira des conseils scientifiques de pointe à l’AVAT et à l’ESIS. Ce régime, prévu pour durer 7 ans, sera autonome et financé par des prélèvements à hauteur de 0,30 \$ par personne intégralement vaccinée.

Crédit d’Atténuation de l’Impact des Pandémies sur le Commerce et Crédit Collaboratif de Réaction à la Pandémie de COVID-19
Parmi les autres réalisations majeures de la Banque pour soutenir les efforts du continent afin de contenir la pandémie figurent le Crédit d’Atténuation de l’Impact des Pandémies sur le Commerce (PATIMFA) et le Crédit Collaboratif de Réaction à la Pandémie de COVID-19 (COPREFA). L’objectif global du PATIMFA, lancé en 2020, était de faciliter les paiements aux banques centrales et autres institutions financières des États membres de la Banque et de faire face à leurs dettes dans un environnement opérationnel défavorable du fait de la pandémie. Ce crédit a également permis d’aider les États membres à importer des fournitures médicales essentielles de toute urgence au cours de l’année. La Banque a proposé ce crédit dans le cadre de plusieurs de ses programmes, notamment des lignes de crédit, des financements directs, des garanties et des swaps de devises. Entre la création du PATIMFA, en mars 2020, et la fin de l’année 2021, la Banque a décaissé au total 8,23 milliards USD en vertu de celle-ci.

Dans la même lignée, le Crédit Collaboratif de Réaction à la Pandémie de COVID-19 a été lancé fin 2020 sous la forme d’un partenariat entre Afreximbank, la Banque Arabe pour le Développement Économique en Afrique et la Société Islamique Internationale de Financement du Commerce. Ce crédit de 1,5 milliard USD avait pour objectif d’aider les États membres africains des institutions partenaires pendant la pandémie par le biais d’une aide financière d’urgence. Les banques centrales et commerciales ainsi que les entreprises peuvent bénéficier d’une aide dans le cadre du Crédit Collaboratif de Réaction à la Pandémie de COVID-19 pour financer l’importation de fournitures médicales essentielles, d’équipements agricoles et d’engrais. Ce crédit a également été conçu pour aider les pays africains à relever d’autres défis, notamment absorber les chocs des prix des matières premières et les perturbations des chaînes d’approvisionnement et de la production manufacturière à l’exportation.

⁴ La mise en place du Régime d’indemnisation sans égard à la responsabilité est également une exigence légale en vertu du contrat d’achat anticipé conclu avec Johnson & Johnson.

Encadré 4.3. Connecter l’Afrique grâce aux salons :
Le Salon du commerce intra-africain 2021



Le rôle des salons dans la promotion du commerce intra-africain a été salué par les Pères Fondateurs de l'Union Africaine dès les années 1960 et la première « Foire commerciale panafricaine » a été organisée en 1972 au Kenya sous l'égide de l'Organisation de l'Unité Africaine. Toutefois, cette Foire commerciale panafricaine n'a pas été maintenue pour plusieurs raisons, notamment le fait qu'elle n'était soutenue par aucune institution financière continentale. Il est important de préciser que le Programme de l'UA visant à stimuler le commerce intra-africain a également identifié le manque d'informations commerciales comme un défi majeur pour le commerce intra-africain. Sachant que le manque d'accès à des informations commerciales et de marché est l'une des principales raisons de la relative faiblesse du commerce intra-africain, autour de 16 %, Afreximbank, en collaboration avec la Commission de l'Union Africaine, a présenté le premier Salon du commerce intra-africain (IATF) en 2018. Le Secrétariat de la ZLECA s'est ensuite joint à cette collaboration lors de sa création en 2020.

L'IATF est une plateforme durable permettant d'échanger des informations commerciales et de marché et de faire le lien entre les acheteurs et les vendeurs, mais aussi de faire découvrir des opportunités d'investissement aux investisseurs, et d'intégrer les dialogues avec les secteurs public et privé, en Afrique, dans le but ultime de faciliter la mise en œuvre de l'Accord établissant la

Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECA). Le premier IATF qui s'est tenu au Caire, en Égypte en 2018, a marqué la reprise de la quête d'un secteur du commerce et des investissements pérenne sur le continent. Près de 80 % des transactions commerciales de 32 milliards USD conclues durant l'IATF 2018 ont été finalisées. Certaines entités africaines ont témoigné de la réussite du premier IATF. Ainsi, après avoir accédé à l'IATF, un jeune entrepreneur africain du secteur technologique est entré en contact avec le Ministère de la Main-d'œuvre de Singapour, et aujourd'hui, il fabrique des drones à Singapour à des fins agricoles. Un autre exemple est le contrat conclu, lors de l'événement, entre le gouvernement du Soudan du Sud et une société d'ingénierie de premier plan en Égypte, ce qui a conduit au développement d'un projet majeur dans le domaine de l'énergie solaire au Soudan du Sud. C'est également lors de la première édition du Salon du commerce continental que la lettre de mandat relative au plus gros contrat EPC intra-africain dans le cadre d'un projet hydroélectrique d'un montant de 2,9 milliards USD a été signée entre le gouvernement tanzanien et deux grandes sociétés d'ingénierie égyptiennes. Une fois achevé, le projet générera 2 100 mégawatts d'électricité hydroélectrique, soit 42 % de l'objectif tanzanien de générer 5 000 mégawatts d'ici 2025, créant au passage plus de 6 000 emplois en Égypte et en Tanzanie. En outre, un

créateur de mode marocain ayant mis au point une ligne de vêtements pour femmes a pu trouver un franchisé égyptien en participant à l'IATF. De plus, après avoir participé au salon du commerce, un concepteur namibien d'une gamme de produits ethniques naturels africains pour les cheveux et la peau s'est développé en Afrique et au-delà.

Aujourd'hui, l'IATF organisé par la Banque permet déjà une ouverture du continent africain. En dépit de la pandémie qui a fait rage en 2021, la Banque et ses partenaires ont une nouvelle fois démontré tout leur engagement pour le continent en organisant la seconde édition de l'IATF à Durban, en Afrique du Sud. Le salon a accueilli la plus grande concentration d'acheteurs et de vendeurs du continent et attiré 32 541 participants et 1 501 exposants venus de 69 pays et 42,1 milliards de dollars de contrats commerciaux y ont été conclus, contre 1 080 exposants et 32,6 milliards de dollars de contrats commerciaux venus de 45 pays lors de l'édition 2018 de l'IATF. L'édition 2021 a franchi un cap majeur et a vu la participation de sept chefs d'État et de gouvernement à la cérémonie d'ouverture, à savoir Son Excellence Cyril Ramaphosa, Président (hôte) de la République d'Afrique du Sud ; Son Excellence Lazarus Chakwera, président de la République du Malawi ; Son Excellence Muhammadu Buhari, président de la République fédérale du Nigeria ; Son Excellence Hakaïnde Hichilema, président de la République de Zambie ; Son Excellence

Emmerson Mnangagwa, président de la République du Zimbabwe ; Son Excellence Hussein Mwinyi, président de la République populaire de Zanzibar, représentant le président de la République unie de Tanzanie ; et le Très Honorable Dr Edouard Ngirente, Premier ministre de la République du Rwanda, représentant le président de la République du Rwanda.

L'IATF a constitué une plateforme pour les partenariats et l'intégration du commerce en Afrique, en offrant aux entités africaines des occasions formidables de rencontrer des fabricants, investisseurs et financiers africains et internationaux afin de négocier et de conclure des contrats commerciaux. Parmi les réussites de l'édition 2021 de l'IATF figuraient les contrats commerciaux bilatéraux conclus entre les gouvernements du Malawi et du Soudan du Sud, qui ont étendu le marché des produits agricoles du Malawi au Soudan du Sud et à d'autres pays africains. Une entreprise sud-africaine qui fabrique des produits cosmétiques exotiques a conclu un contrat de distribution qui prévoit des exportations dans 4 pays, à savoir le Ghana, le Malawi, l'Égypte et les États-Unis. Une société algérienne a pu conclure des contrats d'exportation de produits électriques fabriqués au Ghana, au Bénin, en Mauritanie et au Togo.

Dans l'ensemble, des relations commerciales considérables ont été nouées durant l'édition 2021 de l'IATF, les gouvernements ont découvert de nouveaux produits alimentaires et

de nouveaux biens d'équipement ; les banques africaines ont découvert de nouvelles opportunités d'expansion régionale ; les créateurs de mode ont trouvé de nouveaux marchés tandis que l'industrie créative africaine a trouvé une nouvelle plateforme pour se réunir, le Creative Africa Nexus (CANEX) ; un programme des jeunes entrepreneurs a été lancé ; et l'industrie automobile africaine a été mise en lumière. L'IATF2021 a vu l'organisation du premier Salon de l'automobile, auquel ont participé 19 exposants et 43 entreprises. Le Salon de l'automobile africain sera désormais une constante lors de tous les salons du commerce intra-africain.

La troisième édition du Salon du Commerce Intra-Africain (IATF2023) se tiendra du 21 au 27 novembre 2023 au Centre d'exposition d'Abidjan en Côte d'Ivoire. L'IATF2023 devrait attirer plus de 1 600 exposants venus des quatre coins du continent africain et au-delà, et plus de 35 000 visiteurs et délégués venus de plus de 75 pays à travers le monde. L'IATF2023 devrait permettre la conclusion de plus de 43 milliards USD de contrats commerciaux et d'investissements.

Encadré 4.4. Centre médical d’excellence en Afrique (AMCE) Dynamiser les exportations africaines de services dans le secteur de la santé

PRÉSENTATION DU SECTEUR DE LA SANTÉ EN AFRIQUE

L'Afrique souffre actuellement d'une offre d'infrastructures et de ressources insuffisante dans le domaine de la santé. En majorité, les pays africains ont un nombre de lits d'hôpitaux pour 1 000 personnes nettement inférieur à la moyenne, à savoir actuellement 4,7 selon l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (figure 4.1.1). L'épidémie de Covid-19 n'a fait que mettre en lumière cette problématique. En 2016, les dépenses de santé par habitant dans les pays africains restaient considérablement basses puisqu'elles représentaient en moyenne moins de 5 % des dépenses moyennes constatées en Europe et en Amérique du Nord. Par rapport à leurs homologues d'Afrique du Nord et d'Afrique australe, les pays d'Afrique de l'Ouest avaient de moins bons résultats en matière de santé et des dépenses dans ce domaine

relativement plus basses. De nombreux hôpitaux de la région de l'Afrique de l'Ouest sont sous-financés, en sous-effectifs et sous-équipés, tandis que d'autres n'ont pas l'électricité et n'ont pas accès à des médicaments essentiels en plus d'être relativement inaccessibles à la plupart des patients vivant dans des zones rurales. La situation est à l'opposé de celle qui existe en Afrique du Sud, en Algérie et au Maroc, où les dépenses de santé par habitant représentent au moins deux fois la moyenne des dépenses consacrées par les pays d'Afrique de l'Ouest (selon la Banque mondiale). D'autres défis viennent s'ajouter à cette situation pour créer un marché des soins de santé en Afrique de l'Ouest où les citoyens, qui n'ont pas accès aux services essentiels, trouvent d'autres solutions pour bénéficier de soins de santé de qualité, ce qui se traduit par des niveaux élevés de tourisme médical en Afrique.

Manque de personnel qualifié – La pénurie de professionnels de santé (en particulier des spécialistes) en Afrique de l'Ouest est principalement imputable au nombre insuffisant d'établissements de formation, à la faible rémunération et à l'accroissement des migrations économiques vers l'Europe et l'Amérique du Nord. À l'heure actuelle, la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest comptent moins de 2,3 professionnels de santé pour 1 000 personnes, le seuil recommandé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Déficits d'infrastructures – Malgré le fardeau croissant des maladies non transmissibles en Afrique de l'Ouest, le nombre d'établissements publics de santé dans la région est resté relativement constant au cours de la dernière décennie. Seulement 5 % des traitements requis en oncologie et cardiologie sont prodigués, tandis que seulement 23 % des traitements requis en hématologie le sont. Cela a créé un

énorme écart ainsi que des opportunités de marché pour les nouveaux acteurs qui souhaitent remédier à ce déficit.

Financement – L'essor du secteur est limité par la faiblesse des dépenses publiques et l'incapacité à attirer des capitaux importants sous forme d'investissements privés et de subventions.

Pouvoir d'achat – Malgré les faibles revenus dans la région, une grande partie de la population n'a pas accès à l'assurance maladie ou dispose d'une assurance de base qui ne couvre pas les soins secondaires et tertiaires le cas échéant et doit payer de sa propre poche. Le pourcentage des dépenses consacrées aux assurances par rapport au total des dépenses de santé au Nigeria et dans d'autres pays d'Afrique de l'Ouest (à l'exception de

Côte d'Ivoire) est inférieur à 10 %, contrairement à l'Afrique du Sud et au Kenya, où ce pourcentage atteint respectivement 36,4 % et 15,3 %. De plus, le taux de pénétration de l'assurance (moins de 2 %) en Afrique de l'Ouest est tout aussi faible si on le compare aux 15 % constatés en Afrique du Sud¹.

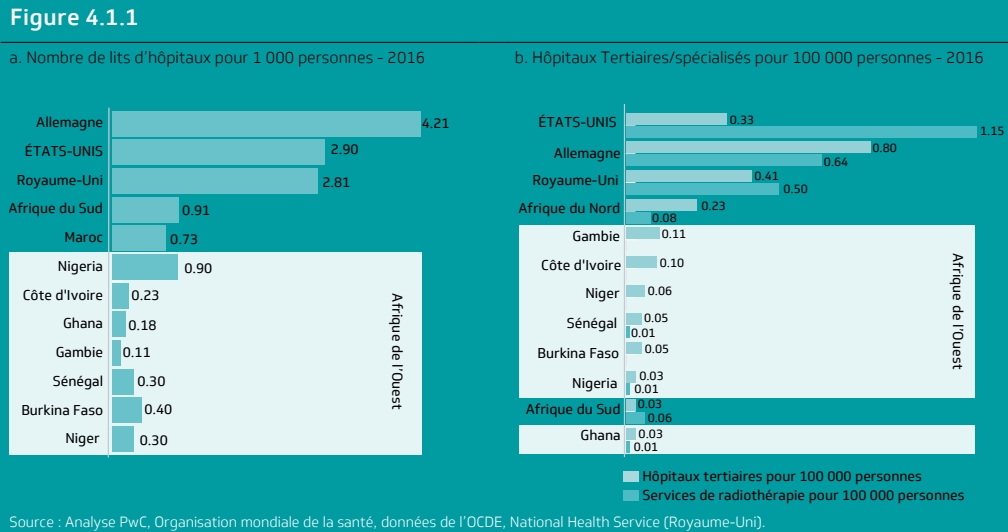
Par conséquent, de nombreux citoyens d'Afrique de l'Ouest paient en grande partie de leur propre poche les soins de santé dont ils ont besoin.

Perception de la qualité – La mauvaise image de la qualité des soins disponibles localement a été identifiée comme un facteur majeur du tourisme médical selon une enquête réalisée en 2016 par PriceWaterhouseCooper (PwC).

Tourisme médical en Afrique de l'Ouest

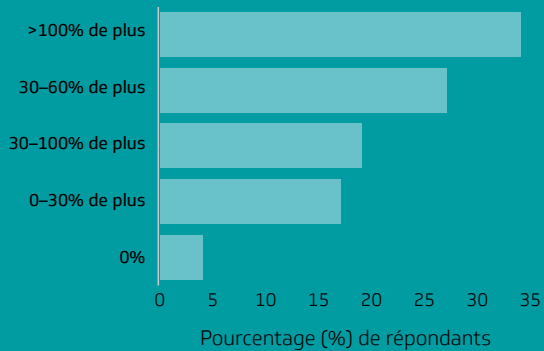
Du fait de l'état catastrophique des services médicaux dans la région, le tourisme médical progresse. Dans l'ensemble, on estime que l'Afrique pourrait perdre jusqu'à 1 milliard USD au profit des services médicaux étrangers, selon une étude de la Banque mondiale de 2015⁵. On estime qu'environ 40 % des dépenses interviennent dans le domaine de l'oncologie. (Les autres principaux secteurs de dépense incluent les maladies rénales et cardiovasculaires.) L'Afrique de l'Ouest est devenue l'un des principaux points de départ des touristes médicaux qui voyagent hors du continent pour bénéficier de soins médicaux, le Nigeria arrivant en tête de ces pays.

Une enquête réalisée en 2016 par PwC auprès de la population nigériane a montré que plus de 90 % des personnes interrogées qualifiaient les soins de santé de pointe prodigués dans le pays de « médiocres ». Cette image s'est renforcée au fil de nombreuses années, dans le sillage de l'expérience des personnes interrogées et celles d'autres personnes, la presse, et la vétusté visible des infrastructures de santé qui les entourent. Cette enquête a mis en lumière une thématique centrale pour toutes les personnes interrogées : un manque de confiance dans le système de santé local. Cette méfiance explique la volonté de payer des primes élevées pour bénéficier de soins de santé à l'étranger.



Volonté de payer pour bénéficier des soins médicaux à l'étranger

Pourcentage de prime par rapport au coût des soins locaux (Nigeria)



Source : Enquête PwC 2016.

1 Données obtenues auprès de Statista.

Encadré 4.4. Centre médical d'excellence africain : Dynamiser les exportations africaines de services dans le secteur de la santé (suite)

Certains entrepreneurs et investisseurs privés ont profité de la faiblesse de l'offre sur le marché pour conclure des partenariats techniques et des collaborations qui impliquent souvent le recours à des professionnels de santé expérimentés venus d'Inde, d'Europe ou d'Amérique du Nord pour apporter l'expertise nécessaire et gérer des hôpitaux locaux. Comme c'est le cas pour les soins de santé à l'étranger, ces initiatives sont coûteuses et ne répondent guère à la demande considérable de soins médicaux spécialisés dans la région.

Face à la précarité des soins de santé dans la région, Afreximbank a commencé à mettre en place une chaîne de Centres médicaux d'excellence africains (AMCE) de classe mondiale à travers l'Afrique, dont le premier sera établi à Abuja, au Nigeria.

Le Centre médical d'excellence d'Afreximbank

L'AMCE représente une opportunité unique d'améliorer le secteur des soins de santé à travers toute l'Afrique. Ce projet vise à faciliter la création d'un réseau d'établissements de santé de classe mondiale à travers le continent. Le premier de ce genre sera le Centre médical d'excellence et ses 500 lits qui sera situé à Abuja. Ce centre, créé en collaboration avec le Kings College Hospital en qualité de partenaire médical, pourrait fournir des services de santé à plus de 200 000 patients au Nigeria, ainsi qu'à 150 000 patients provenant de pays voisins en Afrique de l'Ouest au cours de ses cinq premières années d'exploitation.

La localisation géographique exceptionnelle de cet établissement et les soins de santé quaternaires de classe mondiale qui y seront prodigués pourraient attirer des patients de toute l'Afrique.

L'AMCE proposera une gamme complète de services médicaux (diagnostic, hospitalisation et ambulatoire) en oncologie, en hématologie, en cardiologie et des services généraux de santé (y compris les services de traumatologie et d'urgence) ainsi que d'autres services essentiels, y compris les services universitaires, de résidence, hospitaliers et commerciaux. Il sera soutenu par diverses entreprises apportant un soutien sanitaire, et fournissant des services de résidence et commerciaux pertinents à ses patients ainsi qu'à son personnel, créant ainsi un écosystème de soins de santé conçu de façon durable pour apporter de la valeur à long terme à sa communauté et à sa région.

Les avantages stratégiques potentiels de l'AMCE sont :

Équipements et services de classe mondiale

L'AMCE sera unique dans sa capacité à proposer des services de classe mondiale à tous les niveaux dans les domaines que sont la cardiologie, l'oncologie et l'hématologie. Ces services seront confiés au Kings College Hospital, l'un des principaux prestataires de soins de santé au monde. L'AMCE fournira des équipements et des infrastructures de diagnostic médical de premier plan dont la tomographie par émission

de positrons et la tomographie par ordinateur (PET-CT), un cyclotron qui produira des isotopes nucléaires, des accélérateurs linéaires pour la radiothérapie, des unités de chimiothérapie, des salles modulaires entièrement équipées, des machines HTR/HDR, entre autres, et ces équipements sont tous utilisés pour diagnostiquer des cancers, des maladies cardiaques et des troubles neurologiques. Ceux-ci ne sont actuellement pas disponibles au Nigeria.

Inverser la courbe du tourisme médical et la fuite des cerveaux

L'AMCE, en collaboration avec le Kings College Hospital, fournira des services médicaux de classe mondiale, dignes des hôpitaux les plus prestigieux du monde, ce qui rétablira la confiance dans le système de santé local. Il offrira des possibilités de bourses pour les médecins les plus talentueux afin qu'ils se spécialisent dans des domaines prioritaires, ce qui aura pour conséquence de constituer un vivier local de spécialistes et de décourager le tourisme médical. Le Kings College Hospital est déjà en train de chercher des spécialistes, en donnant la priorité au personnel médical africain de la diaspora afin de rapatrier certains des plus brillants cerveaux qui travaillent actuellement à l'étranger.

Faire progresser l'éducation, la formation, la recherche et le développement en Afrique dans le domaine des soins de santé

L'AMCE a pour objectif de mener des activités de recherche et de développement innovantes et révolutionnaires, ainsi que des programmes d'éducation et de

formation en partenariat avec des institutions mondiales de premier plan : Kings College Hospital (Londres), University of Wisconsin Teaching Hospital (États-Unis), et pour finir Christie's Hospital (Manchester, Royaume-Uni). Il a la capacité de créer la biobanque la plus vaste et la plus diversifiée d'Afrique de l'Ouest, ce qui lui permettra d'attirer des partenariats mondiaux et panafricains et de devenir une référence mondiale et la destination du tourisme médical dans la région. Il contribuera également à la modernisation du secteur de la santé sur tout le continent par le biais de liens dans les domaines de l'éducation, de la recherche et de la formation avec des hôpitaux universitaires, des cliniques privées et publiques et des hôpitaux.

Conservation des devises

Au Nigeria, malgré les restrictions résultant de la pandémie de COVID-19

en 2021, la balance des paiements des dépenses de santé en 2020 a affiché des sorties nettes supérieures à 1 milliard USD. L'AMCE d'Abuja, grâce à des services de santé de classe mondiale, réduira la charge pesant sur la Banque centrale du Nigeria en fournissant des devises liées aux voyages à vocation médicale.

L'AMCE fournira également des services médicaux à des tarifs nettement inférieurs aux personnes non assurées à faibles revenus tout en maintenant une qualité des prestations de classe mondiale, une occasion idéale d'améliorer le secteur de la santé au Nigeria tout en s'adaptant aux Objectifs de développement durable.

Création d'emplois

L'AMCE créera 800 emplois lors de la phase de construction, et pendant

la phase d'exploitation, plus de 650 emplois directs (dont 315 emplois médicaux). En aval, avec la mise en place de l'AMCE à Abuja, un marché secondaire se traduira par la création de 1 300 emplois supplémentaires grâce à l'essor des exportations de biens et services, c'est-à-dire le transport, les hôtels et autres activités liées au tourisme.

Mise en œuvre du Projet de Centre médical d'excellence africain

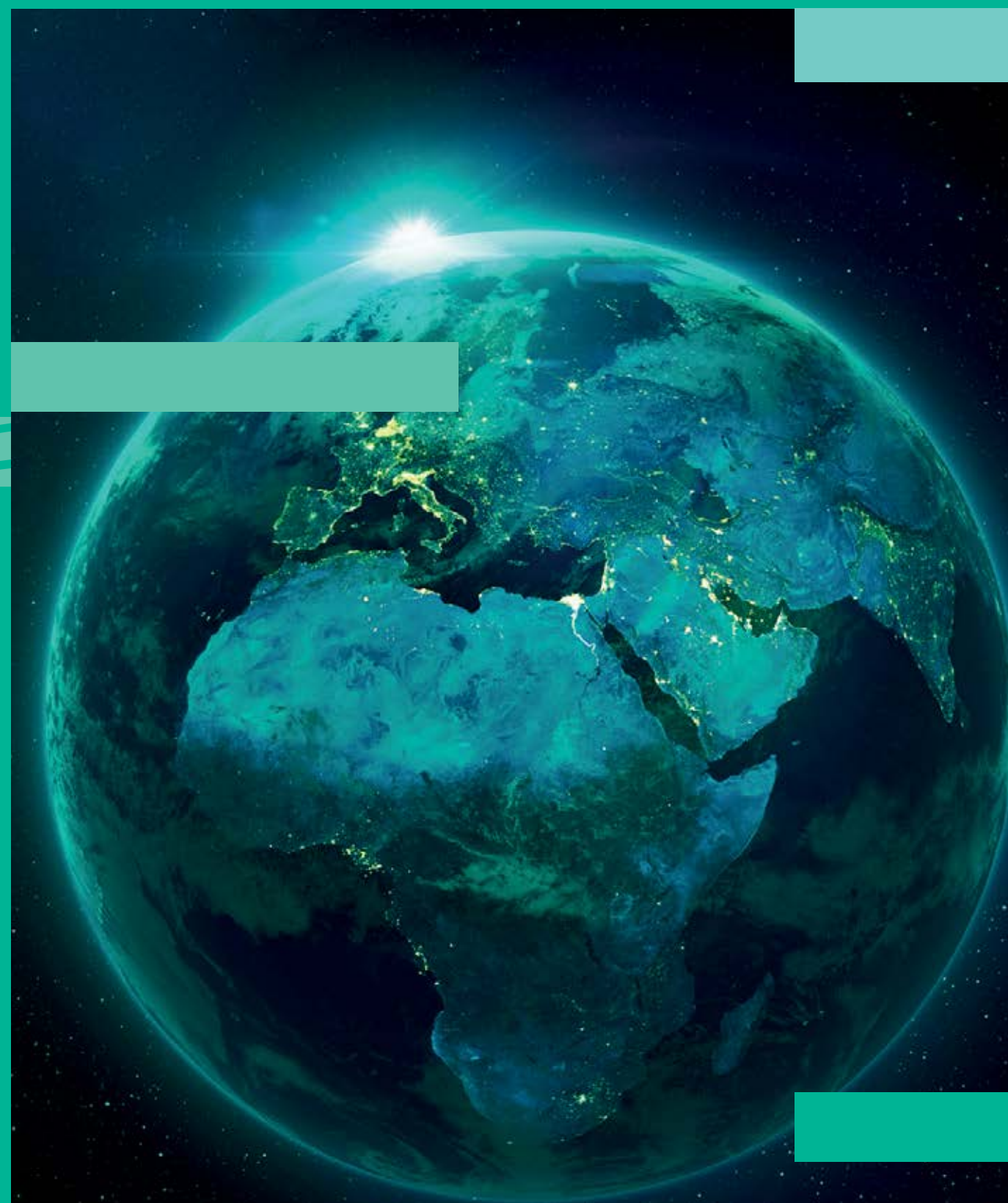
Comme mentionné ci-dessus, l'AMCE est une initiative panafricaine qui vise à faciliter la création de centres d'excellence dans le domaine des services médicaux dans toutes les régions majeures du continent grâce au projet mené à Abuja au Nigeria, en Afrique de l'Ouest. Par la suite, d'autres centres médicaux d'excellence seront créés en Afrique de l'Est, du Nord, en Afrique centrale et en Afrique du Sud, formant ainsi une chaîne d'infrastructures médicales quaternaires qui favoriseront le commerce intra-africain des services médicaux et amélioreront considérablement le secteur de la santé sur tout le continent.



The African Medical Centre of Excellence (AMCE)

Discussion et Analyse de la Direction Concernant l'exercice Clos au 31 Décembre 2021

5



En dépit d'un environnement difficile, la Banque et ses filiales ont enregistré des performances satisfaisantes, ont maintenu la solidité de leur bilan, une liquidité saine et des tendances positives sur les ratios clés.

Discussion et Analyse de la Direction Concernant l'exercice Clos au 31 Décembre 2021

Le présent chapitre présente et discute des états financiers de la Banque et de ses filiales en propriété exclusive (ensemble, « le Groupe »). Les Filiales sont: a) les Fonds pour le Développement Export en Afrique (FEDA) constitués de FEDA Holdings, FEDA Investment Management et FEDA Capital; et b) Afrexinsure, filiale offrant certains services d'assurance.

5.1 Introduction

Les états financiers consolidés de la Banque et de ses filiales pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 comprennent les états consolidés du résultat et des autres éléments du résultat global, les états consolidés de la situation financière, les états consolidés des flux de trésorerie et les notes complémentaires afférentes aux états financiers consolidés et individuels. La discussion qui s'en est suivie présente les états financiers consolidés et audités de la Banque et du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, en accordant une attention particulière aux facteurs ayant influencé le résultat.

5.2 ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

5.2.1 Environnement opérationnel

La reprise de l'économie mondiale après les turbulences économiques provoquées par le COVID 19 s'est poursuivie en 2021 en raison de la levée des restrictions sur les rassemblements et les mouvements de personnes due à la réduction des inquiétudes liées à la santé publique et à l'amélioration des taux de vaccination. La production mondiale a fortement rebondi, mais de manière inégale dans de nombreuses régions, ce qui a provoqué une hausse de la demande induite par d'importantes mesures de relance budgétaire et monétaire dans les pays

développés. Les disparités dans les taux de vaccination ont néanmoins provoqué des poussées considérables de diverses souches du COVID-19, avec la crainte croissante de l'émergence de souches résistantes au vaccin, qui donneraient des résultats sanitaires variables et exacerberaient les contraintes d'approvisionnement. Les économies mondiales ont donc continué à subir de graves chocs, ce qui a entraîné de faibles taux de croissance du PIB dans certains pays et pénalisé plusieurs secteurs économiques clés.

Il s'agit, entre autres, des secteurs de <https://www.brinknews.com/the-novel-coronavirus-may-damage-aviation-more-than-sars/aviation>, de la logistique, du tourisme et du divertissement.

En outre, les mesures de confinement continuant à interrompre les flux de travail, les chaînes mondiales restent exposées à des perturbations permanentes, qui pourraient exercer une pression sur les prix, ce qui entraînerait une reprise économique faible et incertaine.

Le conflit russo-ukrainien prolongera les perturbations de la chaîne d'approvisionnement déjà causées par la guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine et aggravées par la pandémie. Ce conflit qui s'est également traduit par l'application de sanctions à des entités russes, en particulier les établissements financiers, suivie de l'interdiction des importations de pétrole russe aux États-Unis, a entraîné une flambée des prix de l'énergie, du pétrole et des matières premières alimentaires, en particulier des céréales.

La hausse des prix des matières premières profitera aux pays producteurs de matières premières, mais si le conflit dure, cet avantage pourrait s'éroder pour la plupart des économies en raison de l'inflation mondiale qui en résulterait. En outre, les effets négatifs du conflit russo-ukrainien et de la montée d'autres tensions géopolitiques, susceptibles d'entraîner, entre autres, la démondialisation de l'économie mondiale, l'accroissement des barrières commerciales, la réduction de l'accès aux produits agricoles et les perturbations des marchés financiers mondiaux, pourraient empêcher la réalisation des prévisions de croissance du PIB des économies développées.

Le taux de croissance du PIB en Afrique devrait être d'environ 4,5 % pour 2022 et 2023. La croissance attendue est soutenue par l'accélération des programmes de vaccination, l'assouplissement des mesures de confinement du COVID 19 et la hausse prévue des prix des matières premières sous l'effet de l'augmentation de la demande de matières premières des pays asiatiques. La mise en place de la Zone de Libre-Échange Durable en Afrique

(AfCFTA) devrait contribuer de plus en plus à la croissance attendue de l'Afrique dans un avenir proche.

Les économies africaines dépendantes des matières premières dont les prix ont bondi à la suite du conflit entre l'Ukraine et la Russie en profiteront sans aucun doute, comme le reste des économies mondiales similaires. L'impact variera en fonction du profil des importations et des exportations du pays. Non seulement le conflit aura un impact négatif sur les activités commerciales africaines avec la Russie et l'Ukraine, notamment en ce qui concerne l'importation par l'Afrique d'engrais et de produits chimiques, mais la baisse de la demande mondiale qui en résultera affectera également fortement le continent déjà fragile. Par ailleurs, le resserrement des marchés financiers et la hausse attendue des taux d'intérêt pèseront sur les pays africains.

Tout au long d'une année 2021 agitée, la direction de la Banque et des entités du Groupe s'est attachée à protéger les intérêts des actionnaires, à aider l'Afrique, à assurer le bien-être de son personnel et à accompagner ses précieux clients et utilisateurs. Ces objectifs ont été atteints de manière satisfaisante tout en préservant la résilience opérationnelle et financière. Une gestion proactive de la liquidité, en ligne avec les politiques approuvées par la Banque, a permis de maintenir des liquidités adéquates tout au long de l'exercice, malgré un environnement volatil et contraignant au début de la pandémie de Covid-19.

En dépit de cet environnement difficile, la Banque et ses filiales ont fait preuve de résilience, comme en témoigne la réalisation des activités suivantes, entre autres :

i. la Banque a clôturé avec succès une émission obligataire à double échéance de 1,3 milliard de dollars US (600 millions de dollars US pour cinq (5) ans et 700 millions de dollars US pour dix (10) ans), la plus grande transaction jamais réalisée par la Banque sur les marchés internationaux des capitaux d'emprunt, qui a également été sursouscrite à 246 %. Cette émission obligataire, qui a connu un succès phénoménal, a permis à la

Banque de diversifier davantage son portefeuille d'engagements par zones géographiques, types d'investisseur et durées. Cette opération historique témoigne de la confiance grandissante des investisseurs dans la Banque ;

ii. la Banque a joué le rôle de Conseiller Financier et de Conseiller en Transaction, de Garant, d'Agent de Paiement et de Fournisseur de Facilité de Paiement Échelonné dans le cadre de l'opération de 2 milliards de dollars US qui a permis à l'Africa Vaccine Acquisition Trust (AVAT) de se procurer 220 millions de doses de vaccins Johnson and Johnson COVID-19, avec une option d'achat de 180 millions de doses supplémentaires. Cette transaction a permis d'améliorer la couverture vaccinale de l'Afrique pour atteindre au moins 60 % de sa population et, surtout, de corriger les progrès inégaux dans l'exécution des programmes de vaccination sur le continent. À la fin du mois de décembre 2021, environ 75,1 millions de doses avaient été acquises par les États membres grâce à cette facilité ;

iii. la Banque, en collaboration avec le Secrétariat de l'AfCFTA, la Commission de l'Union africaine et d'autres partenaires, a accueilli avec succès le deuxième salon intra-africain (IATF2021 ou « la Foire ») à Durban, en Afrique du Sud, en novembre 2021. Cet événement a permis de conclure des accords d'une valeur de plus de 42 milliards de dollars US. De plus, le salon a attiré plus de 1 500 exposants et plus de 32 000 participants d'environ 128 pays. La Foire a présenté des biens et services africains, renforçant ainsi la sensibilisation aux opportunités commerciales intra-africaines ainsi qu'aux opportunités commerciales dans le monde.;

iv. à la suite des approbations appropriées de son conseil d'administration et de ses actionnaires, la Banque a lancé une augmentation générale de capital (AGC) visant à lever 6,5 milliards de \$US (2,6 milliards de \$US) de nouveaux fonds propres d'ici le 31 décembre 2023. Cette AGC, avec le plein appui de l'Union

Chapitre Cinq
Discussion et Analyse de la Direction
Concernant l’exercice Clos au 31 Décembre 2021

- africaine, apporte la capacité nécessaire pour renforcer les rôles pivots joués par la Banque en Afrique, notamment faciliter les opérations financières sur ses marchés et accélérer une reprise économique ordonnée après le Covid-19. En outre, l'AGC permettra à la Banque de capitaliser et de soutenir ses filiales, de faire avancer la mise en œuvre de l'AfCFTA, en particulier en assurant la pleine mise en œuvre du Système panafricain de paiement et de règlement (PAPSS) et en stimulant le commerce intra-africain. A cet égard, la Banque a bénéficié d'un soutien considérable de ses actionnaires, une partie des fonds propres ayant été reçue en avance sur le calendrier. Au 31 décembre 2021 et entre le 1er janvier 2022 et le 28 février 2022, 265 millions de \$US et 75,6 millions de \$US ont été levés respectivement, portant le total des fonds propres levés à 340,6 millions de \$US dans les quelques mois suivant le lancement de l'AGC. Un total de 800 millions de \$US devrait être levé d'ici le 31 décembre 2022. La mise en œuvre complète de l'AGC permettra de s'assurer que la Banque consolide et étend ses stratégies et initiatives en ligne avec le 6e plan stratégique à 5 ans pour la période 2022 à 2026 ;
- v. les filiales pionnières de la Banque dans le cadre du Fonds pour le Développement des Exportations en Afrique (« FEDA ») sont devenues pleinement opérationnelles au cours de l'année après avoir reçu les ratifications requises de l'accord d'établissement par les États membres. Cette évolution a abouti à la publication par la Banque, pour la première fois, d'états financiers consolidés (résultats du Groupe), en consolidant les sociétés du FEDA. En outre, Afrexinsure, l'autre filiale de la Banque, a également été pleinement établie à Maurice au cours de l'année 2021, et est incluse dans les résultats du Groupe. Cette Société permettra à la Banque de tirer parti des affaires d'assurance et de cautionnement que les activités de la Banque génèrent et fera en sorte que d'importants revenus de primes soient conservés en Afrique ;
- vi. Le FEDA a réalisé des investissements d'impact stratégique pour un montant

- de 38 millions de \$US au cours de ses premiers mois d'exploitation. Les investissements du FEDA devraient jouer un rôle essentiel dans la mobilisation des investissements directs étrangers visant à faciliter l'industrialisation et à améliorer le développement des exportations et le commerce intra-africain. Les investissements de l'entité dans des secteurs économiques clés viendront également compléter les efforts du Groupe pour assurer le succès de l'AfCFTA ;
- vii. L'exploitation commerciale du système panafricain de paiement et de règlement (PAPSS) a été lancée le 13 janvier 2022. Le PAPSS vise à fournir une infrastructure de marché financier de pointe reliant les marchés africains, permettant ainsi des paiements transfrontaliers instantanés dans les différentes monnaies locales. PAPSS est soutenu par Afreximbank, l'Union africaine et le secrétariat de l'AfCFTA et les banques centrales participantes. Afreximbank fournit des garanties de règlement pour les transactions PAPSS. Le PAPSS jouera un rôle déterminant dans la facilitation et l'accélération du commerce intra-africain ; et
- viii. la Banque a conclu le sixième plan stratégique (« Plan VI ») couvrant la période 2022 à 2026, qui met l'accent sur la consolidation, l'enrichissement et l'avancement du 5e plan stratégique qui a pris fin en décembre 2021.
- 5.2.2 Principaux résultats financiers
- En dépit d'un environnement difficile, la Banque et ses filiales ont enregistré des performances satisfaisantes, ont maintenu la solidité de leur bilan, une liquidité saine et des tendances positives sur les ratios clés. Étant donné que les autres entités du Groupe ne sont devenues des personnes morales que quelques mois avant la fin 2021, la Banque a contribué de manière significative aux résultats du Groupe et, dans bien des cas, la performance de la Banque seule est la même que celle du Groupe. Les indicateurs de performance clés sont mis en évidence ci-dessous.

- À propos de la Banque,
- Les revenus d'intérêts ont atteint 1 milliard de \$US pour la première fois au cours de l'exercice 2021,
 - Les Revenus d'Intérêts Nets sont passés de 575,2 millions de dollars US à 703,3 millions de dollars US, soit une augmentation de 22 % par rapport à 2020,
 - Le résultat net a augmenté de 10 % pour atteindre 375,8 millions de \$US, contre 351,7 millions de \$US l'exercice précédent.
 - À 18,2 milliards de \$US fin 2021, le solde des prêts et avances nets augmente de 11 % par rapport à 2020,
 - Les liquidités de la Banque sont restées à 14 % du total de son actif pour les deux (2) exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020,
 - Le ratio des prêts non performants de la banque (NPL) au 31 décembre 2021 ressort à 3,35 % contre 3,18 % au 31 décembre 2020,
 - Le Groupe a réalisé un rendement des fonds propres moyens (ROAE) et un rendement des actifs moyens (ROAA) de 10,6 % (2020 : 11,4%) et 1,88% (2020 : 2,08%) respectivement,
 - En ligne avec l'augmentation du résultat net, le bénéfice de base par équivalent d'actions entièrement libérées s'est amélioré, passant de 6 316 \$US en 2020 à 6 550 \$US en 2021, et
 - Le Ratio d'Adéquation des Fonds Propres a été maintenu à des niveaux sains de 25% en 2021 (2020 : 23 %), en ligne avec les objectifs stratégiques de gestion du capital à long terme de la Banque.

- À propos du Groupe,
- La performance du Groupe reflète largement la performance de la Banque à l'exception de certaines charges d'exploitation marginales (personnel et services généraux et administratifs) supportées par les filiales et leur impact sur le résultat net.
 - Le résultat net du Groupe, à 375,8 millions de \$US, est légèrement inférieur au résultat net de la Banque. Cela résulte principalement des frais

- d'établissement engagés par certaines des entités du Groupe,
- Le Groupe a réalisé un rendement des fonds propres moyens (ROAE) et un rendement des actifs moyens (ROAA) respectifs de 10,3 % et de 1,82 %, et
 - Le résultat de base par équivalent d'actions entièrement libérées du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élève à 6 355 \$US.

Une analyse plus détaillée de l'état consolidé du résultat net, de l'état des autres éléments du résultat global ainsi que de l'état consolidé de la situation financière ainsi que les états de la Banque est présentée ci-après.

5.2.3 Produits nets d'intérêt et marge d'intérêt

Les entités filiales n'ayant pas contribué aux produits et charges d'intérêts, il n'y a pas de différence entre les résultats de la Banque et ceux du Groupe en termes de produit net d'intérêt et de marge.

Au cours de l'exercice examiné, les produits d'intérêts nets ont augmenté de 22 % pour atteindre 703,3 millions de \$US (2020 : 575,2 millions de \$US), principalement du fait de la croissance solide du portefeuille de prêts de la Banque et d'une réduction de 15 % des charges d'intérêts, qui se sont élevées à 304 millions de \$US contre 358,7 millions de \$US en 2020. Les Charges d'Intérêts ont été inférieures à celles de 2020, principalement en raison d'une combinaison de financements rentables et de la baisse générale des taux d'intérêt du marché.

La marge nette d'intérêts (« MNI ») de 3,54 %, qui s'est améliorée par rapport au niveau de 3,32 % de l'année précédente, reflète l'augmentation des bénéfices enregistrée en 2021 en raison des rendements relativement plus élevés obtenus sur les actifs productifs d'intérêts, associés à une combinaison de financements rentables.

5.2.4 Revenus hors intérêts

Les revenus de commissions du Groupe, résultant entièrement des activités de la Banque, ont été largement alimentés par les revenus provenant des garanties, des lettres de crédit (« LC ») et des services de

conseil aux clients. Les revenus provenant des garanties et des LC ont augmenté de 53 % pour atteindre 49 millions de \$US pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, grâce à la croissance significative de l'ensemble du portefeuille de garanties et de LC. La valeur totale des garanties et des LC a augmenté de 30 % pour atteindre 3,1 milliards de \$US à la fin décembre 2021, ce qui représentait 10 % du total des expositions financées et non financées de la Banque. La croissance solide des commissions sur les garanties et les LC est conforme à la volonté stratégique de la direction de développer les activités de services commerciaux ainsi que la base des commissions perçues par le Groupe. Les revenus des Honoraires de Conseil se sont élevés à 64,8 millions de dollars US au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, (2020 : 78,3 millions de dollars US). La diminution des Honoraires de Conseil s'explique en grande partie par la période de gestation relativement plus longue de certains mandats de conseil en cours d'exécution à la fin de l'année.

5.2.5 Produit net bancaire

Le résultat d'exploitation, qui correspond à la somme des revenus d'intérêts nets, des revenus de commissions nets et des autres revenus d'exploitation, a augmenté de 15 % en 2021 pour atteindre 821,5 millions de \$US (2020 : 713,9 millions de \$US) et fait écho à la performance de la Banque, les autres entités du Groupe n'ayant pas apporté une contribution significative au cours de l'exercice 2021, leur existence légale n'ayant été établie que vers la fin de l'année. Cette augmentation de 15 % s'explique en grande partie par une croissance de 5 % du total des revenus bruts de la Banque (intérêts, frais et commissions et autres produits d'exploitation) qui ont clôturé l'année 2021 à 1,1 milliard de \$US, contrastant avec une réduction de 14 % du total des coûts associés, à savoir les intérêts et les frais et commissions. En 2021, ces coûts se sont élevés à 313 millions de \$US.

5.2.6 Charges d'exploitation

Conformément aux attentes, à la reprise des voyages et des rencontres en personne et à la croissance des volumes d'affaires, le total des charges

d'exploitation a augmenté de 47 %, atteignant 197,8 millions de \$US (2020 : 126,6 millions de \$US). Bien que les dépenses de la Banque soient restées dans les limites budgétaires, la croissance relativement plus élevée en glissement annuel du total des charges d'exploitation en 2021 par rapport à 2020 est principalement attribuable à une augmentation de 25 % des charges de personnel et de 79 % des charges administratives.

La croissance des charges de personnel s'explique par l'augmentation prévue des effectifs alors que la Banque a renforcé la capacité de son capital humain pour soutenir l'augmentation des volumes d'affaires et la mise en œuvre de diverses initiatives stratégiques. L'augmentation observée des frais administratifs de la Banque s'explique principalement par la reprise des missions opérationnelles et des réunions officielles en personne. Cette augmentation a ramené les dépenses opérationnelles à la tendance pré-COVID-19.

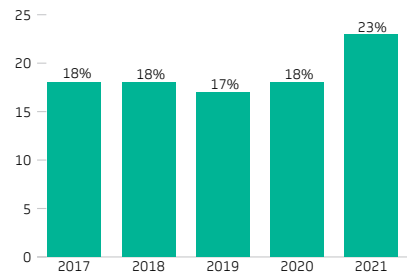
En outre, les charges d'exploitation ont été plus élevées en raison des dotations aux amortissements et aux provisions qui ont augmenté de 23 % pour atteindre 11,6 millions de \$US à la clôture du 31 décembre 2021. Cette hausse s'explique en grande partie par l'augmentation des actifs amortissables de la Banque, constitués principalement d'actifs TIC, celle-ci ayant développé sa capacité numérique.

Les charges d'exploitation des filiales s'élèvent à 11,4 millions de \$US. Il s'agit principalement des frais d'établissement. Outre les charges d'exploitation des filiales, le total des charges d'exploitation du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élève à 197,78 millions de \$US.

5.2.7 Ratio charges/produits

Malgré l'augmentation de 47 % des charges d'exploitation, le ratio coûts/ revenus, à 23 % (2020 : 18 %) est conforme à la fourchette d'objectifs stratégiques de la Banque, à savoir 17 % à 30 %.

Graphique 5.1 Coefficient d'exploitation bancaire: 2017-2021



Source: Afreximbank.

5.2.8 Perte de crédit attendue (ECL)

L'imputation au compte de résultat et à l'état des autres éléments du résultat global du Groupe au titre des pertes de crédit attendues (ECL) sur instruments financiers s'est élevée à 233,48 millions de \$US pour l'exercice clos le 31 décembre

2021 (2020 : 233,49 millions de dollars US). Cette charge d'ECL ne concerne que la Banque, la Banque étant la seule entité du Groupe détenant des actifs financiers faisant l'objet d'une dépréciation conformément à la norme IFRS-9. Cette charge comprend une perte résultant de facilités de prêts modifiées de 1,65 millions de \$US (2020 : 1,41 millions de \$US) conformément aux dispositions comptables de la norme IFRS 9 - Instruments financiers (IFRS-9). La légère baisse de la charge ECL pour l'année, malgré une augmentation de 12 % des prêts et avances nets, reflète de saines pratiques de gestion des risques. Pour les deux exercice clos les 31 décembre 2021 et 2020, l'ECL concernant les prêts et avances a représenté 88 % de l'ECL total. Cela s'explique en grande partie par le fait que les Prêts et avances et les expositions hors bilan, qui comportent un risque de crédit comparativement plus élevé que les autres instruments financiers entrant dans le champ d'application de la norme IFRS-9, étaient également importants, représentant 63 % (2020 : 71 %) de ces Instruments financiers.

Comme le montre la figure5.2 ci-dessous, le total des facilités de crédit classées selon la norme IFRS-9, en tant que Phase 1 et Phase 2, représentait 97 % (2020 : 96

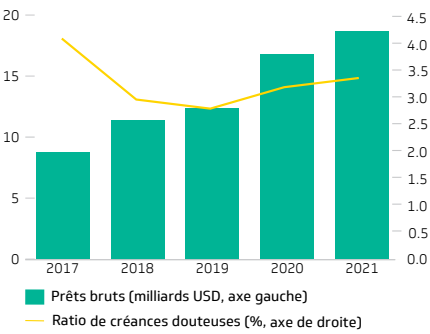
%) du total des Prêts et avances bruts de la Banque, ce qui témoigne de la qualité constamment saine du portefeuille ainsi que de la faible probabilité de pertes importantes à l'avenir.

La qualité des actifs de la Banque se situait dans les limites de l'appétit pour le risque, comme en témoigne le ratio des prêts non productifs (PNP) de 3,35 % (2020 : 3.18 %), comme le montre également le schéma 5.3 ci-dessous. En outre, le ratio de couverture des provisions sur les Prêts et Avances à 115% (2020 : 119%), était bien supérieur au seuil minimum interne de 100%. Le ratio de couverture ECL sur les Prêts et Avances était de 2,2 % (2020 : 2,1%). La qualité constamment saine des Prêts et Avances, en particulier au cours d'une pandémie sans précédent, reflète la prudence des prêts basés sur le financement du commerce structuré, les avantages du traitement des créanciers privilégiés dans l'ensemble des pays membres de la Banque, et une très bonne connaissance des marchés africains.

La direction et le conseil d'administration sont parfaitement conscients de la nécessité de surveiller, d'évaluer et de prendre les initiatives nécessaires pour atténuer le risque potentiel de la résurgence des cas de COVID-19

et de l'augmentation des tensions et conflits géopolitiques qui entraînent inévitablement une augmentation du risque de crédit.

Graphique 5.2 Afreximbank : ratio NPL (%) par rapport aux prêts bruts (milliers \$US) : 2017 – 2021



Source: Afreximbank.

5.2.9 Dividendes

Compte tenu du Bénéfice net plus élevé réalisé au cours de l'année et conformément aux tendances historiques, le Conseil d'Administration recommande un versement de dividendes s'élevant à 112 742 924 de dollars US (2020 : 87 921 317 de dollars US) aux actionnaires, ce qui équivalait à un taux de dividende de 30 % (2020 : 25%).

En faisant sa recommandation sur le niveau des dividendes, le Conseil d'Administration a pris en considération, entre autres, la tradition de la Banque de maintenir des paiements de dividendes plus élevés aux actionnaires ainsi que le respect de l'objectif de poursuivre une tendance de croissance régulière des paiements de dividendes. Les autres facteurs pris en compte sont la performance des bénéfices, l'inflation, l'adéquation du capital ainsi que la nécessité de conserver les bénéfices pour soutenir la croissance continue de l'entreprise, équilibrant ainsi le financement interne et externe.

Comme la Banque lève des capitaux pour soutenir la croissance de ses activités, les actionnaires auront la possibilité d'acquérir

des actions ordinaires supplémentaires de la Banque en recevant des actions en lieu et place du droit au dividende.

5.3 ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

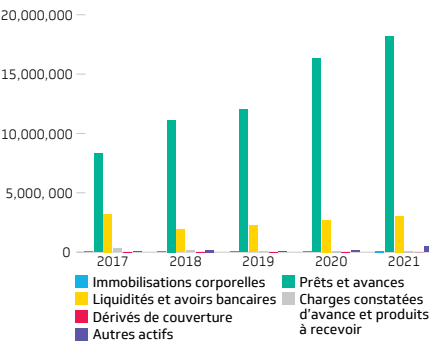
L'état consolidé de la situation financière montre la situation de l'actif et du passif de la Banque et du Groupe ainsi que leur valeur nette ou leurs fonds propres à la date de clôture. Une analyse détaillée de l'actif et du passif du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 est présentée ci-dessous.

5.3.1 Actifs

Le total de l'actif du Groupe a augmenté de 13 %, passant de 19,31 milliards de dollars US au 31 décembre 2020 à 21,90 milliards de dollars US au 31 décembre 2021. Cette croissance, qui s'explique principalement par la performance de la Banque,résulteen grande partie d'une hausse de 11 % des prêts et avances nets et une augmentation de 12 % de la trésorerie et équivalents de trésorerie qui, au 31 décembre 2021, ont augmentérespectivement à 18,18 milliards de \$US et 3,05 milliards de \$US.

La croissance solide du portefeuille de prêts de la Banque est conforme aux attentes et à l'amélioration de la situation financière de la Banque et du Groupe. Les prêts et avances nets, à 18,18 milliards de \$US (2020 : 16,30 milliards de \$US), ont contribué de manière significative à la position du total de l'actif du Groupe, représentant 83 % (2020 : 84 %) du Total de l'Actif. En outre, le Groupe a maintenu des niveaux élevés d'Actifs liquides, la Trésorerie et les Équivalents de Trésorerie représentant 14 % du Total de l'Actif. Ces liquidités élevées ont permis à la Banque et au Groupe de faire face aux incertitudes du marché découlant de l'impact des tensions et conflits géopolitiques actuels et les instabilités induites par la pandémie de COVID-19, tout en assurant le soutien des activités commerciales ciblées. Une synthèse des principaux actifs du Groupe est présentée à la figure 5.4 ci-dessous.

Graphique 5.3 Actifs du Groupe (en milliers de \$US) : 2017 – 2021



Source: Afreximbank.

Les prêts et avances de la Banque sont principalement des crédits de financement du commerce structuré, financés soit directement par la Banque de façon bilatérale, soit au sein de syndicats. Une analyse du portefeuille de prêts par bénéficiaire à la fin de 2021 montre que la part des entreprises, y compris les entreprises publiques, était de 28 % (2020 : 26 %), la part des institutions financières à 54% (2020 : 55 %) et celle des souverains (gouvernements) était de 18 % (2020 : 19 %). La Banque fournit des lignes de crédit aux établissements financiers pour soutenir leurs activités de financement du commerce avec des contreparties locales qui, pour un certain nombre de raisons, ne sont pas en mesure d'accéder à un financement directement auprès de la Banque. La durée moyenne des prêts, à 19 mois, est restée conforme à celle de l'année précédente, étant donné que les prêts typiques accordés par la Banque sont des facilités de financement du commerce à court terme et auto-liquidantes. La Banque a continué à diversifier géographiquement son portefeuille en offrant des facilités dans 42 pays.

Le total de l'actif du Groupe comprend des investissements en capital-investissement d'un montant de 38,06 millions de dollars US qui ont été acquis par la filiale de la Banque, FEDA Holdings.

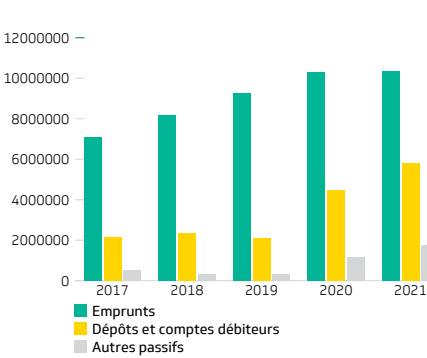
5.3.2 Passifs

Au 31 décembre 2021, le passif total du Groupe s'élevait à 17,95 milliards de dollars US, soit une augmentation de 13 % par rapport aux 15,94 milliards de dollars US enregistrés au 31 décembre 2020. Cette croissance est principalement due aux passifs de la Banque qui ont vu une augmentation importante des dépôts sur le marché monétaire, des dépôts et des comptes clients et des titres de créance émis. Le total des passifs du Groupe comprend un montant de 2,4 millions de dollars US au titre des passifs dus par d'autres entités du Groupe.

Les Dépôts sur le marché monétaire ont augmenté de 71 % pour atteindre 1,41 milliard de dollars US au 31 décembre 2021 (2020 : 823,42 millions de dollars US), le Groupe ayant bénéficié de l'Initiative de Mobilisation des Ressources mise en œuvre par la Banque. Les dépôts et les comptes clients ont augmenté de 30 % pour clôturer l'année 2021 à 5,82 milliards de dollars US grâce à l'augmentation continue des dépôts de la Banque centrale dans le cadre du Programme de Dépôts de la Banque Centrale (CENDEP). Les titres de créance émis ont augmenté de 12 % pour atteindre 3,44 milliards de dollars US au 31 décembre 2021 (2020 : 3,08 milliards de dollars US) en raison de la clôture d'une opération historique d'émission d'obligations de 1,30 milliard de dollars US qui a été conclue au cours du premier semestre 2021. L'augmentation découlant de l'obligation de 1,3 milliard de dollars US a été, en partie, compensée par les remboursements de certaines dettes qui sont également arrivées à échéance au cours de 2021.

Au 31 décembre 2021, le total des emprunts (dettes envers les banques et titres de créance émis) représentait 58 % du passif de la Banque, contre 65 % à la fin de l'année précédente. Les dépôts et les comptes clients représentaient 32 % et 28 % du total du passif au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020, respectivement.

Graphique 5.4 Passif du Groupe (en milliers de \$US) : 2017 – 2021



Source: Afreximbank.

Comme le montre la figure 5.5 ci-dessus, les emprunts, concernant principalement la Banque et composés des dettes envers les banques et les titres de créance émis, constituent la principale composante du passif total. En termes de répartition géographique, les emprunts en cours étaient répartis entre l'Europe continentale, le Royaume-Uni, l'Asie, le Moyen-Orient, l'Afrique, l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud. En outre, une proportion importante des dépôts et des comptes clients détenus étaient des éléments clés des transactions de financement du commerce structuré de la Banque, y compris les dépôts soutenant les facilités PATIMFA.

5.3.3 Capitaux propres

Les Fonds Propres du Groupe ont augmenté de 17% pour atteindre 4 milliards de dollars US au 31 décembre 2021 (2020 : 3,37 milliards USD). Cette croissance est en grande partie attribuable au résultat net généré en interne de 287,89 millions de dollars US (net de dividendes) et à 291,87 millions de \$US de nouveaux apports en fonds propres, notamment des warrants, de la part des actionnaires de la Banque. Le capital exigible du Groupe, dont une part importante a fait l'objet d'un rehaussement de crédit dans le cadre de la stratégie de gestion du capital de la Banque, s'élevait à 1,82 milliard de \$US au 31 décembre 2021 (2020 : 1,43 milliard USD).

CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

La direction du Groupe surveillera en permanence les développements relatifs aux tensions et conflits géopolitiques croissants, notamment la crise en Ukraine, aux possibilités de résurgence de la pandémie de COVID-19, aux sentiments indiquant une augmentation potentielle des taux d'intérêt qui suivrait le ralentissement attendu des achats d'actifs par la Réserve fédérale et d'autres autorités similaires, à la persistance des risques d'inflation et au coût croissant des catastrophes liées au climat. Comme ces développements peuvent potentiellement déclencher d'autres circonstances défavorables, telles que le resserrement des marchés financiers, l'aggravation des pénuries de gaz, de pétrole et de céréales, des potentielles sorties de capitaux d'Afrique, et finalement conduire à la dépréciation des monnaies africaines et à des déficits fiscaux/commerciaux, la direction du Groupe élabore des interventions appropriées pour s'assurer que les États Membres sont mieux équipés pour gérer ces situations défavorables.

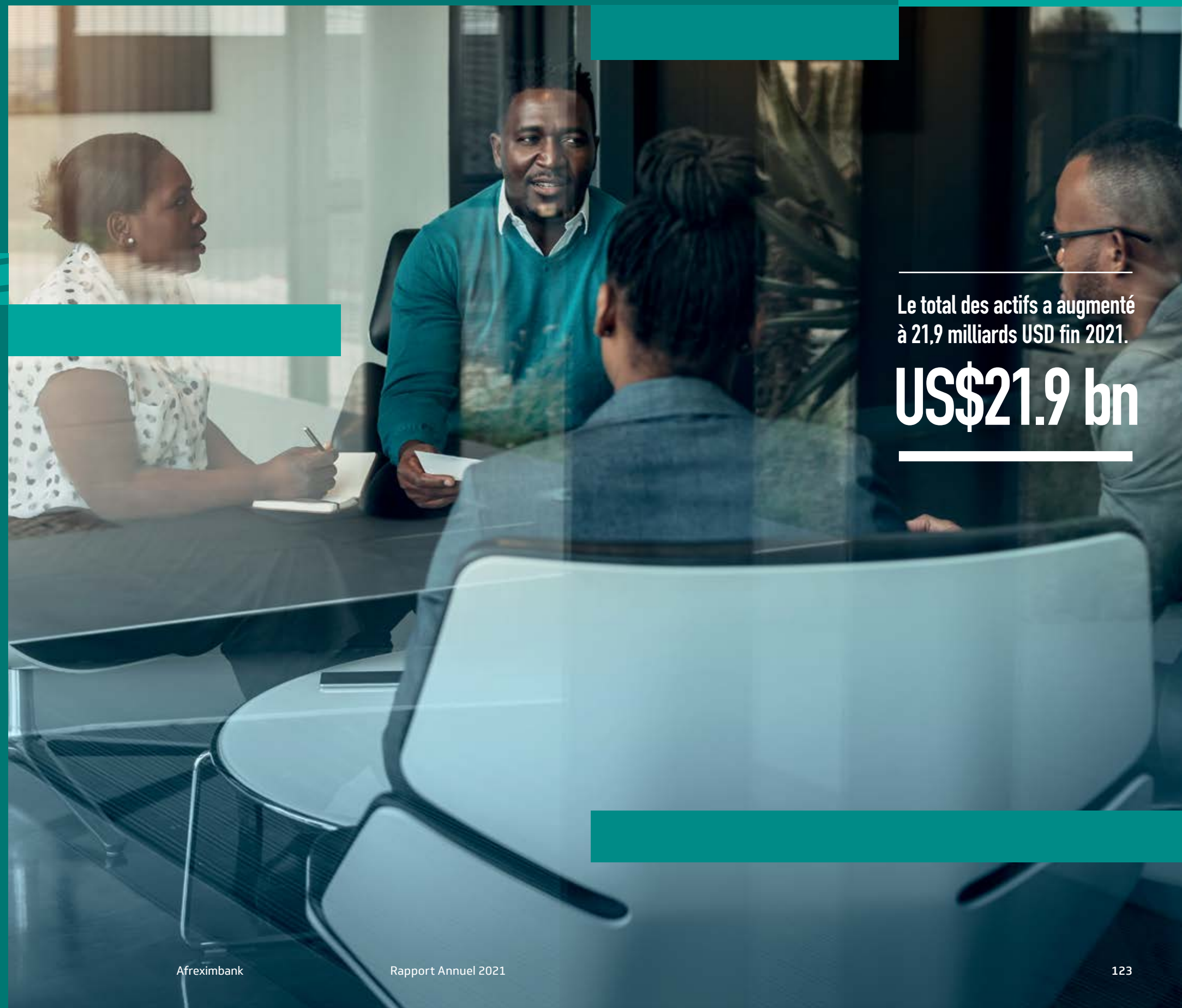
Les résultats financiers obtenus par le Groupe le placent en position forte pour poursuivre la mise en œuvre de son plan stratégique 2022-2026 (Plan VI). Les résultats du Groupe pour l'exercice clos en décembre 2021 sont supérieurs aux résultats publiés pour 2020 et 2021, notamment sur l'ensemble des offres de produits et initiatives de la Banque. En outre, la qualité du portefeuille d'actifs financiers de la Banque et du Groupe est restée saine, compte tenu des efforts proactifs mis en place par la direction pour gérer les circonstances défavorables émanant du COVID-19.

À l'avenir, la Banque et son Groupe continueront à se concentrer sur les priorités fixées dans le cadre de son nouveau plan (Plan 6 ou Impact 2026) et conserveront ainsi une capitalisation adéquate, une liquidité, une rentabilité et une bonne qualité des actifs. Des efforts considérables seront déployés pour assurer le succès de l'augmentation générale de capital en cours afin d'atteindre un objectif de capital libéré de 2,6 milliards de dollars US (3,9 milliards de dollars US exigibles) d'ici 2023.

Les résultats financiers obtenus par le Groupe le placent en position forte pour poursuivre la mise en œuvre de son plan stratégique 2022-26 (Plan VI).

États financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

6



Le total des actifs a augmenté
à 21,9 milliards USD fin 2021.

US\$21.9 bn

Table des matières

126	Rapport du Comité d'Audit au Conseil d'Administration et à l'Assemblée générale de la Banque Africaine d'Import-Export
127	Rapport des auditeurs indépendants aux actionnaires de la Banque Africaine d'Import-Export
132	État de la situation financière pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2021
133	Compte de résultat et autres éléments du résultat global pour l'exercice clos le 31 décembre 2021
134	État des variations des capitaux propres pour l'exercice clos le 31 décembre 2021
136	État des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2021
137	Notes annexes aux états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du Comité d'audit À L'attention du Conseil d'administration et de l'assemblée Générale de la Banque Africaine D'import-Export

Conformément aux dispositions de l'Article 30(1) et (3) des Statuts de la Banque Africaine d'Import-Export et en vertu des dispositions de la Résolution N° Afrexim/BD/9/95/02, relative à l'établissement, à l'adhésion, aux fonctions, et aux pouvoirs du Comité d'Audit de la Banque Africaine d'Import-Export (dans sa version modifiée), le Comité d'Audit a, lors de sa réunion tenue le 24 mars 2022, examiné les états financiers consolidés et vérifiés de la Banque et de ses filiales, ci-après dénommées conjointement « le Groupe », pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

À notre avis, la portée et la planification de l'audit pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 ont été adéquates.

Le Comité a examiné les commentaires de la Direction concernant les conclusions des Auditeurs, et le Comité ainsi que les Auditeurs se sont dits satisfaits des réponses de la Direction.

Le résultat attribuable du Groupe s'est élevé à 375,8 millions USD (2020 : 351,7 millions USD), soit une croissance de 7 % par rapport à l'année précédente. Malgré l'augmentation des charges d'exploitation largement due à la croissante des charges de personnel qui ont été tirées par l'augmentation prévue des effectifs et l'augmentation des coûts associés aux missions opérationnelles et aux réunions statutaires, le Groupe a maintenu un ratio charges/produits bas, à 24 % (2020 : 19%). Le rendement des actifs moyens (ROAA) et le rendement des capitaux propres moyens (ROAE), à 1,82 % (2020 : 2,08%) et 10,3% (2020 : 11,4 %), respectivement, ont été satisfaisants et conformes aux objectifs internes.

La qualité des actifs est restée relativement élevée, le ratio NPL s'établissant à 3,35% (2020 : 3,18%), tandis que le ratio de couverture des pertes sur prêts s'élevait à 115% (2020 : 119%), soit un taux bien supérieur à l'objectif minimal fixé à 100 %. Les fonds propres du Groupe, à 4 milliards USD, ont augmenté de 17 % en glissement annuel grâce à des injections de capitaux et à une génération interne de capital interne suite à une meilleure rentabilité. Le ratio d'adéquation des fonds propres étant de 25 % (2020 : 23 %), la capitalisation du Groupe est jugée suffisante selon les directives internes relatives à la gestion du capital, et selon les références internationales.

Après l'avoir dûment étudié, le Comité a accepté le Rapport des Auditeurs selon lequel les états financiers consolidés et individuels donnent une image fidèle, à tous les égards importants, de la situation financière consolidée et individuelle du Groupe au 31 décembre 2021, ainsi que de ses résultats financiers et flux de trésorerie consolidés et individuels pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) et aux exigences de la Charte de la Banque.

Ainsi, le Comité a recommandé que les états financiers consolidés vérifiés du Groupe pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021 et le Rapport des Auditeurs y afférent soient approuvés par le Conseil d'Administration et présentés aux Actionnaires afin qu'ils les étudient lors de la vingt-neuvième Assemblée Générale.

Le Comité a accepté la provision effectuée dans les états financiers pour la rémunération des Auditeurs au titre de l'exercice terminé le 31 décembre 2021 et il recommande que le Conseil d'Administration en fasse de même. En outre, le Comité d'Audit recommande aux Actionnaires, pour l'exercice financier 2022, de renouveler le contrat passé avec KPMG Hazem Hassan, Comptables et Consultants, et PricewaterhouseCoopers, Comptables agréés au Zimbabwe, en qualité de Commissaires aux Comptes de la Banque, la commission d'audit combiné s'élevant à 260 000 USD.



Jean-Marie Benoît Mani
Président, Comité d'Audit

Membres du Comité
M. Jean-Marie Benoît Mani, M. Ronald.S. Ntuli, M. Aliyu Ahmed, Mme Lili Yang

Rapport des commissaires aux comptes aux actionnaires de la Banque Africaine d'Import-Export

RAPPORT SUR L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ET INDIVIDUELS

Opinion

Nous avons effectué la vérification des états financiers consolidés et individuels de la Banque Africaine d'Import-Export (la « Banque ») et de ses Filiales (collectivement désignées le « Groupe »), qui se composent des états de la situation financière consolidés et individuels au 31 décembre 2021, du compte de résultat et des autres éléments du résultat global consolidés et individuels, des états des variations des capitaux propres consolidés et individuels, des états des flux de trésorerie consolidés et individuels pour l'exercice clos à cette date ainsi que des notes aux états financiers qui contiennent notamment un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés et individuels joints donnent une image fidèle, à tous les égards importants, de la situation financière consolidée et individuelle de la Banque Africaine d'Import-Export au 31 décembre 2021, ainsi que de ses résultats financiers et flux de trésorerie consolidés et individuels pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre vérification selon les Normes Internationales d'Audit (ISA). Nos responsabilités en vertu de ces normes sont décrites de manière plus détaillée dans la section de notre rapport intitulée « Responsabilités des commissaires aux comptes concernant l'audit des états financiers ». Nous sommes indépendants du Groupe et de la Banque, conformément aux exigences du Code d'Éthique des Professionnels Comptables publié par le Conseil des Normes Internationales de Déontologie Comptable (Code de l'IESBA), et avons honoré nos autres responsabilités éthiques dans le respect dudit code. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour nous permettre de formuler une opinion.

Points clés de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers consolidés et individuels de l'exercice en cours. Ces points ont été traités dans le cadre de notre audit des états financiers consolidés et individuels pris dans leur ensemble et afin de formuler notre opinion sur ces derniers, et nous n'émettons pas d'opinion spécifique les concernant.



POINT CLÉ DE L'AUDIT	Traitement du point clé de l'audit
Pertes de crédit attendues sur les actifs financiers L'IFRS 9 intitulée « Instruments financiers » prescrit la comptabilisation des pertes de crédit attendues (expected credit losses, ECL) sur certains actifs financiers et certaines expositions hors bilan entrant dans le champ d'application de son modèle de dépréciation. Les ECL sur les instruments relevant de l'IFRS 9 à des fins de dépréciation sont évaluées à l'aide du modèle en trois étapes, lequel est décrit à la note 2.3 aux états financiers consolidés et individuels. La dépréciation des actifs financiers a été considérée comme le point le plus important en raison des jugements importants formulés par la Direction lors de la détermination de la dépréciation, notamment en ce qui concerne : – la classification des expositions dans le stade de dépréciation adéquat (sur la base d'une augmentation significative du risque de crédit et de la situation de défaut) ; – la détermination de la note de risque. – l'intégration de données macroéconomiques sur les informations prospectives lors de la détermination des ECL. – le calcul de la probabilité de défaut (PD), de la perte en cas de défaut (loss given default - LGD) et de l'exposition au défaut (EAD) ; et – la prise en compte de différents facteurs, nécessaire pour remédier aux limites des modèles et des données, tel que décrit à la Note 3.3.2 aux états financiers consolidés et individuels. Les actifs financiers du Groupe, au bilan et hors bilan, exposés au risque de crédit s'élevaient à 29,6 milliards USD au 31 décembre 2021, soit une proportion significative de l'état de la situation financière du Groupe et des résultats, à la fois du Groupe et de la Banque. Par ailleurs, le montant total de dépréciation de ces actifs financiers comptabilisé par le Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre était de 474,8 millions USD, pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.	Pour notre audit des ECL sur actifs financiers, nous avons notamment mis en œuvre les procédures suivantes : nous avons apprécié le caractère approprié des méthodes comptables et évalué les méthodes de dépréciation appliquées par le Groupe et la Banque au regard des exigences de la norme IFRS 9. Nous avons fait appel à notre expertise en matière de valorisation pour apprécier la conformité des modèles utilisés par le Groupe aux exigences de la norme IFRS 9. Nous avons évalué la conception et la mise en œuvre des contrôles et testé l'efficacité de leur fonctionnement dans les domaines suivants : – le processus de modélisation, y compris la gouvernance du contrôle des modèles et la validation des hypothèses clés ; – la classification des actifs financiers et des expositions hors bilan en différents stades de dépréciation ; et – l'intégrité des données saisies dans le modèle d'ECL. Nous avons sélectionné un échantillon des expositions de stade 1 et stade 2, puis déterminé si la classification en différents stades était appropriée compte tenu de la règle comptable adoptée par le Groupe pour déterminer l'augmentation significative du risque de crédit à la date de déclaration, depuis le début des expositions. Ces procédures couvraient l'examen des notations du risque de crédit à la date de déclaration, par rapport à la date de création. Pour un échantillon d'expositions de stade 1 et de stade 2, nous avons recalculé les ECL à la lumière de notre évaluation des flux de trésorerie estimés et de la recouvrabilité de la garantie à un niveau d'exposition individuel. Pour un échantillon d'expositions, nous avons apprécié le caractère raisonnable de la notation de crédit attribuée par la Direction en nous entretenant avec cette dernière sur le rapport de notation de crédit, afin de comprendre les hypothèses utilisées et de comparer ces hypothèses aux informations financières ainsi qu'à d'autres informations publiques relatives à l'emprunteur. Lorsque les ECL ont augmenté pour les expositions en stade 3, nous avons tenu compte des indicateurs de dépréciation, ainsi que des incertitudes et hypothèses appliquées par la Direction dans son évaluation de la recouvrabilité. Pour un échantillon d'expositions en stade 3, nous avons recalculé les ECL à la lumière de notre évaluation des flux de trésorerie estimés et de la recouvrabilité de la garantie à un niveau d'exposition individuel. Nous avons évalué le caractère approprié des attentes économiques prospectives incluses dans les ECL en le comparant aux données indépendantes du secteur. Nous avons évalué les modèles de réponse économique de la Direction en développant des prévisions indépendantes basées sur les données du secteur et en les comparant à celles prises en compte dans les modèles d'ECL afin d'évaluer si les données macro-économiques sont intégrées de manière appropriée dans les modèles de calcul des ECL.



POINT CLÉ DE L'AUDIT	Traitement du point clé de l'audit
	Pour les garanties détenues, nous avons examiné les accords juridiques et la documentation sous-jacente pertinente afin d'évaluer l'existence et la valorisation des garanties, ainsi que le droit légal d'en bénéficier. Nous avons rapproché les données utilisées dans le modèle, notamment les expositions au défaut et le type de produit, avec les informations correspondantes dans le portefeuille de crédit, et avons évalué le caractère approprié du taux d'intérêt effectif appliqué. Nous avons évalué le jugement utilisé par la direction pour déterminer la PD, la LGD et l'EAD au regard des notes de crédit, de la performance historique des expositions, des conditions contractuelles et d'autres données appropriées. Lorsque ces dépréciations étaient fondées sur des analyses de la Direction, nous les avons évaluées au regard de notre compréhension de facteurs externes pertinents tels que l'environnement économique affectant les clients du Groupe, en évaluant les principales hypothèses à la lumière des tendances historiques, en examinant la méthodologie de calcul et en reliant un échantillon d'ajustements des facteurs aux données sources. Nous avons testé l'exactitude mathématique du calcul des ECL sur un échantillon de prêts. Nous avons apprécié l'adéquation des informations incluses dans les états financiers avec les exigences de la norme IFRS 7.

Autres Informations

La Direction assume la responsabilité des autres informations fournies. Parmi ces dernières figurent les informations que contient le document intitulé « États financiers de la Banque Africaine d'Import-Export pour l'exercice clos au 31 décembre 2021 », que nous avons obtenu avant la date du présent rapport des commissaires aux comptes, et les autres sections du document intitulé « Rapport Annuel 2021 de la Banque Africaine d'Import-Export », qui devrait être mis à notre disposition après cette date. Les autres informations n'incluent pas les états financiers, ni le rapport associé du commissaire aux comptes.

Notre avis sur les états financiers consolidés et individuels ne couvre pas les autres informations, et nous ne formulons ni ne formulerons aucune conclusion exprimant une quelconque forme d'assurance sur celles-ci.

Dans le cadre de notre audit des états financiers consolidés et individuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations visées ci-dessus et, ce faisant, à déterminer s'il existe une incohérence notable entre ces informations et les états financiers consolidés et individuels ou les données que nous avons obtenues durant l'audit, ou encore si ces informations semblent substantiellement inexactes. Si, sur la foi des travaux que nous avons réalisés sur les autres informations que nous avons obtenues avant la date du présent rapport des commissaires aux comptes, nous concluons à une inexactitude substantielle de ces informations, nous sommes alors tenus d'en faire état. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise en ce qui concerne les états financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés et individuels, conformément aux normes IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés et individuels exempts d'anomalies importantes, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés et individuels, il appartient à la Direction d'évaluer la capacité de la Banque et du Groupe à poursuivre leur activité, de communiquer, le cas échéant, les éléments relatifs à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, à moins que la Direction n'envisage de liquider la Banque et/ou le Groupe ou de cesser leurs activités, ou n'ait pas d'autre solution réaliste que de procéder à cette liquidation ou cessation d'activités.

Il appartient aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise de diriger les processus d'élaboration de l'information financière de la Banque et du Groupe.



Responsabilités des commissaires aux comptes concernant l’audit des états financiers

Nous avons pour objectifs d’obtenir l’assurance raisonnable que l’ensemble des états financiers consolidés et individuels sont exempts d’anomalies importantes, que celles-ci résultent de fraudes ou d’erreurs, et d’établir un rapport d’audit faisant état de notre opinion. L’assurance raisonnable est un niveau d’assurance élevé, et non la garantie qu’un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra toujours de déceler une anomalie importante, le cas échéant. Ces anomalies peuvent résulter de la fraude ou d’erreurs et sont considérées comme importantes si, individuellement ou collectivement, elles pourraient vraisemblablement influencer les décisions économiques des utilisateurs sur la foi des présents états financiers consolidés et individuels.

Dans le cadre d’un audit conforme aux normes ISA, nous faisons preuve d’un jugement et d’un scepticisme professionnels tout au long de la mission. Nous avons également les missions suivantes :

- Identifier et évaluer les risques d’anomalies importantes, résultant de la fraude ou d’erreurs, dans les états financiers consolidés et individuels, concevoir et mettre en œuvre des procédures d’audit destinées à répondre à ces risques, et obtenir des éléments probants qui sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de ne pas déceler une anomalie importante résultant de la fraude est plus élevé que pour une anomalie résultant d’une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, l’usage de faux, des omissions intentionnelles, des déclarations inexactes ou le contournement des contrôles internes.
- Comprendre les contrôles internes pertinents pour l’audit afin de concevoir des procédures d’audit qui soient adaptées aux circonstances, et non aux fins d’exprimer une opinion sur l’efficacité des contrôles internes de la Banque et du Groupe.
- Évaluer la pertinence des règles comptables utilisées ainsi que le caractère raisonnable des estimations comptables et des informations associées fournies par la Direction.
- Conclure sur la pertinence de l’application, par la Direction, du principe comptable de continuité d’exploitation et, sur la foi des éléments probants obtenus, déterminer s’il existe une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Banque et/ou du Groupe à poursuivre son activité. Si nous concluons à l’existence d’une incertitude significative, nous sommes alors tenus d’attirer l’attention, dans notre rapport des commissaires aux comptes, sur les informations concernées figurant dans les états financiers consolidés et individuels ou, si ces informations sont insuffisantes, de modifier notre opinion. Nos conclusions reposent sur les éléments probants obtenus au plus tard à la date de notre rapport des commissaires aux comptes. Toutefois, des événements ou situations futur(e)s peuvent amener la Banque et/ou le Groupe à cesser son activité.
- Évaluer l’ensemble de la présentation, de la structure et du contenu des états financiers consolidés et individuels, y compris les informations fournies, et déterminer si ces états financiers consolidés et individuels représentent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.
- Obtenir suffisamment d’éléments probants appropriés concernant les informations financières des entités ou des activités du Groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de l’exécution de l’audit du Groupe. Nous demeurons seuls responsables de notre opinion d’audit

Nous communiquons avec les personnes constituant le gouvernement d’entreprise en ce qui concerne, entre autres, le périmètre et le calendrier prévus de l’audit ainsi que les constatations majeures tirées de celui-ci, notamment les faiblesses importantes des contrôles internes que nous avons identifiées durant la mission.

Nous fournissons également aux personnes constituant le gouvernement d’entreprise une déclaration attestant notre conformité aux exigences éthiques applicables en matière d’indépendance, ainsi que notre engagement à leur communiquer l’ensemble des relations et autres éléments qui pourraient vraisemblablement influencer sur notre indépendance et, le cas échéant, les mesures prises pour éliminer les menaces ou les mesures de protection appliquées.

Parmi les éléments communiqués aux personnes constituant le gouvernement d’entreprise, nous déterminons ceux qui revêtaient le plus d’importance durant l’audit des états financiers consolidés et individuels de l’exercice en question et qui constituent, par conséquent, des points clés de l’audit. Nous analysons ces points en détail dans notre rapport des commissaires aux comptes, sauf si une loi ou un règlement interdit la divulgation publique d’informations à leur sujet ou lorsque, dans des cas extrêmement rares, nous estimons qu’un point ne devrait pas figurer dans le rapport sachant que les conséquences néfastes de cette divulgation l’emporteraient vraisemblablement sur son intérêt pour le public.



Rapport concernant d’autres exigences légales et réglementaires

Conformément aux Statuts de la Banque, nous déclarons également avoir obtenu toutes les informations et explications que nous jugeons nécessaires à la réalisation de notre audit. Les états financiers de la Banque concordent avec les documents comptables. Les associés chargés de la mission d’audit donnant lieu au présent rapport des commissaires aux comptes sont Tinashe Rwodzi (ICAZ/253568 et PAAB/100) et Abdel Hadi M. Ibrahim (GRAA/18795).

Tinashe Rwodzi

PricewaterhouseCoopers

Comptables agréés au Zimbabwe

Building No. 4, Arundel Office Park

Norfolk Road, Mount Pleasant

Harare, Zimbabwe

Date

06/04/2022

KPMG Hazem Hassan

KPMG Hazem Hassan

Comptables et consultants

B (105) - Avenue (2) Smart Village

Km 28 Cairo/Alexandria Desert Road

Le Caire, Égypte

Date

06/04/2022

BANQUE AFRICAINE D'IMPORT-EXPORT

États Financiers Consolidés et Individuels
au 31 Décembre 2021

		GROUPE		BANQUE	
	Note	2021 EN MILLIERS USD	2020 EN MILLIERS USD	2021 EN MILLIERS USD	2020 EN MILLIERS USD
ACTIFS					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	16	3,047,771	2,717,453	3,047,771	2,717,453
Actifs dérivés détenus à des fins de gestion des risques	5	-	5,704	-	5,704
Les actifs financiers à leur juste valeur par résultat	21 a)	136,237	-	98,177	-
Prêts et avances aux clients	17	18,176,235	16,302,118	18,176,235	16,302,118
Comptes de régularisation	18	103,991	104,846	108,288	104,846
Actifs financiers au coût amorti	21 b)	243,646	93,590	243,646	93,590
Autres actifs	20	75,863	11,184	75,659	11,184
Immobilisations corporelles	25	101,298	58,031	101,298	58,031
Actifs incorporels	26	13,201	13,951	13,201	13,951
Investissement dans des filiales	19	-	-	66,479	-
Total des actifs		21,898,242	19,306,877	21,930,754	19,306,877
PASSIFS					
Passifs dérivés détenus à des fins de gestion des risques	5	16,681	1,953	16,681	1,953
Dépôts sur le marché monétaire	23	1,411,075	823,416	1,411,075	823,416
Engagements envers les banques	22	6,928,655	7,228,681	6,928,655	7,228,681
Dépôts et comptes débiteurs	27	5,817,214	4,470,126	5,840,633	4,470,126
Titres de créance en circulation	24	3,443,084	3,082,970	3,443,084	3,082,970
Autres passifs et provisions	28	329,177	332,764	326,785	332,764
Total des passifs		17,945,886	15,939,910	17,966,913	15,939,910
FONDS DE CAPITAL					
Capital social	29	647,312	583,524	647,312	583,524
Prime d'émission	30	1,219,219	1,029,964	1,219,219	1,029,964
Warrants	34	160,952	122,128	160,952	122,128
Réserves	31	996,969	858,451	996,969	858,451
Résultat non distribué	32	927,904	772,900	939,389	772,900
Total des fonds de capital		3,952,356	3,366,967	3,963,841	3,366,967
Total des passifs et des fonds de capital		21,898,242	19,306,877	21,930,754	19,306,877

Les états financiers ont été approuvés par le Conseil d'Administration le 26 mars 2022 et signés pour son compte par :

Professeur Benedict Okey Oramah
Président du Conseil d'Administration

Les états de situation financière consolidés et individuels ci-dessus doivent être lus conjointement avec les notes complémentaires.

BANQUE AFRICAINE D'IMPORT-EXPORT

Compte De Résultat Consolidés et
Individuels et Autres Éléments du Résultat Global
Pour L'exercice Clos au 31 Décembre 2021

		GROUPE		BANQUE	
	Note	2021 EN MILLIERS USD	2020 EN MILLIERS USD	2021 EN MILLIERS USD	2020 EN MILLIERS USD
Produits d'intérêts en recourant à la méthode du taux d'intérêt effectif	8	1,007,051	932,922	1,007,051	932,922
Charges d'intérêts en recourant à la méthode du taux d'intérêt effectif	9	(305,039)	(358,834)	(305,039)	(358,834)
Autres revenus d'intérêts		1,332	1,076	1,332	1,076
Revenu net des intérêts		703,344	575,164	703,344	575,164
Produits d'honoraires et de commissions	10	114,823	111,292	114,823	111,292
Charges d'honoraires et de commissions	11	(7,998)	(7,138)	(7,998)	(7,138)
Produits nets d'honoraires et de commissions		106,825	104,154	106,825	104,154
Autres produits d'exploitation	12	11,292	34,551	11,292	34,551
Charges de personnel	13	(88,339)	(65,406)	(81,891)	(65,406)
Frais généraux et administratifs	14	(97,843)	(51,783)	(92,806)	(51,783)
Dotation aux amortissements	25, 26	(11,595)	(9,395)	(11,595)	(9,395)
Ajustements de change		(19)	(7,026)	(19)	(7,026)
Gain de juste valeur des instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat		(14,477)	4,915	(14,477)	4,915
Pertes de crédit sur les instruments financiers	17.1.b	(233,378)	(233,488)	(233,378)	(233,488)
RÉSULTAT SUR L'EXERCICE		375,810	351,685	387,295	351,685
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL					
Autres éléments du résultat global n'étant pas à reclasser en résultat net pour les périodes ultérieures					
Profits issus de la réévaluation des terrains et bâtiments	25	5,633	6,164	5,633	6,164
Total des éléments n'étant pas à reclasser en résultat pour les périodes ultérieures		5,633	6,164	5,633	6,164
Total des autres éléments du résultat global		5,633	6,164	5,633	6,164
TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL SUR L'EXERCICE		381,443	357,849	392,928	357,849
Bénéfice par action					
Bénéfice par action en circulation (exprimé en milliers USD par action)	15	6.36	6.32	6.55	6.32
Bénéfice dilué par action (exprimé en milliers USD par action)	15	2.73	2.69	2.82	2.69

Les états des résultats compressifs consolidés et individuels ci-dessus doivent être lus conjointement avec les notes complémentaires.



BANQUE AFRICAINE D'IMPORT-EXPORT

État Consolidé des Variations des Capitaux
Pour L'exercice Clos au 31 Décembre 2021

	Capital social (Note 29) En milliers USD	Prime d'émission (Note 30) En milliers USD	Warrants (Note 34) En milliers USD	Réserve générale (Note 31) En milliers USD	Réserve de réévaluation de l'actif (Note 31) En milliers USD	Réserve de fonds pour la facilité de préparation des projets (Note 31) En milliers USD	Résultat non distribué (Note 32) En milliers USD	Total En milliers USD
Solde au 1 janvier 2021	583,524	1,029,964	122,128	801,353	42,098	15,000	772,900	3,366,967
Total résultat global								
Résultats de l'exercice	-	-	-	-	-	-	375,810	375,810
Autres éléments du résultat global								
Réserve de réévaluation de l'actif	-	-	-	-	5,633	-	-	5,633
Total des autres éléments du résultat global								5,633
Total résultat global								381,443
Transactions avec les actionnaires de la Banque								
Transfert vers/(depuis) les réserves	-	-	-	137,276	-	(2,816)	(134,460)	-
Transfert de l'amortissement : bâtiments	-	-	-	-	(1,575)	-	1,575	-
Émission de warrants	-	-	68,994	-	-	-	-	68,994
Remboursement de warrants	-	-	(30,170)	-	-	-	-	(30,170)
Capital émis et versé au cours de l'exercice	63,788	189,255	-	-	-	-	-	253,043
Dividendes au titre de l'exercice 2020	-	-	-	-	-	-	(87,921)	(87,921)
Solde au 31 décembre 2021	647,312	1,219,219	160,952	938,629	46,156	12,184	927,904	3,952,356
Solde au 1 janvier 2020	550,548	899,192	-	669,471	36,898	15,000	630,962	2,802,071
Total résultat global								
Résultats de l'exercice	-	-	-	-	-	-	351,685	351,685
Autres éléments du résultat global								
Réserve de réévaluation de l'actif	-	-	-	-	6,164	-	-	6,164
Total des autres éléments du résultat global								6,164
Total résultat global								357,849
Transactions avec les actionnaires de la Banque								
Transfert vers la réserve générale	-	-	-	131,882	-	-	(131,882)	-
Transfert de l'amortissement : bâtiments	-	-	-	-	(964)	-	964	-
Émission de warrants	-	-	161,665	-	-	-	-	161,665
Remboursement de warrants	-	-	(39,537)	-	-	-	-	(39,537)
Capital émis et versé au cours de l'exercice	32,976	130,772	-	-	-	-	-	163,748
Dividendes au titre de l'exercice 2019	-	-	-	-	-	-	(78,829)	(78,829)
Solde au 31 décembre 2020	583,524	1,029,964	122,128	801,353	42,098	15,000	772,900	3,366,967

L'état consolidé de variation des capitaux propres ci-dessus doit être lu conjointement avec les notes complémentaires.

BANQUE AFRICAINE D'IMPORT-EXPORT

État des Variations des Capitaux
Pour L'exercice Clos au 31 Décembre 2021

	Capital social (Note 29) En milliers USD	Prime d'émission (Note 30) En milliers USD	Warrants (Note 34) En milliers USD	Réserve générale (Note 31) En milliers USD	Réserve de réévaluation de l'actif (Note 31) En milliers USD	Réserve de fonds pour la facilité de préparation des projets (Note 31) En milliers USD	Résultat non distribué (Note 32) En milliers USD	Total En milliers USD
Solde au 1 janvier 2021	583,524	1,029,964	122,128	801,353	42,098	15,000	772,900	3,366,967
Total résultat global								
Résultats de l'exercice	-	-	-	-	-	-	387,295	387,295
Autres éléments du résultat global								
Réserve de réévaluation de l'actif	-	-	-	-	5,633	-	-	5,633
Total des autres éléments du résultat global								5,633
Total résultat global								392,928
Transactions avec les actionnaires de la Banque								
Transfert vers/(depuis) les réserves	-	-	-	137,276	-	(2,816)	(134,460)	-
Transfert de l'amortissement : bâtiments	-	-	-	-	(1,575)	-	1,575	-
Émission de warrants	-	-	68,994	-	-	-	-	68,994
Remboursement de warrants	-	-	(30,170)	-	-	-	-	(30,170)
Capital émis et versé au cours de l'exercice	63,788	189,255	-	-	-	-	-	253,043
Dividendes au titre de l'exercice 2020	-	-	-	-	-	-	(87,921)	(87,921)
Solde au 31 décembre 2021	647,312	1,219,219	160,952	938,629	46,156	12,184	939,389	3,963,841
Solde au 1 janvier 2020	550,548	899,192	-	669,471	36,898	15,000	630,962	2,802,071
Total résultat global								
Résultats de l'exercice	-	-	-	-	-	-	351,685	351,685
Autres éléments du résultat global								
Réserve de réévaluation de l'actif	-	-	-	-	6,164	-	-	6,164
Total des autres éléments du résultat global								6,164
Total résultat global								357,849
Transactions avec les actionnaires de la Banque								
Transfert vers la réserve générale	-	-	-	131,882	-	-	(131,882)	-
Transfert de l'amortissement : bâtiments	-	-	-	-	(964)	-	964	-
Émission de warrants	-	-	161,665	-	-	-	-	161,665
Remboursement de warrants	-	-	(39,537)	-	-	-	-	(39,537)
Capital émis et versé au cours de l'exercice	32,976	130,772	-	-	-	-	-	163,748
Dividendes au titre de l'exercice 2019	-	-	-	-	-	-	(78,829)	(78,829)
Solde au 31 décembre 2020	583,524	1,029,964	122,128	801,353	42,098	15,000	772,900	3,366,967

L'état de variation des capitaux propres ci-dessus doit être lu conjointement avec les notes complémentaires.

Chapitre Six

États financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

BANQUE AFRICAINE D'IMPORT-EXPORT

États Consolidés et Individuels des Flux de Trésorerie

Pour L'exercice Clos au 31 Décembre 2021

		GROUPE		BANQUE	
	Note	2021 En milliers USD	2020 En milliers USD	2021 En milliers USD	2020 En milliers USD
FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION					
Résultats de l'exercice		375,810	351,685	387,295	351,685
Ajustement des produits nets d'intérêts et des éléments non monétaires :					
Pertes de crédit sur les instruments financiers	17.1 (b)	233,378	233,488	233,378	233,488
Amortissement des immobilisations	25	8,008	6,160	8,008	6,160
Amortissement des actifs incorporels	26	3,587	3,235	3,587	3,235
Dépenses hors trésorerie		-	-	-	-
Revenu net des intérêts		(703,344)	(575,164)	(703,344)	(575,164)
Ecart de change nets		-	-	-	-
Gain (perte) de juste valeur des instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat		14,477	(4,915)	14,477	(4,915)
		(68,085)	14,489	(56,599)	14,489
Variations des :					
Comptes de régularisation		(10,539)	(15,152)	(22,025)	(15,152)
Instruments dérivés		5,955	(3,229)	5,955	(3,229)
Autres actifs		(64,474)	414	(64,474)	414
Autres passifs		(10,282)	24,798	(10,282)	24,798
Investissements financiers détenus à la juste valeur		(98,983)	-	(98,983)	-
Dépôts sur le marché monétaire		587,658	(108,204)	587,658	(108,204)
Dépôts et comptes débiteurs		1,370,507	2,367,312	1,370,507	2,367,312
Prêts et avances aux clients		(1,857,705)	(4,492,416)	(1,857,705)	(4,492,416)
		(145,947)	(2,211,988)	(145,947)	(2,211,988)
Intérêts perçus		721,889	754,646	721,889	754,646
Intérêts versés		(280,510)	(174,850)	(280,510)	(174,850)
Sorties nettes de trésorerie générées/(utilisées) dans les activités d'exploitation		295,432	(1,632,192)	295,432	(1,632,192)
FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT					
Paielements d'immobilisations	25	(45,643)	(9,215)	(45,643)	(9,215)
Paielements de logiciels et frais de développement	26	(2,837)	(5,479)	(2,837)	(5,479)
Achats d'investissements financiers détenus au coût amorti	21 b)	(174,683)	(69,074)	(174,683)	(69,074)
Achats d'investissements financiers détenus à la juste valeur	21 a)	(38,060)	-	(38,060)	-
Produits de la vente d'investissements financiers détenus au coût amorti		30,324	-	30,324	-
Sorties nettes de trésorerie utilisées dans les activités d'investissement		(230,900)	(83,768)	(230,900)	(83,768)
FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT					
Trésorerie issue des souscriptions de capital et des primes d'émission		205,700	117,046	205,700	117,046
Produits de l'émission de warrants	34	68,994	161,665	68,994	161,665
Remboursement de warrants	34	(30,170)	(39,537)	(30,170)	(39,537)
Dividendes distribués		(38,826)	(36,758)	(38,826)	(36,758)
Produits de fonds empruntés et de titres de créance	22, 24	4,722,026	5,211,323	4,722,026	5,211,323
Remboursement de fonds empruntés et de titres de créance	22, 24	(4,661,938)	(3,205,797)	(4,661,938)	(3,205,797)
Entrées nettes de trésorerie provenant des activités de financement		265,786	2,207,942	265,786	2,207,942
Hausse nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		330,318	491,983	330,318	491,983
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice		2,717,453	2,225,470	2,717,453	2,225,470
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU 31 DÉCEMBRE		3,047,771	2,717,453	3,047,771	2,717,453
Représentés en :					
Trésorerie et équivalents de trésorerie tels que présentés dans l'état de la situation financière	16	3,047,771	2,717,453	3,047,771	2,717,453
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU 31 DÉCEMBRE		3,047,771	2,717,453	3,047,771	2,717,453

The above consolidated and separate statements of changes cash flows should be read in conjunction with the accompanying notes.

BANQUE AFRICAINE D'IMPORT-EXPORT

Notes Annexes aux États Financiers Consolidés et Individuels Pour L'exercice Clos au 31 Décembre 2021

1 INFORMATIONS D'ORDRE GÉNÉRAL

Les états financiers consolidés de la Banque Africaine d'Import-Export sont composés d'informations financières provenant de quatre entités, à savoir la Banque Africaine d'Import-Export, FEDA Holding Company, FEDA Investments Limited et Afrexinsure, qui seront désignées ensemble comme le Groupe.

La Banque Africaine d'Import-Export (ci-après, la « Banque »), sise au Caire, en Égypte, est une institution supranationale fondée le 27 octobre 1993. La Banque a réalisé ses premières opérations de crédit le 30 septembre 1994. L'activité principale de la Banque consiste en le financement et la facilitation des échanges entre les États africains et entre l'Afrique et le reste du monde. Le siège de la Banque est sis au 72 (B) El Maahad El Eshteraky Street, Heliopolis, Le Caire, 11341, Égypte. La Banque possède de surcroît des succursales à Abuja (Nigeria), à Harare (Zimbabwe), à Abidjan (Côte d'Ivoire), à Kampala (Ouganda) et à Yaoundé (Cameroun).

FEDA Holding Company (FEDA HOLDCo), dont le siège social est situé à Kigali, Rwanda, est une institution supranationale, créée le 14 décembre 2021, qui a commencé ses activités en décembre 2021. La principale activité de FEDA HOLDCo est de faciliter les flux d'investissements étrangers directs dans les secteurs du commerce et de l'exportation de l'Afrique et de combler le déficit de financement des fonds propres du continent. La Banque détient une participation de 100 % dans FEDA Holding Company.

FEDA Investments Management Company Limited (FEDA Investments), dont le siège social est situé à Kigali, Rwanda, est une institution supranationale, créée le 14 décembre 2021. FEDA Investmenst a commencé ses opérations en décembre 2021. L'activité principale

de FEDA Investments est de gérer les investissements réalisés par FEDA Holdco. La Banque détient une participation de 100 % dans FEDA Investments.

Afrexim Insurance Management Company (AfrexInsure), l'autre filiale détenue à 100 % par la Banque, a également été entièrement implantée à l'île Maurice au cours de l'année 2021 et est incluse dans les résultats du Groupe. Cette Société permettra à la Banque de tirer parti des affaires d'assurance et de cautionnement que les activités de la Banque génèrent et fera en sorte que d'importants revenus de primes soient conservés en Afrique.

2 RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

La Banque applique des méthodes comptables approuvées par son Conseil d'Administration et conformes aux Normes Internationales d'Information Financière (International Financial Reporting Standards ou IFRS) publiées par le Conseil des Normes Comptables Internationales (International Accounting Standards Board ou IASB). Les méthodes comptables adoptées pour la préparation des présents états financiers consolidés sont conformes à ceux utilisés lors de la préparation des états financières vérifiées pour l'exercice clos au 31 décembre 2020.

2.1 Base de préparation

Les états financiers de la Banque et du Groupe ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par le Conseil des normes comptables internationales (« IASB »).

Les états financiers ont été préparés sur le fondement du coût historique, à l'exception des terrains et bâtiments, des instruments de capitaux propres dans d'autres entités, des bons du Trésor détenus à leur juste valeur par le biais du compte de résultats ainsi que des instruments financiers dérivés qui ont été évalués à leur juste valeur et sont exprimés en dollars américains (USD) conformément à la Charte de la Banque. La monnaie fonctionnelle du Groupe est le dollar américain (USD) dans la mesure où la plupart des activités du Groupe sont menées en dollars américains. Les états financiers sont exprimés en dollar américain

(USD) et toutes les valeurs ont été arrondies au millier le plus proche (000 USD). Le Groupe n'a appliqué aucune norme IFRS avant sa date d'entrée en vigueur.

La préparation d'états financiers conformes aux IFRS nécessite d'incorporer certaines estimations comptables essentielles. et requiert de la direction qu'elle exerce son jugement dans l'application des méthodes comptables de la Banque. Les domaines qui présentent une certaine complexité ou qui nécessitent un jugement plus argumenté ou bien qui impliquent que l'élaboration d'hypothèses et d'estimations est déterminante pour la constitution des états financiers sont présentés à la note 6 ci-dessous.

2.2 Principes de consolidation

Groupe

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de la Banque Africaine d'Import-Export (la « Banque ») et de ses filiales.

Filiales

Les filiales sont toutes les entités (y compris les entités structurées) sur lesquelles le Groupe a le contrôle. Le Groupe contrôle une entité lorsque le Groupe est exposé ou a droit à des rendements variables du fait de son implication dans l'entité et qu'il a la capacité d'affecter ces rendements par son pouvoir sur l'entité. Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse.

Plus précisément, le Groupe contrôle une entité faisant l'objet d'un investissement si, et seulement si, le Groupe a :

- du pouvoir sur l'entité faisant l'objet d'un investissement (c'est-à-dire les droits existants qui lui donnent la capacité actuelle de diriger les activités pertinentes de l'entité faisant l'objet d'un investissement)
- une exposition, ou des droits, aux rendements variables résultant de son implication avec l'entité faisant l'objet d'un investissement, et
- la capacité d'utiliser son pouvoir sur l'entité faisant l'objet d'un investissement pour influencer ses rendements.

Lorsque le Groupe détient moins d'une majorité des droits de vote ou des droits similaires d'une entité faisant l'objet d'un investissement, le Groupe prend en considération tous les faits et circonstances pertinents pour évaluer s'il dispose d'un pouvoir sur une entité faisant l'objet d'un investissement, y compris :

- l'accord contractuel avec les autres détenteurs de vote de l'entité faisant l'objet d'un investissement ;
- les droits découlant d'autres accords contractuels ; ou
- les droits de vote et les droits de vote potentiels du Groupe.

Le Groupe réévalue s'il contrôle ou non une entité faisant l'objet d'un investissement si des faits et circonstances indiquent qu'il y a des changements dans l'un ou plusieurs des trois éléments de contrôle.

La consolidation d'une filiale débute lorsque le Groupe obtient le contrôle de la filiale et cesse lorsque le Groupe perd le contrôle de la filiale. Les actifs, passifs, produits et charges d'une filiale acquis au cours de l'exercice sont inclus dans l'état du résultat global et l'état de la situation financière à compter de la date à laquelle le Groupe prend le contrôle des gains de contrôle jusqu'à la date à laquelle le Groupe cesse de contrôler la filiale.

Tous les actifs et passifs, les capitaux propres, les produits, les charges et les flux de trésorerie intragroupe relatifs aux transactions entre les entités du Groupe sont éliminés en totalité lors de la consolidation. Les pertes non réalisées sont également éliminées, sauf si la transaction fournit des preuves de la dépréciation de l'actif transféré.

Lorsque cela s'avère nécessaire, des ajustements sont apportés aux états financiers des filiales afin de mettre leurs méthodes comptables en conformité avec celles du Groupe.

Toutes les filiales de la Banque clôturent leur exercice le 31 décembre et sont consolidées dans les états financiers.

Perte de contrôle

En cas de perte de contrôle d'une filiale par le Groupe, celui-ci ;

- décomptabilise les actifs (y compris les écarts d'acquisition) et les passifs de la filiale ;
- décomptabilise la valeur comptable de toute participation sans contrôle ;
- décomptabilise les écarts de transaction cumulés enregistrés en capitaux propres ;
- comptabilise la juste valeur de la contrepartie reçue ;
- comptabilise la juste valeur de tout investissement conservé ;
- comptabilise tout excédent ou déficit dans l'état du résultat global ; et
- reclasse la part de la société mère des éléments précédemment comptabilisés dans les autres éléments du résultat global en résultat ou en bénéfices non distribués, selon le cas.

Variations des participations dans les filiales sans changement de contrôle

Les transactions avec les intérêts minoritaires qui n'entraînent pas de perte de contrôle sont comptabilisées comme des transactions de capitaux propres, c'est-à-dire comme des transactions avec les propriétaires du Groupe en leur qualité de propriétaires. Un changement de participation entraîne un ajustement entre les valeurs comptables des intérêts majoritaires et les intérêts minoritaires afin de refléter leurs intérêts relatifs dans la filiale. Toute différence entre le montant de l'ajustement aux intérêts minoritaires et toute contrepartie payée ou reçue est comptabilisée dans une réserve distincte en capitaux propres. Les gains ou pertes résultant de la cession aux intérêts minoritaires sont également enregistrés dans les capitaux propres.

États financiers individuels

Dans les états financiers individuels de la Banque, les participations dans des filiales sont comptabilisées au coût d'acquisition diminué des provisions cumulées.

2.3 INSTRUMENTS FINANCIERS

Comptabilisation initiale et calcul

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Groupe devient

partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers du Groupe sont essentiellement composés de liquidités et de dépôts auprès de banques, de prêts et d'avances aux clients, de titres de placements, d'autres actifs, d'engagements envers les banques, d'instruments financiers dérivés, de titres de créance en circulation, de dépôts, de comptes débiteurs et d'autres passifs. Le Groupe emprunte des fonds pour couvrir les décaissements en devises étrangères dans le cadre de l'appariement de l'actif et du passif afin de gérer les risques de change. Les produits issus des remboursements de prêts sont utilisés pour rembourser les emprunts.

Un actif ou passif financier est au départ calculé à sa juste valeur, et pour un poste n'étant pas à la juste valeur par résultat, les frais de transaction qui sont directement attribuables à son acquisition ou émission sont comptabilisés en actif ou passif.

Évaluation ultérieure

Un actif financier est classé comme élément ultérieurement calculé au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou à la juste valeur par résultat en fonction à la fois du modèle commercial du Groupe à des fins de gestion de l'actif financier et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

Un titre de créance est calculé au coût amorti s'il satisfait à chacune des conditions suivantes :

- l'actif est détenu dans un modèle commercial dont l'objectif consiste à détenir des actifs afin de percevoir les flux de trésorerie contractuels ; et
- les conditions contractuelles de l'actif financier prévoient des dates précises pour percevoir les flux de trésorerie qui sont exclusivement les versements de principal et d'intérêts sur le montant du principal exigible.

Un titre de créance est calculé à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global uniquement s'il satisfait à chacune des conditions suivantes :

- l'actif est détenu dans un modèle commercial dont l'objectif consiste

à percevoir les flux de trésorerie contractuels et à vendre des actifs financiers ; et

- les conditions contractuelles de l'actif financier prévoient des dates précises pour percevoir les flux de trésorerie qui sont exclusivement les versements de principal et d'intérêts sur le montant du principal exigible.

Tous les autres actifs financiers sont classés tels qu'évalués à la juste valeur par résultat.

Lors de la comptabilisation initiale d'un investissement de capital qui n'est pas détenu à des fins de négociation, le Groupe est susceptible de choisir de manière irrévocable de présenter les modifications apportées par la suite à la juste valeur dans les autres éléments du résultat global (« OCI »). Elle prend cette décision en fonction de chaque investissement. Le montant figurant dans les OCI ne sera par la suite pas porté au compte de résultat lors de sa cession ou de sa décomptabilisation, mais le Groupe est susceptible de transférer le bénéfice ou la perte cumulé(e) vers le résultat non distribué ou vers les fonds propres.

En outre, lors de la comptabilisation initiale, le Groupe est susceptible de désigner de manière irrévocable un actif financier qui satisfait aux exigences selon lesquelles il doit être évalué au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou à la juste valeur par résultat si cela permet de supprimer ou de minimiser considérablement une incohérence comptable qui serait survenue en procédant autrement.

Par ailleurs, le Groupe désigne des passifs financiers à leur juste valeur par résultat lorsque :

- Les actifs ou passifs sont gérés, calculés et communiqués en interne à leur juste valeur.
- Cette désignation permet de supprimer ou de minimiser considérablement une incohérence comptable qui serait survenue en procédant autrement.
- L'actif ou le passif contient un dérivé intégré modifiant considérablement les flux de trésorerie qui seraient requis à un autre titre en vertu du contrat.

Évaluation du modèle commercial

Le Groupe évalue l'objectif d'un modèle commercial dans lequel un actif est détenu dans un portefeuille car cette méthode est celle qui tient le mieux compte de la façon dont l'activité est gérée et dont les informations sont communiquées à la direction. Parmi les informations prises en compte figurent les suivantes :

- les politiques et objectifs déclarés concernant le portefeuille, et l'application desdites politiques. Plus particulièrement, il convient de déterminer si la stratégie de la direction est axée sur l'acquisition de produit d'intérêt contractuel, sur le maintien d'un taux d'intérêt précis, sur l'adéquation entre la durée des actifs financiers et celle des passifs qui financent lesdits actifs ou sur la réalisation de flux de trésorerie grâce à la vente d'actifs ;
- la façon dont la performance du portefeuille est évaluée et signalée à la direction du Groupe ;
- les risques affectant la performance du modèle commercial (et des actifs financiers qui y sont détenus) et la façon dont ces risques sont gérés ;
- la façon dont les managers de l'entreprise sont rémunérés, par exemple, si leur rémunération repose sur la juste valeur de actifs gérés ou sur les flux de trésorerie contractuels perçus ; et
- la fréquence et le volume des ventes au cours des périodes précédentes, le moment auquel elles ont lieu, les raisons les justifiant et les attentes de la Banque à l'égard de l'activité de vente future. Cependant, les informations au sujet de l'activité de vente ne sont pas prises en compte de manière isolée mais s'inscrivent dans une analyse globale de la façon dont l'objectif affiché du Groupe consistant à gérer les actifs financiers est atteint et de la façon dont les flux de trésorerie sont réalisés.

Les actifs financiers qui sont détenus à des fins de négociation ou gérés, et dont le rendement est évalué à la juste valeur sont évalués à leur juste valeur par résultat car ils ne sont pas détenus pour percevoir des flux de trésorerie contractuels, ni

pour simultanément percevoir des flux de trésorerie contractuels et vendre des actifs financiers.

Détermination du fait que les flux de trésorerie contractuels constituent ou non uniquement des paiements du principal et des intérêts

Aux fins de cette détermination, le terme « principal » se définit comme la juste valeur de l'actif financier lors de la comptabilisation initiale.

Le terme « intérêts » désigne la contrepartie de la valeur temps de l'argent et du risque de crédit associé au montant du principal exigible au cours d'une durée donnée, et d'autres risques et coûts fondamentaux liés aux prêts (par exemple, le risque de liquidité et les frais administratifs), ainsi que la marge bénéficiaire.

En déterminant si les flux de trésorerie contractuels constituent ou non uniquement des paiements du principal et des intérêts, le Groupe tient compte des conditions contractuelles de l'instrument. Cette méthode implique de déterminer si l'actif financier contient une condition contractuelle susceptible de modifier le montant des flux de trésorerie contractuels ou le calendrier de leur paiement, de sorte à ne pas satisfaire à cette condition. En procédant à cette détermination, la le Groupe tient compte de ce qui suit :

- les événements imprévus susceptibles de modifier le montant des flux de trésorerie et le calendrier de leur paiement ;
- les caractéristiques de l'effet de levier ;
- les conditions de remboursement anticipé et d'extension ;
- les conditions limitant le droit du Groupe à des flux de trésorerie à partir d'actifs précis (par exemple, accords de gestion d'actifs sans recours) ; et
- les caractéristiques qui modifient la contrepartie de la valeur temps de l'argent (par exemple, le rajustement période de taux d'intérêt).

Reclassement des actifs et passifs financiers

Les actifs financiers ne sont pas reclassés suite à leur comptabilisation initiale, sauf au

cours de la période intervenant après que le Groupe a modifié son modèle commercial afin de gérer les actifs financiers. Les passifs financiers ne sont pas reclassés.

Modifications des actifs et passifs financiers

Actifs financiers

Si les conditions d'un actif financier sont modifiées, le Groupe détermine si les flux de trésorerie dudit actif modifié diffèrent considérablement. Si les flux de trésorerie diffèrent considérablement, les droits contractuels à des flux de trésorerie issus de l'actif financier d'origine sont réputés avoir expiré. Dans une telle situation, l'actif financier d'origine est décomptabilisé et un nouvel actif financier est comptabilisé à sa juste valeur. Tous coûts ou frais engagés dans le cadre de cette modification sont comptabilisés en résultat lors de la décomptabilisation.

Si les flux de trésorerie de l'actif modifié ne diffèrent pas considérablement, la modification n'entraîne pas la décomptabilisation de l'actif financier. Dans ce cas, le Groupe calcule à nouveau la valeur comptable brute de l'actif financier en utilisant le taux d'intérêt effectif initial, et comptabilise toute différence entre ledit montant à nouveau calculé et la valeur comptable brute existante à titre de modification du bénéfice ou de la perte dans le compte de résultat. Tous coûts ou frais engagés dans le cadre de la modification ajustent la valeur comptable de l'actif financier modifié, et sont amortis au cours de la durée restante de ce dernier

Passifs financiers

Le Groupe a décomptabilisé un passif financier lorsque ses conditions ont été modifiées et que les flux de trésorerie du passif modifié diffèrent considérablement. Dans une telle situation, un nouveau passif financier reposant sur les conditions modifiées est comptabilisé à sa juste valeur. La différence entre le passif financier arrivé à expiration et le nouveau passif financier dont les conditions ont été modifiées est comptabilisée en résultat.

Lorsque les flux de trésorerie du passif financier modifié ne diffèrent

pas considérablement, la modification n'entraîne pas la décomptabilisation du passif financier et toute différence est comptabilisée en résultat (ce qui est conforme au principe comptable selon lequel la modification d'un actif financier n'entraîne aucune décomptabilisation).

Compensation des actifs financiers

Les actifs et passifs financiers sont compensés et le montant net inscrit dans l'état de la situation financière si le Groupe dispose d'un droit légal actuellement opposable de compenser les montants comptabilisés ou a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Les actifs et passifs financiers sont présentés en montants bruts.

Les produits et charges sont présentés en montants nets lorsque les normes comptables l'autorisent, ou sont comptabilisés en bénéfices et pertes résultant d'opérations semblables du Groupe, notamment dans le cadre de son activité commerciale.

Décomptabilisation des actifs et passifs financiers

Actifs financiers

Le Groupe décomptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie d'un actif expirent, ou lorsqu'il transfère les droits de percevoir les flux de trésorerie contractuels dans le cadre d'une transaction au titre de laquelle la quasi-totalité des risques et avantages liés à la propriété des actifs financiers sont transférés ou au titre de laquelle le Groupe ne transfère pas ni ne conserve la quasi-totalité des risques et avantages liés à la propriété et ne conserve pas le contrôle de l'actif financier. Tout intérêt à l'égard d'actifs financiers transférés éligibles à une décomptabilisation et qui a été créé ou conservé par le Groupe est comptabilisé à titre d'actif ou de passif distinct dans l'état de la situation financière.

Lors de la décomptabilisation d'un actif financier, la différence entre la valeur comptable de l'actif (ou la valeur comptable attribuée à la partie de l'actif qui a été transférée) et la somme de (i)

la contrepartie perçue (notamment tout nouvel actif obtenu moins tout nouveau passif assumé) et (ii) tout bénéfice ou toute perte cumulé(e) qui a été comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global est comptabilisée en résultat. Tout intérêt à l'égard d'actifs financiers transférés éligibles à une décomptabilisation et qui a été créé ou conservé par le Groupe est comptabilisé à titre d'actif ou de passif distinct.

Passifs financiers

Un passif financier est décomptabilisé lorsque l'obligation liée au passif est acquittée, annulée ou expire. Si un passif financier existant est remplacé par un autre provenant du même prêteur à des conditions sensiblement différentes, ou si les conditions d'un passif existant sont considérablement modifiées, ce remplacement ou ces modifications donne(nt) lieu à la décomptabilisation du passif initial et à la comptabilisation d'un nouveau passif. L'écart entre les différentes valeurs comptables de chacun de ces passifs est comptabilisé en résultat

Instruments financiers dérivés

Le Groupe recourt à des instruments dérivés pour gérer son exposition aux risques de taux d'intérêt et de change, notamment les expositions découlant d'opérations prévues hautement probables et d'engagements fermes. Le Groupe a mis un terme à sa comptabilité de couverture à compter du 1er janvier 2017.

Le Groupe conclut des swaps de taux d'intérêt et des swaps de devises pour couvrir son exposition aux variations de la juste valeur et des flux de trésorerie liées à l'évolution des taux de change et d'intérêt du marché sur ses actifs et passifs. Les dérivés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur à la date de signature du contrat et sont ensuite évalués à leur juste valeur à la date de clôture de chaque exercice. Les profits ou pertes dégagé(e)s sont immédiatement comptabilisé(e)s en résultat. Les dérivés ayant une juste valeur positive sont comptabilisés comme des actifs financiers. À l'inverse, les dérivés ayant une juste valeur négative sont comptabilisés comme des passifs financiers.

Pertes de crédit attendues

Le Groupe comptabilise les indemnités pour pertes de crédit attendues sur les instruments financiers suivants qui ne sont pas calculés à leur juste valeur par résultat :

- actifs financiers étant des titres de créance ;
- autres actifs et créances commerciales ;
- garantie financière et contrats de lettre de crédit émis ; et
- engagements de prêt émis.

Aucune dépréciation n'est comptabilisée sur les investissements de capital.

Le Groupe calcule les indemnités pour pertes à un montant égal aux pertes de crédit attendues à vie, sauf pour les éléments suivants qui sont calculés au montant égal aux pertes de crédit attendues sur 12 mois :

- titres de placement qui sont déterminés comme présentant un faible risque de crédit à la date de publication ; et
- autres instruments financiers (différents des autres créances) à l'égard desquels le risque de crédit n'a pas considérablement augmenté depuis la comptabilisation initiale.

Les indemnités pour pertes à l'égard des autres actifs et créances sont toujours calculées à un montant égal aux pertes de crédit attendues à vie.

Les pertes de crédit attendues sur 12 mois représentent la partie de pertes de crédit attendues résultant de cas de défaut à l'égard d'un instrument financier qui s'avèrent possibles dans les 12 mois qui suivent la date de publication.

Les pertes de crédit attendues à vie sont les pertes de crédit découlant d'éventuels cas de défaut au cours de la durée de vie attendue d'un instrument financier.

Calcul des pertes de crédit attendues

Les pertes de crédit attendues sont une estimation des pertes de crédit pondérée par la probabilité. Elles sont calculées comme suit :

- actifs financiers qui ne présentent pas de risque de crédit à la date de clôture :

comme la valeur actuelle de tous les déficits de trésorerie (c'est-à-dire la différence entre les flux de trésorerie dus au Groupe conformément au contrat et les flux de trésorerie que le Groupe s'attend à recevoir) ;

- actifs financiers à l'égard desquels le crédit a été déprécié à la date de publication : à titre de différence entre la valeur comptable brute et la valeur actuelle des futurs flux de trésorerie estimés ;
- engagements de prêt non utilisés : comme la valeur actuelle de la différence entre les flux de trésorerie contractuels dus au Groupe si l'engagement est utilisé et les flux de trésorerie que le Groupe s'attend à recevoir ; et
- contrats de garantie financière : les paiements qu'il est prévu d'effectuer pour rembourser le détenteur, moins tout montant que le Groupe espère récupérer auprès du détenteur, du débiteur ou d'une quelconque autre partie.

L'IFRS 9 prévoit un modèle de dépréciation en trois étapes qui repose sur les modifications apportées au risque de crédit depuis la comptabilisation initiale. Ce modèle en trois étapes est décrit ci-dessous :

Étape 1 - Instruments financiers n'ayant pas connu d'augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale ou présentant un risque de crédit faible à la date de déclaration. Les pertes de crédit attendues des instruments financiers au titre de l'étape 1 se font sur 12 mois.

Étape 2 - Instruments financiers qui ont fait l'objet d'une augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale (sauf s'ils présentent un faible risque de crédit à la date de déclaration), mais sans preuve de dépréciation objective. Les pertes de crédit attendues (ECL) des instruments financiers de stade 2 sont calculées sur la durée de vie de ces instruments.

Étape 3 - Instruments financiers montrant des preuves de dépréciation objectives à la date de déclaration et les actifs acquis

ou créés et montrant une dépréciation du crédit. Les instruments financiers compris dans ce stade sont considérés comme non productifs. Les pertes de crédit attendues (ECL) des instruments financiers de stade 3 sont calculées sur la durée de vie de ces instruments.

Défaut

Le Groupe considérera qu'un actif financier est en défaut lorsque :

- il est improbable que l'emprunteur honore intégralement les obligations de crédit qui lui incombent envers le Groupe, sans que celui-ci dispose d'un quelconque recours, notamment en constituant une sûreté (le cas échéant) ; ou
- le remboursement par l'emprunteur connaît un retard de 90 jours ou plus sur toute obligation de crédit envers le Groupe.

Pour déterminer si l'emprunteur est en défaut, le Groupe tiendra compte de différents indicateurs, qui sont :

- qualitatifs : par exemple, la violation d'engagements qui est réputée constituer un cas de défaut ;
- quantitatifs : par exemple, un retard de paiement depuis 90 jours ou le non-paiement d'une autre obligation qui incombe au même émetteur envers le Groupe ; et
- fondés sur des preuves objectives internes et externes de dépréciation. Les données permettant de déterminer si un instrument financier est en défaut ou non et l'importance de cette situation sont susceptibles d'évoluer au fil du temps afin de tenir compte des changements de situation.

Augmentation significative du risque de crédit

Le Groupe a établi un cadre qui tient compte des indicateurs qualitatifs, quantitatifs et de « précaution » (présomption de 30 jours de retard de paiement) afin de déterminer si le risque de crédit sur un instrument financier donné a considérablement augmenté depuis la comptabilisation initiale. Ce cadre est conforme au processus interne de gestion du risque de crédit du Groupe.

Les critères servant à déterminer si le risque de crédit a considérablement augmenté dépendra du portefeuille et inclura une mesure de précaution fondée sur un défaut de paiement.

En déterminant si le risque de crédit (c'est-à-dire le risque de défaut) sur un instrument financier a considérablement augmenté depuis la comptabilisation initiale, le Groupe tiendra compte d'informations raisonnables et justifiables qui sont pertinentes et disponibles sans devoir y investir un coût ou un effort déraisonnable, notamment des informations et une analyse à la fois quantitatives et qualitatives qui reposent sur l'expérience du Groupe dans le passé, l'évaluation du crédit par des spécialistes et des informations prospectives.

Le Groupe déterminera principalement si une augmentation significative du risque de crédit s'est produite à l'égard d'une exposition conformément à ses critères de classement dans les différents stades en comparant :

- le risque de défaut sur l'exposition à la date de publication au
- risque de défaut sur l'exposition à la date de la comptabilisation initiale.

Le Groupe applique différentes variations de crans pour chaque notation afin de démontrer une augmentation significative du risque de crédit. De manière générale, les débiteurs ayant reçu une notation de crédit plus élevée exigeraient une rétrogradation de plus de crans afin de prouver l'augmentation significative du risque de crédit, par rapport aux débiteurs ayant reçu une note de crédit plus faible.

De même, le Groupe suivra les modifications apportées aux notations externes d'instruments financiers pour déterminer si une augmentation significative du risque de crédit a eu lieu. Le fait qu'une augmentation significative du risque de crédit peut être démontrée dépend de la notation attribuée lors de la comptabilisation initiale et de l'étendue des variations (nombre de crans de rétrogradation) à la date de déclaration.

En outre, le Groupe a recours à l'indicateur de précaution (également connu sous le nom « présomption de 30 jours de retard

de paiement ») afin de déterminer si une augmentation significative du risque de crédit a eu lieu. Le fait qu'une augmentation significative du risque de crédit peut être démontrée dépendra du nombre de jours pendant lesquels les paiements contractuels accusent du retard.

Du point de vue qualitatif, le Groupe envisagera un large éventail de critères qualitatifs pour le classement dans les différents stades, tant à titre individuel qu'à titre collectif, en s'appuyant sur les recommandations de la norme IFRS 9 et sur divers autres facteurs. Dans une telle situation, la Banque tiendra compte de l'évolution réelle ou attendue de l'environnement réglementaire, macroéconomique ou technologique de l'emprunteur à la date de déclaration, entraînant un changement significatif de la capacité de l'emprunteur à honorer ses obligations par rapport à la date de création ; éventualité d'un délai de grâce ou d'une restructuration en raison de difficultés financières ; indication que le remboursement intégral des intérêts et du capital nécessitera la réalisation de garanties ou d'autres formes de soutien ; baisse significative du chiffre d'affaires ou de la rentabilité du débiteur à la date de déclaration, ce qui pourrait entraîner un changement significatif de sa capacité à honorer ses obligations par rapport à la date de création ; éventualité d'un délai de grâce ou d'une restructuration en raison de difficultés financières, etc.

Évaluation individuelle ou collective des augmentations significatives du risque de crédit

Les exigences de dépréciation contenues dans la norme IFRS 9 visent à comptabiliser les pertes de crédit attendues à vie pour tous les instruments financiers à l'égard desquels le risque de crédit a considérablement augmenté depuis la comptabilisation initiale – que l'évaluation soit réalisée à titre individuel ou collectif. Pour certains instruments, une augmentation significative du risque de crédit peut sembler évidente sur un instrument individuel avant que le paiement de ce dernier n'accuse du retard. Dans une telle situation, la détermination du fait qu'il y a eu ou non une augmentation significative du risque

de crédit se fait à titre individuel.

Pour certains autres instruments, une augmentation significative du risque de crédit peut ne pas sembler évidente sur un instrument individuel avant que le paiement de ce dernier n'accuse du retard. Ce pourrait par exemple être le cas si peu d'informations ou des informations non actualisées sont habituellement obtenues et vérifiées sur un instrument individuel jusqu'à ce qu'un client viole les conditions contractuelles. Dans une telle situation, la détermination du fait qu'il y a eu ou non une augmentation significative du risque de crédit à titre individuel n'illustrerait pas fidèlement les modifications apportées au risque de crédit depuis la comptabilisation initiale, et par conséquent, si davantage d'informations prospectives sont disponibles à titre collectif, une entité effectue la détermination à titre collectif.

Pour déterminer s'il y a eu ou non des augmentations significatives du risque de crédit à titre collectif, le Groupe regroupe les instruments financiers en fonction de caractéristiques du risque de crédit communes, parmi lesquelles peut figurer l'un quelconque des exemples suivants de caractéristiques du risque de crédit communes :

- le type d'instrument ;
- les notations du risque de crédit ;
- le type de garantie ;
- la date de création ;
- la durée restante jusqu'à l'échéance
- le secteur ;
- l'emplacement géographique de l'emprunteur ; et
- la valeur de la garantie relative à l'actif financier si elle a une incidence sur la probabilité de défaut (PD) (par exemple, le ratio prêt-valeur
- pour les prêts sans recours sur certains territoires).

Le Groupe est susceptible de modifier le groupement des instruments financiers à des fins d'évaluation collective au fur et à mesure que de nouvelles informations deviennent disponibles.

Actifs financiers restructurés

Les conditions contractuelles d'un prêt peuvent être modifiées pour un certain nombre de raisons, notamment l'évolution des conditions du marché, la fidélisation des clients et d'autres facteurs n'ayant pas trait à la détérioration actuelle ou potentielle du crédit du client. Un prêt existant dont les conditions ont été modifiées peut être décomptabilisé et le prêt renégocié comptabilisé comme nouveau prêt à sa juste valeur.

En vertu de l'IFRS 9, lorsque les conditions d'un actif financier sont modifiées et que cette modification n'entraîne aucune décomptabilisation, il convient, afin de déterminer si le risque de crédit auquel est exposé l'actif a considérablement augmenté ou non, d'établir une comparaison entre :

- le risque de défaut à la date de déclaration en vertu des conditions modifiées ; et
- le risque de défaut à la date de comptabilisation initiale ainsi que les conditions contractuelles initiales.

Si les conditions d'un actif financier sont renégociées ou modifiées ou qu'un actif financier existant est décomptabilisé puis remplacé par un nouvel actif en raison des difficultés financières de l'emprunteur, l'actif modifié est considéré comme un nouvel actif financier. Par conséquent, la date de modification correspond à la date de comptabilisation initiale afin de calculer la dépréciation. Afin de déterminer si le risque de crédit auquel est exposé l'actif a considérablement augmenté ou non, il convient d'établir une comparaison entre :

- le risque de défaut à la date de déclaration en vertu des conditions modifiées ; et
- le risque de défaut selon les données disponibles à la date de comptabilisation initiale (soit la date de modification) ainsi que les conditions modifiées.

Cependant, dans certaines situations exceptionnelles, après une modification entraînant une décomptabilisation de l'actif financier initial, il peut être prouvé que l'actif financier modifié a fait l'objet d'une dépréciation du crédit lors de la comptabilisation initiale, et ainsi,

l'actif financier doit être comptabilisé à titre d'actif financier ayant fait l'objet d'une dépréciation du crédit. Cette situation peut par exemple se produire lorsqu'une modification importante apportée à un actif douteux entraîne la décomptabilisation de l'actif financier initial. Dans une telle situation, le Groupe considère les nouveaux actifs résultant de la modification comme faisant l'objet d'une dépréciation du crédit à la date de modification (soit la date de comptabilisation initiale).

Actifs financiers faisant l'objet d'une dépréciation du crédit

À chaque date de déclaration, le Groupe détermine si les actifs financiers comptabilisés au coût amorti et les actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global font l'objet d'une dépréciation du crédit. Un actif financier « fait l'objet d'une dépréciation du crédit » lorsqu'une ou plusieurs situation(s) ayant une incidence négative sur les futurs flux de trésorerie estimés de l'actif financier s'est/se sont produite(s).

Afin de prouver qu'un actif financier fait l'objet d'une dépréciation du crédit, il convient de démontrer les données observables suivantes :

- de grandes difficultés financières de l'emprunteur ou de l'émetteur ;
- une violation de contrat telle qu'un défaut ou retard de paiement ;
- la restructuration d'un prêt ou d'une avance par le Groupe selon les conditions que celui-ci n'envisagerait pas dans une autre situation ;
- la probabilité que l'emprunteur entre en liquidation ou fasse l'objet d'une autre restructuration financière
- la disparition d'un marché actif pour un titre du fait de difficultés financières.

Un prêt qui a été renégocié en raison d'une détérioration de la situation de l'emprunteur est habituellement considéré comme faisant l'objet d'une dépréciation du crédit, à moins qu'il ne soit prouvé que le risque de ne pas percevoir de flux de trésorerie contractuels a considérablement diminué, et à moins qu'il n'y ait pas d'autre

indicateur de dépréciation. En outre, un prêt consenti dans le domaine de la vente au détail et qui est en souffrance depuis au moins 90 jours est considéré comme déprécié. En déterminant si un investissement dans un titre de créance sous-national/d'entreprise fait l'objet d'une dépréciation du crédit, le Groupe tient compte des facteurs suivants :

- L'évaluation de la solvabilité par le marché telle qu'illustrée dans les rendements obligataires ;
- Les évaluations de la solvabilité par les agences de notation ;
- La situation financière actuelle de l'émetteur sous-national/de l'entreprise émettrice ;
- Les mécanismes mis en place afin d'apporter l'aide nécessaire (de la part du gouvernement central), ainsi que l'intention de recourir à ces mécanismes, comme en témoignent les déclarations publiques formulées par les gouvernements/l'entreprise émettrice et sous réserve de leur disponibilité.

Présentation des indemnités pour pertes de crédit attendues dans l'état de la situation financière

Les indemnités pour pertes de crédit attendus sont présentées ainsi dans l'état de la situation financière :

- actifs financiers calculés au coût amorti : en déduction de la valeur comptable brute des actifs ;
- engagements de prêt et contrats de garantie financière, à titre de provision ;
- lorsqu'un instrument financier comprend un composant utilisé et un autre inutilisé, et que Groupe ne peut identifier les pertes de crédit attendues sur le composant d'engagement de prêt séparément de celles attendues sur le composant utilisé, le Groupe présente une indemnité pour pertes mixte à l'égard des deux composants. Le montant mixte est présenté en déduction de la valeur comptable brute du composant utilisé. Tout excédent d'indemnité pour pertes sur le montant brut du composant utilisé est présenté à titre de provision ; et

Radiation

Les prêts et titres de créance sont radiés (partiellement ou totalement) lorsque l'on ne peut s'attendre raisonnablement à un recouvrement. C'est en général le cas lorsque le Groupe détermine que l'emprunteur ne dispose pas d'actifs ou de sources de revenus susceptibles de générer des flux de trésorerie suffisants afin de rembourser les montants faisant l'objet de la radiation, et ceci est considéré comme une situation de décomptabilisation. Cependant, les actifs financiers qui sont radiés font toujours l'objet de mesures d'application afin qu'ils se conforment aux procédures du Groupe visant à récupérer les montants exigibles.

Garanties financières, lettres de crédit et engagements de prêt

Les garanties financières et les lettres de crédit sont des contrats qui imposent au Groupe d'effectuer des paiements spécifiques en remboursement d'une perte subie par le détenteur suite à la défaillance d'un emprunteur donné lors de l'exigibilité du paiement, conformément aux conditions d'un titre de créance. Les « engagements de prêt » sont des engagements fermes à fournir un crédit en vertu de conditions prédéterminées. Ces garanties financières sont octroyées aux Banques, établissements financiers et autres organismes pour le compte de clients afin de garantir des prêts et d'autres facilités bancaires.

Les garanties financières et lettres de crédit émises ou les engagements d'octroi d'un prêt à un taux d'intérêt inférieur au marché sont initialement évalués à leur juste valeur. Par la suite, ils sont évalués au montant le plus élevé des indemnités pour pertes déterminées conformément à la norme IFRS 9, et au montant initialement comptabilisé diminué, le cas échéant, du montant cumulé des produits comptabilisés conformément aux principes de la norme IFRS 15. Les autres engagements de prêt émis sont évalués à la somme (i) des indemnités pour pertes déterminées conformément à la norme IFRS 9 et (ii) du montant des commissions perçues, diminué, si

l'engagement n'est pas susceptible de donner lieu à des modalités de prêt spécifiques, du montant cumulé des produits comptabilisés. Les politiques de décomptabilisation s'appliquent aux engagements de prêt émis et détenus.

S'agissant des engagements de prêt, le Groupe comptabilise l'indemnité pour pertes conformément aux exigences de dépréciation concernant les pertes sur crédit attendues. Les passifs résultant de garanties financières et des engagements de prêt sont compris dans les provisions.

Couvertures de juste valeur

Concernant les couvertures de la juste valeur désignées et répondant aux critères, la variation cumulée de la juste valeur d'un instrument dérivé de couverture est comptabilisée dans les autres produits du compte de résultat. Par ailleurs, la variation cumulée de la juste valeur de l'élément couvert attribuable au risque couvert est intégrée à la valeur comptable de l'élément couvert dans l'état de la situation financière et est également comptabilisée dans les autres produits du compte de résultat.

Couvertures de flux de trésorerie

Si un instrument de couverture arrive à échéance, est vendu, résilié ou exercé, ou si la couverture ne remplit plus les critères de la comptabilité de couverture, tous les profits ou pertes cumulé(e)s alors comptabilisé(e)s dans les autres éléments du résultat global restent enregistré(e)s séparément en capitaux propres, et sont transféré(e)s vers le compte de résultat une fois l'opération couverte prévue réalisée.

Intérêts créditeurs et débiteurs

Pour tous les instruments financiers évalués au coût amorti, les intérêts créditeurs ou débiteurs sont comptabilisés au taux d'intérêt effectif, qui actualise exactement les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs sur la durée de vie prévue de l'instrument financier ou, selon le cas, sur une période plus courte de

manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif ou du passif financier. La valeur comptable de l'actif ou du passif financier est ajustée si le Groupe modifie ses estimations de décaissements ou d'encaissements. La valeur comptable ajustée est calculée en fonction du taux d'intérêt effectif initial et la variation de la valeur comptable est comptabilisée comme intérêts créditeurs ou débiteurs.

Garanties financières

Les contrats de garantie financière sont des contrats qui imposent à l'émetteur d'effectuer des paiements spécifiques en remboursement d'une perte subie par le détenteur suite à la défaillance d'un emprunteur donné lors de l'exigibilité du paiement, conformément aux conditions d'un titre de créance. Ces garanties financières sont octroyées aux Groupes, établissements financiers et autres organismes pour le compte de clients afin de garantir des prêts et d'autres facilités bancaires. Les garanties financières sont initialement comptabilisées dans les états financiers à leur juste valeur à la date à laquelle la garantie est donnée, compte tenu des coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'émission de la garantie. Suite à la comptabilisation initiale, les passifs du Groupe au titre de ces garanties sont comptabilisés à la valeur initiale la plus élevée, moins l'amortissement calculé de manière à comptabiliser dans le compte de résultat et les autres éléments du résultat global les commissions perçues selon une base linéaire sur la durée de la garantie et la meilleure estimation des dépenses requises pour régler toute obligation financière en résultant à la date de clôture. Ces estimations reposent sur les antécédents d'opérations similaires et sur l'historique des pertes ainsi que sur le discernement de la direction. Toute augmentation du passif liée aux garanties est comptabilisée dans le compte de résultat.

2.4 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent les billets et pièces disponibles, les soldes illimités détenus auprès de Banques centrales et les actifs

financiers extrêmement liquides d'une échéance initiale de trois mois ou moins à compter de la date d'acquisition, qui sont exposés à un risque significatif que leur juste valeur varie, et que le Groupe utilise afin d'honorer ses engagements à court terme. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont comptabilisés au coût amorti dans l'état de la situation financière.

2.5 CALCUL DE LA JUSTE VALEUR

Le Groupe évalue les instruments financiers, tels que les dérivés, et les actifs non financiers, tels que les terrains et bâtiments, à leur juste valeur à la date de clôture de l'exercice. Les justes valeurs des instruments financiers évalués au coût amorti sont présentées à la note 4. La juste valeur correspond au prix auquel un actif pourrait être vendu ou un passif transféré dans le cadre d'une opération ordonnée entre des acteurs du marché à la date de calcul. Le calcul de la juste valeur repose sur la supposition que la transaction consistant à vendre l'actif ou à transférer le passif se déroule : sur le marché principal correspondant à l'actif ou au passif, ou en l'absence de marché principal, sur le marché le plus avantageux pour l'actif ou le passif. Le Groupe doit avoir accès au marché principal ou au marché le plus avantageux.

Le calcul de la juste valeur d'un actif non financier inclut la capacité d'un acteur du marché à générer des avantages économiques en utilisant l'actif de façon optimale ou en le vendant à un autre acteur du marché qui l'utiliserait de façon optimale.

Dans la mesure du possible, le Groupe calcule la juste valeur d'un instrument en utilisant le prix annoncé pour cet instrument sur un marché actif. Un marché est considéré comme actif si les transactions impliquant l'actif ou le passif ont lieu à une fréquence suffisante et dans un volume suffisant afin de communiquer en permanence des informations sur les prix.

Si aucun prix n'est proposé sur un marché actif, le Groupe a recours à des techniques d'évaluation qui maximisent l'utilisation de données observables pertinentes et minimisent l'utilisation de

données non observables. La technique d'évaluation choisie intègre l'ensemble des facteurs dont les acteurs du marché tiendraient compte afin de définir le prix d'une transaction.

Tous les actifs et passifs pour lesquels la juste valeur est évaluée ou présentée dans les états financiers sont classés dans la hiérarchie de la juste valeur, décrite à la note 4, Juste valeur des actifs et passifs.

2.6 TITRES DE CRÉANCE EN CIRCULATION

Les titres de créance en circulation constituent l'une des sources de financement par emprunt du Groupe. Les titres de créance sont initialement calculés à leur juste valeur majorée des coûts de transaction marginaux directs et sont ensuite calculés au coût amorti par le biais de la méthode du taux d'intérêt effectif.

2.7 PRODUITS DES HONORAIRES ET COMMISSIONS

À moins qu'ils ne soient compris dans le calcul du taux d'intérêt effectif, les honoraires et commissions sont en général comptabilisés lorsque le Groupe satisfait à l'obligation d'exécution visée dans le contrat en fournissant le service promis à un client. Les frais ou les éléments de frais liés à la performance (par exemple les services de conseil en investissement, y compris notamment, l'évaluation des solutions de financement, la restructuration de dettes, etc.) sont comptabilisés lorsque les critères de performance sont remplis conformément aux conditions applicables à l'engagement.

2.8 AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Les autres produits d'exploitation se composent principalement des produits locatifs qui sont comptabilisés selon une base linéaire durant les périodes de location des contrats en cours. Cela inclut également les recouvrements de crédits antérieurement inscrits au compte des pertes.

2.9 CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation sont comptabilisées selon la méthode de la

comptabilité d'engagement.

2.10 DIVIDENDES DES ACTIONS ORDINAIRES

Les dividendes des actions ordinaires sont comptabilisés au passif et déduits des capitaux propres lorsqu'ils sont approuvés par les actionnaires du Groupe. Les dividendes versés au titre de l'exercice ayant été approuvés après la date de clôture de l'exercice sont présentés comme un événement ne donnant pas lieu à des ajustements.

2.11 DEVICES ÉTRANGÈRES

Les opérations libellées en devises étrangères sont initialement comptabilisées au cours au comptant de leur monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de l'opération. À la date de clôture de l'exercice, les soldes des actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis aux taux de change en vigueur à cette date. Tout profit ou toute perte résultant de la conversion est comptabilisé(e) en résultat dans le compte de résultat et dans l'état du résultat global.

Les éléments non monétaires évalués sur la base du coût historique dans une devise étrangère sont convertis au moyen du taux de change à la date de l'opération initiale et ne font pas l'objet d'un retraitement par la suite. Les éléments non monétaires évalués à leur juste valeur dans une devise étrangère sont convertis au moyen des taux de change à la date de détermination de la juste valeur. Les profits ou les pertes de change sur les éléments non monétaires évalués à leur juste valeur sont comptabilisé(e)s de la même manière que les profits ou pertes résultant de la variation de la juste valeur de l'élément (c.-à-d. que les écarts de conversion des éléments dont les profits ou les pertes de juste valeur sont respectivement comptabilisé(e)s dans les « autres éléments du résultat global » ou en résultat sont également comptabilisés dans les « autres éléments du résultat global » ou en résultat).

2.12.1 Immobilisations corporelles

Les véhicules motorisés, les meubles

et les équipements, les ordinateurs et les améliorations des biens locatifs sont comptabilisés au coût, hors coûts d'entretien courant, minoré de la dépréciation cumulée et la dépréciation cumulée de valeur. Le coût inclut les dépenses directement attribuables à l'acquisition des actifs. Les coûts de réparation et de maintenance sont comptabilisés en résultat lorsqu'ils sont engagés. Les droits d'utilisation sont évalués en fonction de la durée de vie ou de la durée de location la plus courte.

L'amortissement des immobilisations corporelles et biens détenus en vertu de contrats de location est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels estimés pour amortir la valeur comptable des actifs sur leur durée de vie utile estimée, comme suit :

Bâtiments	20 ans
Véhicules motorisés	5 ans
Meubles et équipements	4 ans
Ordinateurs	3 ans

Les véhicules motorisés, les meubles et les équipements, les ordinateurs et les améliorations des biens locatifs sont régulièrement soumis à un test de dépréciation.

Les véhicules motorisés, les meubles et les équipements, les ordinateurs et les améliorations des biens locatifs sont décomptabilisés en cas de cession ou si plus aucun avantage économique n'est attendu de l'utilisation continue de l'actif. Tout profit ou toute perte découlant de la décomptabilisation de l'actif (correspondant à la différence entre le produit net de la cession et la valeur comptable de l'actif) est intégré(e) au résultat sur l'exercice au cours duquel l'actif a été décomptabilisé.

Les valeurs résiduelles, les durées de vie utile et les méthodes d'amortissement des actifs sont examinées à chaque date de clôture de l'exercice et ajustées de façon prospective, le cas échéant. Les principales estimations et hypothèses sont détaillées à la note 6.

Le terrain et le bâtiment du Siège social sont évalués à leur juste valeur minorée de l'amortissement cumulé des bâtiments et des pertes de dépréciation comptabilisés à la date de réévaluation.

Les évaluations sont réalisées par un actuaire indépendant à la date de clôture de l'exercice pour garantir que la juste valeur d'un actif réévalué ne diffère pas sensiblement de sa valeur comptable.

2.12.2 Actifs incorporels

Un actif incorporel n'est comptabilisé que si son coût peut être évalué de manière fiable et qu'il est probable que les avantages économiques futurs attendus lui étant imputables affectent le Groupe. Les actifs incorporels acquis séparément sont évalués à leur coût lors de la comptabilisation initiale. À la suite de la comptabilisation initiale, les actifs incorporels sont reportés à leur coût, diminué de l'amortissement cumulé et de toute perte pour dépréciation cumulée.

Les durées de vie utiles des actifs incorporels sont évaluées en tant que « définies » ou « indéfinies ». Les actifs incorporels ayant des durées de vie définies sont amortis sur la durée de vie économique utile. La période d'amortissement et la durée d'amortissement d'un actif incorporel ayant une durée de vie utile définie sont réévaluées à la fin de chaque exercice. Les évolutions de la durée de vie utile attendue ou du schéma attendu de consommation des avantages économiques futurs intégrés à l'actif sont comptabilisées en changeant la période ou la méthode d'amortissement, selon le cas, qui sont ensuite traitées comme modifications des estimations comptables.

L'amortissement est calculé à l'aide de la méthode linéaire pour rapporter le coût des actifs incorporels à leur valeur résiduelle au cours de leurs durées de vie estimée, comme suit :

Ordinateurs et logiciels	4 ans
--------------------------	-------

2.13 SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES

Les subventions gouvernementales relatives aux actifs, y compris les subventions non pécuniaires à la juste valeur, sont présentées dans l'état de la situation financière en déduisant la subvention du montant reporté de l'actif. La subvention est déduite du calcul de la valeur comptable de l'actif. La subvention est comptabilisée en résultat au cours de la durée de vie d'un actif amortissable comme charge de dépréciation réduite.

2.14 BÉNÉFICE PAR ACTION

Le bénéfice par action (BPA) de base est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant l'exercice. Le BPA dilué est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'année, augmenté du nombre moyen pondéré d'actions qui seraient émises à la conversion (warrants) de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives en actions ordinaires.

2.15 AVANTAGES DU PERSONNEL

i. Régime à cotisations définies
Le Groupe a mis en place un régime à cotisations définies approuvé par le Conseil d'Administration. Les cotisations sont comptabilisées en résultat selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Groupe n'est lié par aucune autre obligation de paiement une fois qu'il a payé les cotisations.

ii. Autres avantages à long terme
L'obligation nette du Groupe au titre des avantages à long terme du personnel correspond au montant des futurs avantages que les employés ont obtenu en contrepartie de leurs services au cours des périodes actuelles et antérieures. Ces avantages sont comptabilisés en résultat selon la méthode de la comptabilisation d'engagement.

iii. Indemnités de fin de contrat de travail
Les indemnités de fin de contrat de travail sont passées en charge à la date la plus proche entre : le moment auquel le Groupe ne peut plus retirer son offre relative à ces avantages et le moment auquel le Groupe comptabilise ces coûts dans le cadre d'une restructuration. S'il n'est pas prévu que les avantages soient intégralement réglés dans un délai de 12 mois à compter de la date de clôture, ils sont actualisés.

iv. Avantages du personnel à court terme
Les avantages du personnel à court terme sont passés en charge lorsque le service correspondant est fourni. Un passif est comptabilisé à hauteur du montant devant être versé si le Groupe a une obligation légale ou implicite de s'acquitter de ce montant compte tenu de services antérieurs fournis par le collaborateur et que cette obligation peut être estimée de manière fiable.

2.16 PROVISIONS

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation légale ou implicite en cours découlant d'événements passés, pour lesquels il est probable qu'une sortie d'avantages économiques soit nécessaire pour s'acquitter de cette obligation, et qu'une estimation fiable du montant de l'obligation peut être réalisée. Les primes des employés sont comptabilisées en tant que charges dans le compte de résultat.

L'obligation monétaire estimée pour les droits à congés annuels et primes des salariés à la date de clôture est une charge constatée d'avance.

2.17 CONTRATS DE LOCATION

Le Groupe comptabilise un droit d'utilisation et un passif de location à la date de début du contrat de location. Le droit d'utilisation est au départ évalué au coût, qui comprend le montant initial du passif de location ajusté pour tout versement de loyer effectué à la date de

début ou avant, auquel s'ajoutent tous frais directs initiaux engagés ainsi qu'une estimation des frais de démantèlement et de suppression de toute amélioration apportée aux succursales ou aux bureaux.

Le droit d'utilisation est ensuite déprécié en recourant à la méthode linéaire, de la date de début à la fin de la durée du contrat de location. En outre, le droit d'utilisation est régulièrement réduit par les pertes de dépréciations, le cas échéant, puis ajusté pour certaines réévaluations du passif de location. Le passif de location est au départ évalué à la valeur actualisée des versements de loyer qui ne sont pas payés à la date de début, escomptés au taux d'emprunt marginal du Groupe.

Le Groupe détermine son taux d'emprunt marginal en analysant ses emprunts à partir de diverses sources externes, et apporte certains ajustements pour tenir compte des durées de la location et du type d'actif loué.

ii. Parmi les paiements de loyer compris dans l'évaluation du passif de location figurent les suivants :

- paiements fixes, y compris les paiements fixes en substance ;
- paiements de loyer variables, qui dépendent d'un indice ou d'un taux, comptabilisés à l'origine au moyen de l'indice ou du taux à la date de début ;
- montants qui devraient être exigibles en vertu d'une garantie de valeur résiduelle ; et
- le prix d'exercice au titre d'une option d'achat que le Groupe est raisonnablement certain d'exercer, les paiements de loyer au cours d'une période de renouvellement facultatif si le Groupe est raisonnablement certain d'exercer une option d'extension, et les pénalités au titre de la résiliation anticipée d'un contrat de location, à moins que le Groupe ne soit raisonnablement certain de ne pas procéder à une résiliation anticipée.

Le passif de location est évalué au coût amorti en recourant à la méthode du

taux d'intérêt effectif. Il est réévalué lorsque les futurs paiements de loyer changent suite à une modification apportée à un indice ou à un taux, si une modification est apportée à l'estimation, par le Groupe, du montant qui devrait être exigible en vertu d'une garantie de valeur résiduelle, si le Groupe revient sur sa décision d'exercer une option d'achat, d'extension ou de résiliation, ou si un paiement de loyer fixe en substance est révisé.

Lorsque le passif de location est réévalué de cette manière, un ajustement est apporté en conséquence à la valeur comptable du droit d'utilisation, ou est comptabilisé à titre de profit ou de perte si la valeur comptable du droit d'utilisation a été réduite à zéro.

Le Groupe présente ses droits d'utilisation dans les « immobilisations corporelles » et les passifs de location dans les « autres passifs » dans l'état de la situation financière.

iii. Contrats de location de courte durée et locations d'actifs à faible valeur

The Group has elected not to recognise Le Groupe a choisi de ne pas comptabiliser les droits d'utilisation et les passifs locatifs pour les contrats de location d'actifs de faible valeur (définis comme des actifs de location dont la valeur de remplacement est inférieure ou égale à 5 000 USD à l'ouverture du contrat), ainsi que les baux de courte durée (définis comme des baux d'une durée inférieure ou égale à 12 mois). Le Groupe comptabilise les paiements de loyer associés à ces contrats de location à titre de dépense selon une méthode linéaire pendant la durée du contrat de location.

2.18 WARRANTS

Les produits de l'émission de warrants, déduction faite des coûts d'émission, sont portés au crédit du compte des warrants sur actions. Les warrants sur actions ne sont pas distribuables et seront transférés vers les comptes du capital social et de la prime d'émission à la date d'exercice des warrants.

2.18 Normes et interprétations nouvelles et modifiées

Plusieurs amendements et interprétations IFRS s’appliquent pour la première fois en 2021, mais n’ont pas d’impact sur les états financiers consolidés du Groupe. Le Groupe n’a adopté par anticipation aucune autre norme, interprétation ou amendement qui a été publié mais n’est pas encore entré en vigueur.

2.18.1 Normes Internationales d’Information Financière et modifications en vigueur pour la première fois en décembre 2021

Nombre	Date d’entrée en vigueur	Synthèse
Amendements à l’IFRS 9 « Instruments financiers », l’IAS 39 « Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation », l’IFRS 7 « Instruments financiers : Informations à fournir », l’IFRS 4 « Contrats d’assurance » et l’IFRS 16 « Contrats de location » - réforme du taux d’intérêt de référence (IBOR) (Phase 2)	Périodes annuelles commençant le ou après le 1er janvier 2021	Les modifications de la Phase 2 portent sur les questions soulevées par la mise en œuvre de la réforme d’un taux d’intérêt de référence, y compris le remplacement d’un indice de référence par un autre. Ces modifications n’ont pas eu d’impact sur les états financiers consolidés du Groupe mais pourraient avoir un impact sur les périodes futures si le Groupe devait procéder à des regroupements d’entreprises.
IFRS 16, « Contrats de location » Modification des concessions de loyers liées au COVID-19	Périodes annuelles commençant le ou après le 1er juin 2020	L’IASB a accordé aux preneurs (mais non aux bailleurs) un allègement sous la forme d’une dispense facultative d’évaluer si une concession de loyer liée au COVID-19 est une modification de bail, à condition que la concession remplisse certaines conditions. Les preneurs peuvent choisir de comptabiliser les concessions de loyer admissibles de la même manière que s’il ne s’agissait pas de modifications de bail. Dans de nombreux cas, cela conduira à comptabiliser la concession comme un paiement de location variable. Ces modifications n’ont pas eu d’impact sur les états financiers consolidés du Groupe mais pourraient avoir un impact sur les périodes futures si le Groupe devait procéder à des regroupements d’entreprises.
Amendements à l’IFRS 4 Contrats d’assurance - report d’IFRS 9 (émis le 25 juin 2020)	Périodes annuelles commençant le ou après le 1er juin 2020	Ces amendements reportent la date d’application de la norme IFRS 17 de deux ans au 1er janvier 2023 et modifient la date fixée de l’exemption temporaire prévue par la norme IFRS 4 d’application de la norme IFRS 9, Instruments financiers jusqu’au 1er janvier 2023.

2.18.2 Normes Internationales d’Information Financière, interprétations et modifications publiées mais non applicables

Nombre	Date d’entrée en vigueur	Synthèse
IFRS 17, « Contrats d’assurance »	Exercices commençant le ou après le 1er janvier 2023.	L’IASB a publié la norme IFRS 17 « Contrats d’assurance » et a ainsi lancé une nouvelle méthode de comptabilisation pour les assureurs. Alors que la norme actuelle, IFRS 4, permet aux assureurs d’utiliser les normes comptables locales, la norme IFRS 17 définit des règles claires et cohérentes qui amélioreront sensiblement la comparabilité des états financiers. Pour les assureurs, le passage à l’IFRS 17 aura un impact sur les états financiers et sur les indicateurs clés de performance.
	Une application anticipée est autorisée pour les entités qui appliquent l’IFRS 9, « Instruments financiers » et l’IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients », au plus tard à la date d’application initiale de l’IFRS 17.	Selon l’IFRS 17, le modèle général exige que les entités évaluent un contrat d’assurance lors de la comptabilisation initiale au total des flux de trésorerie d’exécution (comprenant les flux de trésorerie futurs estimés, un ajustement pour refléter la valeur temporelle de l’argent et un ajustement explicite du risque pour le risque non financier) et de la marge de service contractuelle. Les flux de trésorerie liés à l’exécution sont réévalués sur une base courante à chaque période de déclaration Le bénéfice non acquis (marge de service contractuelle) est comptabilisé sur la période de couverture. En dehors de ce modèle général, la norme prévoit, à titre de simplification, l’approche de l’affectation des primes. Cette approche simplifiée s’applique à certains types de contrats, y compris ceux dont la période de couverture est inférieure ou égale à un an. Pour les contrats d’assurance avec des caractéristiques de participation directe, l’approche des frais variables s’applique. L’approche des frais variables est une variante du modèle général. Lorsque l’on applique l’approche par les frais variables, la part de l’entité dans les variations de la juste valeur des éléments sous-jacents est incluse dans la marge de service contractuelle. Par conséquent, les variations de la juste valeur ne sont pas comptabilisées dans le résultat de la période au cours de laquelle elles se produisent, mais sur la durée de vie restante du contrat. L’incidence de cette norme sur les états financiers du Groupe est toujours à l’étude.

Nombre	Date d’entrée en vigueur	Synthèse
IFRS 17 « Amendements des contrats d’assurance »	Exercices commençant le ou après le 1er janvier 2023.	En réponse à certaines des préoccupations et des défis soulevés, le Board a élaboré des amendements ciblés et un certain nombre de clarifications proposées visant à faciliter la mise en œuvre de l’IFRS 17, à simplifier certaines exigences de la norme et à faciliter la transition. Les amendements concernent huit domaines de l’IFRS 17, et ne sont pas destinés à modifier les principes fondamentaux de la norme ou à perturber indûment la mise en œuvre déjà en cours. L’incidence de cette norme sur les états financiers du Groupe est toujours à l’étude.
Amendement à l’IFRS 3, « Regroupements d’entreprises » Clarification de l’actif ou du passif dans un regroupement d’entreprises	Périodes annuelles commençant le ou après le 1er janvier 2022	The Board hLe Conseil a mis à jour l’IFRS 3, « Regroupements d’entreprises », pour faire référence au Cadre conceptuel de l’information financière de 2018, afin de déterminer ce qui constitue un actif ou un passif dans un regroupement d’entreprises. En outre, le Conseil a ajouté une nouvelle exception dans l’IFRS 3 pour les passifs et les passifs éventuels. L’exception précise que, pour certains types de passifs et de passifs éventuels, une entité appliquant l’IFRS 3 devrait plutôt faire référence à l’IAS 37, « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », ou à l’IFRIC 21, « Prélèvements », plutôt qu’au Cadre conceptuel 2018. Le Conseil a également précisé que l’acquéreur ne doit pas comptabiliser les actifs éventuels, tels que définis dans l’IAS 37, à la date d’acquisition. Cet amendement ne devrait pas affecter significativement les états financiers du Groupe.
Amendements à l’IAS 16 « Immobilisations corporelles » : Produits avant Utilisation Prévue	Périodes annuelles commençant le ou après le 1er janvier 2022	"L’amendement à l’IAS 16 interdit à une entité de déduire du coût d’une immobilisation corporelle tout produit de la vente d’éléments produits pendant que l’entité prépare l’actif pour son utilisation prévue (par exemple, le produit de la vente d’échantillons produits lors du test d’une machine pour voir si elle fonctionne correctement). Les produits de la vente de tels éléments, ainsi que les coûts de leur production, sont comptabilisés en résultat. Cet amendement ne devrait pas affecter significativement les états financiers du Groupe."
Amendements à l’IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels » relatifs aux contrats onéreux - Coût d’exécution d’un contrat	Périodes annuelles commençant le ou après le 1er janvier 2022	L’amendement clarifie les coûts qu’une entité inclut pour évaluer si un contrat sera déficitaire. Cette évaluation se fait en tenant compte des coûts inévitables, qui sont le plus faible des deux montants suivants : le coût net de sortie du contrat et les coûts d’exécution du contrat. L’amendement précise le sens des « coûts d’exécution d’un contrat ». En vertu de l’amendement, les coûts d’exécution d’un contrat comprennent les coûts différentiels et la répartition des autres coûts directement liés à l’exécution du contrat. Cet amendement ne devrait pas affecter significativement les états financiers du Groupe."
Cycle d’améliorations annuelles 2018 -2020	Périodes annuelles commençant le ou après le 1er janvier 2022	Ces amendements comprennent des amendements mineurs apportés à : La norme IFRS 1 « Première adoption d’IFRS » a été modifiée pour une filiale qui devient un premier adoptant après sa société mère. La filiale peut choisir d’évaluer les écarts de conversion cumulés pour les activités à l’étranger en utilisant les montants présentés par la société mère à la date de transition de cette dernière aux IFRS. La norme IFRS 9, « Instruments financiers », a été modifiée pour inclure uniquement les coûts ou les frais payés entre l’emprunteur et le prêteur dans le calcul du « test des 10 % » pour la décomptabilisation d’un passif financier. Les honoraires payés à des tiers sont exclus de ce calcul. IFRS 16, « Contrats de location », modification de l’Exemple illustratif 13 qui accompagne l’IFRS 16 afin de supprimer l’illustration des paiements du bailleur relatifs aux améliorations locatives. L’amendement vise à éliminer toute confusion potentielle concernant le traitement des incitations au bail. L’IAS 41, « Agriculture », a été modifiée afin d’aligner les exigences relatives à l’évaluation de la juste valeur sur celles de l’IFRS 13. L’amendement supprime l’obligation pour les entités d’exclure les flux de trésorerie à des fins fiscales lors de l’évaluation de la juste valeur.
Amendement de l’IAS 1 « Présentation des états financiers » sur le classement des passifs en tant que courants ou non courants	Exercices commençant le ou après le 1er janvier 2023.	L’amendement précise que les passifs sont classés comme courants ou non courants, en fonction des droits qui existent à la fin de la période de déclaration. La classification n’est pas affectée par les attentes de l’entité ou les événements postérieurs à la date de clôture (par exemple, l’obtention d’une renonciation ou la violation d’une clause).
Définition des Estimations Comptables (Amendements à l’IAS 8)	Exercices commençant le ou après le 1er janvier 2023.	Les amendements introduisent une nouvelle définition des estimations comptables : il est désormais précisé qu’il s’agit de montants monétaires dans les états financiers qui sont sujets à une incertitude d’évaluation. Les amendements précisent également la relation entre les méthodes comptables et les estimations comptables en précisant qu’une société élabore une estimation comptable pour atteindre l’objectif fixé par une méthode comptable. L’élaboration d’une estimation comptable comprend à la fois : le choix d’une technique d’évaluation (technique d’estimation ou d’évaluation) - p.ex., une technique d’estimation utilisée pour calculer une provision pour pertes de crédit attendues lors de l’application de la norme IFRS 9 Instruments financiers ; et le choix des paramètres à utiliser lors de l’application de la technique d’évaluation choisie - p.ex., les sorties de trésorerie attendues pour la détermination d’une provision pour engagements de garantie dans le cadre de l’application de la norme IAS 37 Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels. Les variations de ces paramètres ou techniques d’évaluation ont pour effet de modifier les estimations comptables. La définition des méthodes comptables reste inchangée.



Nombre	Date d'entrée en vigueur	Synthèse
Informations à fournir sur les méthodes comptables (amendements à IAS 1 et à l'IFRS 2 États de pratiques)	Exercices commençant le ou après le 1er janvier 2023.	Les principaux amendements à l'IAS 1 sont les suivantes : – il est demandé que les sociétés publient leurs politiques comptables importantes plutôt que leurs principales politiques comptables ; – il est précisé que les politiques comptables relatives aux transactions, aux autres événements ou aux conditions insignifiants sont elles-mêmes insignifiantes et, à ce titre, ne doivent pas être divulguées ; et – il est précisé que toutes les politiques comptables qui se rapportent à des transactions, à d'autres événements ou à des conditions importants ne sont pas elles-mêmes significatives pour les états financiers d'une société. Les amendements sont conformes à la définition raffinée des matériaux :
		« Les renseignements sur les politiques comptables sont importants si, lorsqu'ils sont pris en considération avec d'autres renseignements inclus dans les états financiers de l'entité, on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'ils influencent les décisions que les principaux utilisateurs des états financiers à usage général prennent sur la base de ces états financiers ».

Aucune des nouvelles normes, interprétations et modifications, qui entrent en vigueur pour les périodes commençant après le 1er janvier 2021 et qui n'ont pas été adoptées par anticipation, ne devrait avoir d'effet significatif sur les futurs états financiers du Groupe.

3 INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES

3.1 Gestion des risques

L'activité du Groupe implique de prendre des risques raisonnables et de les gérer avec professionnalisme. Les principaux rôles du Groupe en matière de gestion des risques consistent à identifier tous les principaux risques auxquels il est confronté, à évaluer ces risques, à gérer les positions à risque et à déterminer l'affectation des capitaux. Le Groupe passe régulièrement en revue ses politiques et systèmes de gestion des risques afin qu'ils tiennent compte des évolutions des marchés et des produits ainsi que des meilleures pratiques du marché.

Le Groupe n'est réglementé par aucune autorité financière et/ou monétaire, mais s'efforce de respecter toutes les normes internationales en matière de gestion des risques et d'exercer ses activités conformément aux meilleures pratiques du secteur.

Afin que le Groupe puisse mener ses activités conformément à ses statuts et à ses objectifs ainsi qu'aux attentes et objectifs de ses parties prenantes, le Conseil d'Administration a approuvé les Politiques et Procédures de Gestion du Risque (RMPP). Ce document rassemble les différentes politiques de gestion des risques qui étaient auparavant appliquées de manière autonome et définit une approche de la gestion des risques à l'échelle de la société.

Les RMPP couvrent essentiellement les éléments suivants :

- Politique de Gestion des Risques d'Entreprise (ERM)
- Procédures et Politiques en matière de Crédit (CPP)
- Politiques et Procédures de Trésorerie
- Politique de Gestion de la Continuité des Activités
- Politiques et Procédures de Vigilance à l'égard de la Clientèle
- Politiques et Directives ICT (TIC)
- Politiques et Procédures de Gestion du Risque environnemental et social
- Politique du Risque opérationnel

Le Groupe identifie et contrôle les divers risques opérationnels inhérents à ses activités. La Banque gère et atténue le

risque opérationnel en s'assurant du caractère approprié des infrastructures, des contrôles, des systèmes et des procédures et en veillant à ce que les collaborateurs soient correctement formés et compétents pour s'acquitter des diverses fonctions. Veuillez consulter la note 38 pour savoir comment le Groupe a géré le risque de crédit dans le contexte de la Covid-19.

3.2 Structure de gestion des risques

La structure de gouvernance de la gestion des risques est composée (i) du Conseil d'Administration, responsable de la supervision et de l'approbation des politiques relatives au risque ; (ii) du Comité Exécutif du Conseil d'Administration, responsable de l'approbation de crédit lorsque le montant dépasse le seuil d'autorisation de la direction ; (iii) du Comité Directeur des Risques et de la Stratégie, responsable de la révision et de la mise en œuvre des politiques relatives au risque ; et (iv) du Service de Gestion des Risques, responsable de l'élaboration et du contrôle des politiques relatives au risque.

3.3 Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'un client ou une contrepartie du Groupe soit dans l'incapacité ou non désireux/désireuse d'honorer un engagement qu'il/qu'elle a conclu avec le Groupe. Il peut découler des activités de prêt, de financement commercial, de trésorerie et d'autres activités exercées par le Groupe.

Les valeurs comptables brutes des liquidités et des dépôts auprès de Groupes, des prêts et avances aux clients et des instruments financiers dérivés correspondent au montant maximal exposé au risque de crédit.

3.3.1 Exposition au risque de crédit

Le tableau suivant contient une analyse de la qualité d'actifs financiers évalués au coût amorti. Pour les actifs financiers, les montants figurant dans le tableau correspondent aux valeurs comptables brutes. S'agissant des engagements de prêt et

contrats de garantie financière, les montants figurant dans le tableau correspondent respectivement aux montants engagés ou garantis. Le montant brut des actifs financiers indiqués ci-après représente l'exposition maximale du Groupe au risque de crédit sur ces actifs. La Banque est la seule entité du Groupe à avoir des prêts et avances à la clientèle, des créances, des engagements de prêt, des garanties financières, des lettres de crédit, des titres de placement au coût amorti, des placements monétaires et des dépôts auprès d'autres banques. Par conséquent, l'information ci-dessous s'applique tant au Groupe qu'à la Banque.

	2021
--	------

Exposition au risque de crédit

Exposition maximale au risque de crédit (y compris l'analyse de la qualité du crédit)

En milliers USD	Pertes de crédit attendues sur 12 mois	Pertes de crédit attendues à vie ne faisant pas l'objet d'une dépréciation du crédit	Pertes de crédit attendues à vie faisant l'objet d'une dépréciation du crédit	Total
Prêts et avances aux clients au coût amorti				
Notes 1-3 : Risque faible	4,012,516	-	-	4,012,516
Notes 4-6 : Risque satisfaisant	5,863,049	-	-	5,863,049
Notes 7-8 : Risque satisfaisant	6,179,147	36,376	-	6,215,524
Notes 9-10 : Risque modéré	155,343	716,141	-	871,484
Note 11 : Liste de surveillance	76,289	1,099,251	-	1,175,540
Notes 12-13 : En-dessous de la norme, douteuse et mauvaise	-	-	628,416	628,416
Note 14 : Perte	-	-	-	-
Montant brut	16,286,344	1,851,768	628,416	18,766,528
Indemnités pour pertes	(47,415)	(162,403)	(203,660)	(413,478)
Intérêts suspendus	-	-	(175,165)	(175,165)
Gain/(perte) de modification	-	(1,650)	-	(1,650)
Valeur comptable	16,238,929	1,689,365	249,591	18,176,235
Créances et produits à recevoir hors paiements anticipés				
Non noté	-	-	55,062	55,062
Montant brut	-	-	55,062	55,062
Indemnités pour pertes	-	-	(26,920)	(26,920)
Valeur comptable	-	-	28,142	28,142

En milliers USD	Pertes de crédit attendues sur 12 mois	Pertes de crédit attendues à vie ne faisant pas l'objet d'une dépréciation du crédit	Pertes de crédit attendues à vie faisant l'objet d'une dépréciation du crédit	Total
Engagement de prêt				
Notes 1-3 : Risque faible	178,001	-	-	178,001
Notes 4-6 : Risque satisfaisant	1,852,305	-	-	1,852,305
Notes 7-8 : Risque satisfaisant	2,337,184	4,733	-	2,341,917
Notes 9-10 : Risque modéré	31,300	-	-	31,300
Note 11 : Liste de surveillance	9,516	-	-	9,516
Notes 12-13 : En-dessous de la norme, douteuse et mauvaise	-	-	-	-
Note 14 : Perte	-	-	-	-
Montant brut	4,408,306	4,733	-	4,413,039
Indemnités pour pertes	(25,124)	(88)	-	(25,212)
Valeur comptable	4,383,182	4,645	-	4,387,827

	2021			
	Pertes de crédit attendues sur 12 mois	Pertes de crédit attendues à vie ne faisant pas l'objet d'une dépréciation du crédit	Pertes de crédit attendues à vie faisant l'objet d'une dépréciation du crédit	Total
En milliers USD				
Contrats de garantie financière				
Notes 1-3 : Risque faible	218,995	-	-	218,995
Notes 4-6 : Risque satisfaisant	835,086	-	-	835,086
Notes 7-8 : Risque satisfaisant	809,750	-	-	809,750
Notes 9-10 : Risque modéré	17,743	-	-	17,743
Note 11 : Liste de surveillance	-	-	-	-
Notes 12-13 : En-dessous de la norme, douteuse et mauvaise	-	-	-	-
Note 14 : Perte	-	-	-	-
Montant brut	1,881,574	-	-	1,881,574
Indemnités pour pertes	(1,902)	-	-	(1,902)
Valeur comptable	1,879,672	-	-	1,879,672
	Pertes de crédit attendues sur 12 mois	Pertes de crédit attendues à vie ne faisant pas l'objet d'une dépréciation du crédit	Pertes de crédit attendues à vie faisant l'objet d'une dépréciation du crédit	Total
En milliers USD				
Lettres de crédit				
Notes 1-3 : Risque faible	11,023	-	-	11,023
Notes 4-6 : Risque satisfaisant	451,363	-	-	451,363
Notes 7-8 : Risque satisfaisant	696,770	1,996	-	698,766
Notes 9-10 : Risque modéré	-	-	-	-
Note 11 : Liste de surveillance	-	-	-	-
Notes 12-13 : En-dessous de la norme, douteuse et mauvaise	-	-	-	-
Note 14 : Perte	-	-	-	-
Montant brut	1,159,156	1,996	-	1,161,151
Indemnités pour pertes	(5,307)	(116)	-	(5,423)
Valeur comptable	1,153,849	1,880	-	1,155,728

2020				
Exposition au risque de crédit				
Exposition maximale au risque de crédit (y compris l'analyse de la qualité du crédit)				
	Pertes de crédit attendues sur 12 mois	Pertes de crédit attendues à vie ne faisant pas l'objet d'une dépréciation du crédit	Pertes de crédit attendues à vie faisant l'objet d'une dépréciation du crédit	Total
En milliers USD				
Prêts et avances aux clients au coût amorti				
Notes 1-3 : Risque faible	2,401	-	-	2,401
Notes 4-6 : Risque satisfaisant	7,538,112	-	-	7,538,112
Notes 7-8 : Risque satisfaisant	6,225,013	695,395	-	6,920,408
Notes 9-10 : Risque modéré	250,777	159,383	-	410,160
Note 11 : Liste de surveillance	369,150	915,498	114,957	1,399,605
Notes 12-13 : En-dessous de la norme, douteuse et mauvaise	-	-	471,419	471,419
Note 14 : Perte	-	-	31,314	31,314
Montant brut	14,385,452	1,770,276	617,690	16,773,419
Indemnités pour pertes	(93,576)	(72,392)	(178,976)	(344,944)
Intérêts suspendus	-	-	(124,947)	(124,947)
Gain/(perte) de modification	666	(2,075)	-	(1,409)
Valeur comptable	14,291,876	1,697,884	313,768	16,302,119
Créances et produits à recevoir hors paiements anticipés				
Non noté	-	-	53,849	53,849
Montant brut	-	-	53,849	53,849
Indemnités pour pertes	-	-	(11,768)	(11,768)
Valeur comptable	-	-	42,081	42,081
	Pertes de crédit attendues sur 12 mois	Pertes de crédit attendues à vie ne faisant pas l'objet d'une dépréciation du crédit	Pertes de crédit attendues à vie faisant l'objet d'une dépréciation du crédit	Total
En milliers USD				
Engagement de prêt				
Notes 1-3 : Risque faible	123,300	-	-	123,300
Notes 4-6 : Risque satisfaisant	510,809	-	-	510,809
Notes 7-8 : Risque satisfaisant	872,369	30,000	-	902,369
Notes 9-10 : Risque modéré	13,033	16,627	-	29,659
Note 11 : Liste de surveillance	-	-	-	-
Notes 12-13 : En-dessous de la norme, douteuse et mauvaise	-	-	-	-
Note 14 : Perte	-	-	-	-
Montant brut	1,519,511	46,627	-	1,566,137
Indemnités pour pertes	(13,731)	(216)	-	(13,946)
Valeur comptable	1,505,780	46,411	-	1,552,191



2020				
En milliers USD	Pertes de crédit attendues sur 12 mois	Pertes de crédit attendues à vie ne faisant pas l'objet d'une dépréciation du crédit	Pertes de crédit attendues à vie faisant l'objet d'une dépréciation du crédit	Total
Contrats de garantie financière				
Notes 1-3 : Risque faible	206,430	-	-	206,430
Notes 4-6 : Risque satisfaisant	378,125	-	-	378,125
Notes 7-8 : Risque satisfaisant	484,772	-	-	484,772
Notes 9-10 : Risque modéré	-	27,231	-	27,231
Note 11 : Liste de surveillance	-	16,848	-	16,848
Notes 12-13 : En-dessous de la norme, douteuse et mauvaise	-	-	-	-
Note 14 : Perte	-	-	-	-
Montant brut	1,069,327	44,079.53	-	1,113,406
Indemnités pour pertes	(1,797)	-	-	(1,797)
Valeur comptable	1,067,530	44,080	-	1,111,610

En milliers USD	Pertes de crédit attendues sur 12 mois	Pertes de crédit attendues à vie ne faisant pas l'objet d'une dépréciation du crédit	Pertes de crédit attendues à vie faisant l'objet d'une dépréciation du crédit	Total
Lettres de crédit				
Notes 1-3 : Risque faible	13,237	-	-	13,237
Notes 4-6 : Risque satisfaisant	182,522	-	-	182,522
Notes 7-8 : Risque satisfaisant	1,039,360	-	-	1,039,360
Notes 9-10 : Risque modéré	-	1,555	-	1,555
Note 11 : Liste de surveillance	-	-	-	-
Notes 12-13 : En-dessous de la norme, douteuse et mauvaise	-	-	-	-
Note 14 : Perte	-	-	-	-
Montant brut	1,235,119	1,555	-	1,236,674
Indemnités pour pertes	(11,930)	-	-	(11,930)
Valeur comptable	1,223,189	1,555	-	1,224,744

Le tableau suivant indique la qualité du crédit des titres de placement obligataire évalués au coût amorti. Cette analyse repose sur les notations attribuées par des agences de notation externes. Tous les titres de placement et dépôts de placements sur le marché monétaire auprès d'autres banques sont soumis au stade 1 puisqu'il n'y a aucune détérioration importante du risque de crédit

Titres de placement	Note	2021	2020
Noté AAA	20	-	-
Noté AA- à AA+	20	9,000	9,000
Noté A- à A+	20	235,000	60,000
Noté BBB+ et en deçà	20	-	-
Non noté	20	-	30,342
Montant brut		244,000	99,342
Indemnités pour pertes		(55)	(5,752)
Valeur comptable		243,945	93,590

Les titres de placement sont en Stade 1 au 31 décembre 2021 (2020 : Stade 1)

Placements sur le marché monétaire

	Note	2021	2020
Noté AAA	16.1	506,572	-
Noté AA- à AA+	16.1	430,000	300,000
Noté A- à A+	16.1	625,250	1,025,972
Noté BBB+ et en deçà	16.1	500,152	324314
Montant brut		2,061,974	1,650,286
Indemnités pour pertes		(136)	(60)
Valeur comptable		2,061,838	1,650,226

Les placements sur le marché monétaire sont en Stade 1 au 31 décembre 2021 (2020 : Stade 1)

Dépôts auprès d'autres banques

2021					
	Note	Pertes de crédit attendues sur 12 mois	Pertes de crédit attendues à vie ne faisant pas l'objet d'une dépréciation du crédit	Pertes de crédit attendues à vie faisant l'objet d'une dépréciation du crédit	Total
Noté AAA	16.1	-	-	-	-
Noté AA- à AA+	16.1	11	-	-	11
Noté A- à A+	16.1	931,695	-	-	931,695
Noté BBB+ et en deçà	16.1	4,217	-	-	4,217
Non noté		50,000	-	-	50,000
Montant brut		985,923	-	-	985,923
Indemnités pour pertes		(29)	-	-	(29)
Valeur comptable		985,893	-	-	985,893

2020					
	Note	Pertes de crédit attendues sur 12 mois	Pertes de crédit attendues à vie ne faisant pas l'objet d'une dépréciation du crédit	Pertes de crédit attendues à vie faisant l'objet d'une dépréciation du crédit	Total
Noté AAA	16.1	-	-	-	-
Noté AA- à AA+	16.1	21	-	-	21
Noté A- à A+	16.1	970,864	-	-	970,864
Noté BBB+ et en deçà	16.1	96,339	-	-	96,339
Non noté		21	-	-	21
Montant brut		1,067,246	-	-	1,067,246
Indemnités pour pertes		(50)	-	-	(50)
Valeur comptable		1,067,196	-	-	1,067,196

Les actifs financiers à leur juste valeur par résultat

Le Groupe est également exposé au risque de crédit par les titres de dette évalués à leur juste valeur par résultat. L'exposition maximale à la fin de la période de déclaration correspond à la valeur comptable de ces investissements (98 millions USD ; 2020 - 0 USD).



Le tableau suivant indique une analyse des expositions au risque de crédit des contreparties résultant de transactions sur des produits dérivés. Les transactions sur des produits dérivés auxquelles se livre la Banque sont en général entièrement garanties par des espèces.

		Ligne de crédit bilatérale garantie		
En milliers USD	Montant notionnel	Juste valeur	Montant notionnel	Juste valeur
2021				
Actifs dérivés	-	-	-	-
Passifs dérivés	427,262	16,681	427,262	16,681
2020				
Actifs dérivés	1,137,586	5,704	1,137,586	5,704
Passifs dérivés	-	(1,953)	-	(1,953)

Dépôts auprès d'autres banques

Le Groupe détenait 986 millions USD de dépôts auprès d'autres banques en décembre 2021 (2020 : 1,07 milliards de dollars US). Une grande partie des dépôts dans les autres banques est détenue auprès de banques centrales et d'établissements financiers étant des contreparties, qui sont notés BB+ à AA+, d'après les notations attribuées par des agences de notation externes. Dans certaines situations, le Groupe peut conserver des dépôts auprès d'États souverains sans y attribuer de notation.

Garantie détenue et autres dispositifs de rehaussement du crédit

La Banque détient une garantie et a recourt à d'autres dispositifs de rehaussement du crédit afin de couvrir une partie de son exposition au risque de crédit. Le tableau suivant énonce les principaux types de garantie détenus à l'égard de différents types d'actifs financiers :

Type d'exposition au risque de crédit

Pourcentage de l'exposition soumis aux exigences de garantie			
En milliers USD	31 décembre 2021	31 décembre 2020	Principal type de garantie détenu
Transactions sur des produits dérivés	100	100	Liquidités
Prêts et avances aux clients	100	100	Instruments de capitaux propres Liquidités Machines Stocks Bons du Trésor Assurance Hypothèque légale Garantie
Titres de placement obligataire	-	-	Aucun
Placements sur le marché monétaire	-	-	Aucun
Dépôts auprès d'autres banques	-	-	Aucun

Prêts et avances aux clients

La solvabilité générale d'une entreprise cliente tend à constituer l'indicateur le plus pertinent de la qualité du crédit d'un prêt qui lui est consenti. Cependant, la garantie apporte une sécurité supplémentaire et, en général, le Groupe demande à ce que les emprunteurs la fournissent. Le Groupe peut souscrire une garantie sous la forme de garanties en espèces ou autres qu'en espèces, telles que des bons du Trésor, une hypothèque légale, des stocks ainsi que d'autres privilèges et garanties financières, etc.

Lors du prêt, le Groupe se concentre sur les clients dont la qualité du crédit est élevée, et ne met donc habituellement pas à jour l'évaluation de la garantie détenue à l'égard des prêts consentis à ces clients. L'évaluation de la garantie est mise à jour lorsque le prêt est placé sur une liste de surveillance, et surveillé de plus près. S'agissant des prêts faisant l'objet d'une dépréciation du crédit, le Groupe obtient des estimations de garantie car il formule des observations afin de définir les mesures que la direction doit prendre pour couvrir le risque de crédit.

Au 31 décembre 2021, la valeur comptable nette des prêts et avances aux clients faisant l'objet d'une dépréciation du crédit s'élevait à 425 millions USD (2020 : 354 millions de dollars US), tandis que la valeur nette de la garantie identifiable détenue à l'égard de ces prêts et avances s'élevait à 461 millions de dollars US (2020 : 579 millions de dollars US). Le tableau ci-dessous résume les valeurs totales des garanties par types de garantie :

Types de garantie	2021 En milliers USD	2020 En milliers USD
Avions	559,572	632,085
Liquidités	5,169,432	3,979,199
Titres de créance	727,729	968,069
Débiteurs/Créances	2,645,746	441,869
Garantie	5,044,752	5,187,403
Biens immobiliers	1,444,282	2,107,109
Assurances	1,799,677	1,496,952
Inventaire	746,630	1,080,577
Machines	1,225,640	230,478
Billets à ordre	-	2,014,563
Actions et parts	-	591,068
Bons du Trésor	1,027,490	745,845
motorisés	1,163,272	1,539
Total	21,554,222	19,476,756

Au cours de la période examinée, aucune modification n'a été apportée aux politiques de la Banque en matière de garantie.

Actifs obtenus en prenant possession d'une garantie

La politique du Groupe vise à réaliser la garantie, ce en temps voulu et de manière ordonnée. En général, la Banque n'utilise pas de garanties autres qu'en espèces dans le cadre de ses propres opérations. Au cours de la période analysée, aucun actif n'a été obtenu en prenant possession d'une garantie.

3.3.2 Montant des pertes de crédit attendues

Données, hypothèses et techniques utilisées afin d’évaluer la dépréciation

Veuillez consulter la règle comptable relative aux instruments financiers (note 2.2)

Augmentation significative du risque de crédit

En déterminant si le risque de défaut auquel est exposé un instrument financier a considérablement augmenté depuis la comptabilisation initiale, le Groupe tient compte d’informations raisonnables et justifiables qui s’avèrent pertinentes et disponibles sans y investir un coût ou un effort déraisonnable. Parmi ces informations figurent des informations et une analyse quantitatives et qualitatives qui reposent sur l’expérience qu’a eue le Groupe dans le passé et sur l’évaluation du crédit par des spécialistes, ainsi que des informations prospectives.

Cette évaluation vise à identifier si une augmentation significative du risque de crédit est survenue à l’égard d’une exposition en comparant :

- la probabilité de défaut (PD) à vie restante à la date de déclaration, à
- la probabilité de défaut (PD) à vie restante au moment en question, qui a été évaluée lors de la comptabilisation initiale de l’exposition (ajustée, le cas échéant, pour tenir compte des variations des attentes à l’égard de remboursements anticipés).

Notations du risque de crédit

Le Groupe attribue une notation du risque de crédit à chaque exposition en tenant compte de diverses données qui sont considérées comme prédisant le risque de défaut et témoignant d’un discernement fondé sur l’expérience concernant le crédit. Dans certaines situations, le Groupe attribue une notation du risque de crédit à des expositions en utilisant les notations attribuées par des agences de notation externes. Les notations du risque de crédit sont définies en recourant à des facteurs qualitatifs et quantitatifs qui témoignent du risque de défaut. Ces facteurs varient en fonction de la nature de l’exposition et du type d’emprunteur.

Les notations du risque de crédit sont définies puis ajustées de façon à ce que le risque de défaut qui survient augmente de manière exponentielle à mesure que le risque de crédit empire. Par exemple, la différence, en termes de risque de défaut, entre les notations de risque de crédit 1 et 2 est inférieure à la différence entre les notations de risque de crédit 2 et 3.

Chaque exposition se voit attribuer une notation du risque de crédit lors de la comptabilisation initiale en fonction des informations disponibles au sujet de l’emprunteur. Les expositions sont soumises à un suivi continu, lequel peut amener une exposition à recevoir une notation du risque de crédit différente. Habituellement, ce suivi implique l’utilisation des données suivantes :

1. Les informations obtenues lors de l’examen régulier de fichiers sur les clients (par exemple, des états financiers audités, des comptes de gestion, des budgets et prévisions, ou encore un dossier sur les paiements), y compris le statut de montant en souffrance et diverses variables relatives aux ratios de paiement. Parmi les autres facteurs pertinents figurent les marges bénéficiaires brutes, les ratios de levier financier, la couverture de la dette, la conformité aux engagements, la qualité de la gestion et les changements au sein de la direction générale
2. Les données obtenues auprès d’agences d’évaluation du crédit et d’agences de notation, ou issues de communiqués de presse, les modifications des notations externes du crédit
3. Les obligations cotées et les cours de credit default swap (CDS) pour l’emprunteur, sous réserve de leur disponibilité
4. Les évolutions existantes et prévues des situations commerciale, financière et économique.

Le tableau ci-dessous indique les notations du Groupe ainsi que les définitions du risque par les agences de notations :

Notations	Description
1	Risque faible
2	
3	
4	Risque satisfaisant
5	
6	
7	Risque modéré
8	
9	Liste de surveillance
10	
11	Liste de surveillance
12	Risque inférieur à la norme
13	Risque aggravé
14	Perte

Générer la structure des échéances de PD

Les notations du risque de crédit sont des données essentielles pour déterminer la structure des échéances de PD à l’égard des expositions. Le Groupe recueille des informations relatives à la performance et au défaut à l’égard de ses expositions au risque de crédit analysées par territoire ou région et par type de produit et d’emprunteur, ainsi que par notation du risque de crédit. Pour certains portefeuilles, les informations obtenues auprès d’agences d’évaluation du crédit externes sont également utilisées.

Le Groupe recourt à des modèles statistiques afin d’analyser les données collectées et de générer des estimations de la PD à vie restante d’expositions, ainsi que la façon dont il est prévu que ces estimations évoluent avec le temps.

Cette analyse couvre l’identification et l’ajustement des liens entre les modifications des taux de défaut et les évolutions des principaux facteurs macro-économiques, ainsi que l’analyse approfondie de l’incidence de certains autres facteurs (par exemple, l’expérience en termes de tolérance) sur le risque de défaut. Pour la plupart des expositions, les principaux indicateurs macro-économiques comprennent : la croissance du PIB, les taux d’intérêt de référence et le chômage. S’agissant des expositions à des secteurs particuliers et/ou à des régions particulières,

l’analyse peut couvrir les prix des matières premières et/ou de biens immobiliers correspondants.

L’équipe de Recherche Économique du Groupe (RICO), en concertation avec les équipes de Gestion du Risque de Crédit, des services Financier, de Trésorerie et de Développement Commercial, identifiera, à la fin de chaque période de déclaration, les variables macroéconomiques susceptibles d’affecter le portefeuille d’actifs à risque du Groupe. En tenant compte des conseils soumis par l’équipe RICO du Groupe, ainsi que de diverses informations réelles et prévues externes, le Groupe produit des prévisions sur le scénario de référence, le meilleur scénario et le pire scénario des indicateurs macroéconomiques sélectionnés, en fonction des tendances des indicateurs et des commentaires macroéconomiques. Ensuite, le Groupe utilise ces prévisions pour ajuster ses estimations des pertes de crédit attendues.

En déterminant les pertes de crédit attendues pour d’autres actifs, le Groupe applique le modèle simplifié afin d’évaluer les pertes de crédit attendues, en adoptant une matrice des provisions pour définir les pertes de crédit attendues à vie. La matrice des provisions évalue les pertes de crédit attendues en fonction des taux de défaut historiques, adaptés en fonction des conditions économiques actuelles et à venir (les modifications attendues des taux de défaut) sans y investir un coût et des efforts déraisonnables.

Déterminer si le risque de crédit a considérablement augmenté

Les conditions contractuelles d’un prêt peuvent être modifiées pour un certain nombre de raisons, notamment l’évolution des conditions du marché, la fidélisation des clients et d’autres facteurs n’ayant pas trait à la détérioration actuelle ou potentielle du crédit du client. Un prêt existant dont les conditions ont été modifiées peut être décomptabilisé et le prêt renégocié comptabilisé comme nouveau prêt à sa juste valeur, conformément à la méthode comptable énoncée dans la politique comptable.

Lorsque les conditions d’un actif financier sont modifiées et que cette modification n’entraîne aucune décomptabilisation, il

convient, afin de déterminer si le risque de crédit auquel est exposé l’actif a considérablement augmenté ou non, d’établir une comparaison entre :

- la PD à vie restante à la date de déclaration en vertu des conditions modifiées ; et
- la PD à vie restante en fonction des données disponibles à la date de comptabilisation initiale ainsi que les conditions contractuelles initiales.

Le Groupe renégocie les prêts consentis aux clients rencontrant des difficultés financières (que l’on appelle les « activités de tolérance ») afin de maximiser les possibilités de recouvrement et de minimiser le risque de défaut. En vertu de la politique de tolérance du Groupe, la tolérance est accordée de manière sélective à l’égard du prêt si le débiteur n’a alors pas remboursé sa dette ou s’il existe un risque de défaut élevé, qu’il est prouvé que le débiteur a tout mis en œuvre pour la rembourser en vertu des conditions contractuelles initiales, et que l’on s’attend à ce que le débiteur puisse se conformer aux conditions révisées.

Habituellement, les conditions révisées consistent à étendre l’échéance, à modifier le moment auquel effectuer les paiements d’intérêts et à modifier les conditions d’engagements de prêt. Les prêts du Groupe sont soumis à la politique de tolérance. Le Comité d’Audit du Groupe examine régulièrement les rapports sur les activités de tolérance.

Pour les actifs financiers modifiés dans le cadre de la politique de tolérance du Groupe, l’estimation d’une PD tient compte du fait que la modification a ou non amélioré ou restauré la capacité du Groupe à recouvrer les intérêts et le principal, ainsi que des mesures de tolérance semblables précédemment prises par le Groupe. Dans le cadre de cette procédure, le Groupe évalue l’exécution des paiements par l’emprunteur à la lumière des conditions contractuelles modifiées, et tient compte de divers indicateurs comportementaux.

De manière générale, la tolérance est un indicateur qualitatif d’une augmentation significative du risque de crédit, et

l’attente de la tolérance peut prouver qu’une exposition fait l’objet d’une dépréciation de crédit/d’un défaut. Un client doit démontrer qu’il honore en permanence tous les paiements, en plus de témoigner d’autres comportements qualitatifs au cours d’une certaine durée avant que l’exposition ne soit plus considérée comme faisant l’objet d’une dépréciation du crédit/d’un défaut ou que la PD ne soit réputée avoir diminué de sorte que les indemnités pour pertes soient à nouveau calculées à un montant égal aux pertes de crédit attendues sur 12 mois ou aux pertes de crédit attendues à vie ne faisant pas l’objet d’une dépréciation du crédit.

Intégration d’informations prospectives

Le Groupe intègre des informations prospectives à la fois pour déterminer si le risque de crédit d’un instrument a considérablement augmenté depuis sa comptabilisation initiale et pour calculer les pertes de crédit attendues. Le Groupe a identifié les principaux facteurs de risque de crédit et de pertes de crédit potentiels pour chaque portefeuille d’instruments financiers, puis, en analysant les données historiques, a évalué les relations entre les variables macroéconomiques et le risque de crédit et les pertes de crédit historiques. Sur la base des conseils fournis par les experts du Groupe et de diverses informations réelles et anticipées externes, le Groupe formule une prévision de la future tendance des variables économiques pertinentes ainsi que d’un échantillon représentatif des autres scénarios de prévision possibles. Ce processus nécessite d’élaborer au moins deux scénarios économiques supplémentaires et de tenir compte des probabilités relatives de chaque issue. Parmi les informations externes figurent les données économiques et les prévisions publiées par les organes gouvernementaux et autorités monétaires dans les pays où le Groupe exerce ses activités, par des organismes supranationaux tels que l’OCDE et le Fonds monétaire international, ainsi que par des prévisionnistes sélectionnés du secteur privé et universitaires.

Le scénario de référence représente le résultat le plus probable et se conforme



aux informations utilisées par le Groupe à d’autres fins, par exemple, à des fins de planification stratégique et de budgétisation. Les autres scénarios représentent des issues plus optimistes et plus pessimistes. Lorsqu’il n’existe pas de corrélation importante entre la variable macroéconomique et le défaut, le Groupe complète cette analyse par un jugement d’expert tant au niveau individuel que du portefeuille. Dans les situations où le Groupe recourt à un jugement d’expert en raison de limitations, il continuera d’explorer d’autres possibilités afin de parvenir à un modèle statistique auquel il pourra se fier pour calculer les pertes de crédit attendues en tenant compte d’informations prospectives.

Le Groupe a identifié et documenté les principaux facteurs de risque de crédit et de pertes de crédit pour chaque portefeuille d’instruments financiers, puis, en analysant les données historiques, a évalué les relations entre les variables macroéconomiques, le risque de crédit et les pertes de crédit.

Les liens prévus entre les principaux indicateurs et les taux de défaut et de perte dans divers portefeuilles d’actifs financiers ont été établis en fonction de l’analyse de données historiques au cours des 7 dernières années.

Calcul des pertes de crédit attendues

Les principales données sur le calcul des pertes de crédit attendues résident dans la structure des échéances des variables suivantes :

- probabilité de défaut (PD) ;
- perte en cas de défaut (LGD) ;
- exposition en cas de défaut (EAD).

En général, ces paramètres sont dérivés de modèles statistiques élaborés en interne, de données externes et d’autres données historiques. Ils sont ajustés pour tenir compte des informations prospectives telles que décrites ci-dessus.

Les pondérations des probabilités de scénario appliquées pour le calcul des ECL sont les suivantes.

	2021			2020		
Au 31 décembre	Meilleure	Base	Pire	Meilleure	Base	Pire
Pondération des probabilités de scénario	30%	30%	40%	30%	30%	40%

Le Groupe réalise régulièrement des tests de résistance à des chocs plus extrêmes afin d’ajuster la façon dont elle évalue des scénarios représentatifs haussiers et baissiers. Un examen complet de la conception des scénarios est réalisé au moins une fois par an par un panel d’experts qui conseille la direction générale du Groupe.

Incidence prospective sur la composition totale des ECL

Le tableau ci-dessous présente les ECL des prêts et avances aux clients selon les différents scénarios présentés ci-dessus

GROUPE ET BANQUE				
	2021		2020	
	ECL cumulées En milliers USD	Charge d’ECL En milliers USD	ECL cumulées En milliers USD	Charge d’ECL En milliers USD
Scénarios				
Scénario de référence	408,293	208,739	339,293	214,123
Pire scénario	439,322	239,768	378,008	252,838
Meilleur scénario	384,204	184,650	306,510	181,340
Pondéré	413,478	213,924	344,944	219,774

La sensibilité est obtenue en supposant que 100 % ont été alloués à la probabilité de chaque scénario.

Facteurs macroéconomiques significatifs (2021)

Le tableau ci-dessous présente les facteurs macroéconomiques les plus significatifs utilisés pour estimer les informations prospectives relatives aux ECL. Les informations sont prévisionnelles sur une période de 10 ans avec des indices sur 5 ans présentés ci-dessous

SCÉNARIO DE RÉFÉRENCE					
Variable macroéconomique pondérée*	2022	2023	2024	2025	2026
	%	%	%	%	%
PIB nominal, variation annuelle en %	13.43	13.56	11.12	10.53	10.64
Chômage, % de la population active, moyenne	7.86	7.68	7.58	7.49	7.39
Pondération	30%				

PIRE SCÉNARIO					
Variable macroéconomique pondérée*	2022	2023	2024	2025	2026
	%	%	%	%	%
PIB nominal, variation annuelle en %	4.42	4.55	2.11	1.53	1.63
Chômage, % de la population active, moyenne	8.23	8.05	7.95	7.86	7.76
Pondération	40%				

MEILLEUR SCÉNARIO					
Variable macroéconomique pondérée*	2022	2023	2024	2025	2026
	%	%	%	%	%
PIB nominal, variation annuelle en %	22.43	22.56	20.12	19.53	19.64
Chômage, % de la population active, moyenne	7.49	7.31	7.22	7.12	7.02
Pondération	30%				

*Ces indices macroéconomiques sont une moyenne des différents pays dans lesquels la Banque a des expositions de prêt à pondérer en fonction de la taille relative de chacun. À compter du 31 décembre 2021, la Banque a utilisé des prévisions macroéconomiques externes provenant de parties indépendantes puis a recalibré les données pour déterminer le scénario le plus favorable et le scénario le plus pessimiste

Facteurs macroéconomiques significatifs (2020)

Le tableau ci-dessous présente les facteurs macroéconomiques les plus significatifs utilisés pour estimer les informations prospectives relatives aux ECL. Les informations sont prévisionnelles sur une période de 10 ans avec des indices sur 5 ans présentés ci-dessous

SCÉNARIO DE RÉFÉRENCE					
Variable macroéconomique pondérée*	2021	2022	2023	2024	2025
	%	%	%	%	%
PIB aux prix courants, variation annuelle en %	4.74	-3.04	0.53	0.68	-0.63
Pondération	30%				
PIRE SCÉNARIO					
Variable macroéconomique pondérée*	2021	2022	2023	2024	2025
	%	%	%	%	%
PIB aux prix courants, variation annuelle en %	3.35	-4.43	-0.86	-0.70	-2.02
Pondération	40%				
MEILLEUR SCÉNARIO					
Variable macroéconomique pondérée*	2021	2022	2023	2024	2025
	%	%	%	%	%
PIB aux prix courants, variation annuelle en %	6.13	-1.65	1.92	2.07	0.76
Pondération	30%				

Au cours des années précédentes, le scénario de référence se fondait sur des variables calculées selon les moyennes mobiles des trois années précédentes.

La probabilité de défaut permet d'évaluer la probabilité qu'un débiteur n'honorera pas une obligation contractuelle. Les estimations de PD sont calculées en fonction de modèles de notation statistiques, et évaluées au moyen d'outils de notation adaptés aux diverses catégories de contreparties et de risques. Ces modèles statistiques reposent sur des données rassemblées en interne, parmi lesquelles figurent des facteurs à la fois quantitatifs et qualitatifs.

Habituellement, le Groupe a recours à deux méthodes afin d'évaluer les PD : les PD générées en interne (lorsque des données internes sont disponibles) et les PD externes (lorsqu'aucune donnée n'est disponible en interne).

Pour les besoins de l'estimation de PD à l'égard des actifs financiers notés en interne, la Banque a adopté une échelle de notation de crédit qui permet une segmentation homogène. Ainsi, une probabilité de défaut est estimée pour chaque prêt à partir de la note de crédit de ce prêt. En conséquence, chaque prêt qui se voit attribuer la même notation de crédit recevrait la même PD. S'agissant des PD externes, l'on a recours aux données du marché afin de dériver les PD pour les contreparties.

Si une contrepartie ou une exposition passe d'une catégorie de notation à une autre, cela modifiera l'estimation de la PD associée

La perte en cas de défaut permet de calculer la partie du solde impayé que le Groupe risque de perdre en cas de défaut. Le Groupe évalue les paramètres de LGD en tenant compte de l'historique des taux de recouvrement de demandes à l'encontre de contreparties défaillantes. Les modèles de LGD tiennent compte des facteurs liés à la structure, à la garantie, au caractère prioritaire de la créance, au secteur de la contrepartie et à l'ajustement de devises, ainsi que des coûts de recouvrement de toute garantie faisant partie intégrante d'un actif financier. En raison de l'insuffisance des données de recouvrement historiques, le Groupe a appliqué des taux de recouvrement ordinaires pour différents types de garantie, notamment les investissements d'entreprises et souverains. Ces taux sont calculés en procédant aux réductions habituelles de la valeur de la garantie, puis sont calculés selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie en recourant au taux d'intérêt effectif à titre de facteur d'actualisation.

L'exposition en cas de défaut est une estimation du solde restant à payer sur un crédit au moment du défaut. Le solde restant à payer comprend le coût amorti brut, le solde résiduel du principal et les intérêts courus, ainsi que les arriérés de paiement du principal et des intérêts. Les EAD sur plusieurs périodes représentent une suite de valeurs d'EAD correspondant à différentes périodes de la vie d'un actif financier.

Le Groupe évalue les EAD sur plusieurs périodes pour les expositions au bilan, en fonction des flux de trésorerie contractuels utilisés pour le remboursement et de l'attente d'un futur remboursement anticipé. Pour les expositions hors bilan, les EAD comprennent le montant prélevé, ainsi que les éventuels futurs montants susceptibles d'être utilisés en vertu du contrat. Dans une telle situation, le Groupe évaluera l'équivalent au risque de crédit (CEE) de toutes les expositions hors bilan, dont les lignes de crédit, les lettres de crédit (LC), les engagements de prêt et les garanties. Cette méthode est appliquée au moyen du facteur de conversion du crédit (CCF). Le CCF est le taux auquel les engagements hors bilan se concrétisent et deviennent des expositions au bilan.

Comme indiqué ci-dessus, et sous réserve d'une PD sur 12 mois au maximum pour les actifs financiers au titre desquels le risque de crédit n'a pas considérablement augmenté, le Groupe évalue les pertes de crédit attendues en tenant compte du risque de défaut sur la période contractuelle maximale (notamment en tenant compte de toute possibilité d'extension dont dispose l'emprunteur) au cours de laquelle il est exposé au risque de crédit, même si, à des fins de gestion des risques, le Groupe envisage une durée plus longue. La période contractuelle maximale va jusqu'à la date à laquelle le Groupe a le droit d'exiger le remboursement d'une avance ou de résilier un engagement de prêt ou une garantie.

Cependant, pour les découverts et crédits renouvelables qui incluent à la fois un composant d'engagement de prêt et un composant d'engagement non utilisé, le Groupe évalue les pertes de crédit attendues sur une durée supérieure à la durée contractuelle maximale si la capacité contractuelle du Groupe à exiger un remboursement et à annuler l'engagement non utilisé ne limite pas l'exposition du Groupe à des pertes de crédit jusqu'à la période de préavis contractuelle. Ces crédits n'adoptent aucune structure d'échéance ou de remboursements fixe et sont gérés de manière collective. Le Groupe peut les annuler avec effet immédiat. Cependant, ce droit contractuel n'est pas exercé dans le cadre des activités quotidiennes habituelles, mais uniquement lorsque le Groupe prend connaissance d'une augmentation du risque de crédit auquel est exposé le crédit concerné. Cette durée prolongée est calculée en tenant compte des mesures de gestion du risque de crédit que le Groupe prévoit de prendre, et qui servent à minimiser les pertes de crédit attendues. Parmi ces mesures figurent une réduction des limites, l'annulation du crédit et/ou la transformation du solde impayé en prêt assorti d'échéances de remboursement fixes.

Lorsqu'un paramètre est modélisé de manière collective, les instruments financiers sont déposés en banque en fonction des caractéristiques de risque communes, parmi lesquelles figurent les suivantes :

- le type d'instrument ;
- les notations du risque de crédit ;
- le type de garantie ;
- les informations sur le retard de paiement ;
- la date de la comptabilisation initiale ;
- la durée restante jusqu'à l'échéance ;
- le secteur ; et
- l'emplacement géographique de l'emprunteur.

Les regroupements sont régulièrement examinés pour garantir l'homogénéité des expositions au sein d'un groupe donné. Ci-dessus figurent des informations sur la façon dont le Groupe a segmenté son portefeuille afin de calculer les pertes de crédit attendues.

Instrument Financier	EAD	LGD	PD
Prêts et avances	Estimation au cas par cas en fonction du rythme d'amortissement du prêt	Segmentation en fonction du type de garantie	Segmentation en fonction de la notation de crédit interne.
Éléments hors bilan	Segmentation en fonction du type d'élément hors bilan		
Placements, titres de créance/de placement et créances commerciales ayant des composantes de financement importantes	Estimation au cas par cas en fonction du rythme d'amortissement du titre	Estimé collectivement sur la base de données externes, par exemple les taux de recouvrement historiques des agences de notation de crédit externes.	Segmentation en fonction des notations de crédit externes.
Créances commerciales sans composante de financement importante	Segmentation par nombre de jours de retard de paiement	Le taux de perte est segmenté en fonction des groupes de créances classées par nombre de jours en souffrance.	

S'agissant des portefeuilles à l'égard desquels le Groupe dispose de données historiques limitées, telles que les titres de placement - dettes, le placement sur le marché monétaire et les dépôts auprès d'autres Banques, il est fait appel aux agences de notation externes afin de compléter les données disponibles en interne.

3.3.3 Provision pour Dépréciation

Indemnité pour perte

Les tableaux suivants indiquent les rapprochements effectués entre le bilan d’ouverture et le bilan de clôture de l’indemnité pour pertes par catégorie d’instrument financier. Les explications des expressions « pertes de crédit attendues sur 12 mois », « pertes de crédit attendues à vie » et « faisant l’objet d’une dépréciation du crédit » figurent à la note 17. La Banque est la seule entité du Groupe qui a des prêts et avances à des clients, des créances, des engagements de prêt, des garanties financières, des lettres de crédit, des titres de placement au coût amorti, des placements sur le marché monétaire et des dépôts auprès d’autres banques.

	2021				2020			
	Pertes de crédit attendues sur 12 mois	Pertes de crédit attendues à vie ne faisant pas l'objet d'une dépréciation du crédit	Pertes de crédit attendues à vie faisant l'objet d'une dépréciation du crédit	Total	Pertes de crédit attendues sur 12 mois	Pertes de crédit attendues à vie ne faisant pas l'objet d'une dépréciation du crédit	Pertes de crédit attendues à vie faisant l'objet d'une dépréciation du crédit	Total
En milliers USD								
Prêts et avances aux clients au coût amorti								
Solde au 1er janvier	93,576	72,392	178,976	344,944	42,707	100,853	183,096	326,656
Transfert vers les pertes de crédit attendues sur 12 mois	11,070	(11,070)	-	-	10,369	(10,369)	-	-
Transfert vers les pertes de crédit attendues à vie ne faisant pas l'objet d'une dépréciation du crédit	(26,254)	94,707	(68,453)	-	(7,091)	23,184	(16,093)	-
Transfert vers les pertes de crédit attendues à vie faisant l'objet d'une dépréciation du crédit	(123)	(8,731)	8,855	-	(112)	(16,766)	16,878	-
Réévaluation nette de l'indemnité pour pertes, notamment les modifications apportées à l'exposition en cas de défaut	(45,546)	15.189	239,307	208,950	(12,433)	(12,900)	201,653	176,319
Nouveaux actifs financiers générés ou achetés	24,096	404	-	24,500	66,976	1	-	66,977
Actifs financiers ayant été décomptabilisés*	(9,403)	(489)	(9,634)	(19,527)	(6,841)	(11,610)	(5,072)	(23,522)
Radiations			(145,390)	(145,390)	-	-	(201,486)	(201,486)
Solde au 31 décembre	47,415	162,403	203,660	413,478	93,576	72,392	178,976	344,944

*Le rapprochement des prêts et avances aux clients pour 2020 a été mis à jour pour ventiler la décomptabilisation du prêt.

Variation des indemnités pour pertes sur prêts et avances aux clients

L'exposition aux prêts et avances au stade 1 de la Banque fin 2021 a augmenté de 2 milliards USD (12 %) par rapport à la position de l'exercice 2020, principalement portée par l'intégration de nouveaux prêts au cours de l'exercice 2021, ainsi que par des mouvements du stade 2 au stade 1 au cours de la même période. En revanche, l'ECL de stade 1 enregistre une forte baisse sur un an, principalement due à la baisse de la probabilité de défaut 1 an lors de l'exercice 2021 par rapport à l'exercice 2020. Le facteur sous-jacent de cette diminution est l'amélioration significative des perspectives macroéconomiques des pays africains (une donnée clé dans les calculs de la PD), un résultat attendu de la décélération de l'impact négatif de la pandémie de COVID-19 sur les économies africaines.

En 2020, l'encours de prêts au stade 1 s'est accru de 44 %, sur un an, principalement en raison de l'augmentation de 4,4 milliards USD (35 %) du portefeuille de prêts à la clôture. La croissance de l'ECL sur les prêts de stade 1, supérieure à 100 %, reflète cette hausse significative. Cela est attendu du fait que la plupart des nouveaux prêts émis durant l'année n'ont pas connu de dégradation significative du risque de crédit depuis leur création et qu'ils étaient donc toujours classés en stade 1 à la clôture de l'exercice du 31 décembre 2020.

Par rapport à la fin de l'exercice 2020, la part des prêts de statut 2 dans les Prêts et avances de la Banque fin 2021 a augmenté de 5 %. Cela est principalement dû aux mouvements du stade 1 et du stade 3. Malgré l'augmentation minime des expositions de stade 2, l'ECL de stade 2 a augmenté de plus de 100 % en raison de l'impact des superpositions « à dire d'expert » sur la sortie du modèle ECL pour des crédits spécifiques. Ces superpositions s'expliquent en grande partie par des doutes croissants quant à la recouvrabilité de la valeur de la garantie que la Banque porte actuellement sur les crédits respectifs.

L'exposition des Prêts et avances aux clients de stade 3 au 31 décembre 2021 a légèrement augmenté de 2 %, principalement du fait de la compensation des mouvements nets entre Stade 2 et Stade 3 et de la radiation de certains prêts. En raison des mesures correctives prises par la Banque, certains prêts précédemment catégorisés en Stade 3 existants sont passés au Stade 2. D'autre part, certains crédits au stade 2 existants ont été confrontés à des difficultés spécifiques aux transactions qui ont été aggravées par les événements politiques abruptes dans différents pays africains et par la pandémie de COVID-19 et ont donc été rétrogradés au stade 3.

Pour 2020, l'exposition aux prêts de Stade 3 a augmenté de 24 %, principalement en raison de retards dans la conclusion de mesures correctives en cours que la Banque n'a pas été en mesure de finaliser en raison de circonstances spécifiques aux transactions et de l'impact de la pandémie de COVID-19. Cela s'est traduit par un mouvement significatif des prêts au stade 2 précédemment classés en stade 3 pendant l'année en cours. Ces dégradations du stade 2 au stade 3 ont été le principal moteur de la réduction de l'exposition aux prêts au stade 2 ainsi que des ECL sur les prêts au stade 2 qui ont baissé respectivement de 7 % et 28 %.

	2021				2020			
	Pertes de crédit attendues sur 12 mois	Pertes de crédit attendues à vie ne faisant pas l'objet d'une dépréciation du crédit	Pertes de crédit attendues à vie faisant l'objet d'une dépréciation du crédit	Total	Pertes de crédit attendues sur 12 mois	Pertes de crédit attendues à vie ne faisant pas l'objet d'une dépréciation du crédit	Pertes de crédit attendues à vie faisant l'objet d'une dépréciation du crédit	Total
En milliers USD								
Placements sur le marché monétaire								
Solde au 1er janvier	60	-	-	60	11	-	-	11
Réévaluation nette de l'indemnité pour pertes	76	-	-	76	49	-	-	49
Solde au 31 décembre	136	-	-	136	60	-	-	60
Dépôts auprès d'autres banques								
Solde au 1er janvier	50	-	-	50	28	-	-	28
Réévaluation nette de l'indemnité pour pertes	(21)	-	-	(21)	22	-	-	22
Solde au 31 décembre	29	-	-	29	50	-	-	50
Titres de placement au coût amorti								
Solde au 1er janvier	5,752	-	-	5,752	1,030	-	-	1,030
Réévaluation nette de l'indemnité pour pertes	(5,697)	-	-	(5,697)	4,722	-	-	4,722
Modifications des modèles/ paramètres de risque	-	-	-	-	-	-	-	-
Change et autres variations	-	-	-	-	-	-	-	-
Solde au 31 décembre	55	-	-	55	5,752	-	-	5,752
Contrats de garantie financière								
Solde au 1er janvier	1,797	-	-	1,797	1,295	-	-	1,295
Réévaluation nette de l'indemnité pour pertes	105	-	-	105	502	-	-	502
Modifications des modèles/ paramètres de risque	-	-	-	-	-	-	-	-
Change et autres variations	-	-	-	-	-	-	-	-
Solde au 31 décembre	1,902	-	-	1,902	1,797	-	-	1,797

	2021				2020			
	Pertes de crédit attendues sur 12 mois	Pertes de crédit attendues à vie ne faisant pas l'objet d'une dépréciation du crédit	Pertes de crédit attendues à vie faisant l'objet d'une dépréciation du crédit	Total	Pertes de crédit attendues sur 12 mois	Pertes de crédit attendues à vie ne faisant pas l'objet d'une dépréciation du crédit	Pertes de crédit attendues à vie faisant l'objet d'une dépréciation du crédit	Total
En milliers USD								
Engagements de prêt								
Solde au 1er janvier	13,731	216	-	13,946	7,949	-	-	7,949
Réévaluation nette de l'indemnité pour pertes	11,394	(128)	-	11,266	5,782	216	-	5,998
Modifications des modèles/paramètres de risque	-	-	-	-	-	-	-	-
Change et autres variations	-	-	-	-	-	-	-	-
Solde au 31 décembre	25,124	88	-	25,212	13,731	216	-	13,946
Lettres de crédit								
Solde au 1er janvier	11,931	-	-	11,931	2,463	-	-	2,463
Réévaluation nette de l'indemnité pour pertes	(6,624)	116	-	(6,508)	9,468	-	-	9,468
Modifications des modèles/paramètres de risque	-	-	-	-	-	-	-	-
Change et autres variations	-	-	-	-	-	-	-	-
Solde au 31 décembre	5,307	116	-	5,423	11,931	-	-	11,931
Comptes de régularisation								
Solde au 1er janvier	-	-	11,768	11,768			18,815	18,815
Réévaluation nette de l'indemnité pour pertes, notamment les modifications apportées à l'exposition en cas de défaut	-	-	18,583	18,583	-	-	(7,047)	(7,047)
Radiations	-	-	(3,431)	(3,431)	-	-	-	-
Change et autres variations	-	-	-	-	-	-	-	-
Solde au 31 décembre	-	-	26,920	26,920	-	-	11,768	11,768

Ni en souffrance, ni en souffrance mais non dépréciés, et ni prêts et avances aux clients dépréciés individuellement

En milliers USD	Prêts et avances aux clients 2021	Prêts et avances aux clients 2020
Ni en souffrance, ni dépréciés		
Notes 1-3 : Risque faible	4,012,516	2,401
Notes 4-6 : Risque satisfaisant	5,863,049	7,538,112
Notes 7-8 : Risque satisfaisant	6,183,171	6,917,345
Notes 9-10 : Risque modéré	871,484	410,160
Note 11 : Liste de surveillance	1,116,629	1,284,647
Notes 12-13 : En-dessous de la norme, douteuse et mauvaise	-	-
Note 14 : Perte	-	-
	18,046,849	16,152,665
En souffrance, mais non dépréciés		
30-59 jours	35,853	3,063
60-89 jours	55,411	-
90 jours et plus	-	84,262*
	91,264	87,325

* Au 31 décembre 2020, sur la base d'informations raisonnables et justifiées disponibles, le montant des crédits en souffrance depuis plus de 90 jours, mais non considérés comme dépréciés s'élevait à 84,3 millions USD.

Dépréciation du crédit		
Note 11 : Liste de surveillance	-	89,508
Notes 12-13 : En-dessous de la norme, douteuse et mauvaise	628,416	412,606
Note 14 : Perte	-	31,314
	628,416	533,428

3.3.4 Risques de concentration des prêts et avances aux clients avec exposition au risque de crédit

a) Secteurs géographiques

Le tableau suivant répartit, au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020, les expositions du Groupe (à leur montant brut) au risque de crédit posé par ses contreparties (sans prise en compte des garanties détenues ou autres soutiens au crédit), selon une classification par région géographique. La Banque est la seule entité au sein du Groupe qui a des prêts et avances.

	%	2021 En milliers USD	%	2020 En milliers USD
Afrique de l'Ouest	38	7,104,997	38.2	6,414,645
Afrique du Nord	28	5,270,240	25.5	4,280,401
Afrique de l'Est	12	2,255,993	12.8	2,144,375
Afrique centrale	3	620,374	3.3	546,759
Afrique australe	19	3,514,924	20.2	3,387,239
Total (note 17)	100	18,766,528	100	16,773,419

b) Secteurs d'activité

Le tableau suivant réparti, au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020, les expositions du Groupe (à leur montant brut) au risque de crédit posé par ses contreparties (sans prise en compte des garanties détenues ou autres soutiens au crédit), selon une classification par secteur d'activité. La Banque est la seule entité au sein du Groupe qui a des prêts et avances.

	%	2021 En milliers USD	%	2020 En milliers USD
Agriculture	0.6	106,755	1.1	177,275
Agrotransformation	0.7	132,775	0.8	142,407
Services financiers	52.7	9,884,100	54.7	9,174,735
Gouvernements	1.9	360,045	2.1	354,440
Hospitalité (hôtels, stations, etc.)	1.0	188,784	1.2	197,693
Fabrication	6.3	1,173,070	7.6	1,279,358
Métaux et minéraux	0.3	47,434	0.3	50,835
Pétrole et gaz	21.6	4,060,783	14.4	2,419,847
Autres	1.1	198,665	1.5	248,420
Électricité	4.6	861,257	5.4	901,211
Télécommunications	2.9	535,910	3.2	536,753
Transport	1.4	256,400	1.3	222,854
Construction	3.9	723,615	5.0	835,933
Santé et services médicaux	1.3	236,936	1.4	231,659
Total (note 17)	100	18,766,528	100	16,773,419

3.4 RISQUE DE MARCHÉ

3.4.1 Risque de taux d'intérêt

Les variations des taux d'intérêt influent sur la rentabilité du Groupe. L'exposition aux variations des taux d'intérêt résulte du fait que le Groupe dispose d'actifs et de passifs sur lesquels les taux d'intérêt varient occasionnellement (actifs et passifs sensibles aux taux) ou ne changent pas (actifs et passifs non sensibles aux taux). L'exposition aux variations des taux d'intérêt survient lorsqu'il existe un décalage entre les actifs et passifs sensibles aux taux.

Le Groupe surveille de près les variations des taux d'intérêt et cherche à limiter son exposition en gérant la structure de taux d'intérêt et d'échéance des actifs et passifs comptabilisés dans l'état de la situation financière. Des swaps de taux d'intérêt sont également utilisés pour gérer le risque de taux d'intérêt.

Le tableau ci-dessous résume l'exposition du Groupe aux risques de taux d'intérêt au 31 décembre 2021. Il inclut les instruments financiers du Groupe à leur valeur comptable, selon un classement par période de réévaluation contractuelle. La Banque est la seule entité au sein du Groupe qui est exposée aux risques de taux d'intérêt et, par conséquent, les montants du Groupe et de la Banque sont identiques.

	Jusqu'à 3 mois En milliers USD	3-6 mois En milliers USD	6-12 mois En milliers USD	Plus de 1 an En milliers USD	Ne portant pas intérêts En milliers USD	Taux fixe En milliers USD	2021 Total En milliers USD
Au 31 décembre 2021							
Actifs financiers							
Liquidités et dépôts auprès d'autres banques	-	-	-	-	90	985,873	985,962
Placements sur le marché monétaire	-	-	-	-	-	2,061,974	2,061,974
Prêts et avances aux clients au coût amorti	7,075,390	1,841,838	1,188,772	12,353	-	8,648,175	18,766,528
Autres actifs	-	-	-	-	75,659	-	75,659
Placements financiers au coût amorti	-	-	-	-	-	243,646	243,646
Les actifs financiers à leur juste valeur par résultat	-	-	-	-	38,060	98,177	136,237
Créances	-	-	-	-	59,359		59,359
Total des actifs financiers	7,075,390	1,841,838	1,188,772	12,353	173,167	12,037,845	22,329,365
Passifs financiers							
Dépôts sur le marché monétaire	1,411,075	-	-	-	-	-	1,411,075
Engagements envers les banques	1,051,809	-	375,318	1,780,336	-	3,721,191	6,928,655
Titres de créance en circulation	-	-	143,084	-	-	3,300,000	3,443,084
Dépôts et comptes débiteurs	-	-	-	-	-	5,817,214	5,817,214
Autres passifs	-	-	-	-	189,162	-	189,162
Total des passifs financiers	1,051,809	-	518,402	1,780,336	189,162	12,838,405	16,378,115
Total de l'écart des intérêts	6,023,580	1,841,838	670,370	(1,767,983)	(15,995)	(800,560)	5,951,250
Écart cumulatif	6,023,580	7,865,418	8,535,788	6,767,805			

3.4.1 Risque de marché (suite)

	Jusqu'à 3 mois En milliers USD	3-6 mois En milliers USD	6-12 mois En milliers USD	Plus de 1 an En milliers USD	Ne portant pas intérêts En milliers USD	Taux fixe En milliers USD	2020 Total En milliers USD
Au 31 décembre 2021							
Actifs financiers							
Liquidités et dépôts auprès d'autres banques	-	-	-	-	82	1,067,246	1,067,329
Placements sur le marché monétaire	-	-	-	-	-	1,650,286	1,650,286
Prêts et avances aux clients au coût amorti	10,465,806	1,315,617	129,704	-	-	4,862,291	16,773,419
Autres actifs	-	-	-	-	23,191	-	23,191
Placements financiers au coût amorti	-	-	-	-	-	99,342	99,342
Créances	-	-	-	-	59,746	-	59,746
Actifs dérivés détenus à des fins de gestion des risques	-	-	-	-	-	5,704	5,704
Total des actifs financiers	10,465,806	1,315,617	129,704	-	83,019	7,684,869	19,679,015
Passifs financiers							
Dépôts sur le marché monétaire	558,118	265,298	-	-	-	-	823,416
Engagements envers les banques	713,055	425,034	1,183,638	2,776,069	-	2,954,303	8,052,098
Titres de créance en circulation	-	700,000	41,500	145,000	-	2,200,000	3,086,500
Dépôts et comptes débiteurs	-	-	-	-	-	5,786,656	5,786,656
Autres passifs	-	-	-	-	174,712	-	174,712
Total des passifs financiers	1,271,173	1,390,332	1,225,138	2,921,069	174,712	10,940,959	17,923,382
Total de l'écart des intérêts	9,194,633	(74,715)	(1,095,433)	(2,921,069)	(91,693)	(3,256,089)	1,755,633
Écart cumulatif	9,194,633	9,119,918	8,024,485	5,103,416			

Analyse de sensibilité au risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2021, si les taux d'intérêt avaient été supérieurs de 15 points de base, toutes autres variables étant demeurrées constantes, les bénéfices et réserves sur l'exercice auraient été supérieurs de 10 152 000 USD (2020 : 8 890 000 USD), principalement en raison de l'augmentation plus importante des intérêts créditeurs sur les prêts par rapport à celle des intérêts débiteurs sur les emprunts. Si les taux d'intérêt avaient été 15 points de base inférieurs (2020 : 15 points de base), toutes autres variables étant demeurrées constantes, les bénéfices auraient été inférieurs de 10 152 000 USD (2020 : 8 890 000 USD) en raison du produit d'intérêts sur les prêts inférieur à la baisse des dépenses d'intérêt sur les emprunts. La sensibilité est plus élevée en 2021 qu'en 2020 en raison d'une baisse relativement plus importante des passifs sensibles aux taux d'intérêt par rapport à la baisse des actifs sensibles aux taux d'intérêt.

Le tableau ci-dessous résume l'impact sur le résultat et les capitaux propres pour chaque catégorie d'instruments financiers détenus au 31 décembre 2021, ainsi que les données comparatives. Il inclut les instruments financiers du Groupe à leur valeur comptable.

	Valeur comptable 2021 En milliers USD	Impact sur le résultat net et les capitaux propres 2021 En milliers USD	Impact sur le résultat net et les capitaux propres 2021 En milliers USD	Valeur comptable 2020 En milliers USD	Impact sur le résultat net et les capitaux propres 2020 En milliers USD	Impact sur le résultat net et les capitaux propres 2020 En milliers USD
		+15 pb de TI USD	(-)15 pb de TI USD		+15 pb de TI USD	(-)15 pb de TI USD
Variations des taux d'intérêt						
Actifs financiers						
Prêts et avances bruts aux clients	10,118,353	15,178	(15,178)	11,911,127	17,867	(17,867)
Impact des actifs financiers	10,118,353	15,178	(15,178)	11,911,127	17,867	(17,867)
Passifs financiers						
Engagements envers les banques	3,207,464	(4,811)	4,811	5,097,795	(7,647)	7,647
Titres de créance en circulation	143,084	(215)	215	886,500	(1,330)	1,330
Dépôts et comptes débiteurs	-	-	-	-	-	-
Impact des passifs financiers	3,350,548	(5,026)	5,026	5,984,295	(8,977)	8,977
Total de la hausse/(baisse) du résultat et des capitaux propres	6,767,805	10,152	(10,152)	5,926,832	8,890	(8,890)

3.4.2 Exposition au risque de change

Le Groupe s'expose aux effets des fluctuations des taux de change en vigueur sur sa situation financière et ses flux de trésorerie. Il gère ce risque de change en appariant les actifs et les passifs dans leurs devises respectives. Le Groupe utilise également les dérivés de change, notamment les contrats de change à terme, pour couvrir le risque de change. Les positions ouvertes en devises sont contrôlées régulièrement et des mesures de couverture adaptées sont prises. Veuillez consulter la note 5 pour de plus amples informations sur les instruments financiers dérivés.

Le tableau ci-dessous résume l'exposition du Groupe au risque de change au 31 décembre 2021. La Banque est la seule entité au sein du Groupe qui est exposée aux risques de change et par conséquent les montants du Groupe et de la Banque sont identiques. Il inclut les instruments financiers du Groupe évalués à leur valeur comptable, classés par devise :

	EUR	NGN	Autres devises	Total
Au 31 décembre 2021	En milliers USD	En milliers USD	En milliers USD	En milliers USD
Actifs				
Liquidités et avoirs bancaires	386,539	26,195		412,734
Prêts et avances aux clients	2,021,502	-	-	2,021,502
Dérivés à des fins de gestion des risques	-	-	-	-
Total des actifs financiers	2,408,041	26,195	-	2,434,236
Passifs				
Engagements envers les banques	1,931,597	-	414,185	2,345,782
Dépôts et comptes débiteurs	7,930	-	-	7,930
Autres passifs	109,817	33,693	23,506	167,016
Dérivés à des fins de gestion des risques	-	-	16,685	16,685
Total des passifs financiers	2,049,344	33,693	454,376	2,537,414
Exposition nette sur l'état de la situation financière	358,697	(7,498)	(454,376)	(103,178)
Exposition nette sur la position financière hors bilan				
Engagements de prêt et garanties financières	528,827	-	-	528,827

	EUR	NGN	Autres devises	Total
Au 31 décembre 2020	En milliers USD	En milliers USD	En milliers USD	En milliers USD
Actifs				
Liquidités et avoirs bancaires	289,226	34,329	4,894	328,449
Prêts et avances aux clients	2,090,542	-	81,404	2,171,946
Dérivés à des fins de gestion des risques	-	-	443,840	443,840
Total des actifs financiers	2,379,768	34,329	530,138	2,944,235
Passifs				
Engagements envers les banques	1,985,759	-	-	1,985,759
Dépôts et comptes débiteurs	12,733	4,194	99	17,026
Autres passifs	236,971	3,130	145,424	385,525
Dérivés à des fins de gestion des risques	439,043	-	5,182	444,226
Total des passifs financiers	2,674,506	7,325	150,705	2,832,536
Exposition nette sur l'état de la situation financière	(294,738)	27,005	379,433	111,700
Exposition nette sur l'état de la situation financière				
Engagements de crédit et garanties financières	261,000	-	-	261,000

Analyse de sensibilité au risque de change

Au 31 décembre 2021, si les taux de change à cette date avaient été inférieurs de 10 %, toutes autres variables étant demeurrées constantes, le résultat et les réserves sur l'exercice auraient été inférieurs de 35 879 000 USD (2020 : 10 239 000 USD), en raison principalement d'un volume d'actifs financiers en euros plus faible que celui des passifs financiers. Si les taux de change avaient été 10 pour cent supérieurs, toutes autres variables étant demeurrées constantes, les bénéfices auraient été supérieurs de 35 870 000 USD (2020 : 10 239 000 USD), essentiellement en raison d'une réévaluation des actifs financiers en euros plus faible que celle des passifs financiers.

Ci-après figure une analyse de la sensibilité du Groupe à une hausse et une baisse de 10 % de la valeur du dollar par rapport à l'euro, la Banque étant principalement exposée à l'euro. Ce taux de sensibilité de 10 %, qui est utilisé en interne dans les rapports relatifs au risque de change, représente l'évaluation par la direction de l'évolution possible des taux de change. Le tableau ci-dessous résume l'impact sur le résultat et les fonds propres pour chaque catégorie d'instruments financiers en euros détenus au 31 décembre 2021. Il inclut les instruments financiers en euros de la Banque évalués à leur valeur comptable.

	Valeur comptable 2021 En milliers USD	Impact sur le résultat net et les capitaux propres 2021 En milliers USD	Impact sur le résultat net et les capitaux propres 2021 En milliers USD	Valeur comptable 2020 En milliers USD	Impact sur le résultat net et les capitaux propres 2020 En milliers USD	Impact sur le résultat net et les capitaux propres 2020 En milliers USD
Fluctuations de la valeur du dollar US par rapport à l'euro		Hausse de 10 %	Baisse de 10 %		Hausse de 10 %	Baisse de 10 %
Actifs financiers						
Liquidités et avoirs bancaires	386,539	38,654	(38,654)	159,401	15,940	(15,940)
Prêts et avances bruts aux clients	2,021,502	202,150	(202,150)	1,588,919	158,892	(158,892)
Dérivés de couverture	-	-	-	182	18	(18)
Impact des actifs financiers	2,408,041	240,804	(240,804)	1,748,502	174,850	(174,850)
Passifs financiers						
Engagements envers les banques	1,931,597	(193,160)	193,160	1,587,867	(158,787)	158,787
Dépôts et comptes débiteurs	7,930	(793)	793	25,985	(2,599)	2,599
Autres passifs	109,817	(10,982)	10,982	237,037	(23,704)	23,704
Dérivés de couverture	-	-	-	-	-	-
Impact des passifs financiers	2,049,344	(204,934)	204,934	1,850,889	(185,089)	185,089
Total de la hausse/(baisse) du résultat et des capitaux propres	358,697	35,870	(35,870)	(102,386)	(10,239)	10,239

3.5 RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité concerne la capacité du Groupe à s’acquitter de ses obligations financières lorsqu’elles arrivent à échéance. La gestion du risque de liquidité est axée sur l’échelonnement des entrées et des sorties de trésorerie ainsi que sur le caractère adéquat des liquidités disponibles, des lignes de crédit et des placements à forte liquidité. Le Groupe gère son risque de liquidité en préparant des prévisions de trésorerie dynamiques portant sur tous les flux de trésorerie anticipés découlant des actifs et des passifs et en prenant des mesures préalables appropriées. En outre, le Groupe dispose de lignes de crédit sur lesquelles il peut compter en cas de besoin. Le ratio de liquidité s’élève à 14% (2020 : 14%)

Le tableau ci-dessous présente une analyse des actifs et des passifs financiers du Groupe (principal et intérêts compris), regroupés par classe d’échéance pertinente en fonction de la durée restant à courir à la date de clôture jusqu’à la date d’échéance contractuelle au 31 décembre 2021. Les montants qui y figurent correspondent aux flux de trésorerie contractuels non actualisés.

	Jusqu’à 1 mois En milliers USD	1-3 mois En milliers USD	3-12 mois En milliers USD	1-5 ans En milliers USD	Plus de 5 ans En milliers USD	2021 Total En milliers USD
Au 31 décembre 2021						
Liquidités et créances sur d’autres banques						
Placements sur le marché monétaire						
Prêts et avances aux clients	986,045	-	-	-	-	986,045
Les actifs financiers à leur juste valeur par résultat	1,287,026	775,533	-	-	-	2,062,559
Créances hors remboursements anticipés	1,030,021	1,930,504	7,732,675	9,816,633	194,304	20,704,136
Actifs financiers au coût amorti	-	-	137,073	-	-	137,073
Autres actifs	40,062	-	15,000	-	-	55,062
Actifs dérivés	-	-	-	243,701	-	243,701
Actifs dérivés détenus à des fins de gestion des risques	58,358	1,633	-	4,530	-	64,521
Total des actifs	3,401,511	2,707,670	7,884,748	10,064,863	194,304	24,253,096
Passifs financiers						
Passifs non dérivés						
Dépôts sur le marché monétaire	986,169	424,906	-	-	-	1,411,075
Engagements envers les banques	143,573	807,900	1,505,133	2,968,788	1,505,829	6,931,222
Titres de créance en circulation	-	-	145,014	1,850,039	1,454,890	3,449,943
Dépôts et comptes débiteurs	38,126	1,279,782	3,499,485	1,000,120	-	5,817,513
Autres passifs, y compris passifs de location	56,749	75,665	46,000	10,748	-	189,162
Passifs dérivés						
Passifs dérivés détenus à des fins de gestion des risques	-	-	899	15,783	-	16,681
Total des passifs	1,224,616	2,588,252	5,196,531	5,845,477	2,960,719	17,815,596
Écart net des liquidités	2,176,895	119,418	2,688,217	4,219,386	(2,766,415)	6,437,500
Écart cumulatif des liquidités	2,176,895	2,296,313	4,984,530	9,203,916	6,437,500	

	Jusqu’à 1 mois En milliers USD	1-3 mois En milliers USD	3-12 mois En milliers USD	1-5 ans En milliers USD	Plus de 5 ans En milliers USD	2020 Total En milliers USD
Au 31 décembre 2020						
Actifs non dérivés						
Liquidités et créances sur d’autres banques						
Placements sur le marché monétaire	1,008,341	-	-	-	-	1,008,341
Prêts et avances aux clients	924,613	726,047	-	-	-	1,650,661
Les actifs financiers à leur juste valeur par résultat	1,116,956	380,739	4,022,776	10,865,078	2,114,077	18,499,626
Créances hors remboursements anticipés	22,254	51,926	-	30,667	-	104,846
Actifs financiers au coût amorti	-	-	-	93,590	-	93,590
Autres actifs	8,411	-	-	2,773		11,184
Actifs dérivés						
Actifs dérivés détenus à des fins de gestion des risques	-	-	4,136	1,568	-	5,704
Total des actifs	3,080,576	1,158,712	4,026,912	10,993,675	2,114,077	21,373,951
Passifs financiers						
Passifs non dérivés						
Dépôts sur le marché monétaire	570,174	253,344	-	-	-	823,518
Engagements envers les banques	500,346	428,483	2,281,354	2,423,617	1,597,506	7,231,305
Titres de créance en circulation	-	-	941,619	1,396,895	752,651	3,091,164
Dépôts et comptes débiteurs	927,146		2,542,747	1,005,444	-	4,475,337
Autres passifs, y compris passifs de location	34,942	66,391	60,341	13,038	-	174,712
Passifs dérivés						
Passifs dérivés détenus à des fins de gestion des risques	-	-	-	-	1,953	1,953
Total des passifs	2,032,608	748,218	5,826,061	4,838,993	2,352,110	15,797,989
Écart net des liquidités	1,047,968	410,494	(1,799,149)	6,154,682	(238,033)	5,575,962
Écart cumulatif des liquidités	1,047,968	1,458,462	(340,687)	5,813,995	5,575,962	

3.5 RISQUE DE LIQUIDITÉ (suite)

Analyse de maturité de l'exposition hors bilan

Le tableau ci-dessous présente une analyse de l'expiration contractuelle, par échéance, des passifs éventuels du Groupe. Pour les contrats de garantie financière et les lettres de crédit émis, le montant maximal de la garantie ou de la lettre de crédit est affecté à l'intervalle de temps le plus proche dans lequel la garantie ou la lettre de crédit peut être appelée. La Banque est la seule entité au sein du Groupe qui est exposée aux risques de taux d'intérêt et, par conséquent, les montants du Groupe et de la Banque sont identiques.

	Jusqu'à 1 mois En milliers USD	1-3 mois En milliers USD	3-12 mois En milliers USD	1-5 ans En milliers USD	Plus de 5 ans En milliers USD	Total milliers USD
Au 31 décembre 2021						
Lettres de crédit	1,161,152	-	-	-	-	1,161,152
Garanties financières	1,881,574	-	-	-	-	1,881,574
Engagements de prêt	-	-	1,670,999	2,742,040	-	4,413,039
Total	3,042,725	-	1,670,999	2,742,040	-	7,455,764
Au 31 décembre 2020						
Lettres de crédit	1,236,674	-	-	-	-	1,236,674
Garanties financières*	1,113,406	-	-	-	-	1,113,406
Engagements de prêt	-	33,664	465,544	948,612	118,318	1,566,137
Total	2,350,081	33,664	465,544	948,612	118,318	3,916,218

* L'analyse du profil de liquidité de l'exercice précédent pour les garanties financières a été retraitée pour tenir compte de la période la plus proche au cours de laquelle la garantie pourrait être rappelée.

3.6 CLASSIFICATION DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

	Note	Obligatoirement à la juste valeur par résultat 2021 En milliers USD	Coût amorti 2021 En milliers USD	Valeur comptable totale 2021 En milliers USD	Obligatoirement à la juste valeur par résultat 2020 En milliers USD	Coût amorti 2020 En milliers USD	Valeur comptable totale 2020 En milliers USD
Actifs financiers							
Trésorerie et équivalents de trésorerie	16	-	3,047,771	3,047,771	-	2,717,453	2,717,453
Actifs dérivés détenus à des fins de gestion des risques	5	-	-	-	5,704	-	5,704
Prêts et avances aux clients	17	-	18,176,235	18,176,235	-	16,302,118	16,302,118
Les actifs financiers à leur juste valeur par résultat	21 a)	136,237	-	136,237	-	-	-
Créances	18	-	55,062	55,062	-	104,846	104,846
Actifs financiers au coût amorti	21 b)	-	243,646	243,646	-	93,590	93,590
Autres actifs	20	-	75,863	75,863	-	11,184	11,184
Total des actifs		136,237	21,598,577	21,734,814	5,704	19,229,192	19,234,895

	Note	Obligatoirement à la juste valeur par résultat 2021 En milliers USD	Coût amorti 2021 En milliers USD	Valeur comptable totale 2021 En milliers USD	Obligatoirement à la juste valeur par résultat 2020 En milliers USD	Coût amorti 2020 En milliers USD	Valeur comptable totale 2020 En milliers USD
Passifs financiers							
Passifs dérivés détenus à des fins de gestion des risques	5	16,681	-	16,681	1,953	-	1,953
Dépôts sur le marché monétaire	23	-	1,411,075	1,411,075	-	823,416	823,416
Engagements envers les banques	22	-	6,928,655	6,928,655	-	7,228,681	7,228,681
Dépôts et comptes débiteurs	27	-	5,817,214	5,817,214	-	4,470,126	4,470,126
Titres de créance en circulation	24	-	3,443,084	3,443,084	-	3,082,970	3,082,970
Autres passifs et provisions	28	-	329,177	329,177	-	332,764	332,764
Total des passifs		16,681	17,929,205	17,945,886	1,953	15,937,956	15,939,909

3.7 GESTION DU CAPITAL

La Banque n'est soumise à aucune exigence de fonds propres imposée par une quelconque instance de réglementation telle qu'une banque centrale ou un organisme équivalent. La direction a néanmoins défini une politique de gestion du capital qui repose sur le maintien d'un certain ratio d'adéquation des fonds propres conforme aux directives du Comité de Bâle.

L'adéquation des fonds propres est examinée régulièrement par la direction à l'aide de techniques fondées sur les directives du Comité de Bâle. Avec effet au 31 décembre 2021, la Banque se conforme aux dispositions du cadre de Bâle III en ce qui concerne la mesure de l'adéquation des fonds propres. Le ratio d'adéquation des fonds propres pour 2020 était de 23 %, sur la base de Bâle II.

Le capital de la Banque est divisé en deux catégories :

- Fonds propres de catégorie 1 (Tier 2) : capital social, prime d'émission d'actions, résultat non distribué et réserves créées par les affectations de résultat non distribué et de la réserve de réévaluation.
- Fonds propres de catégorie 2 (Tier 2) : Provisions collectives pour dépréciation limitées à 1,25 % de l'Actif Pondéré par le Risque de Crédit.

Le tableau ci-dessous résume la composition du capital et le ratio de fonds propres de la Banque pour l'exercice clos au 31 décembre.

	GROUPE		BANQUE	
	2021 En milliers USD	2020 En milliers USD	2021 En milliers USD	2020 En milliers USD
Fonds propres de base de catégorie 1(CET1)				
Capital versé	647,312	583,524	647,312	583,524
Prime d'émission d'actions	1,219,219	1,029,964	1,219,219	1,029,964
Résultat non distribué	927,904	772,900	939,389	772,900
Réserve générale et réserve de réévaluation	983,199	858,451	983,199	858,451
FONDS PROPRES DE BASE DE CATÉGORIE 1(CET1)	3,777,634	3,244,839	3,789,119	3,244,839
Fonds propres de Catégorie 1 additionnels				
Fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1) : Warrant	160,952	122,128	160,952	122,128
Déductions CET 1	13,201	-	13,201	-
FONDS PROPRES ADDITIONNELS DE CATÉGORIE 1 (AT1)	147,752	122,128	147,752	122,128
FONDS PROPRES DE CATÉGORIE 1 (T1 = CET + AT1)	3,925,386	3,366,967	3,936,870	3,366,967
Fonds propres de catégorie 2				
Limite de la provision générale (1,25 % de l'actif pondéré par le risque de crédit)	190,127	174,202	190,178	174,202
FONDS PROPRES DE CATÉGORIE 2 (T2)	-		-	
TIER 2 (T2) CAPITAL	190,127	174,202	190,178	174,202
TOTAL DES FONDS PROPRES (TC = T1 +T2)	4,115,513	3,541,169	4,127,048	3,541,169
Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1)				
Fonds propres de catégorie 1	3,925,386	3,366,967	3,936,870	3,366,967
Capital exigible total	4,115,513	3,541,169	4,127,048	3,541,169

	GROUPE		BANK	
	2021 En milliers USD	2020 En milliers USD	2021 En milliers USD	2020 En milliers USD
Actifs pondérés par le risque				
Risque de crédit	15,210,155	13,936,121	15,214,258	13,936,121
Risque de marché	124,109	1,145,417	124,109	1,145,417
Risque opérationnel	1,271,368	119,978	1,277,113	119,978
TOTAL DES ACTIFS PONDÉRÉS PAR LE RISQUE	16,605,632	15,201,516	16,615,480	15,201,516
Ratio Catégorie 1 (Fonds propres de Catégorie 1 / Total des actifs pondérés par le risque)	24%	22%	24%	22%
Ratio d'adéquation des fonds propres de Bâle (total des fonds propres/total des actifs pondérés par le risque)	25%	23%	25%	23%

La politique de la Banque est de maintenir une base solide de capital afin de conserver la confiance des investisseurs, des créditeurs et du marché, ainsi que de soutenir le développement futur des activités. L'incidence du niveau de fonds propres sur les rendements pour les actionnaires est également prise en considération, et la Banque reconnaît qu'il est nécessaire de maintenir un équilibre entre des rendements élevés pouvant être obtenus par une augmentation de l'endettement et les avantages et la sécurité que procurent une situation de capital plus solide

3.8 RÉFORME DES TAUX D'INTÉRÊT DE RÉFÉRENCE

Présentation

Une réforme fondamentale des principaux indices de taux d'intérêt est en cours à l'échelle mondiale, y compris le remplacement de certains taux interbancaires offerts (IBOR) par des taux presque sans risque alternatifs (appelés « réforme de l'IBOR »)

La Banque est fortement exposée au LIBOR USD sur ses instruments financiers qui seront réformés dans le cadre de cette initiative à l'échelle du marché et a évalué et quantifié son exposition. La Banque est en train de modifier les conditions contractuelles en réponse à la réforme IBOR. Au cours de la transition, la réforme IBOR a eu des impacts opérationnels, de gestion des risques, juridiques et comptables dans tous nos secteurs d'activité.

Les principaux risques auxquels la Banque est exposée du fait de la réforme IBOR sont opérationnels. Par exemple, la renégociation des contrats de prêt par une négociation bilatérale avec les clients, la mise à jour des conditions contractuelles, la mise à jour des systèmes qui utilisent les courbes IBOR et la révision des contrôles opérationnels liés à la réforme. D'autre part, le risque financier se limite essentiellement au risque de taux d'intérêt.

La Banque a mis en place un groupe de travail interfonctionnel sur la transition vers le LIBOR (LWG) afin de gérer sa transition vers des taux alternatifs. Les objectifs du LWG comprennent l'évaluation de la mesure dans laquelle les actifs et passifs financiers de l'entité font référence aux flux de trésorerie IBOR, le développement et l'exécution d'un plan structuré pour la transition vers des taux de référence alternatifs et la manière de gérer la communication sur la réforme IBOR avec les clients et les contreparties. Le LWG rend compte mensuellement à l'ALCO pour soutenir la gestion du risque de taux d'intérêt et fournir des informations pertinentes pour les décisions clés relatives à la réforme IBOR. Le LWG collabore également avec d'autres fonctions commerciales si nécessaire.

Aucun instrument financier à taux variable nouvellement créé ne fera référence au LIBOR à partir du 1er janvier 2022. Le Groupe de Travail sur la transition vers le LIBOR travaille en étroite collaboration avec les équipes commerciales pour établir la tarification des nouveaux produits de prêt qui seront indexés sur des taux de référence alternatifs.

Pour les contrats existants qui sont indexés sur un IBOR et qui arrivent à échéance après l'arrêt prévu du taux IBOR, le LWG a établi des politiques de transition des contrats concernés en modifiant les conditions contractuelles pour remplacer le taux IBOR et en incluant des clauses de repli appropriées spécifiant le taux de référence alternatif et l'ajustement de l'écart.

a) Actifs financiers non dérivés

L'exposition de la Banque au taux IBOR sur les prêts à taux variable accordés aux clients est principalement le LIBOR USD. Pour ces actifs, la Banque a approuvé la réforme du LIBOR USD en taux de financement sécurisé au jour le jour (« SOFR »). Le SOFR est une mesure générale du coût de l'emprunt de liquidités au jour le jour garanties par des titres du Trésor américain sur le marché des pensions livrées (repo). Ce taux est robuste, ne risque pas de s'arrêter et répond aux normes internationales. Il est produit par la Fed de New York en coopération avec l'Office of Financial Research.

La Banque a également approuvé une modification de la méthode de calcul sous-jacente. La Banque a approuvé le calcul des intérêts composés en arriérés (non cumulatifs - NCCR), des intérêts simples en arriérés et l'utilisation du terme SOFR.

Le SOFR à terme constitue une estimation prospective du SOFR à un jour, exprimée en pourcentage annuel pour des durées de un mois, trois mois, six mois et douze mois. Le taux composé non cumulatif (NCCR) est une méthodologie qui compose les taux SOFR quotidiens en utilisant une période d'observation pour une période d'intérêt et une convention de décalage. Dans le cadre de la méthodologie Simple Interest In arrears, les intérêts ne sont facturés que sur la base du principal restant dû en utilisant le taux d'intérêt de l'exercice précédent.

La publication du LIBOR USD à une semaine et à deux mois a cessé le 31 décembre 2021 et toutes les autres durées du LIBOR USD (par exemple, overnight, un mois, trois mois, six mois et douze mois) cesseront après le 30 juin 2023 (applicable aux contrats existants uniquement).

La Banque a révisé ses systèmes internes de trésorerie, d'opérations bancaires et de gestion des risques afin d'accompagner la transition vers SOFR.

Au cours de la transition, le Groupe de Travail de la Banque sur la Transition vers le LIBOR a établi des politiques pour modifier les taux interbancaires offerts sur le portefeuille de prêts à taux variable existant indexé sur les IBOR. Les produits de prêt seront modifiés de manière uniforme, tandis que les produits syndiqués seront modifiés dans le cadre de négociations bilatérales avec les partenaires de prêts syndiqués.

Le LWG a suivi la progression de la transition des IBOR aux SOFR en examinant les montants totaux des contrats impactés et les montants de ces contrats qui incluent une clause de repli appropriée. La Banque considère qu'un contrat n'est pas encore passé à un taux de référence alternatif lorsque les intérêts du contrat sont indexés sur un taux de référence qui est encore soumis à la réforme des IBOR, même s'il comprend une clause de repli qui traite de la cessation de l'IBOR existant. Les contrats non réformés concernent les contrats qui n'ont pas encore fait l'objet d'une transition et qui ne comportent pas de clause de repli appropriée. La Banque avait également des contrats qui n'étaient pas encore en transition mais qui comportaient une clause de repli appropriée. Au 31 décembre 2021, la Banque n'avait pas de contrats ayant fait l'objet d'une transition vers un taux de référence alternatif.

Les tableaux suivants présentent les montants totaux des actifs financiers non dérivés et des engagements de prêt non réformés et ceux avec une clause de repli appropriée au 1er janvier 2021 et au 31 décembre 2021. Les montants de ces actifs sont présentés à leur valeur comptable brute.

	TAUX FIXE		LIBOR EUR (FLOTTANT)		LIBOR USD (FLOTTANT)	
	Exposition EUR	Exposition USD	Montant total des contrats non réformés	Montant avec clause de repli appropriée	Montant total des contrats non réformés	Montant avec clause de repli appropriée
	En millions USD	En millions USD	En millions USD	En millions USD	En millions USD	En millions USD
31 décembre 2021						
Prêts et avances aux clients	655,889	7,992,286	1,132,019	233,594	6,437,004	2,315,736

Le montant total des contrats non réformés comprend un montant de 3 414 833 660 USD de prêts LIBOR et 607 201 563 USD de prêts EURO LIBOR arrivant à échéance au 30 juin 2023. La Banque a pris la décision de ne pas réformer les contrats compte tenu de la disponibilité du taux IBOR jusqu'à cette date, de sorte que ces prêts ne seront pas impactés par la transition.

Engagements de prêt	-	296,507	703,217	341,248	US\$ 000
---------------------	---	---------	---------	---------	----------

1 janvier 2021	En millions USD	En millions USD	En millions USD	En millions USD	En millions USD
Prêts et avances aux clients	4,862,291	1,519,185	-	10,310,538	-
Engagements de prêt		61,810	-	307,710	-

Le montant total des contrats non réformés comprend un montant de 652 075 183 USD d'engagements de prêts LIBOR USD qui arrivent à échéance le 30 juin 2023. La Banque a pris la décision de ne pas réformer les contrats étant donné la disponibilité du taux IBOR, par conséquent ces engagements de prêts ne seront pas affectés par la transition.

b. Passifs financiers non dérivés

La Banque a des engagements à taux variable indexés sur le LIBOR USD. Le LWG et l'équipe Trésorerie de la Banque ont eu plusieurs discussions avec les contreparties de nos passifs financiers afin de modifier les conditions contractuelles en réponse à la réforme IBOR.

Les tableaux suivants présentent les montants totaux des passifs financiers non dérivés non réformés et les montants qui incluent une langue de repli appropriée au 1er janvier 2021 et au 31 décembre 2021. Les montants indiqués dans le tableau sont les valeurs comptables.

	LIBOR USD		LIBOR EUR		LIBOR JPY	
	Montant total des contrats non réformés	Montant avec clause de repli appropriée	Montant total des contrats non réformés	Montant avec clause de repli appropriée	Montant total des contrats non réformés	Montant avec clause de repli appropriée
	En millions USD	En millions USD	En millions USD	En millions USD	En millions USD	En millions USD
31 décembre 2021						
Emprunts	3,440,862	800,000	800,960	-	21,716	-

Le montant total des contrats non réformés comprend un montant de 2 207 127 760 USD d'emprunts qui arrivent à échéance le 30 juin 2023. La Banque a pris la décision de ne pas réformer les contrats étant donné la disponibilité du taux IBOR, par conséquent ces emprunts ne seront pas affectés par la transition.

1 janvier 2021	En millions USD	En millions USD	En millions USD	En millions USD	En millions USD	En millions USD
Emprunts	4,758,853	-	1,144,854	-	22,534	-

c. Dérivés

La Banque détient des dérivés à des fins de gestion des risques (voir Note 5). Aucun des dérivés détenus à des fins de gestion des risques n'est désigné dans des relations de couverture. Les expositions aux IBOR sont des swaps de devises indexés sur les IBORs du JPY. Les instruments dérivés de la Banque sont régis par les définitions de l'ISDA de 2006.

L'ISDA a revu ses définitions à la lumière de la réforme IBOR et a publié un supplément sur les taux de repli IBOR le 23 octobre 2020. Celui-ci définit la manière dont les modifications apportées aux nouveaux taux de référence alternatifs (par exemple, SOFR) dans les définitions de l'ISDA de 2006 seront réalisées. L'effet du supplément est de créer des dispositions de repli dans les produits dérivés qui décrivent les taux flottants, qui s'appliqueront en cas d'abandon permanent de certains IBOR clés ou lorsque l'ISDA déclare une détermination non représentative d'un IBOR.

La Banque a adhéré au protocole pour mettre en œuvre les clauses de repli dans les contrats dérivés qui ont été conclus avant la date d'entrée en vigueur du supplément. Lorsque les contreparties dérivées ont également adhéré au protocole, les nouvelles mesures de repli ont été mises en œuvre dans les contrats dérivés existants. Au cours de la transition, la Banque a vérifié si ses contreparties adhéraient également au protocole et, lorsque ce n'était pas le cas, elle a négocié bilatéralement avec elles l'inclusion de nouvelles clauses de repli.

Les tableaux suivants présentent les valeurs comptables totales des instruments dérivés non réformés et les montants qui incluent

un langage de repli approprié au 1er janvier 2021 et au 31 décembre 2021. Pour les swaps de devises, la Banque a utilisé le montant notionnel de la jambe réceptrice du swap. La Banque s'attend à ce que les deux jambes des swaps de devises soient réformées simultanément.

	LIBOR USD		LIBOR EUR		LIBOR JPY	
	Montant total des contrats non réformés En milliers USD	Montant avec clause de repli appropriée En milliers USD	Montant total des contrats non réformés En milliers USD	Montant avec clause de repli appropriée En milliers USD	Montant total des contrats non réformés En milliers USD	Montant avec clause de repli appropriée En milliers USD
31 décembre 2021						
Actifs dérivés détenus à des fins de gestion des risques						
swaps de devises	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-
Passifs dérivés détenus à des fins de gestion des risques						
swaps de devises	-	-	-	-	16,681	-
	-	-	-	-	16,681	-

	LIBOR USD		LIBOR EUR		LIBOR JPY	
	Montant total des contrats non réformés En milliers USD	Montant avec clause de repli appropriée En milliers USD	Montant total des contrats non réformés En milliers USD	Montant avec clause de repli appropriée En milliers USD	Montant total des contrats non réformés En milliers USD	Montant avec clause de repli appropriée En milliers USD
1 janvier 2021						
Actifs dérivés détenus à des fins de gestion des risques						
swaps de devises	-	-	-	-	5,704	-
	-	-	-	-	5,704	-
Passifs dérivés détenus à des fins de gestion des risques						
swaps de devises	-	-	-	-	(1,953)	-
	-	-	-	-	(1,953)	-

4 JUSTE VALEUR

Le Groupe évalue les actifs financiers tels que les investissements cotés et non cotés, et les actifs non financiers tels que les terrains et bâtiments à leur juste valeur à la date de clôture d'exercice.

La juste valeur correspond au prix de vente d'un actif ou de transfert d'un passif dans le cadre d'une opération ordonnée entre des acteurs du marché à la date de calcul. Le calcul de la juste valeur repose sur la supposition que la transaction consistant à vendre l'actif ou à transférer le passif se déroule :

- sur le marché principal pour l'actif ou le passif ou,
- en l'absence de marché principal, sur le marché le plus avantageux pour l'actif ou le passif.

Le Groupe doit avoir accès au marché principal ou au marché le plus avantageux.

La juste valeur d'un actif ou d'un passif est évaluée en utilisant les hypothèses que les participants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif, en supposant que les participants du marché agissent dans leur meilleur intérêt économique.

Pour les actifs et passifs comptabilisés de manière récurrente dans les états financiers, le Groupe détermine si les transferts se sont produits entre les niveaux de la hiérarchie en réévaluant la catégorisation (en fonction de l'entrée de niveau la plus faible qui est significative pour l'évaluation de la juste valeur dans son ensemble) à la fin de chaque période de déclaration.

Une évaluation de la juste valeur d'un actif non financier tient compte de la capacité d'un intervenant de marché à générer des avantages économiques en effectuant la meilleure utilisation de l'actif ou en le vendant à un autre intervenant de marché qui effectuerait la meilleure utilisation de l'actif.

Le Groupe utilise des techniques d'évaluation appropriées dans les circonstances et pour lesquelles des données suffisantes sont disponibles pour mesurer la juste valeur, en maximisant l'utilisation des données observables pertinentes et en minimisant le recours à des données non observables.

4a) Détermination de la juste valeur et hiérarchie de la juste valeur

Les données observables tiennent compte des données de marché obtenues auprès de sources indépendantes ; les données non observables reposent sur les hypothèses de marché émises par le Groupe. Ces deux types de données ont permis d'établir la hiérarchie des justes valeurs suivante :

- Niveau 1 : cours (non ajustés) observables sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques Le niveau inclut des titres obligataires cotés négociés sur des marchés actifs.
- Niveau 2 : d'autres techniques pour lesquelles tous les intrants ayant un effet significatif sur la juste valeur comptabilisée sont observables, directement (c'est-à-dire en tant que prix) ou indirectement (dérivés des prix).
- Niveau 3 : techniques utilisant des données de marché qui ont un effet significatif sur la juste valeur enregistrée et qui ne sont pas basées sur des données de marché observables.

Le tableau suivant présente une analyse des instruments financiers et des actifs non financiers enregistrés à la juste valeur de la hiérarchie des justes valeurs :

GROUPE				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	En milliers USD	En milliers USD	En milliers USD	En milliers USD
Au 31 décembre 2021				
Actifs financiers				
Les actifs financiers à leur juste valeur par résultat	98 177	-	38 060	136 237
Actifs non financiers				
Immobilisations réévaluées	-	-	57 113	57 113
Passifs financiers				
Swap de devises	-	(16 681)	-	(16 681)
Total	98 177	(16 681)	95 173	176 668
GROUPE				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	En milliers USD	En milliers USD	En milliers USD	En milliers USD
Au 31 décembre 2020				
Actifs				
Swaps de taux d'intérêt	-	4 136	-	4 136
Swap de devises	-	1 568	-	1 568
Total	-	5 704	-	5 704
Actifs non financiers				
Immobilisations réévaluées	-	-	47 138	47 138

Le tableau suivant présente une analyse des instruments financiers et des actifs non financiers enregistrés à la juste valeur de la hiérarchie des justes valeurs :

BANQUE				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	En milliers USD	En milliers USD	En milliers USD	En milliers USD
Au 31 décembre 2021				
Actifs financiers				
Les actifs financiers à leur juste valeur par résultat	98 177	-	-	98 177
Actifs non financiers				
Immobilisations réévaluées	-	-	57 113	57 113
Passifs financiers				
Swap de devises	-	(16 681)	-	(16 681)
Total	98 177	(16 681)	57 113	138 609

Au 31 décembre 2020

Actifs				
Swaps de taux d'intérêt	-	4 136	-	4 136
Swap de devises	-	1 568	-	1 568
Actifs non financiers				
Immobilisations réévaluées	-	-	47 138	47 138
Total	-	5 704	47 138	52 842

4 b) Technique d'évaluation des actifs financiers évalués à la juste valeur

Valorisation des investissements cotés

Le Niveau 1 est constitué des investissements du Groupe dans des euro-obligations sénior non garanties Reg S/144A émises par Fidelity Bank PLC, Nigeria. La Banque a investi 100 millions USD pour financer l'émission de 500 millions USD d'euro-obligations sénior non garanties sur 5 ans Reg S/144A par Fidelity. L'obligation est cotée à la Bourse irlandaise.

Valorisation des investissements non cotés

Technique d'évaluation

Le Niveau 3 comprend les investissements du Groupe dans des actions non cotées. Le Groupe a utilisé la technique de l'évaluation relative pour évaluer les actions non cotées. Selon ce modèle, divers indicateurs de valeur des actions cotées en bourse sont utilisés comme éléments de comparaison pour les entreprises du même secteur. L'approche de l'évaluation relative tient compte de la valorisation actualisée des flux de trésorerie trop complexes à établir, faisant valoir que les prévisions de bénéfices à moyen et long termes sont trop complexes pour réaliser avec précision et que les taux d'actualisation utilisés sont subjectifs. Au lieu de cela, divers paramètres d'évaluation des actions cotées en bourse, tels que les ratios cours/valeur comptable (« PBV ») ou la capitalisation boursière relative peuvent être utilisés comme comparaisons pour les sociétés du même secteur. Le PBV ainsi obtenu est ensuite appliqué à la valeur comptable des capitaux propres pour atteindre une valeur implicite.

Processus d'évaluation

Le Groupe a engagé un consultant indépendant pour aider la direction à déterminer la juste valeur des actions non cotées à chaque date de clôture. La direction fournit au consultant indépendant des états financiers vérifiés, des projections de flux de trésorerie futurs approuvés et d'autres informations stratégiques non financières, et le consultant indépendant procède comme suit :

- détermination du rendement des capitaux propres à l'aide des bénéfices et des capitaux propres ;
- normalisation de la rentabilité des fonds propres sur les périodes de prévision ;
- calcul du prix/de la valeur comptable prévue sur la base d'un modèle de régression, en tenant compte d'autres activités de réassurance négociables dans le cadre des
- atios PBV de la région ; et
- application du ratio cours/valeur comptable régressé aux actions de la société pour déterminer le prix.

4 c) Comparaison des valeurs comptables et des justes valeurs pour les actifs et les passifs non détenus à la juste valeur

La juste valeur est une estimation du prix de vente d'un actif ou de transfert d'un passif dans le cadre d'une opération ordonnée entre des acteurs du marché à la date de calcul. Les tableaux suivants récapitulent la juste valeur, déterminée à partir des données de Niveau 3, pour les actifs et les passifs non évalués à la juste valeur dans l'état de la situation financière de l'entité :

GROUPE				
	Niveau 2 Juste valeur En milliers USD	Niveau 3 Juste valeur En milliers USD	Total Juste valeur En milliers USD	Valeur comptable En milliers USD
31 décembre 2021				
Actifs financiers				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 047 771	-	3 047 771	3 047 771
Prêts et avances aux clients au coût amorti	-	19,924,092	19,924,092	18 176 235
Placements financiers au coût amorti	-	245 066	245 066	243 646
Créances	-	55 062	55 062	55 062
Autres actifs	-	17 571	17 571	17 571
	3 047 771	20,241,791	23,289,562	21 540 285
Passifs financiers				
Placements sur le marché monétaire	-	1 411 075	1 411 075	1 411 075
Engagements envers les banques	-	6 928 654	6 928 654	6 928 655
Dépôts et comptes débiteurs	-	5 767 312	5 767 312	5 817 214
Titres de créance en circulation	-	3 443 083	3 443 083	3 443 084
Autres passifs et provisions	-	326 466	326 466	329 177
	-	17 876 591	17 876 591	17 929 205
GROUPE				
	Niveau 2 Juste valeur En milliers USD	Niveau 3 Juste valeur En milliers USD	Total Juste valeur En milliers USD	Valeur comptable En milliers USD
31 décembre 2020				
Actifs financiers				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 717 453	-	2 717 453	2 717 453
Prêts et avances aux clients au coût amorti	-	16 785 189	16 785 189	16 302 118
Placements financiers au coût amorti	-	93 590	93 590	93 590
Créances	-	59 746	59 746	59 746
Autres actifs	-	11 184	11 184	11 184
	2 717 453	16 949 709	19 667 162	19 184 091
Passifs financiers				
Placements sur le marché monétaire	-	1 039 270	1 039 270	823 416
Engagements envers les banques	-	7 012 828	7 012 828	7 228 681
Dépôts et comptes débiteurs	-	4 470 126	4 470 126	4 470 126
Titres de créance en circulation	-	3 260 183	3 260 183	3 082 970
Autres passifs et provisions	-	332 764	332 764	332 764
	-	16 115 171	16 115 171	15 937 957

BANQUE				
	Niveau 2 Juste valeur En milliers USD	Niveau 3 Juste valeur En milliers USD	Total Juste valeur En milliers USD	Valeur comptable En milliers USD
31 décembre 2021				
Actifs financiers				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 047 771	-	3 047 771	3 047 771
Prêts et avances aux clients au coût amorti	-	19,924,092	19,924,092	18 176 235
Placements financiers au coût amorti	-	245 066	245 066	243 646
Créances	-	55 062	55 062	55 062
Autres actifs	-	17 504	17 504	17 504
	3 047 771	20,241,723	23,289,495	21 540 218

Actifs financiers				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	1 411 075	1 411 075	1 411 075
Prêts et avances aux clients au coût amorti	-	6 928 654	6 928 654	6 928 655
Placements financiers au coût amorti	-	5 758 573	5 758 573	5 840 633
Créances	-	3 564 548	3 564 548	3 443 084
Autres actifs	-	326 466	326 466	326 785
	-	17 989 316	17 989 316	17 950 232

BANQUE				
	Niveau 2 Juste valeur En milliers USD	Niveau 3 Juste valeur En milliers USD	Total Juste valeur En milliers USD	Valeur comptable En milliers USD
31 décembre 2020				
Actifs financiers				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 717 453	-	2 717 453	2 717 453
Prêts et avances aux clients au coût amorti	-	16 785 189	16 785 189	16 302 118
Placements financiers au coût amorti	-	93 590	93 590	93 590
Créances	-	59 746	59 746	59 746
Autres actifs	-	11 184	11 184	11 184
	2 717 453	16 949 709	19 667 162	19 184 091

Passifs financiers				
Placements sur le marché monétaire	-	1 039 270	1 039 270	1 039 270
Engagements envers les banques	-	7 012 828	7 012 828	6 947 969
Dépôts et comptes débiteurs	-	4 470 126	4 470 126	4 470 126
Titres de créance en circulation	-	3 260 183	3 260 183	3 082 970
Autres passifs et provisions	-	332 764	332 764	332 764
	-	16 115 171	16 115 171	15 873 099

- **Prêts et avances aux clients et investissements financiers au coût amorti**
Les prêts et avances sont nets de charges pour pertes de crédit. L'estimation de la juste valeur des prêts, avances et investissements financiers représente le montant actualisé des flux de trésorerie futurs estimés à recevoir. Les justes valeurs ont été calculées sur la base des flux de trésorerie actualisés à l'aide d'un taux de prêt courant. Ils sont classés en juste valeur de niveau 3 dans la hiérarchie de juste valeur en raison de l'inclusion de paramètres non observables, y compris le risque de crédit de contrepartie.
- **Autres actifs**
En raison de la nature à court terme des autres actifs, leur valeur comptable est considérée comme la même que leur juste valeur. Pour la majorité des autres actifs, la juste valeur n'est pas non plus significativement différente de leur valeur comptable.
- **Passifs financiers**
L'estimation de la juste valeur des engagements envers les banques et des titres de créance en circulation représente le montant actualisé des flux de trésorerie futurs à payer. Les décaissements anticipés sont actualisés aux taux courants du marché pour déterminer la juste valeur. Pour les placements et dépôts monétaires et les comptes de la clientèle, la juste valeur n'est pas significativement différente de leur valeur comptable, étant donné que les intérêts à payer sur ces emprunts sont proches des taux actuels du marché ou que les emprunts sont de nature à court terme.

La juste valeur des emprunts non courants est basée sur l'actualisation des flux de trésorerie selon un taux d'emprunt courant. Ils sont classés en juste valeur de niveau 3 dans la hiérarchie de juste valeur en raison de l'utilisation de données non observables, y compris le risque de crédit propre de la Banque.

- **Autres passifs**
Les valeurs comptables de ces soldes avoisinent leurs justes valeurs.
- **Dérivés**
La Banque investit dans des instruments financiers dérivés auprès de diverses contreparties, principalement des établissements financiers assortis de notations de crédit de catégorie « investment grade ». Les dérivés valorisés à l'aide de techniques reposant sur des données de marché observables sont des swaps de devises croisées. Parmi les techniques d'évaluation le plus fréquemment appliquées figurent les taux d'intérêt des calculs de la valeur actuelle. Les modèles intègrent diverses données, dont la qualité du crédit des contreparties et celle de la Banque, ainsi que les courbes de taux d'intérêt. La Banque prend en compte le collatéral de trésorerie placé auprès des contreparties lors de la détermination de la juste valeur des swaps de devises.

4 d) Analyse de sensibilité des données non observables

Les données de valorisation non observables utilisées pour l'obtention de la valeur des titres non cotés ont été la valeur d'entreprise/bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement (multiple EV/EBITDA) de sociétés similaires. Le tableau ci-dessous indique l'incidence sur la juste valeur des titres non cotés, lorsque l'EV/EBITDA de sociétés similaires augmente ou diminue de 5 %. Les effets positifs et négatifs sont à peu près identiques.

GROUPE				
	31 décembre 2021		31 décembre 2020	
	Valeur comptable En milliers USD	Incidence d'une variation de 5 % de l'EV/EBITDA En milliers USD	Valeur comptable En milliers USD	Incidence d'une variation de 5 % de l'EV/EBITDA En milliers USD
actions non cotées	38,060	1,903	-	-

La principale donnée non observable utilisée pour obtenir la valeur des terrains et bâtiments était le montant des loyers annuels de biens similaires sur le marché. Le tableau ci-dessous indique l'impact d'une hausse ou d'une baisse de 10 % des loyers annuels du marché sur la juste valeur des terrains et bâtiments. Les effets positifs et négatifs sont à peu près identiques.

.

GROUPE ET BANQUE				
	31 décembre 2021		31 décembre 2020	
	Valeur comptable En milliers USD	Incidence d'une variation de 10 % des loyers annuels du marché En milliers USD	Valeur comptable En milliers USD	Effet d'une variation de 10 % des loyers annuels du marché En milliers USD
Immobilisations corporelles	57,113	5,711	47,138	4,714

4 e) Variations des éléments de Niveau 3

	GROUPE			BANQUE	
	Actions non cotées En milliers USD	Immobilisations corporelles En milliers USD	Total En milliers USD	Immobilisations corporelles En milliers USD	Total En milliers USD
Solde d'ouverture au 1er janvier 2020	-	40,974	40,974	40,974	81,948
Gains comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	-	6,164	6,164	6,164	12,328
Solde de clôture au 31 décembre 2020	-	47,138	47,138	47,138	94,276
Acquisitions	38,060	-	38,060	-	38,060
Gains comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	-	5,633	5,633	5,633	11,266
Solde de clôture au 31 décembre 2021	38,060	52,771	90,831	52,771	143,602

Il n'y a pas eu de transfert entre (niveaux de) hiérarchie de juste valeur.

5 DÉRIVÉS DÉTENUS À DES FINS DE GESTION DES RISQUES

La Banque conclut des swaps de devises croisées et de taux d'intérêt pour couvrir son exposition aux variations de la juste valeur et des flux de trésorerie liées à l'évolution des taux de change et d'intérêt du marché sur ses actifs et passifs.

Le tableau ci-dessous indique la juste valeur des instruments financiers dérivés, comptabilisés en tant qu'éléments d'actif ou de passif en fin d'exercice.

GROUPE ET BANQUE		
	2021 En milliers USD	2020 En milliers USD
Actifs dérivés		
Swaps de taux d'intérêt	-	4,136
Swap de devises	-	1,568
	-	5,704
Passifs dérivés		
Swap de devises	16,681	(1,953)
	16,681	(1,953)

Les swaps sont des accords contractuels entre deux parties visant à échanger, au cours d'une période donnée, des flux de paiements fondés sur des montants notionnels précis, selon l'évolution d'un indice sous-jacent donné, tel qu'un taux d'intérêt, un taux de change ou un indice boursier.

Les swaps de taux d'intérêt désignent les contrats conclus entre la Banque et d'autres établissements financiers en vertu desquels la Banque reçoit ou paie un taux d'intérêt variable en contrepartie du paiement ou de la réception, selon le cas, d'un taux d'intérêt fixe. Les flux de paiement sont généralement compensés entre eux – la différence étant payée par une partie à l'autre. Le contrat IRS est arrivé à son terme en 2021, et la note n'est présente qu'à titre de comparaison.

Le tableau suivant indique la valeur notionnelle des instruments dérivés sur taux d'intérêt détenus par la Banque au 31 décembre :

GROUPE ET BANQUE		
	2021 En milliers USD	2020 En milliers USD
Contrats dérivés de taux d'intérêt et de devises		
Swaps de taux d'intérêt	-	700,000
Swaps de devises croisées	446,659	437,586
	446,659	1,137,586

La Banque a conclu un swap de devises croisées pour couvrir 47,5 milliards JPY (2020 : 47,5 milliards JPY) reçus d'Emprunts Placés en mars 2020 et décembre 2020. Le swap échange les paiements d'intérêts et de principal en USD et en EUR respectivement contre des paiements d'intérêts et de principal en JPY. Les paiements d'intérêts sont échangés à intervalles fixes pendant la durée de vie des contrats.

Au cours des années précédentes, la Banque a conclu un swap de taux d'intérêt pour couvrir 700 millions USD reçus des titres de créance à taux d'intérêt fixe émis en juillet 2014, novembre 2014 et octobre 2016. Le swap a échangé un taux fixe contre un taux variable sur le financement afin de correspondre aux taux variables reçus sur les actifs. Ce swap de taux d'intérêt est arrivé à échéance en mai 2021 à l'échéance des titres de créance de 700 millions de dollars US.

Les délais dans lesquels les flux de trésorerie dérivés actualisés sont censés intervenir et influencer sur le résultat sont les suivants :

GROUPE ET BANQUE		
	2021 En milliers USD	2020 En milliers USD
Actifs		
Jusqu'à un an	-	4,136
Entre un et cinq ans	-	1,568
Plus de cinq ans	-	-
	-	5,704
Passifs		
Jusqu'à un an	(899)	-
Entre un et cinq ans	-	-
Plus de cinq ans	(15,783)	(1,953)
	(16,681)	(1,953)

6 ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS DÉTERMINANTS RETENUS POUR L'APPLICATION DES RÈGLES COMPTABLES

La préparation des états financiers nécessite le recours à des estimations et hypothèses de gestion susceptibles d'influer sur les montants d'actifs et de passifs communiqués durant l'exercice suivant. Les estimations et jugements font l'objet d'une évaluation permanente fondée sur l'expérience passée et d'autres facteurs, dont les prévisions d'événements ultérieurs jugées raisonnables compte tenu des circonstances. En outre, veuillez vous référer à la note 38 sur les domaines dans lesquels un jugement significatif et des estimations critiques ont été faits pour estimer l'incertitude causée par COVID-19.

(a) Pertes de valeur sur prêts et avances, engagements de prêts et garanties financières

La Banque examine son portefeuille d'actifs financiers régulièrement afin de déterminer si une provision pour dépréciation doit être comptabilisée en résultat. Plus particulièrement, la direction doit exercer son jugement pour estimer le montant et les dates des flux de trésorerie futurs qui permettront de déterminer le niveau de provisions requis. Ces estimations sont nécessairement subjectives et reposent sur des hypothèses concernant plusieurs facteurs qui impliquent divers degrés de jugement et d'incertitude. Par conséquent, les résultats effectifs peuvent différer, donnant ainsi lieu à des modifications ultérieures de ces provisions. De plus amples informations concernant la valeur comptable des prêts et avances sont fournies dans la note 17. Les principales hypothèses et estimations utilisées sont indiquées aux notes 2.3 et 3.3.

(b) Juste valeur des instruments financiers

En l'absence de marché actif ou lorsque les cours ne sont pas disponibles, la juste valeur des instruments financiers est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. En pareil cas, les justes valeurs sont estimées à partir de données observables relatives à des instruments financiers similaires. En l'absence de données de marché observables, ces valeurs sont estimées à la lumière d'hypothèses appropriées. Consulter la note 4 pour de plus amples informations concernant la juste valeur des actifs et passifs financiers.

(c) Réévaluation des immobilisations corporelles

La Banque évalue les terrains et bâtiments à des montants réévalués, les variations de juste valeur étant comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. La Banque a engagé un expert indépendant pour déterminer la juste valeur au 31 décembre 2021. Les terrains et bâtiments ont été évalués sur la foi d'indications de marché, en utilisant des prix comparables ajustés en fonction de facteurs de marché précis tels que la nature, l'emplacement et l'état du bien. La valeur comptable à la date de clôture est indiquée à la note 25 et les informations à fournir sur la juste valeur des biens et du matériel sont indiquées à la note 4.

(d) Immobilisations corporelles

Pour déterminer les taux d’amortissement des immobilisations corporelles, la Banque a recours à d’importantes estimations. Les taux utilisés figurent dans la règle comptable (note 2.12.1) ci-dessus. Les valeurs résiduelles, les durées de vie utile et les méthodes d’amortissement des actifs sont examinées à chaque date de clôture de l’exercice et ajustées de façon prospective, le cas échéant. La valeur comptable et la valeur réévaluée à la date de clôture sont indiquées respectivement à la note 25 et à la note 4, respectivement.

(e) Principe de continuité d’exploitation

La Direction de la Banque a évalué sa capacité à continuer ses activités et est convaincue qu’elle dispose des ressources nécessaires pour poursuivre ses activités à l’avenir. Tel qu’indiqué à la note 38, l’épidémie de COVID-19 n’a pas créé d’incertitude importante susceptible de remettre en cause la capacité de la Banque à poursuivre ses activités. En outre, la Direction n’a connaissance d’aucune autre incertitude importante susceptible de remettre en cause la capacité de la Banque à continuer ses activités Par conséquent, les états financiers continuent d’être préparés selon le principe de continuité d’exploitation.

7 PASSIFS ÉVENTUELS, ENGAGEMENTS ET CONTRATS DE LOCATION

7.1.1 Passifs éventuels

	GROUPE ET BANQUE	
	2021 En milliers USD	2020 En milliers USD
Lettres de crédit	1,161,151	1,236,674
Garanties	1,881,574	1,113,406
	3,042,725	2,350,080

Le risque de crédit inhérent à ces transactions est considéré comme minime. Afin de limiter le risque de crédit, la Banque traite exclusivement avec des contreparties solvables.

7.1.2 Engagements

Les montants contractuels de l’engagement de la Banque ne figurant pas dans l’état de la situation financière au 31 décembre sont indiqués ci-dessous.

Lignes de crédit et autres engagements de prêt

	GROUPE ET BANQUE	
	2021 En milliers USD	2020 En milliers USD
À moins d’un an	1,670,999	499,207
À plus d’un an	2,742,040	1,066,930
	4,413,039	1,566,137

Les engagements de prêt sont des engagements fermes à fournir un crédit en vertu de conditions prédéterminées. Le montant ci-dessus représente les parties non utilisées des engagements de prêt et comprenant des « crédits garantis » et des « engagements révocables sans condition ». Les facilités engagées s’élèvent à 209 millions USD.

7.2 Contrats de location

7.2.1 Contrats de location – La Banque en tant que preneur

La Banque a conclu des contrats de location-exploitation pour la location de bureaux. Ces contrats de location ont une durée de vie moyenne de deux à cinq ans et sont assortis d’une option de renouvellement précisée dans les contrats. Pour certains contrats de location, les paiements sont renégociés tous les cinq ans afin de tenir compte des locations sur le marché. Certains contrats de location prévoient des paiements de loyer supplémentaires qui dépendent des variations des indices de prix locaux.

Les informations concernant les contrats de location dans le cadre desquels la Banque agit en qualité de preneur figurent ci-après.

7.2.1.1 Droits d’utilisation

Les droits d’utilisation concernent les résidences des cadres au sein des locaux des bureaux loués qui sont présentés dans les immobilisations (voir la Note 25).

	GROUPE ET BANQUE	
	2021 En milliers USD	2020 En milliers USD
Solde au 1er janvier	987	1,974
Addition	5,170	-
Charge de dépréciation	(1,514)	(987)
Solde au 31 décembre	4,643	987

Montants comptabilisés en résultat

Intérêts sur passifs locatifs	39	23
-------------------------------	----	----

Montants comptabilisés dans l'état des flux de trésorerie

Total des sorties de trésorerie pour les contrats de location	(662)	(664)
---	-------	-------

7.2.2 Contrats de location-exploitation – La Banque en tant que bailleur

La Banque a conclu des contrats de location-exploitation pour la location d’espaces de bureaux dans son bâtiment. Ces contrats de location ont une durée de vie moyenne de deux à cinq ans et sont assortis d’une option de renouvellement précisée dans les contrats. Lorsque la Banque est le bailleur, les créances de loyers minimaux futurs prévus aux contrats de location-exploitation non résiliables sont les suivantes :

	GROUPE ET BANQUE	
	2021 En milliers USD	2020 En milliers USD
Moins d’un an	265	291
Entre 1 et 2 ans	88	196
Entre 2 et 3 ans	68	-
	421	487

Inclus dans d’autres produits d’exploitation comptabilisés comme un produit de location-exploitation s’élevant à 341 000 USD (2020 : 325 000 USD)

La Banque loue des espaces de bureaux dans ses bâtiments et a classé ces contrats de location comme des contrats de location simple, car ils ne transfèrent pas au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs.

8 PRODUITS D'INTÉRÊTS SELON LA MÉTHODE DU TAUX D'INTÉRÊT EFFECTIF

	GROUPE ET BANQUE	
	2021 En milliers USD	2020 En milliers USD
Prêts et avances	995,127	914,877
Intérêts sur investissements sur le marché monétaire	4,697	15,384
Intérêts sur les placements au coût amorti	7,227	2,661
	1,007,051	932,922

Les revenus d'intérêts présentés ci-dessus sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Aucun revenu d'intérêt n'est perçu par d'autres entités du Groupe à l'exception de la Banque, les montants du Groupe et de la Banque sont donc identiques.

9 CHARGES D'INTÉRÊTS SELON LA MÉTHODE DU TAUX D'INTÉRÊT EFFECTIF

	GROUPE ET BANQUE	
	2021 En milliers USD	2020 En milliers USD
Engagements envers les banques	128,179	186,337
Titres de créance en circulation	133,319	131,584
Dépôts d'actionnaires et de clients	43,541	40,913
	305,039	358,834

Les intérêts débiteurs indiqués ci-dessus sont calculés en recourant à la méthode du taux d'intérêt effectif.

10 PRODUIT DES HONORAIRES ET COMMISSIONS

	GROUPE ET BANQUE	
	2021 En milliers USD	2020 En milliers USD
Honoraires de conseil	64,801	78,254
Commissions sur les lettres de crédit	25,559	14,810
Commission de garantie	23,484	17,231
Autres frais	979	996
	114,823	111,292

Les produits d'honoraires et de commissions excluent ceux pris en compte afin de déterminer le taux d'intérêt effectif pour les actifs financiers évalués au coût amorti. Le revenu des commissions de conseil est comptabilisé à un moment donné. Les commissions sur lettres de crédit, commissions de garantie et autres commissions sont comptabilisées dans le temps.

11 HONORAIRES ET COMMISSIONS

	GROUPE ET BANQUE	
	2021 En milliers USD	2020 En milliers USD
Commissions sur émissions obligataires	225	422
Honoraires d'avocats et commissions d'agent	2,341	1,113
Autres frais payés	5,432	5,603
	7,998	7,138

12 AUTRES REVENUS D'EXPLOITATION

	GROUPE		BANQUE	
	2021 En milliers USD	2020 En milliers USD	2021 En milliers USD	2020 En milliers USD
Produits locatifs	341	326	341	326
Autres produits	10,951	34,225	10,951	34,225
	11,292	34,551	11,292	34,551

Les autres produits se composent principalement de recouvrements sur des crédits radiés antérieurement.

13 FRAIS DE PERSONNEL

Les charges de personnel se composent des éléments suivants :

	GROUPE		BANQUE	
	2021 En milliers USD	2020 En milliers USD	2021 En milliers USD	2020 En milliers USD
Salaires et appointements	59,754	43,797	55,976	43,797
Coûts du fonds de prévoyance des employés	5,124	4,001	4,614	4,001
Autres avantages du personnel	23,461	17,608	21,301	17,608
	88,339	65,406	81,891	65,406

Autres avantages du personnel comprend principalement les indemnités de logement, les bourses d'études et les frais médicaux.

14 FRAIS GÉNÉRAUX ET ADMINISTRATIFS

Les frais généraux et administratifs se composent des éléments suivants :

	GROUPE		BANQUE	
	2021 En milliers USD	2020 En milliers USD	2021 En milliers USD	2020 En milliers USD
Missions opérationnelles et réunions statutaires	29,033	8,698	28,546	8,698
Commissions des services professionnels	19,710	9,409	17,977	9,409
Communication	8,270	3,993	8,270	3,993
Dons	6,939	3,594	6,939	3,594
Autres frais généraux et administratifs	33,891	26,088	31,074	26,088
	97,843	51,783	92,806	51,783

Les commissions des services professionnels incluent 237 000 dollars US (2020 : 215 000 USD) au titre des honoraires des commissaires aux comptes.

Les autres frais généraux et administratifs comprennent les frais d'assurance, la maintenance générale des immeubles de bureaux, la formation et les frais bancaires.

15 BÉNÉFICE PAR ACTION

Le bénéfice par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires de la Banque par le nombre moyen pondéré d’actions ordinaires en circulation durant l’exercice.

Le résultat net attribuable aux actionnaires de la Banque a été calculé à la lumière de l’hypothèse selon laquelle la totalité du résultat net de l’exercice est distribuée.

	GROUPE		BANQUE	
	2021 En milliers USD	2020 En milliers USD	2021 En milliers USD	2020 En milliers USD
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Banque	375,810	351,685	387,295	351,685
Nombre moyen pondéré d’actions ordinaires en circulation (de base) (note 15.1)	59,133	55,681	59,133	55,681
Nombre moyen pondéré d’actions ordinaires en circulation (dilué) (note 15.2)	137,524	130,857	137,524	130,857
Bénéfice par action en circulation (exprimé en milliers USD par action)	6.36	6.32	6.55	6.32
Bénéfice dilué par action (exprimé en milliers USD par action)	2.73	2.69	2.82	2.69

15.1 Nombre moyen pondéré d’actions ordinaires en circulation (de base)

	GROUPE		BANQUE	
	2021 En milliers USD	2020 En milliers USD	2021 En milliers USD	2020 En milliers USD
Actions ordinaires émises au 1er janvier	58,352	55,055	58,352	55,055
Émis pendant l’exercice	781	626	781	626
Nombre moyen pondéré d’actions ordinaires au 31 décembre	59,133	55,681	59,133	55,681

15.2 Nombre moyen pondéré d’actions ordinaires en circulation (dilué)

	GROUPE		BANQUE	
	2021 En milliers USD	2020 En milliers USD	2021 En milliers USD	2020 En milliers USD
Nombre moyen pondéré d’actions ordinaires en circulation (de base)	59,133	55,681	59,133	55,681
Effet de l’émission de warrants	2,979	2,019	2,979	2,019
Effet des actions partiellement libérées	75,412	73,157	75,412	73,157
Nombre moyen pondéré d’actions ordinaires au 31 décembre	137,524	130,857	137,524	130,857

16 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	GROUPE ET BANQUE	
	2021 En milliers USD	2020 En milliers USD
Encaisse	90	82
Dépôts auprès d’autres banques	985,873	1,067,246
Placements sur le marché monétaire	2,061,974	1,650,286
Montant brut	3,047,937	2,717,614
Moins la provision pour dépréciation		
Pertes de crédit attendues sur 12 mois	(166)	(161)
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets	3,047,771	2,717,453

Les soldes de trésorerie et équivalents de trésorerie sont affectés au stade 1 aux fins des pertes de crédit attendues et il n’y avait pas de soldes restreints à la fin de l’exercice (2020 : 0 dollar US).

16.1 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Courants	3,047,771	2,717,453
----------	-----------	-----------

17 PRÊTS ET AVANCES AUX CLIENTS

	GROUPE ET BANQUE			
	Stade 1 En milliers USD	Stade 2 En milliers USD	Stade 3 En milliers USD	2021 Total En milliers USD
Prêts et avances aux clients au coût amorti				
Montant brut	16,286,344	1,851,768	628,416	18,766,528
Moins : Provision pour dépréciation (note 17.1)				
Pertes de crédit attendues sur 12 mois	(47,415)	-	-	(47,415)
Pertes de crédit attendues à vie ne faisant pas l’objet d’une dépréciation du crédit	-	(162,403)	-	(162,403)
Pertes de crédit attendues à vie faisant l’objet d’une dépréciation du crédit	-	-	(203,660)	(203,660)
Moins : Intérêts suspendus	-	-	(175,165)	(175,165)
Moins : Perte de modification	-	(1,650)		(1,650)
Prêts et avances nets aux clients	16,238,929	1,687,715	249,591	18,176,235

GROUPE ET BANQUE				
	Stade 1	Stade 2	Stade 3	2020
	En milliers USD	En milliers USD	En milliers USD	Total En milliers USD
Prêts et avances aux clients au coût amorti				
Montant brut	14,385,452	1,770,276	617,690	16,773,418
Moins : Provision pour dépréciation (note 17.1)				
Pertes de crédit attendues sur 12 mois	(93,576)	-	-	(93,576)
Pertes de crédit attendues à vie ne faisant pas l'objet d'une dépréciation du crédit	-	(72,392)	-	(72,392)
Pertes de crédit attendues à vie faisant l'objet d'une dépréciation du crédit	-	-	(178,976)	(178,976)
Moins : Intérêts suspendus*	-	-	(124,947)	(124,947)
Moins : Gain/(perte) de modification	666	(2,075)	-	(1,409)
Prêts et avances nets aux clients	14,292,542	1,695,809	313,767	16,302,118

GROUPE ET BANQUE		
	2021	2020
	En milliers USD	En milliers USD
Prêts et avances nets aux clients		
Courants	7,679,830	4,595,749
Non courants	10,496,405	11,706,369
	18,176,235	16,302,118

17.1 PERTES DE CRÉDIT SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS

(a) État de la situation financière

GROUPE ET BANQUE		
	2021	2020
	En milliers USD	En milliers USD
Prêts et avances	415,128	344,944
Placements sur le marché monétaire	136	60
Dépôts auprès d'autres banques	29	50
Titres de placement au coût amorti	55	5,752
Contrats de garantie financière	1,902	1,797
Lettres de crédit	5,423	11,930
Engagements de prêt	25,212	13,946
Comptes de régularisation	26,920	11,768
	474,805	390,247

(b) État du résultat global

GROUPE ET BANQUE		
	2021	2020
	En milliers USD	En milliers USD
Prêts et avances	215,574	219,774
Placements sur le marché monétaire	76	49
Dépôts auprès d'autres banques	(21)	22
Titres de placement au coût amorti	(5,697)	4,722
Contrats de garantie financière	105	502
Lettres de crédit	(6,508)	9,468
Engagements de prêt	11,266	5,998
Comptes de régularisation	18,583	(7,047)
	233,378	233,488

17.2 Provision pour dépréciation des prêts et avances

Le rapprochement de la provision pour dépréciation des prêts et avances est le suivant :

(a) État de la situation financière

GROUPE ET BANQUE		
	2021	2020
	En milliers USD	En milliers USD
Solde au 1er janvier	344,944	326,656
Charge de dépréciation au titre de l'exercice (note 17.1b)	215,574	219,774
Prêts irrécouvrables passés en pertes durant l'exercice*	(145,390)	(201,486)
Bilan au 31 décembre (note 17)	415,128	344,944

(b) État du résultat global

Charge de dépréciation sur les prêts et avances au titre de l'exercice	215,574	219,774
--	---------	---------

*Le montant contractuel restant dû sur les prêts et avances radiés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et qui font toujours l'objet de mesures d'application est de 145,4 millions USD (2020 : 201,5 millions USD). Les intérêts suspendus concernent les intérêts sur les prêts et avances aux clients en stade 3, mais non encore radiés par la Banque.

18 PAIEMENTS ANTICIPÉS ET CRÉANCES

	GROUPE		BANQUE	
	2021 En milliers USD	2020 En milliers USD	2021 En milliers USD	2020 En milliers USD
Paie­ments anticipés	75,849	56,869	75,849	56,869
Créances	55,062	59,746	55,062	59,746
Créances inter-sociétés	-	-	70,777	-
Transfert aux participations dans les filiales	-	-	(66,479)	-
Moins : Dépréciation des créances (note 18.1)	(26,920)	(11,769)	(26,920)	(11,769)
	103,991	104,846	108,288	104,846
Paie­ments anticipés nets et créances				
Courants	73,651	74,180	77,948	74,180
Non courants	30,340	30,667	30,340	30,667
	103,991	104,846	108,288	104,846

Les paiements anticipés comprennent les charges payées d’avance telles que l’assurance, les produits à recevoir relatifs aux commissions à recevoir et aux commissions sur emprunts. Les créances commerciales se rapportent à des opérations d’initiation hors crédit et n’ont pas de composante de financement.

18.1 Dépréciations sur créances

(a) État de la situation financière

	GROUPE ET BANQUE	
	2021 En milliers USD	2020 En milliers USD
Solde au 1er janvier	11,768	18,815
Charge de dépréciation au titre de l'exercice (note 18.1b)	18,583	(7,047)
Prêts radiés et désignés comme irrécouvrables durant l'exercice	(3,431)	-
Bilan au 31 décembre (note 18)	26,920	11,768

(b) État du résultat global

	2021 En milliers USD	2020 En milliers USD
	2021 En milliers USD	2020 En milliers USD
Charge de dépréciation au titre de l'exercice	18,583	(7,047)
	18,583	(7,047)

19 INVESTISSEMENT DANS DES FILIALES

	GROUPE ET BANQUE	
	2021 En milliers USD	2020 En milliers USD
Solde au 1er janvier	-	-
Investissement dans FEDA Holding Company	61,478	-
Investissement dans FEDA Investment Management Company	5,000	-
Investissement dans Afrexim Insurance Management Company	1	-
Solde au 31 décembre	66,479	-

Tous les investissements dans les filiales sont classés comme des actifs non courants..

20 AUTRES ACTIFS

	GROUPE		BANQUE	
	2021 En milliers USD	2020 En milliers USD	2021 En milliers USD	2020 En milliers USD
Autres créances	66,846	4,646	66,350	4,646
Débiteurs divers	14,977	12,096	15,269	12,096
Moins : Dépréciation des autres actifs (note 20.1)	(5,960)	(5,558)	(5,960)	(5,558)
	75,863	11,184	75,659	11,184

Autres actifs nets

Courants	65,508	9,778	65,304	9,778
Non courants	10,355	1,406	10,355	1,406
	75,863	11,184	75,659	11,184

Les autres créances ci-dessus désignent principalement les taxes recouvrables auprès de certains pays membres et découlant du paiement de factures (toutes taxes comprises). Conformément à l'article XIV de l'accord de constitution de la Banque Africaine d'Import-Export, la Banque est exonérée de tous impôts et droits de douane (note 37). Les autres créances sont toutes classées comme courantes et seule une partie des créances sur les employés est classée comme non courante.

20.1 Amortissement des autres actifs

Les pertes de crédit attendues sur les autres actifs sont évaluées sur toute leur durée de vie

(a) État de la situation financière

	BANQUE	
	2021 En milliers USD	2020 En milliers USD
Solde au 1er janvier	4,322	4,322
Charge de dépréciation au titre de l'exercice	1,638	-
Bilan au 31 décembre (note 19)	5,960	4,322

21 (a) LES PLACEMENTS FINANCIERS À LEUR JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

	GROUPE		BANQUE	
	2021 En milliers USD	2020 En milliers USD	2021 En milliers USD	2020 En milliers USD
Solde d'ouverture au 1er janvier	-	-	-	-
Achat d'actions minoritaires	38,060	-	-	-
Achat d'obligations cotées	99,013	-	99,013	-
Montant brut	137,073	-	99,013	-
Moins : ajustements de la juste valeur pour l'année	(836)	-	(836)	-
Actifs financiers nets à leur juste valeur au 31 décembre	136,237	-	98,177	-

L'investissement à la juste valeur concerne une euro-obligation Reg S/144A non garantie de cinq ans émise par Fidelity Bank Plc, Nigéria. L'obligation est cotée à la Bourse irlandaise.

Le Groupe a investi dans des fonds de capital-investissement minoritaires pour Liquid Telecommunication Jersey (20 millions USD) et ECOW-GAS B.V 1,7 million USD), TND SA (11,4 millions USD) et KOB0360 Incorporated (5 millions USD).

Tous les investissements financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont classés dans les actifs courants..

21 (b) PLACEMENTS FINANCIERS AU COÛT AMORTI

	GROUPE ET BANQUE	
	2021 En milliers USD	2020 En milliers USD
Solde d'ouverture au 1er janvier	99,342	30,268
Ajouts durant l'exercice	174,683	69,074
Cessions au cours de l'exercice	(30,324)	-
Montant brut	243,701	99,342
Moins la provision pour dépréciation		
Pertes de crédit attendues sur 12 mois	(55)	(5,752)
Actifs financiers nets au coût amorti	243,646	93,590

Ces instruments sont situés dans les Émirats d'Abu Dhabi, Black Sea Trade and Development et Africa Finance Corporation. Ces instruments sont attribués au stade 1 afin de calculer les pertes de crédit attendues. Ces instruments sont des bons du Trésor émis par la Banque centrale du Zimbabwe et ont été affectés au Stade 1 afin d'évaluer les pertes de crédit attendues Ces instruments de la Banque de réserve du Zimbabwe sont arrivés à échéance en 2021.

	GROUPE ET BANQUE	
	2021 En milliers USD	2020 En milliers USD
Placements financiers nets au coût amorti		
Non courants	243,646	93,590

22 ENGAGEMENTS ENVERS LES BANQUES

	GROUPE ET BANQUE	
	2021 En milliers USD	2020 En milliers USD
Solde au 1er janvier	7,228,681	5,225,516
Ajouts durant l'exercice	3,420,412	5,211,323
Remboursements durant l'exercice	(3,720,438)	(3,208,158)
Solde au 31 décembre	6,928,655	7,228,681

Courants	2,456,505	2,994,192
Non courants	4,472,150	4,234,489
	6,928,655	7,228,681

Les prêts des institutions financières comportent à la fois des emprunts à court et long termes dont les échéances vont de 1 mois à 13 ans, avec des taux d'intérêt allant de 0,2% à 4,86%. Il convient de noter que les emprunts à échéance à long terme sont mis en correspondance avec des actifs spécifiques ayant la même échéance.

23 DÉPÔTS SUR LE MARCHÉ MONÉTAIRE

	GROUPE ET BANQUE	
	2021 En milliers USD	2020 En milliers USD
Dépôts sur le marché monétaire	1,411,075	823,416

	2021 En milliers USD	2020 En milliers USD
Courants	1,411,075	823,416

24 TITRES DE CRÉANCE EN CIRCULATION

	GROUPE ET BANQUE	
	2021 En milliers USD	2020 En milliers USD
Solde au 1er janvier	3,082,970	3,080,608
Ajouts durant l'exercice	1,300,000	-
Remboursements durant l'exercice	(941,500)	-
Partie amortie de l'actualisation et de la prime	1,614	2,362
Solde au 31 décembre	3,443,084	3,082,970
Courants	145,000	941,500
Non courants	3,298,084	2,141,470
	3,443,084	3,082,970

Au deuxième trimestre 2021, la Banque a conclu avec succès une émission d’obligations à double échéance de 1,3 milliard de dollars US (600 millions de dollars US pendant cinq (5) ans et 700 millions de dollars US pendant dix (10) ans), la plus importante transaction jamais réalisée par la Banque sur les marchés internationaux de la dette.

Titres de créance au coût amorti :	Coupon (%)	2021 En milliers USD	2020 En milliers USD	Date d'émission	Date d'échéance
Titres de créance à taux fixe à échéance 2021	4.00	-	900,000	Oct 2016	May 2021
Titres de créance à taux fixe à échéance 2023	5.25	500,000	500,000	Oct 2018	Oct 2023
Titres de créance à taux fixe à échéance 2024	4.13	750,000	750,000	Jun 2017	Jun 2024
Titres de créance à taux fixe à échéance 2029	3.99	750,000	750,000	Sept 2019	Sept 2029
Titres de créance à taux fixe à double échéance fixée en 2026	2.63	600,000	-	May 2021	May 2026
Titres de créance à taux fixe à double échéance fixée en 2031	3.80	700,000	-	May 2021	May 2031
Titre de placement privé à taux variable à échéance en 2021		-	41,500	Jul 2017	Jul 2021
Titre de placement privé à taux variable à échéance en 2022		145,000	145,000	Jul 2018	Aug 2022
Moins : Décote sur obligation exigible		(1,916)	(3,712)		
Ajouter : prime sur obligation exigible		-	182		
		3,443,084	3,082,970		

25 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	GROUPE ET BANQUE							
	Terrains En milliers USD	Bâtiments En milliers USD	Véhicules motorisés En milliers USD	Meubles et équipements En milliers USD	Améliorations des biens locatifs En milliers USD	Actifs en cours En milliers USD	Droit d'utilisation En milliers USD	Total En milliers USD
EXERCICE CLOS AU 31 décembre 2021								
COÛTS								
Coût/évaluation au 1 janvier 2021	17,701	29,438	1,277	10,773	1,054	6,841	2,993	70,077
Ajouts	6,360	393	229	1,228	-	32,263	5,170	45,643
Capitalisation des immobilisations en cours	-	2,569	-	980	-	(3,549)	-	-
Réévaluation	-	-	-	-	-	-	-	-
Transfert*	1,890	3,742	-	-	-	-	-	5,632
Coût/évaluation au 31 décembre 2021	-	(4,980)	-	-	-	-	-	(4,980)
Cost/valuation as at 31 December 2021	25,951	31,162	1,506	12,981	1,054	35,555	8,163	116,372
AMORTISSEMENT CUMULÉ								
Amortissement cumulé au 1er janvier 2021	-	-	(847)	(8,153)	(1,041)	-	(2,006)	(12,047)
Charges au titre de l'exercice	-	(4,980)	(197)	(1,311)	(6)	-	(1,514)	(8,008)
Cessions	-	-	-	-	-	-	-	-
Transfert*	-	4,980	-	-	-	-	-	4,980
Total de la dépréciation cumulée au 31 décembre 2021	-	-	(1,044)	(9,464)	(1,047)	-	(3,520)	(15,075)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2021	25,951	31,162	462	3,517	7	35,555	4,643	101,298

25 PROPERTY AND EQUIPMENT (continued)

	GROUPE ET BANQUE							
	Terrains En milliers USD	Bâtiments En milliers USD	Véhicules motorisés En milliers USD	Meubles et équipements En milliers USD	Améliorations des biens locatifs En milliers USD	Actifs en cours En milliers USD	Droit d'utilisation En milliers USD	Total En milliers USD
EXERCICE CLOS AU 31 décembre 2020								
COÛTS								
Coût/évaluation au 1 janvier 2020	15,809	27,415	1,237	8,669	1,044	1,341	2,993	58,508
Ajouts	-	-	40	1,932	10	7,233	-	9,215
Capitalisation des immobilisations en cours	-	1,561	-	172	-	(1,733)	-	-
Réévaluation	-	-	-	-	-	-	-	-
Transfert*	1,892	4,272	-	-	-	-	-	6,164
Coût/évaluation au 31 décembre 2020	-	(3,810)	-	-	-	-	-	(3,810)
Cost/valuation as at 31 December 2020	17,701	29,438	1,277	10,773	1,054	6,841	2,993	70,077
AMORTISSEMENT CUMULÉ								
Amortissement cumulé au 1er janvier 2020	-	-	(635)	(7,007)	(1,035)	-	(1,019)	(9,696)
Charges au titre de l'exercice	-	(3,810)	(212)	(1,146)	(6)	-	(987)	(6,160)
Cessions	-	-	-	-	-	-	-	-
Transfert*	-	3,810	-	-	-	-	-	3,810
Total de la dépréciation cumulée au 31 décembre 2020	-	-	(847)	(8,153)	(1,041)	-	(2,006)	(12,047)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2020	17,701	29,438	430	2,620	13	6,841	987	58,031

Tous les biens et équipements sont classés en actifs non courants.

*Les transferts concernent l'amortissement cumulé à la date de réévaluation qui a été déduit de la valeur brute comptable de l'actif réévalué.

La Banque a reçu des terres des gouvernements fédéraux du Nigeria et du Zimbabwe qui sont destinés à la construction des Centres du commerce africain d'Afreximbank (AATC), de bureaux régionaux, du Centre africain d'assurance qualité (AQAC) (« AQAC ») et du Centre d'excellence médical africain (AMCE). Les terres reçues des gouvernements fédéraux sont reconnues comme une subvention gouvernementale et sont déduites du calcul de la valeur comptable du terrain. En outre, la Banque a également acheté un terrain dans la nouvelle capitale administrative égyptienne, sur lequel sera construit le nouveau siège de la Banque.

La juste valeur des bâtiments et terrains reflétant les conditions du marché à la date de clôture était de 31 162 000 USD (2020 : 29 438 000 USD) et 25 951 000 USD (2020 : 17 701 000 USD) respectivement. La juste valeur au 31 décembre 2021 a été déterminée par un expert indépendant. Le valorisateur utilisé était RE Strategies L.L.C pour les consultants techniques qui ont de l'expérience dans des projets similaires.

26 ACTIFS INCORPORELS

	GROUPE ET BANQUE	
	2021 En milliers USD	2020 En milliers USD
Coût au 1er janvier	21,863	16,384
Ajouts	2,504	5,479
Ajout de logiciels en cours de développement	333	-
Coût au 31 décembre		
Amortissement cumulé	24,700	21,863
Au 1er janvier		
Charges d'amortissement au titre de l'exercice	(7,912)	(4,677)
Au 31 décembre	(3,587)	(3,235)
As at 31 December	(11,499)	(7,912)
Net value as 31 December	13,201	13,951

27 DÉPÔTS ET COMPTES DÉBITEURS

	GROUPE		BANQUE	
	2021 En milliers USD	2020 En milliers USD	2021 En milliers USD	2020 En milliers USD
Comptes de dépôt	4,499,869	3,577,759	4,523,288	3,577,759
Comptes débiteurs	1,307,471	882,567	1,307,471	882,567
Dépôts des actionnaires	9,874	9,800	9,874	9,800
	5,817,214	4,470,126	5,840,633	4,470,126
Courants	4,817,214	2,671,446	4,840,633	2,671,446
Non courants	1,000,000	1,798,679	1,000,000	1,798,679
	5,817,214	4,470,126	5,840,633	4,470,126

En termes de clientèle, les comptes de dépôt et les comptes débiteurs ci-dessus étaient détenus par des États souverains, des entreprises et des établissements financiers.

28 AUTRES PASSIFS ET PROVISIONS

	GROUPE		BANQUE	
	2021 En milliers USD	2020 En milliers USD	2021 En milliers USD	2020 En milliers USD
Provision pour pertes de crédit attendues sur garanties financières	1,902	1,796	1,902	1,796
Provision pour pertes de crédit attendues sur engagements de prêt	25,212	13,946	25,212	13,946
Provision pour pertes de crédit attendues sur lettres de crédit	5,423	11,931	5,423	11,931
Passifs de location (note 28.2)	4,547	1,018	4,547	1,018
Autres passifs comptabilisés (Note 28.1)	292,093	304,072	289,701	304,072
	329,177	332,764	326,785	332,764

Les provisions pour garanties financières, engagements de prêt et lettres de crédit résultent de l'exposition hors bilan et représentent les charges d'ECL cumulées.

28.1 Autres passifs

	GROUPE		BANQUE	
	2021 En milliers USD	2020 En milliers USD	2021 En milliers USD	2020 En milliers USD
Produits payés d'avance et produits non acquis	107,478	130,378	107,478	130,378
Charges à payer	145,004	131,365	142,612	131,365
Dividendes à payer	19,257	17,505	19,257	17,505
Dépôts d'honoraires d'avocats	10,834	14,489	10,834	14,489
Produits de rachat des warrants	6,000	10,122	6,000	10,122
Créditeurs divers	3,520	265	3,520	265
	292,093	304,123	289,701	304,123

	2021 En milliers USD	2020 En milliers USD	2021 En milliers USD	2020 En milliers USD
Courants	227,606	291,085	225,214	291,085
Non courants	64,487	13,038	64,487	13,038
	292,093	304,123	289,701	304,123

28.2 Passifs de location

GROUPE ET BANQUE		
	2021 En milliers USD	2020 En milliers USD
Solde au 1er janvier	1,108	1,749
Intérêts courus	39	23
Ajouts durant l'exercice	4,063	-
Remboursements des intérêts courus et du principal	(663)	(664)
Solde au 31 décembre	4,547	1,108
	289,701	304,123

	2021 En milliers USD	2020 En milliers USD
Courants	995	662
Non courants	3,552	446
	4,547	1,108

29 CAPITAL SOCIAL

Le capital social de la Banque est divisé en quatre catégories, parmi lesquelles les catégories A, B et C sont payables en cinq tranches égales, dont les deux premières ont été appelées. Les actions de catégorie D sont entièrement libérées au moment de la souscription. Les actionnaires peuvent utiliser leur droit à dividende pour acquérir un plus grand nombre d'actions.

Les actions de catégorie A ne peuvent être émises qu'au profit (a) d'États africains, directement ou indirectement par le biais de leur banque centrale ou d'autres institutions désignées ; (b) de la Banque Africaine de Développement ; et (c) d'institutions régionales et subrégionales africaines ;

Les actions de catégorie B ne peuvent être émises qu'au profit de banques commerciales africaines publiques et privées, d'établissements financiers et d'investisseurs publics et privés africains ; et

Les actions de catégorie C ne peuvent être émises qu'au profit (a) d'établissements financiers et d'organisations économiques internationaux ; (b) de banques et d'établissements financiers non africains ou détenus par des intérêts étrangers ; et (c) d'investisseurs publics et privés non africains.

Les actions de catégorie D peuvent être émises au nom de toute personne.

GROUPE ET BANQUE		
	2021 En milliers USD	2020 En milliers USD
Capital autorisé		
500 000 actions ordinaires d'une valeur unitaire de 10 000 USD	5,000,000	5,000,000
Capital social libéré		
Capital libéré – catégorie A	375,604	332,288
Capital libéré – catégorie B	149,444	129,504
Capital libéré – catégorie C	53,164	52,632
Capital libéré – catégorie D	69,100	69,100
	647,312	583,524

Au 31 décembre 2021, le capital autorisé comptait 500 000 actions ordinaires (2020 : 500 000 actions ordinaires). Le nombre d'actions émises et non entièrement libérées s'élevait au 31 décembre 2021 à 144 553 (2020 : 128 606). Le nombre d'actions intégralement libérées au 31 décembre 2021 s'élevait à 6 910 (2020 : 6 910). La valeur nominale par action est de 10 000 USD.

Du point de vue des droits de vote, les droits des actionnaires sont identiques pour toutes les catégories d'actions. Les dividendes sont partagés au prorata du nombre d'actions souscrites.

Les variations du capital social libéré se résument comme suit :

GROUPE ET BANQUE				
	2021 Nombre d'actions	2021 En milliers USD	2020 Nombre d'actions	2020 En milliers USD
Au 1er janvier	135,516	583,524	127,272	550,548
Libéré à partir des dividendes durant l'exercice	2,677	10,708	2,294	9,176
Libéré à partir des liquidités durant l'exercice	13,270	53,080	5,950	23,800
Au 31 décembre	151,463	647,312	135,516	583,524

30 PRIME D'ÉMISSION D'ACTIONS

Les primes issues de l'émission d'actions sont comptabilisées dans le poste « primes d'émission ».

Les variations de la prime d'émission se résument comme suit :

GROUPE ET BANQUE				
	2021 Nombre d'actions	2021 En milliers USD	2020 Nombre d'actions	2020 En milliers USD
Au 1er janvier	135,516	1,029,964	127,272	899,192
Libéré à partir des dividendes durant l'exercice	2,677	36,635	2,294	37,526
Libéré à partir des liquidités durant l'exercice	13,270	164,567	5,950	96,985
Coût de la levée de capitaux	-	(11,947)	-	(3,739)
Au 31 décembre	151,463	1,219,219	135,516	1,029,964

Au cours de l'Assemblée Générale Annuelle tenue le 23 juillet 2016, les actionnaires ont approuvé la levée de capitaux de 1 milliard de dollars US dans l'ensemble des catégories de la Banque, à savoir la Catégorie A, la Catégorie B, la Catégorie C et la Catégorie D, et en utilisant des instruments du marché et autres tels que des warrants et options. 500 000 USD de fonds propres supplémentaires ont également été approuvés lors de l'assemblée générale du 13 juin 2020. Après avoir obtenu toutes les approbations du Conseil d'administration et des actionnaires, la Banque a lancé en août 2021 une augmentation générale de capital de 6,5 milliards de dollars US, dont 2,6 milliards de dollars US ont été versés. En conséquence, 15 947 actions supplémentaires (2020 : 8 244 actions supplémentaires) ont été émises au cours de l'exercice, ce qui ramène le capital social total à 253 043 dollars US (2020 : 163 748 403 USD).

31 RÉSERVES (GROUPE ET BANQUE)

	Réserves générales En milliers USD	Réserve de réévaluation de l'actif En milliers USD	Réserve de fonds pour la facilité de préparation des projets En milliers USD	Total En milliers USD
Solde au 1 janvier 2021	801,353	42,099	15,000	858,452
Réévaluation des terrains	-	1,890	-	1,890
Réévaluation des bâtiments	-	3,742	-	3,742
Transfert de l'amortissement : bâtiments	-	(1,575)	-	(1,575)
Transfert à partir du/au résultat non distribué (note 32)	137,276	-	(2,816)	134,460
Solde au 31 décembre 2021	938,629	46,156	12,184	996,969
Solde au 1 janvier 2020	669,471	36,898	15,000	721,369
Réévaluation des terrains	-	1,892	-	1,892
Réévaluation des bâtiments	-	4,272	-	4,272
Transfert de l'amortissement : bâtiments	-	(964)	-	(964)
Transfert à partir du résultat non distribué (note 31)	131,882	-	-	131,882
Solde au 31 décembre 2020	801,353	42,099	15,000	858,452

- La réserve de réévaluation des actifs ne peut pas être distribuée aux actionnaires.

Nature et objet des réserves

a. Réserve générale

La réserve générale est constituée conformément à la politique de la Banque afin de couvrir les risques bancaires d'orge général, notamment les pertes futures et autres risques ou éventualités imprévisibles. Chaque année, la Banque transfère aux réserves générales 50 % du résultat après déduction des dividendes.

b. Réserve de réévaluation de l'actif

La réserve de réévaluation est utilisée pour enregistrer les augmentations de la juste valeur des terrains et bâtiments, ainsi que les baisses dès lors que celles-ci découlent d'une hausse du même actif précédemment comptabilisé en capitaux propres. Chaque année, un transfert depuis la réserve de réévaluation vers le résultat non distribué est effectué. Ce montant correspond à la différence entre l'amortissement fondé sur le montant réévalué de l'actif et l'amortissement basé sur le coût initial de l'actif. Lorsque les actifs réévalués sont vendus, la partie de la réserve de réévaluation qui se rapporte à ces actifs est effectivement réalisée et transférée directement vers le résultat non distribué.

c. Réserve de fonds pour la facilité de préparation des projets

Le Fonds pour la facilité de préparation des projets a été approuvé par le Conseil d'Administration en décembre 2019 aux fins de réserver des fonds que la Banque pourra utiliser au cours de la phase de préparation des projets. La phase de préparation de projets sera composée d'un processus regroupant toutes les activités menées à bien pour faire évoluer un projet, de la phase de conceptualisation au bouclage financier en passant par l'élaboration du concept. Elle implique la prestation de services d'assistance technique et financière (notamment des services techniques, environnementaux, de marché, financiers, juridiques et réglementaires et de conseil) pouvant s'avérer nécessaires afin que le projet puisse attirer les fonds des investisseurs (en dette et en capitaux). Le Fonds pour la facilité de préparation des projets a été approuvé à hauteur d'un montant total de 15 millions USD à décaisser à partir des bénéfices de la Banque, en deux tranches égales en 2017 et 2019. Le fonds fonctionnera comme un fonds renouvelable de recouvrement total des fonds et sera déployé dans le cadre des travaux de préparation de projets et des activités associées. Au cours de l'exercice, 2,8 millions USD ont été utilisés à partir de ce Fonds (2020 : 0 USD)

32 RÉSULTAT NON DISTRIBUÉ

	GROUPE		BANQUE	
	2021 En milliers USD	2020 En milliers USD	2021 En milliers USD	2020 En milliers USD
Solde au 1er janvier	772,900	630,962	772,900	630,962
Résultats de l'exercice	375,810	351,685	387,295	351,685
Transfert vers la réserve générale	(137,276)	(131,882)	(137,276)	(131,882)
Transfert depuis la réserve générale	2,816	-	2,816	-
Transfert de l'amortissement : bâtiments	1,575	964	1,575	964
Dividendes au titre du précédent exercice	(87,921)	(78,829)	(87,921)	(78,829)
Solde au 31 décembre	927,904	772,900	939,389	772,900

33 DIVIDENDES

Après la date de clôture, les administrateurs ont proposé des affectations de dividendes s'élevant à 112 743 144,37 USD (2020 : 87 921 317 USD). L'affectation du dividende 2021 est soumise à l'approbation des actionnaires lors de leur Assemblée Générale Annuelle. Ces états financiers ne tiennent pas compte du dividende à payer, qui sera comptabilisé en capitaux propres au titre d'affectation du résultat non distribué durant l'exercice clos en 2022. Les dividendes par action se résument comme suit :

	GROUPE		BANQUE	
	2021 En milliers USD	2020 En milliers USD	2021 En milliers USD	2020 En milliers USD
Dividendes par action proposés				
Affectations de dividendes	112,743	87,921	112,743	87,921
Nombre d'actions au 31 décembre	151,463	135,516	151,463	135,516
Dividendes par action	0.74	0.65	0.74	0.65
Dividendes par action déclarés et versés				
Affectations de dividendes	87,921	78,829	87,921	78,829
Nombre d'actions au 31 décembre du précédent exercice	135,516	127,272	135,516	127,272
Dividendes par action	0.65	0.62	0.65	0.62

La Banque a tenu compte du nombre équivalent d'actions intégralement libérées dans le calcul des dividendes, puisque les actions de Catégories A, B et C sont partiellement libérées, c'est-à-dire 40 % à la souscription, les 60 % restants étant du capital exigible.

34 WARRANTS

	GROUPE ET BANQUE			
	2021 Nombre de warrants	2021 En milliers USD	2020 Nombre de warrants	2020 En milliers USD
Au 1er janvier	2,923	122,128	-	-
Émis pendant l'exercice	1,474	68,994	3,974	161,665
Remboursement durant l'exercice	(802)	(30,170)	(1,051)	(39,537)
Au 31 décembre	3,595	160,952	2,923	122,128

L'AGC approuvée décrite à la Note 30 permet à la Banque d'utiliser des instruments de marché et d'autres instruments tels que des warrants et des options. La Banque a émis 1 474 et a quitté 802 warrants d'actions au cours de l'exercice 2021. Au 31 décembre 2021, 3 595 (2020 : 2923) bons de souscription d'actions étaient en circulation pour 160 952 000 USD (2020 : 122 128 USD).

35 OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les parties liées de la Banque sont ses filiales en propriété exclusive figurant à la note 19 et ses principaux dirigeants. La Banque ne traite pas avec ses filiales, mais la Banque effectue des dépenses pour le compte de ses filiales et comptabilise les montants comme recouvrables.

Les opérations entre parties liées sont présentées ci-après :

35.1 Soldes intragroupe

	BANQUE	
	2021 En milliers USD	2020 En milliers USD
Montants dus par FEDA Holding Company	4,298	-
Montants dus par Afrexim Insurance Management Company	294	-
	4,592	-

35.2 Rémunération des principaux dirigeants

35.2.1 Salaires et avantages des dirigeants

Les rémunérations versées aux dirigeants et administrateurs de la Banque durant l'exercice sont les suivantes :

	GROUPE		BANQUE	
	2021 En milliers USD	2020 En milliers USD	2021 En milliers USD	2020 En milliers USD
Salaires et avantages à court terme	14,416	12,351	13,695	12,351
Autres avantages à long terme	3,239	3,339	3,239	3,339
Avantages postérieurs à l'emploi	1,234	1,175	1,234	1,175
Indemnités de fin de contrat de travail	259	158	165	158
	19,148	17,023	18,333	17,023

Les avantages à court terme ci-dessus comprennent les jetons de présence pour les administrateurs et les indemnités versées aux employés pour l'éducation des enfants, les personnes à charge, les congés dans les foyers et le logement.

35.2.2 Prêts et avances aux dirigeants

La Banque accorde des prêts et avances à ses employés, y compris aux dirigeants. Ces prêts et avances sont garantis par les indemnités de fin de contrat payables lors de leur départ de la Banque. Les prêts et avances aux employés portent intérêt et sont accordés conformément aux politiques de la Banque. La variation des prêts et avances aux dirigeants durant l'exercice clos au 31 décembre 2021 a été la suivante :

	GROUPE		BANQUE	
	2021 En milliers USD	2020 En milliers USD	2021 En milliers USD	2020 En milliers USD
Bilan au 1er janvier	1,519	2,864	1,519	2,864
Décassements de prêts durant l'exercice	2,571	2,195	2,571	2,195
Remboursements de prêts durant l'exercice	(1,379)	(3,540)	(1,379)	(3,540)
Solde au 31 décembre	2,711	1,519	2,711	1,519

Il n'y a pas eu de provisions pour pertes sur prêts sur les prêts au personnel dans l'année en cours et dans l'année précédente et aucun prêt à des parties liées n'a été annulé en 2021 (2020 : 0 USD).

36 INFORMATION SECTORIELLE

La Banque, principale filiale d'exploitation du Groupe, est une institution supranationale, multilatérale de financement du commerce dont les produits et services sont de nature similaire, et sont structurés et répartis de façon relativement uniforme parmi les emprunteurs. Le premier niveau d'information sectorielle de la Banque concernant les secteurs d'activité comprend les opérations de prêts et de trésorerie. Les activités de prêt représentent les investissements dans des facilités de crédit telles que les prêts, lettres de crédit et garanties, qui favorisent le commerce intra et extra-africain. Les activités de trésorerie comprennent la mobilisation de financements par emprunt, l'investissement des liquidités excédentaires et la gestion des risques de change et de taux d'intérêt de la Banque. La répartition des prêts et avances de la Banque par zone géographique et secteur d'activité est présentée dans la note 3.3.4.

	Mécanisme 2021 En milliers USD	Trésorerie 2021 En milliers USD	Total 2021 En milliers USD	Mécanisme 2020 En milliers USD	Trésorerie 2020 En milliers USD	Total 2020 En milliers USD
Compte de résultat et autres éléments du résultat global						
Produit d'intérêts	995,127	11,923	1,007,051	913,538	19,384	932,922
Frais et commissions	114,823	-	114,823	111,292	-	111,292
Frais et commissions	-	(7,998)	(7,998)	-	(7,138)	(7,138)
Autres produits d'exploitation	11,292	-	11,292	42,790	(8,239)	34,551
Autres revenus d'intérêts	-	1,332	1,332	-	1,076	1,076
Total des produits sectoriels	1,121,242	5,257	1,126,499	1,067,620	5,083	1,072,703
Moins : intérêts débiteurs	(43,541)	(261,497)	(305,039)	(4,427)	(354,407)	(358,834)
Ajustements de change et ajustement de la juste valeur	(19)		(19)	(20,180)	13,154	(7,026)
Moins : charges de personnel et autres frais administratifs	(170,917)	(3,781)	(174,698)	(112,125)	(5,064)	(117,189)
Moins : amortissements	(11,595)	-	(11,595)	(9,395)	-	(9,395)
Résultat sectoriel avant dépréciation	895,170	(260,021)	635,149	921,493	(341,234)	580,258
Moins : charges de dépréciation de prêts	(233,378)	-	(233,378)	(233,488)	-	(233,488)
Gain de juste valeur des instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	(14,477)	-	(14,477)	4,915	-	4,915
Résultat net de l'exercice	647,316	(260,021)	387,295	692,920	(341,234)	351,685
Situation financière						
Actifs sectoriels	18,427,353	3,388,903	21,816,256	16,432,100	2,816,746	19,248,846
Dépenses d'immobilisation	114,498	-	114,498	58,031	-	58,031
Total des actifs en fin d'exercice	18,541,851	3,388,903	21,930,754	16,490,130	2,816,746	19,306,877
Passifs sectoriels	1,558,601	16,408,313	17,966,913	4,802,889	11,137,020	15,939,909
Fonds de capital	-	-	3,963,841	-	-	3,366,967
Total des passifs et des fonds de capital	1,558,601	16,408,313	21,930,754	4,802,889	11,137,020	19,306,877

Les produits sectoriels étant intégralement externes, il n'y a donc aucun produit intersectoriel. La Banque n'a réalisé avec aucun client une opération dépassant 10 % du total de ses produits. Les prix de transfert entre les secteurs d'exploitation reposent sur le cadre de tarification de la Banque.

37 IMPÔTS

Conformément à l'article XIV de l'Accord portant Création de la Banque Africaine d'Import-Export, qui est signé et ratifié par les pays membres africains, les biens, actifs, revenus, activités et opérations de la Banque sont exonérés de tous impôts et droits de douane.

38 IMPACT DE LA COVID-19 SUR L'ACTIVITÉ ET PERTES DE CRÉDIT ATTENDUES

La reprise de l'économie mondiale après les turbulences économiques provoquées par le COVID 19 s'est poursuivie en 2021 en raison de la levée des restrictions sur les rassemblements et les mouvements de personnes due à la réduction des inquiétudes liées à la santé publique et à l'amélioration des taux de vaccination. La production mondiale a fortement rebondi, mais de manière inégale dans de nombreuses régions, ce qui a provoqué une hausse de la demande induite par d'importantes mesures de relance budgétaire et monétaire dans les pays développés. Les disparités dans les taux de vaccination ont néanmoins provoqué des poussées considérables de diverses souches du COVID-19, avec la crainte croissante de l'émergence de souches résistantes au vaccin, qui donneraient des résultats sanitaires variables et exacerberaient les contraintes d'approvisionnement. Les économies mondiales ont donc continué à subir de graves chocs, ce qui a entraîné de faibles taux de croissance du PIB dans certains pays et pénalisé plusieurs secteurs économiques clés. Il s'agit, entre autres, des secteurs de l'aviation, de la logistique, du tourisme et du divertissement.

La pandémie de COVID-19 a entraîné une révision continue des perspectives économiques mondiales et a nécessité un examen poursuivi des hypothèses du Groupe sur les pertes de crédit attendues (ECL), notamment en ce qui concerne l'information prospective (FLI). De manière générale, un impact majeur du COVID-19 sur les pertes de crédit attendues aurait été l'effet de la modification des conditions initialement convenues sur les facilités de crédit qui ont été affectées négativement par l'environnement économique difficile du fait de la pandémie. À cet effet, la direction a pris en compte l'impact au cours de l'exercice. En outre, la direction s'est constamment engagée auprès des clients et a réussi à résoudre ces problèmes.

Un autre impact clé attendu concerne les informations prospectives, pour lesquelles il est prévu soit de mettre à jour les modèles afin d'intégrer les changements de prévisions économiques induits par COVID-19, soit d'appliquer des superpositions supplémentaires pour prendre en compte cet impact lorsque les modèles ne peuvent pas être mis à jour. Pour remédier à ce problème, la Banque a appliqué une pondération de probabilité plus élevée au scénario le plus défavorable dans le calcul de ses PD. En outre, la Banque a appliqué des overlays supplémentaires dans les cas où elle estimait que les pertes de crédit attendues générées par le modèle n'étaient pas suffisantes.

Malgré les incertitudes qui pèsent sur l'environnement opérationnel en raison de l'impact de la pandémie de COVID-19, la direction de la Banque a évalué sa capacité à poursuivre son activité et estime qu'elle dispose des ressources nécessaires pour continuer ses activités dans un avenir prévisible. Les résultats de la Banque pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 ont été meilleurs que ceux de l'exercice précédent. La qualité du portefeuille de prêts et avances de la Banque est restée saine. Conformément aux attentes, la Banque a clôturé la période dans une situation financière saine qui s'est traduite par des niveaux de rentabilité satisfaisants, et des niveaux de liquidités et de capital solides lui permettant de soutenir ses volumes d'activité tant actuels que futurs.

39 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Aucun événement important n'est survenu après la date de clôture et n'a eu d'incidence sur la compréhension des présents états financiers. Toutefois, au-delà des grands défis macroéconomiques posés par la pandémie de COVID-19 (comme expliqué dans la note 38 ci-dessus), le Groupe pourrait subir des impacts négatifs sur ses activités, sa situation financière et ses résultats d'exploitation en raison des défis géopolitiques et des autres défis et incertitudes à l'échelle mondiale.

Actuellement, l'économie mondiale est confrontée à plusieurs défis exceptionnels compte tenu du conflit actuel entre la Russie et l'Ukraine, qui a depuis nécessité l'intervention d'autres acteurs mondiaux clés comme les États-Unis, l'Union européenne et le Royaume-Uni. Le conflit actuel pourrait entraîner des perturbations importantes, une instabilité et une volatilité sur les marchés mondiaux, de nouvelles hausses des prix de l'énergie, du pétrole et des autres matières premières et de nouvelles perturbations des chaînes d'approvisionnement. L'incidence de ces perturbations sur le marché mondial et sur les économies africaines en particulier est aujourd'hui inconnu, et les transactions du Groupe avec des entités en Ukraine et en Russie sont très limitées. En outre, le Groupe n'a pas d'exposition aux prêts et avances dans ces pays.

40 APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers ont été approuvés par le Conseil d'Administration le 26 mars 2022.

Informations pour les investisseurs

En août 2021, la Banque a lancé une augmentation générale de capital d'un montant de 6,5 milliards de dollars, dont 2,6 milliards USD sous la forme de capital libéré.

US\$2.6 bn

Informations pour les investisseurs

La Banque africaine d’import-export (« Afreximbank » ou la « Banque ») est une institution financière supranationale basée au Caire, en Égypte, qui possède des succursales à Abuja, Abidjan, Harare, Kampala et Yaoundé.

Le capital de la Banque comprend quatre catégories d’actions : A, B, C, et D. Les actions de catégorie D sont actuellement représentées par des certificats de dépôt (« CD ») admis à la cote de la Bourse de Maurice le 4 octobre 2017. Le nombre actuel des CD en circulation de la Banque s’élève à 69,1 millions. Les données concernant les transactions sur CD sont récapitulées dans le tableau 7.1 :

TABLEAU 7.1 DONNÉES SUR LES CERTIFICATS DE DÉPÔT AU 31 DÉCEMBRE 2021

Données relatives aux actions au 31 décembre 2021	
Symbole boursier SEM	AFREXIMBANK
Prix unitaire des CD (USD)	2,70
CD en circulation	69 090 397
Capitalisation boursière (en millions USD)	2 211
Volume de transactions moyen sur 12 mois	6 758
Plus haut cours annuel des CD (USD)	3,27
Plus bas cours annuel des CD (USD)	2,70

Remarque : la valeur libérée théorique estimée des actions non cotées a été reflétée dans la capitalisation boursière. CD = certificats de dépôt ; SEM = Bourse de Maurice.

CAPITAL SOCIAL (AUTORISÉ ET ENTIÈREMENT LIBÉRÉ)

Le capital social autorisé de la Banque au 31 décembre 2021 s’élevait à 5 000 000 000 USD, soit 500 000 actions ordinaires d’une valeur unitaire de 10 000 USD. Au 31 décembre 2021, la Banque avait émis 151 463 actions, dont 64 731 actions entièrement libérées. La fraction non libérée de notre capital associée aux actions des Catégories A, B et C est exigible sur décision du Conseil d’Administration conformément à la Charte de la Banque. Le nombre total d’actions attribuables aux porteurs de CD est de 6 910 actions ; elles sont entièrement libérées et demeurent les actions sous-jacentes des 69,1 millions de certificats de dépôt de la Banque cotés à la Bourse de Maurice.

2021 a marqué la fin du cinquième plan stratégique quinquennal de la Banque, intitulé « Impact 2021 - l’Afrique transformée » (Plan V). Les actionnaires de la Banque avaient approuvé un programme de levée de capitaux de 1 milliard USD au cours de la période de la stratégie 2017-2021 ; ce montant a été mobilisé avec succès et le programme a été clôturé en 2021.

En août 2021, la Banque a lancé une augmentation générale de capital (« AGC » ou « Exercice ») d’un montant de 6,5 milliards de dollars, dont 2,6 milliards USD sous la forme de capital libéré. L’AGC a reçu le soutien du Comité exécutif de l’Union Africaine et a été approuvée par les actionnaires de la Banque en juillet 2021. L’AGC a pour objectifs principaux de : 1) aider le continent à s’approvisionner en vaccins contre la COVID-19 ; 2) accroître la capacité d’Afreximbank à aider les économies africaines et leur secteur privé à se redresser après la pandémie ; et 3) soutenir la mise en œuvre de la ZLECA. Au total, ce capital permettra à Afreximbank de satisfaire son ambition et de mettre en œuvre le sixième plan

stratégique quinquennal (Plan VI) au cours de la période 2022-2026. Les activités de levée de capitaux de la Banque en 2021 ont généré un montant total de nouveau capital de 253 043 USD (2020 : 163 748 403 USD) et ont conduit à l’émission de 15 947 actions supplémentaires (2020 : 8 244) dans le cadre de ce processus.

CAPITAL EXIGIBLE AU 31 DÉCEMBRE 2021

Au 31 décembre 2021, le capital exigible de la Banque s’élevait à un montant de 1 821 millions USD analysé dans le tableau 7.2 :

Tableau 7.2 Capital Exigible au 31 décembre 2021

Catégorie d’actions	Capital exigible (USD)
Catégorie A	1,234,941,741
Catégorie B	434,386,223
Catégorie C	151,721,723
Catégorie D	–
Total	1,821,049,687

ACTIONNAIRES

Au 31 décembre 2021, les actions d’Afreximbank étaient détenues par 156 actionnaires répartis comme suit :

Tableau 7.3 Répartition des Actions D’afreximbank Par Type

	Nombre d’actions détenues	% du total de la participation	Nombre d’actionnaires	% du total des actionnaires
Catégorie A	93,901	61.99	51	32.69
Catégorie B	37,361	24.67	90	57.69
Catégorie C	13,291	8.78	14	8.97
Catégorie D	6,910	4.56	1	0.65
Total	151,463	100	156	100

Remarque : La banque dépositaire des CD est le seul porteur des actions de catégorie D.

Tableau 7.4 Actionnaires Par Catégorie

	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Catégorie D
1 & 2	Gouvernements et institutions étatiques africains	Investisseurs africains privés	Investisseurs non africains	Ouverte à tout investisseur
3	51 actionnaires	90 actionnaires	14 actionnaires	1 actionnaire
4	61,99 % du total des actions émises	24,67 % du total des actions émises	8,78 % du total des actions émises	4,56 % du total des actions émises

Tableau 7.5 Analyse De La Fourchette De Participation

Fourchette de participation	Nombre d'actions détenues	% du total de la participation	Nombre d'actionnaires	% du total des actionnaires
10 -100	2 059	1,37 %	64	41,02 %
101-200	3 671	2,42 %	28	17,95 %
201-300	4 930	3,25 %	20	12,82 %
301-1000	9 165	6,05 %	17	10,90 %
1001-5000	45 516	30,05 %	19	12,18 %
5001 and above	86 122	56,86 %	8	5,13 %
Total	151 463	100,00 %	156	100 %

Tableau 7.6 20 Principaux Actionnaires au 31 Décembre 2021

	Nom de l'actionnaire	Pays	Catégorie d'actions
1	Banque centrale d'Égypte	Égypte	A
2	République fédérale du Nigeria	Nigeria	A
3	Banque centrale du Zimbabwe	Zimbabwe	A
4	Banque Misr	Égypte	B
5	Banque nationale d'Égypte	Égypte	B
6	SBM Securities Limited	Maurice	D
7	China Eximbank	Chine	C
8	Gouvernement de la Côte d'Ivoire	Côte d'Ivoire	A
9	Banque Africaine de Développement	Régional	A
10	Banque du Caire	Égypte	B
11	Banque centrale du Ghana	Ghana	A
12	République du Congo Brazzaville	Rép. du Congo	A
13	Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA)	Régional	C
14	Banque centrale de Tunisie	Tunisie	A
15	Bank of Uganda	Ouganda	A
16	Standard Chartered Bank	Royaume-Uni	C
17	République du Cameroun	Cameroun	A
18	Export Credit Insurance Corporation (ECIC)	Afrique du Sud	B
19	Fonds de pension des fonctionnaires (PIC)	Afrique du Sud	B
20	Banque centrale de Tanzanie	Tanzanie	A

Tableau 7.7 Ten-Year History of Share Capitalization

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Capital autorisé (500 000 actions ordinaires d'une valeur unitaire de 10 000 USD à partir de 2012)	750,000	5,000,000	5,000,000	5,000,000	5,000,000	5,000,000	5,000,000	5,000,000	5,000,000	5,000,000	5,000,000
Capital social libéré – Catégorie A (en milliers USD)	108,087	109,349	110,081	119,168	180,224	240,416	248,868	270,264	301,320	332,288	375,604
Capital social libéré – Catégorie B (en milliers USD)	43,885	43,948	44,340	45,204	88,072	98,976	109,092	120,700	127,744	129,504	149,444
Capital social libéré – Catégorie C (en milliers USD)	17,200	17,200	21,200	21,200	38,856	39,096	46,076	46,236	52,384	52,632	53,164
Capital social libéré – Catégorie D (en milliers USD)							66,780	69,100	69,100	69,100	69,100
Total du capital social libéré (en milliers USD)	169,172	170,497	175,621	185,572	307,152	378,488	470,816	506,300	550,548	583,524	647,312

Le nombre d'actionnaires de la Banque est resté inchangé, soit 156. Les actionnaires ont investi de nouveaux capitaux pour un montant de 253 millions USD (2020 : 163,7 millions USD) et ont reçu au total 15 947 nouvelles actions. En conséquence, fin 2021, le nombre total d'actions détenues s'élevait à 151 463, contre 135 516 actions enregistrées en 2020.

Tableau 7.8 Historique du Versement de Dividendes Sur Dix Ans

Exercice clos le	Date de versement	Montant total (USD)	Taux de distribution de dividendes
31-déc.-21	-	112 743 144	30 %
31-déc.-20	30-juillet-21	87 921 317	25 %
31-déc.-19	13-juin-20	78 829 000	25 %
31-déc.-18	22-juin-19	68 970 000	25 %
31-déc.-17	14-juillet-18	57 534 000	26 %
31-déc.-16	1er juillet 2017	37 958 000	23 %
31-déc.-15	23-juillet-16	28 823 000	23 %
31-déc.-14	13-juin-15	24 147 000	23 %
31-déc.-13	7-juin-14	20 500 000	23 %
31-déc.-12	22-juin-13	14 800 000	23 %
31-déc.-11	14-juillet-12	11 600 000	20 %

Remarque :
i. Ces versements de dividendes concernent les actions de la Banque

Tableau 7.9 Credit Rating Summary

Au 31 décembre 2021	Fitch	CR Monde (GCR)	Moody's	CR Japon (JCR)
Notation à court terme	F3	A2	S/O	S/O
Notation à long terme	BBB–	A–	Baa1	A–
Notation précédente	Inchangée	Inchangée	Inchangée	–
Perspectives	Positive	Positive	Stables	Stables

INFORMATIONS ACTIONNAIRES COMPLÉMENTAIRES

Le site Internet de la Banque (www.afreximbank.com/investor-relations) contient une rubrique intitulée Relations avec les investisseurs qui offre l'accès à des informations financières et relatives aux mesures de la société concernant la Banque. Des informations plus détaillées concernant les données présentées dans le présent chapitre du rapport annuel sont disponibles à la rubrique « Relations avec les investisseurs » du site Internet.

NOUS CONTACTER :

Pour tout renseignement relatif à l'actionnariat, aux informations financières et commerciales, veuillez contacter notre service des relations avec les investisseurs :

Mobilisation de capitaux et relations avec les investisseurs :

Afreximbank
emir@Afreximbank.com

Adresse :
72B El-Maahad El-Eshteraky Street
Roxy, Héliopolis, Le Caire 11341, Égypte

Secrétariat du Conseil d'Administration

Afreximbank
bose@afreximbank.com

Adresse :
72B El-Maahad El-Eshteraky Street
Roxy, Héliopolis, Le Caire 11341, Égypte

Pour de plus amples informations, vous pouvez également consulter la rubrique Relations avec les investisseurs du site Internet de la Banque à l'adresse www.afreximbank.com/investor-relations

